This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,196,965

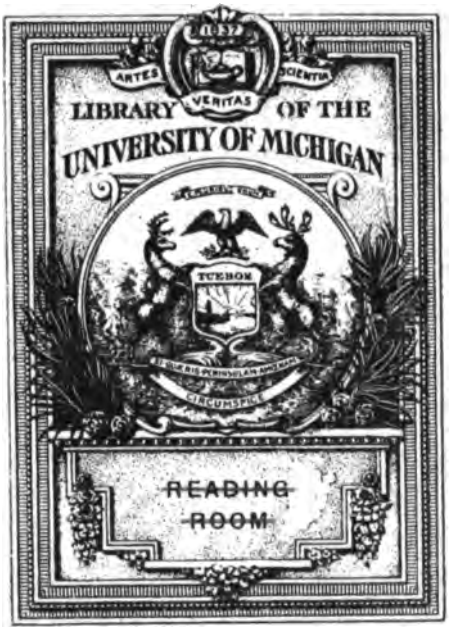
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
READING
ROOM

BIOGRAPHIE DES HOMMES REMARQUABLES

DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

BIOGRAPHIE

DES

HOMMES REMARQUABLES

DE

LA FLANDRE OCCIDENTALE.

TOME II.

BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

1844.

CT
1175
.F5
B615
v.2

BIOGRAPHIE

DES

HOMMES REMARQUABLES

DE

LA FLANDRE OCCIDENTALE.

TOME II.

BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

1844.

Transf. to
GL - Stacks
6-8-61

En feuilletant ces deux volumes consacrés aux hommes qui honorent notre province par la manière éclatante dont ils ont parcouru la carrière des lettres, des sciences ou des arts, on s'appercevra que plusieurs d'entr'eux ont été omis.

Cela tient à ce que nous n'avons pas pu rassembler tous les renseignements que nous aurions désiré obtenir sur certaines illustrations. Au lieu de donner des biographies incomplètes, nous avons préféré de continuer nos recherches et de réunir dans un troisième volume, complément

374626

nécessaire de notre travail, l'histoire des savants et des artistes qui n'ont pas encore été mentionnés.

Ce volume supplémentaire contiendra surtout la vie de ces hommes pieux qui ont le plus contribué à introduire dans nos contrées le christianisme et la civilisation ; figures imposantes qui, placées aux limites de l'antiquité et du moyen-âge, dissipaient la barbarie par la Croix et soumettaient des peuples indomptables à l'enseignement de l'Évangile. Puis, nous aurons aussi à raconter les actions héroïques de ces preux qui allèrent, pendant les guerres saintes, se couvrir de gloire aux régions de l'Orient étonnées de leur valeur et vaincues par leur épée. Enfin nous signalerons ceux de nos souverains, qui par leurs bienfaits ont le plus de titres à la reconnaissance de la postérité.

C. CARTON.

J. DE MERSSEMAN.

F. VAN DE PUTTE.

M

(SUITE.)

MUELEMAN (ADRIEN).

Adrien Mueleman, d'après le témoignage de Paquot, était originaire de la Flandre et vit le jour, suivant toutes les apparences, dans les environs de Bruges, vers la fin du seizième ou le commencement du dix-septième siècle.

Il embrassa de bonne heure la carrière monastique dans l'abbaye célèbre des Dunes. Envoyé par son abbé à Douai pour y suivre les cours de théologie, il obtint le diplôme de licencié en cette faculté. Il faut croire que Mueleman se distingua d'une manière toute spéciale pendant ses études, puisque, immédiatement après son retour

de Douai, il reçut l'ordre d'aller à l'abbaye d'Altenberg, dans le duché de Bergues, pour y donner l'enseignement de la théologie aux novices de cette maison de l'ordre de Cîteaux.

En 1629, Mueleman fut l'objet d'une distinction bien honorable : le monastère d'Erbach, près de Mayence, était dans des conditions si peu satisfaisantes, que le vicaire-général de l'ordre de Cîteaux sur le Rhin, l'abbé Van Kempen, requit un des moines les plus renommés de l'abbaye des Dunes, le père De Visch, pour aller enseigner la théologie morale dans la communauté d'Erbach, et travailler à raffermir cette abbaye qui donnait des inquiétudes; le père De Visch partit pour remplir sa mission délicate; Mueleman lui fut adjoint comme un auxiliaire puissant et fut nommé lecteur en théologie, il remplit pendant quelque temps cette fonction à Erbach.

De retour dans l'abbaye des Dunes, Adrien recueillit et coordonna tous les documents nécessaires pour les Annales de la maison et les rédigea avec beaucoup d'habileté.

En 1649, le prince d'Orange avait pris possession de quelques biens situés dans la commune de Hulst et qui appartenaient à l'abbaye de Ste-Marie des Dunes. Mueleman fut envoyé par son abbé en Hollande avec la mission d'applanir les difficultés qui divisaient le prince d'Orange et l'abbaye; malheureusement il mourut à La Haye le 7 mars de cette année. Son corps fut transféré dans son monastère.

Le père Mueleman est auteur de plusieurs ouvrages dont la plupart sont restés inédits. On a de lui :

Deductio difficultatis inter religiosos B. Mariæ de Dunis et Dominum principem Orangiæ, occupantem bona dicti monasterii sita in territorio Hulstensi. Imprimé in-quarto, à La Haye, sans nom d'imprimeur.

Tractatus moralis de justitiâ et jure. MS.

Tractatus de censuris ecclesiasticis. MS.

C'étaient les cahiers qu'il avait dictés pendant ses leçons en Allemagne.

Annales monasterii Dunensis. D'après Paquot, cette chronique est fort importante comme document pour éclairer l'histoire de Flandre; Jacques Malbranck en avait tiré un grand parti pour le troisième volume *De Morinis eorumque rebus.* Ce dernier ouvrage, qui était resté manuscrit, a péri dans l'incendie de la bibliothèque des Jésuites de Lille, en 1740.

J. D. M.

MULIERIUS (Nicolas).

Nicolas Mulierius naquit à Bruges en 1564. Il professa le calvinisme, et fut, probablement par suite de ses principes religieux, obligé de s'expatrier et de chercher un refuge en Hollande où tous les dissidents trouvaient un asyle et le plus souvent un accueil bienveillant et une grande protection. Il obtint le grade de docteur en médecine en 1589, dans la faculté de l'université de Leyde. Il pratiqua l'art de guérir à Harlingue et à Leeuwaerden, et fut définitivement nommé professeur de médecine et de mathématiques à l'université de Groeningue dont il était aussi le bibliothécaire; il y mourut en 1630, âgé de 66 ans.

Paul Freherus, dans son *Theatrum virorum eruditorum*, parle beaucoup et avec distinction de N. Mulierius

et de son fils Pierre Mulierius, qui suivit son père dans la carrière de la médecine et du professorat.

Nicolas Mulierius publia plusieurs ouvrages, dont voici la liste : 1° *Institutionum astronomicarum libri duo.* Cet ouvrage donne des détails sur les principes de la géographie et contient toutes les notions connues à cette époque sur l'art nautique. In-8°. Amsterdam, 1616.

2° *Tabulæ Frisiæ lunæ solaris cum Isagoge ad easdem.*

3° *Kalendarium Romanum vetus, formâ Julianâ, cum Isagoge et examine temporum in-4°. Alcmariæ,* 1611.

4° Il composa aussi : *Diatribe de anno Arabico et Turcico.* Cet opuscule est inséré dans l'ouvrage chronologique d'Ubban Emmius, publié in-folio à Groningue, en 1619.

J. D. M.

N

NANSIUS (François)

Naquit à Isenberghe, près de Furnes. Il suivit les cours de grec et de latin de son compatriote Paul Léopard, et devint bourguemestre du Franc de Bruges. Il embrassa le parti du prince d'Orange, Guillaume-le-Taciturne, et fut forcé de se retirer en Hollande pour se soustraire aux vexations du roi d'Espagne. Il occupa d'abord une chaire de langues anciennes à Leyde et ensuite à Dordrecht, où il mourut en 1595, à l'âge de soixante-dix ans.

Nansius est auteur des ouvrages :

Notæ ad Nonni paraphrasin in Joannem. Lugd. Batav. 1589.

Platonis Dialogus de virtute, qui Menos inscribitur, interprete et scholiaste Nansio. Parisiis, typis Regiis, in-folio.

Il laissa en manuscrit : *Prælectiones in Theocritum, Annotationes in Hesiodum, in Callimachum, Theognidem, Phocylidem, Pythagoræ aurea carmina et Plutarchum de educatione liberorum.*

F. V.

—

NAVIGHEER (Jean).

Jean Navigheer naquit à Ypres, vers la fin du seizième siècle.

Il se consacra au culte et fut sacré prêtre dans sa ville natale. Il était surtout remarquable comme prédicateur et devint chanoine de la cathédrale de Saint-Martin à Ypres. Navigheer fit publier, en 1637, en un volume in-duodecimo, le recueil des sermons qu'il prononça, soit à Anvers, soit ailleurs, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Ni Foppens, ni Sanderus, les seuls auteurs de ceux que j'ai consultés, qui parlent de Navigheer, n'indiquent l'époque de sa mort.

J. D. M.

NEYTS (Jacques-Toussaint CARY, dit).

Jacques Cary naquit à Bruges, le 14 juin 1727, d'Antoine Cary et de Marie Du Chesne.

A l'âge de six ans et lors qu'il fesait ses premiers cours chez les pères Augustins à Bruges, les époux Neyts, d'une famille noble et qui possédaient les seigneuries de Kleynen et de Welcourt, obtinrent, en 1733, de l'empereur Charles VI, un rescrit qui leur donnait l'autorisation d'adopter Neyts et son frère et de leur conférer les titres et les droits d'enfants légitimes. Depuis lors Jacques Cary prit le nom de son père adoptif.

M. Goethals, dans le troisième volume de ses Lectures, a donné une biographie complète de cet écrivain dramatique qui, comme Molière, joignait la qualité d'auteur à la profession de directeur de troupe et d'acteur. Nous avons tiré de la notice du savant bibliothécaire de Bruxelles les traits les plus saillants de la vie de Neyts, qui fut soumise à bien des vicissitudes et des épreuves.

D'abord sa mère d'adoption devenue veuve, perdit une fortune brillante en s'obstinant à poursuivre un procès contre le baron de Male; cette perte fut d'autant plus pénible pour les jeunes Neyts, qu'elle les réduisait à subvenir par le travail aux besoins de cette femme que son entêtement et son orgueil avaient amenée à un état voisin de la misère.

Jacques Neyts obtint en 1753 une charge de procureur

à Bruges: son intelligence, son activité et ses autres qualités auraient dû, dans cette carrière, lui procurer une honnête aisance, s'il avait pu y apporter tout son zèle; mais il n'était pas organisé pour l'état que la nécessité l'avait obligé de suivre. Invinciblement entraîné vers la poësie et les exercices dramatiques pour lesquels il se sentait une aptitude remarquable, il était heureux dans sa pauvreté, pourvu qu'on lui laissât les émotions et les applaudissements de la scène, qui du moins ne lui faisaient pas défaut; sa déclamation était tantôt simple, tantôt animée, mais toujours naturelle et bien différente de ce débit emphatique et prétentieux qui dominait à son époque.

Neyts, encouragé par ses succès et profitant de l'ardeur pour les jeux scéniques qui s'était emparée de la société, organisa une troupe et un théâtre où la foule accourait attirée par le charme de la nouveauté. Il avait introduit toutes les innovations apportées au théâtre en France; surtout il naturalisa en Flandre ce genre de pièces dans lesquelles la musique est unie à la poësie pour produire une illusion plus complète et qu'on désigne sous le nom italien d'Opéra. Neyts traduisit en flamand un nombre considérable de ces productions de la scène française, dont son frère, excellent musicien, adaptait la musique aux paroles flamandes.

Le premier opéra flamand fut joué à Bruges en 1756, dans *la nouvelle salle de spectacle et de concert*, aujourd'hui la salle du spectacle; c'était: *Mimi in 't hof* (Ninette à la cour). Le succès dépassa toutes les espérances de Neyts; la foule encombrait le local du théâtre et lui procurait les ressources nécessaires pour donner à ses acteurs une existence assez belle et à la mise en scène de ses pièces tous les soins voulus. Après avoir donné de nombreuses représentations à Bruges, Neyts joua à Gand,

où il fut accueilli avec enthousiasme, et à Bruxelles où la cour vint souvent l'honorer de sa présence. Il exploita aussi la Hollande et nulle part les applaudissements ne lui manquèrent.

Cette existence active allait parfaitement à l'esprit de Neyts et la fortune lui souriait dans toutes ses entreprises. Pendant quinze ans il fut le seul à faire valoir cette nouvelle industrie; mais au moment où il s'y attendait le moins, les malheurs commencèrent à l'assaillir: il jouait le 11 mai 1772 à Amsterdam, lorsqu'un incendie violent éclata dans le théâtre, consuma tout et laissa à peine aux acteurs et au public le temps de se sauver.

Après ce désastre, Neyts revint dans le Brabant, avec l'intention d'y continuer ses entreprises de théâtre, mais déjà la concurrence s'était emparée du terrain. Plusieurs jeunes gens, suivant l'exemple de Neyts et enhardis par sa réussite, avaient formé des troupes d'artistes dramatiques; d'ailleurs le goût du théâtre s'était tellement développé chez les Flamands, qu'il n'y avait plus guère de ville qui n'eût sa salle d'opéra flamand et sa troupe permanente. Aussi Neyts n'obtint-il plus que des succès contestés, que l'esprit de localité changea bientôt en véritable défaveur. Ce fut surtout à Courtrai qu'il subit son plus poignant revers.

Découragé et déterminé désormais à abandonner la scène, il alla s'établir à Malines comme marchand de vin et de bois de chauffage. Dans cette ville, il se lia bientôt d'amitié avec Baret, rédacteur du *Courrier de l'Escaut*, qui devint son gendre. Neyts contribua à la rédaction de cette feuille, mais malheureusement, lors de la révolution brabançonne, ayant embrassé le parti de la maison d'Autriche, il fut contraint de quitter Malines où il n'était

plus en sûreté et se refugia à Boulogne-sur-mer, où il mourut à l'âge de 67 ans, le 8 juillet 1794.

Après sa mort, sa veuve Isabelle Stassinon, et son frère, retournèrent à Bruges; ils y établirent une boutique de tabac.

La liste des productions dramatiques de Neyts, que nous donnons ci-après, prouve quelle était l'activité de son intelligence. Toutes les pièces, tragédies, drames, opéras qui faisaient quelque sensation à Paris, aussitôt traduites par lui en flamand, donnaient une grande variété à son répertoire.

1° *Mimi in 't hof* (Ninette à la cour), 2° *De volkplanting* (la Colonie), 3° *de Klompjes* (les Sabots), 4° *de Dwaeling van een oogenblik* (l'Erreur d'un moment), 5° *Mazet*, 6° *den Greffier in den trog* (les Amours de Gonesse), 7° *den Bedrogen bailliu*, 8° *de Chineesen*, 9° *de Slotmaeker* (le Serrurier), 10° *de Harion*, 11° *het Verloren lam* (la Clochette), 12° *de Tuyniers* (les Jardiniers), 13° *de Toets der vriendschap* (l'Amitié à l'épreuve), 14° *de Sympathie*, 14° *de Pragtige minnaer* (le Magnifique), 16° *den Deserteur*, 17° *den Kuyper* (le Tonnelier), 18° *den Koning en zynen pagter* (le Roi et son fermier), 19° *den Peerde-smit* (le Maréchal ferrant), 20° *de twee Jagers* (les deux Chasseurs), 21° *de Mangelaers* (les Troqueurs), 22° *de twee Gierigaerds* (les deux Avares), 23° *de onverwachte ontmoeting* (la Rencontre imprévue), 24° *Annette en Lubin*, 25° *Rosa en Colas*, 26° *den Doctor tegen zyn dank* (le Médecin malgré lui), 27° *Isabelle capiteyne* (la Fille capitaine), 28° *Zaïre*, tragédie. 29° *Alzire*, tragédie. 30° *George Dandin*, 31° *den Hooveérdigen* (le Glorieux), 32° *het Gemist agterdenken* (le Jaloux corrigé), 33° *Don Quichot*, 34° *de Nymphen van Diana*, 35° *Bertholde in stad*, 36° *Raton en Rosette*, 37° *den Waerzegger*

van het dorp (le Devin du village), 38° *de Bohemienne*, 39° *den Doctor Sangrado*, 40° *het Borgers bal*, 41° *den Muziekmeester* (le Maître de chapelle), 42° *den Schilder verliefd op zyn voorbeeld* (l'Amour peintre), 43° *de Sprekende schilderie* (Tableau parlant), 44° *den Soldaet toveraer* (le Soldat magicien), 45° *de Kwaelyk bewaerde dogter* (la Fille mal gardée), 46° *den Soldaet door dwank* (le Milicien), 47° *Bajocco en Serpola*, 48° *de Roose maegd* (la Rosière de Salency), 49° *Antoontje en Antonia*, 50° *Lucile*, 51° *Julie*, 52° *Zemire en Azor*, 53° *de schoone Arsena* (la belle Arsène), 54° *de Gestrafte hoogmoed* (le Diable à quatre), 55° *de Olympiade*.

Quel que soit d'ailleurs le mérite de ses productions dramatiques, Neyts aura toujours le droit de réclamer une place honorable dans l'histoire de la littérature nationale, comme fondateur de l'opéra flamand.

J. D. M.

—

NICOLAIUS (Jacques).

Ce philologue vit le jour à Loo. Il était également versé dans les lettres latines et grecques, et malgré les occupations de ses fonctions de greffier qu'il exerçait dans son lieu natal, il publia encore neuf livres intitulés : *Miscellaneorum Epiphyllidum*, imprimés à la suite des œuvres de Janus Gruterus.

Nicolaius fut contemporain de Paul Léopard, qui l'honora de son amitié et dont il déplore la mort au chapitre 23° du livre VIII de son *Epiphyllidum*.

F. V.

NIEPIUS (Melchior).

Melchior Niepius naquit à Breedene, village de la Flandre appartenant à la jurisdiction du Franc de Bruges. Il fut, d'après l'opinion de Foppens et de Valère-André, élève de Paul Leopardus; Paquot paraît en douter. Quoiqu'il en soit, un de ses adages, le quarante-neuvième, prouve qu'il cultivait ce célèbre littérateur et qu'il jouissait de son amitié et de son estime.

Niepius entra dans les ordres ecclésiastiques, et fut curé dans le village où il vit le jour; on n'indique d'une manière précise, ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort, mais il paraît par ses écrits, qu'il était dans toute la force de son talent et de son âge en 1560.

Ses adages prouvent qu'il avait fait une étude approfondie de la littérature grecque et latine, et qu'il avait surtout une grande connaissance des écritures saintes. Ces proverbes, au nombre de soixante-cinq et qui, du reste, sont accompagnés de développements assez étendus, furent publiés à la suite de ceux d'Erasme, in-folio, Paris 1571. A Génève, chez Pierre Aubert, 1612. Enfin in-12° chez Plantin.

J. D. M.

NOLLET (Dominique),

Né à Bruges, en 1640, fut reçu dans la congrégation des peintres de cette ville en 1687. Maximilien, duc de Bavière le nomma son premier peintre et l'employa pour faire à Bruges l'acquisition de bons tableaux, qu'il fit placer dans son cabinet, auquel il préposa Nollet. Maximilien se rendit à Paris et de là dans ses états en Allemagne, où Nollet suivit son Mécène. Après la mort de l'Electeur, notre peintre s'établit à Paris, en 1736, et y mourut âgé de 96 ans.

Il peignait l'histoire, le paysage et des batailles. Ce dernier genre lui était surtout familier. Ses paysages sont très variés; les arbres sont d'une bonne couleur; ses batailles, ses sièges, ses marches militaires sont pleines de feu. Sa manière de peindre est des plus faciles. On dirait, à voir ses tableaux de près, qu'ils sont à peine ébauchés, tellement la toile est peu recouverte de couleur. Vus à distance, la chaleur de la conception se fait admirer. Son dessin est correct et ses tableaux en général peuvent être comparés à ceux de Van der Meulen. La plupart de ses tableaux se trouvent en Bavière; il y en a peu en France et l'on croit même qu'il n'a plus manié le pinceau depuis qu'il s'était retiré à Paris.

Il y a à St-Jacques, à Bruges, plusieurs petits tableaux de Nollet, représentant des scènes de l'ancien testament, encadrés en marbre noir et blanc; le plus remarquable

représente un combat, et approche tellement de la manière de Vander Meulen, qu'on s'y tromperait facilement.

F. V.

O

OLIVIER LE DIABLE.

Cette notice sur Olivier est trop bien faite, pour que nous essayions de la refaire; nous la copions complètement; elle est l'œuvre de M. De Reiffenberg, et a paru dans son *Lundi*. Il ne nous en voudra pas de l'avoir pillé, lui qui distribue si généreusement dans vingt recueils le fruit de ses veilles et la preuve de l'inépuisable fécondité de son esprit. Nous aiderons seulement un peu à le faire connaître davantage comme un de nos meilleurs écrivains et un de nos hommes les plus spirituels, si tant est qu'il y en ait qui l'ignorent.

Ni Jacques Marchant, ni l'auteur des *Additions à la description des Pays-Bas,* Guicciardini, ni Jean-Baptiste Gramaye, en énumérant les personnages célèbres dont la naissance honore la ville de Thielt, n'ont eu garde de compter parmi eux OLIVIER LE DIABLE OU LE DAIN, quoique le ministre de Louis XI ait été bien réellement leur compatriote. Ils pensaient sans doute, que le nom de ce digne conseiller d'un mauvais prince, était moins un titre de recommandation, qu'une espèce de tache pour le pays qui lui avait donné le jour; ou peut-être obéissant à l'esprit de leur siècle, ils rougissaient de s'occuper d'un homme qu'ils condamnaient plutôt pour la bassesse de sa naissance, que pour celle de son caractère: Comines lui-même, malgré tout son bon sens, pensait ainsi, et quand il juge sévèrement maître Olivier, on voit qu'il excuserait sans trop de peine l'intrigant et le fourbe, mais qu'il ne pardonnerait jamais au barbier.

Cet homme d'état singulier semble s'être appelé primitivement Le Diable, soit à cause de son caractère diabolique, soit qu'il tînt ce nom de sa famille. Dupleix, dans la *Vie de Louis XI,* dit que ce roi fit changer le nom de son confident en celui de *Malin.* On ne trouve point de témoignage authentique de la mutation de ce nom, mais bien de celui de *Mauvais.* Dans les preuves et observations sur les *Mémoires de Comines,* on lit les lettres patentes par lesquelles Louis XI donne à Olivier des armoiries et un nouveau nom, moins fait pour importuner les oreilles d'un parvenu; *gaudent cognomine molles auriculæ.* Dans ces lettres, datées du mois d'octobre 1474, se trouvent ces paroles:

« Louys par la grâce de Dieu, roy de France, sçavoir faisons à tous présens et advenir, que nous recordans comme puis aucun temps par nos autres lettres patentes

en forme de chartre, et pour les causes dedans contenues, nous avons anobly notre cher et bien aimé valet de chambre, maistre Olivier le *Mauvais*, et sa postérité née et à naistre en loyal mariage, sans ce que luy ayons donné ne ordonné aucunes armes pour enseigne (*insignes*), ce qui luy est nécessaire d'avoir, pour porter en signe et démonstration dudit état de noblesse perpétuel, à luy et aux siens descendans de luy en loyal mariage; considérans aussi les *bons, grands, continuels et recommandables services* qu'il nous a *par ci-devant et dès longtems*, à l'entour de nostre personne et autrement en plusieurs et maintes manières, fait et continué de jour en jour, et espérons que encore plus fasse: voulans aulcunement les recognoistre, exhausser et décorer luy et les siens, en honneurs et prérogatives; à iceluy maistre Olivier, pour ces causes et considérations, et autres à ce nous mouvans, avons octroyé et octroyons de nostre propre mouvement, grâce espéciale, pleine puissance, certaine science, et authorité royale par ces présentes, voulons et nous plaist que luy et sadite postérité, lignée née et à naistre en loyal mariage, puissent, comme nobles, porter les armes cy-peintes et armoyées, etc., en tous lieux et en toutes contrées et régions doresnavant, perpétuellement et à toujours, tant en nostre royaume que dehors, et en temps de guerre comme de paix, et qu'ils en jouissent et usent, leur vaillent et servent à la décoration d'eux, tout ainsi et par la forme et manière que si elles leur estoient ordonnées et escheues de droict estre et ligne: et avec ce voulons et nous plaist que lui et sadite postérité et lignée, soient doresnavant surnommez le *Dain* en tous lieux, et tant en jugement que dehors, et en leurs actes et affaires; et lesquelles armes et surnom nous avons donnez, octroyons et transmuez; donnons, octroyons et transmuons audit maistre

Olivier et sadite postérité et lignée, sans ce qu'il soit loisible à aucun de plus les surnommer *le Mauvais;* lequel nom leur avons osté et aboly, ostons et abolissons par ces dites présentes, par lesquelles, etc. »

Don d'Argonne ou Vigneul-Marville tire de là occasion de relever une assertion de De la Roque, en son traité de l'origine des noms et surnoms, où il est dit, que depuis l'ordonnance d'Amboise, du 26 mars 1555, il ne fut plus permis de changer de nom sans l'autorisation du prince, puisque bien avant cette ordonnance, un tel changement avait besoin d'être autorisé.

Nonobstant cette remarque, il résulte des lettres-patentes accordées à Olivier:

1° Qu'avant l'année 1474, il avait été anobli, de sorte qu'on peut soupçonner d'après l'assertion de Dupleix, que ce fut à cette occasion qu'il fit substituer au nom de *Diable,* traduit sans doute du flamand, celui de *Malin* ou plutôt de *Mauvais,* qui étant, comme le premier, d'une application perpétuelle, nécessita une seconde métamorphose:

Qu'Olivier avait rendu au roi de *bons, grands, continuels, et recommandables services*, de plus d'une espèce et cela *par ci-devant et dès long-temps.*

On ne voit cependant point le nom d'Olivier figurer avant l'année 1474, puisque l'on n'a point ses premières lettres d'anoblissement.

Depuis quand était-il au service de Louis XI? avait-il connu ce prince lorsqu'il n'était que dauphin et réfugié en Brabant? ou plutôt n'avait-il pas été d'abord un de ces affidés ou espions, que Louis entretenait à grands frais dans les pays étrangers, pour l'avertir de ce qui s'y passait, et dont il avait soin surtout d'entourer son ennemi personnel le duc de Bourgogne.

Quelque basse que fût la profession de barbier, elle

était cependant plus relevée qu'aujourd'hui, puisqu'elle se confondait avec celle de chirurgien; et, dès l'an 1311, c'est-à-dire, sous Philippe-le-Bel, le corps des chirurgiens avait reçu une organisation qui lui donnait quelqu'importance. On se souvient que précédemment Pierre La Brosse, chirurgien ou barbier de St-Louis, avait joui à la cour de Philippe-le-Hardi d'un crédit qu'il expia par une mort cruelle.

Les services d'Olivier, cultivant une des branches de l'art de guérir, pouvaient être très-précieux à un roi que l'idée de la mort faisait frissonner; mais son talent pour l'intrigue ne le rendait pas moins nécessaire, d'autant plus que peu d'emplois étant de nature à le faire déroger ou à humilier son amour-propre, il intervenait volontiers dans les affaires les plus ignobles, ne dédaignait pas la familiarité des êtres les plus vils, et avait ainsi l'œil ouvert sur les moindres officiers comme sur les courtisans du premier ordre.

Son crédit était tel, suivant un historien, qu'on pouvait demander aux Français allant hors du royaume, si le roi Louis était toujours bien avec maître Olivier.

Walter Scott nous le représente au milieu des grands de la cour de France, imbu d'idées féodales et chevaleresques; on dirait qu'il l'a vu, au soin minutieux avec lequel il trace son portrait. « C'était, dit-il, un petit homme pâle et maigre, dont le justaucorps et le pantalon de soie noire, sans habit ni manteau, n'offraient rien aux yeux qui pût faire valoir un extérieur fort ordinaire. Il tenait à la main un bassin d'argent, et une serviette étendue sur son bras, annonçait les fonctions qu'il remplissait à la cour. Ses yeux étaient vifs et pénétrans, quoiqu'il s'efforçât d'en bannir cette expression, en les tenant constamment fixés à terre, tandis que s'avançant

avec le pas tranquille et furtif d'un chat, il semblait glisser plutôt que marcher dans l'appartement. Mais, quoique la modestie puisse couvrir le mérite, elle ne peut cacher la faveur de la cour; et toutes tentatives pour traverser incognito la salle d'audience, ne pouvaient qu'être vaines, de la part d'un homme si bien connu pour avoir l'oreille du roi...; chacun s'empressait de lui faire place, et il ne répondait à cette politesse, qu'en saluant de la manière la plus humble. Cependant, il rendit une ou deux personnes un objet d'envie pour les autres courtisans, en leur disant un seul mot tout bas.... » Si ce portrait n'est point copié d'après nature, il a un air de vie et de vérité qui laisse croire à sa ressemblance. Olivier désormais a une figure faite, et quand on voudra le mettre sur la toile, il faudra se conformer à ce type, sous peine d'être faux ou inexact.

Olivier, avec une apparente humilité, nourrissait une ambition démesurée qui finit par éclater. Parvenu à une grande opulence, il avait sollicité des lettres de noblesse; fatigué de ne prendre part qu'à des intrigues obscures, il voulut être ambassadeur officiel, et son maître y consentit. « En effet, comme le dit P. Matthieu, son humeur était d'employer de petites gens aux grandes affaires, et de manier de grandes machines par de petits engins. »

Le dernier duc de Bourgogne venait de perdre la vie, et Louis convoitait son riche héritage. Plusieurs villes, telles que Saint-Quentin et Péronne, lui ouvrirent leurs portes par les menées de l'amiral de Bourbon et du sire de Comines, mais le roi prisait peu ce service et attendait davantage d'Olivier, qu'il avait envoyé à Gand.

« Et me faisait combattre de ce propos, dit Comines, dont le dépit perce à chaque mot, par monseigneur de Lude et par d'autres. Il ne m'appartient pas d'arguer, ni de largement parler contre son plaisir : mais je luy dis,

que je doutois que maistre Olivier et les autres, qu'il m'avoit nommez, ne cheviroient point si aisément de ces grands villes, comme ils pensoient. »

La prédiction de Comines se vérifia.

Maître Olivier (1477), l'ambassadeur, était porteur de lettres de créance pour mademoiselle de Bourgogne, qu'il devait engager à se remettre à la discrétion du roi. Ce n'était point là néanmoins sa principale affaire, car on jugeait aisément qu'il n'obtiendrait point la permission d'entretenir la princesse en particulier, et qu'en supposant que cette permission lui fût accordée, il ne saurait déterminer la fille de Charles à se jeter dans les bras d'un ennemi qui avait causé la ruine de son père. Louis comptait beaucoup plus sur son barbier, pour exciter une sédition parmi les Gantois, ce à quoi ils étaient fort enclins. Olivier en conséquence, sans s'adresser directement aux magistrats, s'aboucha secrètement avec les principaux meneurs du peuple, et offrit de leur faire restituer par le roi les privilèges dont ils avaient été privés, à cause de leurs fréquentes mutineries. Comme sa présence excitait de justes soupçons et qu'il n'expliquait point l'objet de sa venue, on lui manda, au bout de quelques jours, qu'il eût à dire sa charge. « Lequel (je me sers du récit de Comines), lequel y vint en la présence de la dite princesse : et estoit ledit Olivier, vestu trop mieux qu'il ne luy appartenoit : il bailla ses lettres de créance. Ladite demoiselle estoit en sa chaire, et le duc de Clèves à costé d'elle, et l'évesque de Liége, et plusieurs autres grands personnages, et grand nombre de gens. Elle leut sa lettre de créance : et fut ordonné audit maistre Olivier de dire sa créance, lequel respondit qu'il n'avoit charge, sinon de parler à elle à part. On luy dit que ce n'estoit pas la coustume, et par espécial à cette jeune damoiselle, qui

estoit à marier; il continua de dire qu'il ne diroit autre chose, sinon à elle. On luy dit lors qu'on luy feroit bien dire : et eut peur, et crois qu'à l'heure qu'il vint à présenter sadite lettre de créance, il n'avoit point encore pensé à ce qu'il devait dire. Car aussi ce n'estoit point sa charge principale, comme vous avez ouy. Ainsi se départit pour cette fois ledit Olivier, sans dire autre chose; aucuns de ce conseil le prindrent à dérision, tant à cause de son petit estat, que des termes qu'il tenoit, et par espécial ceux de Gand .... et luy furent faits aucuns tours de moquerie, et puis soudainement s'enfuit de ladite ville : car il fut adverti que s'il ne l'eust fait, il estoit en péril d'être jeté en la rivière, et je crois ainsi. »

Gaillard, qui a réuni ces détails, ajoute que Marie demandait : *Que me veut ce barbier? je n'ai ni barbe à faire, ni maladie à traiter.* Il avait eu beau travailler à son travestissement, sa savonnette n'en avait pas été une à vilain.

Cependant il se qualifiait alors de comte de Meulan, petite ville sur la Seine, partie de l'ancien Mantois, limitrophe du Vexin français, et qui était avant la révolution sous l'intendance de Paris. Louis XI, par ses lettres délivrées à Paris, le 19 novembre 1477, donna à maître Olivier, pour lui et ses hoirs descendans en légal mariage, les étangs de Meulan, avec une bergerie, pour les joindre à la maison seigneuriale de Meulan, dont il lui avait précédemment fait don : le tout moyennant la redevance d'une maille d'or de franc devoir, du prix de vingt-quatre sols, à payer au jour de St-Jean-Baptiste, à la recette ordinaire dudit Meulan. Olivier, voulant montrer qu'il était chez lui, entreprit de faire clore Meulan de murs de briques, mais n'exécuta que la moitié de ce projet. En 1649, époque où Denis Godefroid donna une édition de Comines, ses

armes se voyaient dans ce lieu sur la porte d'un corps-de-garde et sur deux petites pièces de campagne. Ces armes étaient d'un chevron accompagné en pointe d'un *dain* passant, l'écusson accoté à droite d'un rameau d'olive et à gauche d'une corne de dain, et sommé d'une couronne de comte.

Au titre de comte de Meulan, le barbier Olivier, pouvait ajouter ceux de capitaine du château de Loches, de gouverneur de St-Quentin et de gentilhomme de la chambre du roi; mais on ne sait pas exactement le temps auquel il obtint ces différentes faveurs.

Forcé de se sauver de Gand, tout favori qu'il était d'un monarque dont la puissance toujours respectable était principalement à redouter dans ces conjonctures, Olivier ne se tint pas pour battu. Tournai était une espèce de ville libre, neutre, entre les Français et les Bourguignons. Olivier s'en empara, envoya les magistrats prisonniers à Paris, et, dit M. Gaillard, revint glorieux et triomphant raser son maître et recevoir de nouvelles grâces.

Comines, malgré sa rancune contre Olivier, dont il avait peut-être reçu de mauvais offices, et qu'il n'avait pu voir sans dépit chargé d'une négociation qu'il croyait lui convenir comme grand-seigneur, comme homme d'état et comme flamand, ne peut s'empêcher de rendre témoignage à l'astuce adroite de celui qu'il méprisait souverainement, et avoue qu'un plus sage et plus grand personnage que lui, eût bien failli à conduire cette affaire. Cependant il était convaincu que si le roi avait employé d'autres ressorts, il aurait tenu sous son arbitrage toute la seigneurie de la maison de Bourgogne.

Mais tel était le caractère de Louis; aussi Bodin écrit-il qu'ayant presque chassé les gentilshommes de sa maison, il se servait de son tailleur pour tout héraut d'armes, de

son médecin pour chancelier, de son barbier pour ambassadeur.

La même année 1477, suivant la chronique connue sous le titre impropre de scandaleuse, il advint à Paris qu'un nommé Daniel de Bar, serviteur d'Olivier le Dain, fut constitué prisonnier en la cour du parlement, à raison de plusieurs plaintes portées contre lui, et notamment à la poursuite d'une nommée Marion, femme de Colin Panier, et d'une autre femme dissolue, *qui chargeaient ledit Daniel de les avoir efforcées, et en elles fait et commis l'orde et vilain péché de Sodôme.* Et après que par ladite cour et par la justice du prévôt de Paris, eut été vaqué par longtems à besogner audit procès, icelles femmes se désistèrent desdites charges, en confessant qu'elles avaient agi à l'instigation de Panier et d'un certain Janvier, ennemis de Daniel. Pourquoi lesdites femmes, par sentence du prévôt de Paris, furent condamnées à être battues nues, et bannies du royaume de France, leurs biens et héritages confisqués au roi, déduction faite préalablement des dommages et intérêts dûs à Daniel; laquelle sentence fut prononcée et ensuite exécutée sur les carrefours de Paris, le mercredi 11 mars 1477.

L'année suivante, il fut un de ceux qui conseillèrent au roi de secourir Condé contre l'archiduc Maximilien. En ce temps-là un cordelier nommé frère Antoine Fradin, vint prêcher à Paris, contre les vices, fit maintes conversions parmi les femmes et passant en revue les divers états, osa déclarer que le roi était mal servi et qu'il était entouré de traîtres qui causeraient sa ruine et celle du royaume, s'il ne les éloignait. Louis était alors hors de Paris; il y envoya son confident Olivier pour défendre au cordelier de prêcher. « Ce qui fut à la grand' desplaisance de plusieurs hommes et femmes, qui fort s'étoient

rendus enclins à le suyvre et oyr ses paroles et prédications. Et pour doute qu'on ne le prist, ne que on ne luy fist aucun opprobre, le furent veiller nuit et jour dedans le couvent des cordeliers dudit lieu de Paris. Et si disoit-on, que plusieurs femmes y alloient curieusement de nuit et de jour, qui se garnissoient en leurs patois de pierres, cendres, cousteaux mucés (cachés), et autres ferremens et bastons, pour frapper ceux qui luy voudroient nuire ou empescher sadite prédication, et qu'ils lui disoient qu'il n'eust point de paour, et qu'ils mourroient avant que esclandre luy advinst. » Comme Olivier avait travaillé avec le président le Boulanger et Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi, à expulser frère Antoine, les rimes suivantes se répétèrent bientôt dans les rues :

Un puissant noble boulanger,
Un Hesselin et un barbier
Ont mis hors le bon cordelier.

Une anecdote rapportée par le même chroniqueur sous l'an 1480, prouve que le crédit d'Olivier allait croissant, et que même les premiers princes de l'église, ne dédaignaient pas d'être ses commensaux. Le 4 septembre de cette année, Julien De la Rovère, légat et cardinal du titre de St-Pierre-ès-Liens, depuis pape, sous le nom de Jules II, arriva à Paris, où il fut reçu avec de grands honneurs. « Le lendemain, maître Olivier festoya le légat, le cardinal de Bourbon et quantité d'autres *gens d'église et nobles hommes, tant plantureusement que possible, et après disner, les mesna au bois de Vincennes, èsbattre et chasser aux dains dedans le parc dudit bois, et après s'en revint chascun à son hostel.*

Olivier, jaloux de sa faveur, ne voulait la partager avec personne. Un de ses compagnons, valet de chambre,

nommé *Regnaut la Pie*, était entré fort avant dans la familiarité du roi. Olivier eut recours à ses armes ordinaires, les dénonciations, et bientôt il fut délivré d'un rival incommode.

Mais la mort allait lui ravir le prince dont il tenait sa fortune. Sa conduite pendant la dernière maladie de Louis, annonce une noire ingratitude, et la satisfaction d'un esclave délivré d'une chaîne pesante. Ce fut Olivier qui déclara brutalement au roi, que le moment était venu de songer à sa conscience, sans plus compter sur le secours de la médecine, sur les prières ni les reliques pour prolonger sa vie. « Et tout ainsi qu'il avait haussé ledit maistre Olivier, dit Comines, et autre trop à coup et sans propos, en estat plus grand qu'il ne leur appartenoit, aussi tout de même prirent charge sans crainte de dire chose à un tel prince que ne leur appartenoit pas, ny ne gardèrent la révérence et humilité qu'il appartenoit au cas, comme eussent fait ceulx qu'il avoit de long-tems nourris, et lesquels peu auparavant il avoit esloignez de lui par imaginations. » Malgré cela, le roi conserva son engouement jusqu'au dernier soupir. Il fit, raconte la chronique, plusieurs belles remontrances au dauphin, en lui disant qu'il était atteint d'une maladie incurable, et en l'exhortant à avoir après son trépas quelques-uns de ses serviteurs pour bien recommandés; c'est à savoir maître Olivier-le-Diable dit le *Dain*, et Jehan De Doyac, gouverneur d'Auvergne; répétant qu'ils l'avaient bien servi et que ledit Olivier lui avait rendu plusieurs grands services, et *qu'il ne fust rien de lui, si n'eust été ledit Olivier; et aussi qu'il étoit étranger, qu'il se servist de lui et qu'il l'entretinst en son service et aux offices et biens qu'il lui avait donnés.*

Tendresse inutile. A peine Louis eut-il les yeux fermés,

qu'Olivier, habitué à l'impunité, osa de nouveau braver les lois, mais ne trouva plus la même protection dans la faiblesse du monarque.

Sa catastrophe est racontée dans les *Intentions morales, civiles et militaires d'Antoine Le Pipre*, imprimées à Anvers en 1625, in-4°, 773 p. sans les prélim. et l'*erratum*.

Un jeune gentilhomme avait commis un crime pour lequel le prévôt de l'hôtel du roi l'avait fait arrêter. Sa femme, sachant qu'il y allait de la vie, se mit à solliciter les personnes qu'elle croyait avoir le plus d'influence sur l'esprit de Charles VIII; or, elle était en pensée qu'Olivier jouissait du même crédit que sous le feu roi, parce qu'il était bien accompagné, en bel équipage et qu'il avait ses entrées libres à la cour. Ce fut donc à lui qu'elle s'adressa pour obtenir la délivrance de son mari. Olivier, dont les mœurs étaient fort dépravées, frappé de sa jeunesse et de sa beauté, lui promit tout ce qu'elle demandait, à condition qu'elle se livrerait à lui. Après un long combat, l'infortunée consentit à son ignominie. Olivier, pour tenir parole, pria le prévôt de donner au procès du prisonnier une tournure favorable; ce que celui-ci ayant refusé de faire, il l'engagea à laisser les portes de la prison ouvertes, mais il ne put également l'obtenir. Alors il l'accusa d'ingratitude et lui rappela qu'il l'avait fait ce qu'il était. Ces reproches furent si efficaces, que le prévôt lui dit d'aviser au moyen de sauver le gentilhomme, pourvu que lui magistrat ne fût point en peine de le représenter. Olivier trouva que la voie la plus assurée était de l'étrangler et de le jeter à l'eau, attendu que par ce moyen la partie demanderesse serait vengée et l'épouse du mort exempte de la honte qui s'attache ordinairement au nom d'un supplicié. La chose se passa comme il l'avait réglée, et pendant qu'il tenait dans ses bras sa crédule victime, le

mari recevait la mort des mains de Daniel, le valet dont nous avons déjà parlé, et de Doyac, qu'on appelait autrefois l'*amiral* de Louis, parce qu'il présidait aux noyades.

Le lendemain, le cadavre du gentilhomme, tiré par des bateliers sur le rivage, fut le premier objet qui frappa la vue de sa femme, accourue pour lui rendre une liberté qui lui avait coûté si cher. A ce spectacle, elle prend le peuple à témoin de son malheur et invoque sa commisération. Olivier est arrêté, mis à la torture; et, sans se laisser tourmenter, avoue son forfait, se flattant qu'on n'oserait le condamner et que le roi le soutiendrait, mais il se trompait. Charles fut charmé au contraire d'avoir une satisfaction à donner à la multitude indignée des abus d'autorité qui s'étaient commis sous le règne précédent. Olivier et Daniel furent pendus, et Doyac ayant été essorillé et eu la langue percée, fut banni du royaume. Jehan Bouchet, en ses *Annales d'Aquitaine*, a consacré cette épitaphe au malencontreux courtisan :

Je Olivier qui fuz barbier du Roy
Loys onziesme et de lui tousjours proche
Par mon orgueil fuz mis en desarroy
A ce gibet, tout rempli de reproche;
En hault parler, en estat, et approche
Je me faisois aux grands princes pareil,
Mais de malheur on m'a rompu la broche,
Par ce pitieux et horrible appareil.

J. Molinet, dans la suite de la *Recollection des Merveilleuses de George Chastelain*, n'a pas oublié notre barbier :

J'ai veu oyseau ramaige,
Nommé maistre Olivier,

Vollant par son plumaige
Hault comme un esprevier;
Fort bien sçavoit complaire
Au roy; mais je veiz qu'on
Le feist, pour son salaire,
Percher au Mont-Faulcon.

Cet événement eut lieu en 1484.

—

OOST (Jacques Van) le Vieux

Naquit à Bruges vers 1600, d'une famille aisée. Ses parents lui donnèrent une éducation soignée, qui fit le bonheur de sa vie. On ignore qui fut son maître. Au mois d'octobre 1621 il peignit un tableau qui lui donna de la réputation et dès-lors il ne songea plus qu'à se rendre en Italie, où il étudia les anciens en les copiant. La nature qui conduit les dispositions de l'artiste, donna un goût particulier au jeune brugeois. Rubens eut des conceptions grandes et nobles, Brauwer et Craesbeeck représentèrent leur inclination à la débauche et à l'ivrognerie; Van Oost était épris des œuvres d'Annibal Carrache, qu'il étudia et imita si bien que ses copies furent prises pour les originaux du maître et que les artistes de Rome en furent tout stupéfaits.

L'amour de la patrie rappela Van Oost à Bruges, où les peintres ne firent pas défaut alors. Cependant il eut la gloire de marcher à leur tête par ses compositions

historiques dans le genre religieux et par ses portraits. Il était infatigable à l'ouvrage; aussi ses nombreuses productions prouvent son activité.

Van Oost épousa Marie De Tollenaere, dont il eut deux enfants, Jacques, surnommé Van Oost le Jeune, et Marie, qui mourut chanoinesse régulière à l'abbaye de St-Trond à Bruges, en 1671.

Van Oost imita les grands modèles. C'est par ses copies qu'il s'est donné le bon coloris et sa manière de faire si facile qu'on remarque dans toutes ses compositions. Il peignait l'histoire en grand et l'on ne connaît de lui aucun petit tableau, si l'on excepte ses esquisses, qui sont négligées et à peine ébauchées. Ses compositions sont simples, chargées de peu de figures, à l'imitation des anciens. Les figures sont posées d'une manière noble et aisée.

Il ne peignait pas facilement le paysage et préférait de placer dans ses fonds des ornements d'architecture, dont il connaissait aussi bien les principes que ceux de la perspective. Son dessin est très correct, moins chargé que celui de Carrache, dont il a imité la touche. Son coloris est naturel dans les carnations, cependant ses draperies sont gênées. Il a souvent varié sa manière de peindre. Quelques-uns de ses tableaux sont peints avec beaucoup de mélange dans les couleurs, d'autres sont faits avec tant d'art, qu'on peut les comparer à ceux des meilleurs maîtres. Après son retour d'Italie, il peignait ses ciels en les arçant (*arceren*) comme les dessins au crayon. Ses contemporains faisaient le plus grand cas du portrait d'un docteur tâtant le pouls à sa femme. Voici la liste de plusieurs de ses tableaux.

Il avait peint pour la cathédrale de St-Donat à Bruges, la résurrection du Sauveur.

Pour l'autel des orfèvres à Notre-Dame à Bruges, un tableau représentant St-Éloi.

A St-Sauveur de la même ville, un baptême du Sauveur, le martyre de Ste-Godelièvе, St-Hubert agenouillé devant la Vierge et Ste-Anne, St-Joseph et l'enfant Jésus; dans la chapelle des Sept-Douleurs, des anges présentent à la Vierge les instruments de la passion, et le Sauveur portant la croix, faisant ses adieux à sa mère. Deux tableaux à côté du maître-autel, l'un représentant St-Pierre, l'autre St-Jean. Au-dessus de la table des pauvres se voyaient autrefois sept tableaux représentant les œuvres de miséricorde, quatre étaient de Van Oost, les trois autres de Joseph Van den Kerckhove.

A St-Jacques à Bruges, la présentation au temple.

A St-Gilles, le tableau de la Trinité.

L'église des Jésuites possédait le chef-d'œuvre de Van Oost, qui était une descente de croix; l'expression, le dessin, la disposition des figures, le coloris, le clair obscur font de ce tableau une des plus belles compositions de l'école flamande.

Van Oost avait aussi peint pour les Jacobins de Bruges, l'enfant Jésus adoré par des saints dans une gloire, et pour les Jacobines un Sauveur en croix avec la Vierge et St-Jean au pied de la croix. Chez les Récollets, une Circoncision, St-Antoine de Padoue et une copie d'après Rubens représentant les stigmates de St-François. Aux Sœurs noires, un Sauveur en croix avec la Vierge, la Madeleine et St-Jean. Il peignit ce tableau en 1630, peu après son retour d'Italie. A la Poterie une Naissance du Sauveur entouré de bergers, dont il fit une copie pour l'église des pauvres Claires. Chez les Carmélites, Jésus

dans la crèche; chez les Augustins, le Mystère de la Ste-Trinité.

L'hôpital St-Jean possède aussi trois tableaux de ce maître, celui du maître-autel, représentant la Vierge avec l'enfant Jésus et plusieurs saints. Une *Mater dolorosa* portant sur ses genoux le Christ mort, pièce avec deux volets, sur lesquels est peint la supérieure de la maison avec quelques religieuses. Le tableau d'autel de sainte Apoline représente l'apothéose de la sainte.

Neuf tableaux de Van Oost enrichissaient autrefois l'abbaye de St-Trond. Elles représentaient St-Martin divisant son manteau; Ste-Gertrude, abbesse de l'ordre, représentée sous les traits de la fille de Van Oost, religieuse de cette maison. St-Trond, fondateur de la maison, St-Joseph et l'enfant Jésus, St-Jean l'Évangéliste, St-Prosper instruisant les hérétiques, St-Jean dans le désert, St-Augustin lavant les pieds du Sauveur sous la forme d'un pélerin. Il peignit le neuvième tableau à fresque, en 1658, à l'occasion de la profession de sa fille. Cette pièce était figurée sur le mur derrière le maître-autel et représentait l'entrée d'un temple; la partie supérieure formait quatre colonnes en marbre blanc, le reste de l'architecture était en marbre noir avec ornement en or. L'entrée du temple était fermée par un rideau noir qu'ouvrait un jeune homme (le fils de Van Oost). L'intérieur du temple figurait la descente du St-Esprit. La grande lumière produite par des rayons descendant du ciel contrastait singulièrement avec les ornements noirs. Sur les cinq escaliers conduisant à l'intérieur du temple, cinq apôtres se montraient stupéfaits de ce qui se passait à l'intérieur; l'un plus empressé que les autres, s'accrochait à l'une des colonnes. Cette pièce était d'un effet si admirable, et l'illusion si complète que les meilleurs artistes s'y trompaient. Le peintre

s'était représenté sous la figure d'un des apôtres placés sur les escaliers. Le coloris et la perspective de cette grande composition étaient d'un fini extraordinaire.

Une des salles de l'ancien hôtel du Franc à Bruges, possède un tableau de notre artiste, peint en 1659, il représente les magistrats condamnant un homme à mort.

La cathédrale d'Ypres avait aussi un tableau de Van Oost, représentant les nations adorant le St-Sacrement.

L'abbaye des Dunes possédait trois tableaux de Van Oost le Vieux : le Sauveur couronné d'épines, la descente du St-Esprit, et St-Jean l'Évangéliste avec St-Jean-Baptiste. Ces trois tableaux étaient des copies d'après Van Dyck, dont les originaux se trouvaient dans la même maison. Voici l'historique de ces tableaux : Le père procureur des Dunes, amateur de tableaux, se trouvait dans un couvent de l'Artois ; un des religieux lui dit que trois tableaux roulés se trouvaient au grenier, et que s'il désirait les voir on les lui montrerait. Le procureur ne se le fit pas redire et proposa de les acheter pour sa maison. Le prix convenu fut une pièce de vin de Bourgogne, et l'heureux moine retourna à Bruges chargé de sa riche dépouille. La restauration des tableaux fut confiée à Van Oost, qui se chargea de cette tâche à condition de pouvoir copier les originaux. L'abbé des Dunes, pour encourager le peintre, acheta les copies, et dès lors les originaux furent placés dans les appartements de l'abbé et les copies dans l'église.

F. V.

OOST (Jacques Van), dit le Jeune,

Pour le distinguer de son père, dont nous venons de décrire la vie, quitta bien jeune encore les amusements de l'enfance, pour s'adonner entièrement à la peinture. Il était le modèle de l'école et son zèle pour s'instruire encouragea son père à redoubler d'efforts pour instruire son fils.

Le jeune Van Oost obtint la permission d'aller étudier à Rome les grands maîtres de l'école italienne. Il partit pour Paris, où il séjourna pendant deux ans. Arrivé à Rome, il y copia, à l'exemple de son père, les anciens et étudia la manière de peindre des différents maîtres. Toujours également zélé pour l'étude, il fit des progrès journaliers, parce qu'il ne laissait passer aucun moment sans étudier. Après plusieurs années passées de la sorte en Italie, il quitta ce pays pour retourner dans sa patrie.

De retour à Bruges, il peignit plusieurs tableaux dans l'atelier de son père, et partit quelque temps après une seconde fois pour Paris, qui était alors le rendez-vous des grands talents; Van Oost s'arrêta à Lille pour rendre visite à quelques amis et y peignit plusieurs portraits qui lui valurent tant de commandes, qu'il désista de son projet d'aller à Paris. Il s'établit donc à Lille et y épousa Marie Bourgeois, qu'il perdit après 41 ans de mariage. Alors il retourna à Bruges, où il mourut le 29 décembre 1713,

à l'âge de 76 ans. Il fut enterré aux Jacobins, et laissa un fils nommé Jacques, qui ne fut jamais peintre.

La manière de peindre de Van Oost le Jeune s'approche beaucoup de celle de son père; ses couches sont cependant plus épaisses et sa manière de faire plus large et plus hardie. Ses draperies sont aisées et ses compositions, sans être trop surchargées, sont bien disposées. Ses figures sont correctes et expressives; son dessin a beaucoup de la grande école de Rubens. Beaucoup d'amateurs ont osé comparer quelques-unes des compositions du jeune Van Oost à celles de Van Dyck.

Ses principaux tableaux ont été peints pour l'église de St-Étienne à Lille, pour laquelle il peignit le martyre de sainte Barbe, qui passe pour le chef-d'œuvre de notre artiste. La résurrection de Lazare qu'il composa pour la Madelaine, une Transfiguration pour St-Sauveur et le même sujet pour l'église de St-André. Six tableaux pour celle des Carmélites, trois représentent la vie de St-Jean et trois celle de Ste-Thérèse. Il peignit aussi plusieurs tableaux pour les Capucins de Lille; le plus beau était placé dans le chœur, il représentait l'enfant Jésus et les instruments de la passion. Au séminaire de Bruges se conserve encore le portrait d'un des abbés des Dunes, peint par Van Oost le Jeune.

F. V.

OTHO (Jean).

Jean Otho naquit à Bruges, dans la première moitié du seizième siècle. D'après le témoignage de Foppens, il fit ses humanités à Gand. Il quitta son pays encore jeune, et alla s'établir à Duisbourg dans le pays de Clèves, où il enseigna les belles-lettres d'abord; ensuite il s'occupa de dicussionss théologiques et donna des conférences dans lesquelles il développait et justifiait les opinions de Georges Cassander son prédécesseur.

Son biographe ne dit pas s'il abjura, comme le fit Cassander, ses doctrines hérétiques; quoiqu'il en soit, il mourut à Duisbourg, en Juin 1581. Sa fille Jeanne Othonia fit pour son père une longue épitaphe en vers latins pour lesquels elle avait une grande aptitude; elle publia même deux recueils de poésies latines.

Voici du reste, les ouvrages par lesquels Jean Otho s'est fait connaître dans le monde littéraire :

1° *Introductio in historiam Romanam cum breviario sexti Raffi Festi*, in-8°, Bruges, 1565 chez Hubert Goltsius.

2° *Apophthegmata et præcepta VII sapientium*. Grec et latin, publié, in-8°, par Plantin.

3° *Grammatica linguæ latinæ*, imprimée à Cologne.

4° *Sententiæ insignieros et apophthegmata illustriora e S. Scriptura*, imprimé par Plantin. 1571.

5° *Descriptio brevis eorum quæ a S. P. Q. Gandensi Philippo Austrio et Carolo V exhibita fuère*. 1549.

6° *Topographia ac chorographia urbis Gandensis.*

7° Il donna une édition nouvelle de *Huberti Hautschilti abbatis St-Bartholomæi Eeckhoutani Vaticinium.*

8° Il traduisit enfin en latin et publia en 1555 à Gand, in-4°, trois opuscules de Plutarque, *De puerorum institutione, De complurium amicitia, De esu carnium.*

J. D. M.

P

PALFYN (Jean).

Jean Palfyn naquit à Courtrai le 28 novembre 1650, d'Égide Palfyn et de Marguerite de Rore. Il reçut le lendemain le baptême dans l'église de St-Martin, comme les registres de cette paroisse, déposés à l'état-civil, en font foi. Ceci détruit sans réplique les assertions de quelques biographes, dont les uns le font naître à Gand, tandis que les autres, tout en admettant qu'il vit le jour à Courtrai, pensent que sa naissance eut lieu en 1649.

Le père de Palfyn exerçait la profession de chirurgien-barbier qui n'était guères, à cette époque, ni considérée,

ni lucrative; aussi, quelque laborieuse que fût sa vie, gagnait-il à peine de quoi subvenir aux premières nécessités de sa pauvre famille. N'ayant pas les moyens de donner une éducation régulière à son fils, il dut se borner à lui enseigner, avec l'aide de sa femme, les rudiments de sa langue maternelle. Plus tard, il lui donna les premières notions de son art, notions fort incomplètes sans doute, mais qui devaient, en cas d'accident, le mettre en état de remplacer le chef de la famille.

Heureusement Jean Palfyn était doué d'une de ces intelligences d'élite qui peuvent se passer d'enseignement et qui obéissant à une impulsion instinctive et irrésistible, s'élèvent, sans autre secours que leurs propres forces, à la connaissance des choses. Dès sa plus tendre jeunesse, il se montra bienveillant, grave, pieux; presque toujours on le voyait absorbé dans la lecture des quelques livres qui étaient à sa portée. En peu de temps il parvint à apprendre dans la perfection la langue flamande et, ce qui est bien plus remarquable, il acquit, sans professeur, sans guide et par les seuls efforts d'un travail opiniâtre, une connaissance assez satisfaisante du français et du latin, deux langues qui lui étaient indispensables pour lire les ouvrages des grands maîtres de la science à laquelle il voulait se consacrer.

Nous avons déjà dit que Palfyn reçut de son père les notions élémentaires de l'anatomie et de la chirurgie. Dès les premières leçons et quoiqu'encore presqu'enfant, il sentit naître en lui un vif enthousiasme pour ces sciences, dont il n'avait encore entrevu qu'imparfaitement les admirables secrets. Ayant bientôt appris tout ce que son père, dans sa position modeste, avait pu lui enseigner, il ne tarda pas à s'apercevoir, avec cet instinct propre aux esprits supérieurs, qu'il lui restait encore tout un monde

à découvrir. Son ardeur pour l'étude devint alors une véritable passion qui s'irritait encore des obstacles qui se présentaient à lui de toutes parts. Où ira-t-il puiser cette instruction dont son âme a soif? Les livres lui manquent et il n'a pas de quoi s'en procurer; la ville qu'il habite n'a pas d'école où il puisse solliciter comme une grâce la faveur d'acquérir la science. Néanmoins, il ne se décourage pas : il étudiera l'anatomie d'après la nature; l'activité de son esprit suppléera à tout; il ne reculera devant aucune nécessité pour atteindre son but; il dérobera au besoin des cadavres aux cimetières, pour les faire servir à ses recherches, sans s'inquiéter et peut-être sans se douter, dans sa simplicité, de ce qu'une semblable action a de répréhensible.

On raconte à ce propos, qu'une nuit il fut surpris par la police au moment où il déterrait un corps qui avait été récemment inhumé; il parvint à s'échapper, mais on l'avait reconnu. Le scandale occasionné par cette violation du dernier asyle, fut extrême. Le châtiment d'un pareil méfait était terrible et ne pouvait pas manquer de l'atteindre. Palfyn ne trouva pas d'autre moyen pour se soustraire à la vengeance des lois que de quitter à la hâte et furtivement sa ville natale où, du reste, il aurait été désormais poursuivi par la réprobation générale. Cette anecdote excite la défiance de quelques biographes; elle me paraît cependant incontestable : la tradition en a été transmise à M. Voisin, par le docteur De Boeye, fils d'un compatriote, d'un contemporain, d'un confrère de Palfyn et qui, par conséquent, avait été à même de connaître jusqu'aux moindres détails d'un fait qui devait avoir eu beaucoup de retentissement.

Au surplus, cette aventure eut les conséquences les plus avantageuses pour son avenir. Forcément enlevéau cercle

retréci de ses habitudes de famille, Palfyn se réfugia à Gand et se trouva tout-à-coup placé dans une situation qu'il avait depuis longtemps rêvée et qui lui laissait entrevoir l'espérance de suivre des leçons régulières. Soit qu'il fût muni de puissantes recommandations, soit qu'il ait eu l'occasion de donner des preuves de son aptitude et peut-être déjà de son mérite, dès son arrivée à Gand, il rencontra des sympathies et fut accueilli avec une bienveillance dont il ne perdit jamais le souvenir, par un professeur de l'école de chirurgie érigée par les magistrats de cette ville. Ce praticien qui resta toujours son ami, le prit chez lui, probablement comme aide, et lui procura l'autorisation de fréquenter, à titre d'élève, les cours de l'établissement où il professait.

Palfyn eut bien vite la conviction que les connaissances qu'il avait acquises sans maître, étaient fort imparfaites. Il voulut réparer le temps perdu par l'application la plus assidue et réussit si bien, qu'au rapport de tous ses biographes, non seulement, en moins de deux ans, il dépassa ses condisciples, mais qu'il éclipsa même quelquefois ses maîtres, étonnés déjà par son habileté dans les dissections et par la lucidité des démonstrations qu'il y joignait.

L'impulsion était donnée, l'homme de mérite s'était fait connaître et rien ne pouvait plus l'arrêter dans sa marche progressive; d'ailleurs ni les amis, ni les conseils ne lui manquaient. Il est même à croire qu'il était parvenu à se créer quelques ressources fort restreintes sans doute, mais qui lui permirent au moins d'entreprendre un voyage à Paris, pour aller compléter son éducation en fréquentant les leçons des grandes célébrités médicales de l'époque. On prétend qu'il fit le trajet à pied et dans un équipage des plus modestes.

Pendant le règne du grand roi, Paris était devenu le centre de la civilisation et le foyer des lettres, des sciences et des arts. L'école de chirurgie surtout jetait un vif éclat, depuis qu'elle avait été réorganisée par Louis XIV qui y avait appelé tous les chirurgiens célèbres de son royaume. Palfyn se sentait enfin dans une atmosphère où ses facultés pouvaient prendre un puissant essor. Son activité et son zèle furent sans limites, ses progrès rapides. Il ne tarda pas à se faire remarquer et devint bientôt, non pas seulement l'élève de prédilection, mais encore l'ami et en quelque sorte l'égal de ses professeurs. Devaux surtout s'attacha à lui par les liens d'une affection durable, parcequ'elle était basée sur l'estime mutuelle. Palfyn reçut chez lui une généreuse hospitalité, fut admis dans son intimité et initié dans le secret de ses études et de ses travaux. Cette amitié ne se refroidit jamais et quand Palfyn quitta la capitale de la France, Devaux lui fit comprendre qu'il serait heureux de l'accueillir toutes les fois que l'intérêt de la science l'appellerait à Paris: aussi jamais dans la suite l'hôte ne fit défaut à l'ami.

Rentré dans sa patrie, sa première pensée fut pour son ancien professeur, pour celui qui lui avait accordé une si utile protection. Il se rendit aussitôt à Gand, y séjourna quelque temps afin d'aviser aux moyens de se fixer dans cette ville; mais quel que fût son désir, il paraît qu'il rencontra des difficultés et des obstacles insurmontables dans l'exécution de ce projet, puisqu'il alla s'établir à Ypres.

Au XVIIe siècle, les communes de la Flandre jouissaient encore de la plupart de leurs privilèges, et les corporations possédaient le monopole des professions et des métiers. Il n'était donc permis à personne d'exercer dans une ville l'art de la chirurgie, sans avoir le droit de bourgeoisie,

et sans avoir été reçu maître par la corporation des chirurgiens-barbiers. Palfyn se soumit aux épreuves qu'il devait subir et fut proclamé, à l'âge de vingt-cinq ans, maître en chirurgie. Un an après, c'est-à-dire, le 7 novembre 1676, il épousa Marguerite Wallaert, née, comme lui, à Courtrai et appartenant à une famille qui jouissait d'une honnête aisance. Il exerça son art à Ypres, pendant dix-neuf ans.

Soit qu'il ne fût pas apprécié comme il méritait de l'être, soit qu'il se sentît à l'étroit dans une ville qui ne lui offrait guère de ressources pour perfectionner ses études, soit enfin que les besoins de sa famille l'aient obligé de chercher une position moins précaire en se plaçant sur un plus vaste théâtre, il se décida à retourner à Gand, et s'y fixa définitivement en 1695.

Il y fut accueilli cette fois avec beaucoup de distinction. Les magistrats, de concert avec le gouvernement, firent pour lui une honorable exception en lui conférant le droit de bourgeoisie, sans l'obliger à y séjourner une année entière, condition exigée par la concession Caroline. C'était le premier pas pour arriver à l'autorisation de pratiquer la chirurgie; mais pour obtenir cette autorisation, les coutumes de la ville voulaient qu'il fréquentât pendant trois ans les leçons et la maison d'un maître en l'art chirurgical.

Palfyn était alors dans un tel état de dénuement qu'il lui aurait été absolument impossible de remplir cette condition. Il eut donc recours à la bienveillance du roi et lui demanda la grâce d'en être dispensé. Voici la traduction du passage de sa requête dans lequel, avec une touchante naïveté, il expose sa détresse à son souverain: » Ni lui, ni sa famille ne pourraient subsister, s'il ne lui » était pas permis, dans le courant de l'année, de pra-

« tiquer comme chirurgien-barbier; et cela était au » point qu'il devrait renoncer à habiter la ville et qu'il » serait reduit à chercher autre part de quoi subvenir à » ses besoins. » — « *Ende dat hy met syne familie niet » en soude connen subsisteeren by aldyen hy in den cours » van het voorseit jaer niet en soude vermogen te doen » de exercicie en de fonctie van eenen chirurgyn-barbier, tot » daer toe dat hy in de onmaght zoude wesen van de voorts » wooninge voor den tyd van een jaer te connen continue- » ren, als elders zyne subsistencie moetende gaen soeken.* »

Palfyn en était reduit à cette extrémité à l'âge de quarante-sept ans, et après avoir consacré plus de vingt années de sa vie à la pratique de la chirurgie. Cela nous donne la mesure de son désintéressement. Le roi d'Espagne lui accorda sa demande; la corporation des chirurgiens, malgré la lettre de sa charte, l'admit en 1698 à l'examen dont il ne pouvait être dispensé en aucun cas et lui conféra, après cette formalité, le titre de chirurgien et le droit de pratiquer dans la juridiction de la ville de Gand.

Au milieu de toutes les difficultés d'une position voisine de la misère, Palfyn fit preuve d'un grand courage et d'une admirable constance dans le travail. Il avait, comme il nous l'apprend lui-même, longuement et laborieusement recueilli une foule de matériaux qu'il se proposait de coordonner et de publier; mais jusqu'alors, ses productions étaient restées inédites, parceque son excessive modestie d'une part, et d'autre part, le manque de ressources pécuniaires, l'avaient empêché de les faire imprimer. Il paraît néanmoins que dès son arrivée à Gand, il réussit à améliorer son sort: du moins il y trouva le moyen d'y publier successivement ses ouvrages. Toutefois il ne s'y décida qu'après bien des hésitations. Sa défiance en lui-même était poussée si loin, qu'il lui fallut pour se rassurer,

les encouragements de son ami Devaux et l'approbation bien explicite de Verheyen, célèbre professeur de Louvain, à qui il avait confié le manuscrit de son traité intitulé: *Nouvelle Ostéologie*.

Ce fut l'ouvrage par lequel il débuta dans la carrière d'écrivain. Ce traité parut d'abord en flamand, sous le titre de *Nieuwe osteologie ofte waere en zeer nauwkeurige beschryving der beenderen van 's menschens lichaem*, à Gand, 1701, un volume in-duodecimo de 418 pages, avec des planches. Il fut composé spécialement pour l'usage des élèves particuliers dont Palfyn dirigeait l'éducation scientifique. L'auteur y expose avec beaucoup de méthode et une précision remarquable les notions que l'on avait acquises alors sur la nature, la conformation et les maladies des os; il a de plus le mérite d'y avoir donné des renseignements nouveaux sur les sinus de la face, les sutures du crâne et les mouvements de la mâchoire. Portal lui-même, qui jugea Palfyn avec tant de sévérité et, nous regrettons de devoir le dire, avec tant de prévention, ne conteste pas le mérite de ces découvertes; mais, comme s'il regrettait de s'être laissé aller à un jugement trop favorable, il se hâte d'ajouter que l'auteur avait puisé ses idées dans les écrits de Vésale, de Rau, de Winslow; quoique bien réellement elles lui appartinssent.

Le Traité d'ostéologie eut beaucoup de succès. La première édition en fut promptement épuisée et une année après, une seconde parut à Leide (1702). Il y fut encore réimprimé en 1724. Une traduction allemande parut à Breslau en 1730. L'auteur lui-même cédant aux instances de ses amis, en fit une traduction en français, qui parut à Paris en 1731, après sa mort. Je cite ces divers renseignements bibliographiques uniquement pour prouver que

plus avantageuse pour faire apprécier ses éminentes qualités et son mérite. Aussi, quoique presque sexagénaire, sentit-il, à la suite de cette honorable promotion, s'augmenter encore, s'il était possible, son énergie et son ardeur pour le travail. Ses leçons étaient surtout remarquables par leur clarté et d'autant plus utiles qu'elles étaient essentiellement pratiques. Il les avait redigées avec le plus grand soin, mais il en retardait encore la publication, parcequ'il ne voulait rien négliger pour donner un ensemble complet des connaissances dont l'art de la chirurgie était en possession à son époque.

Malgré sa pauvreté, peut-être au détriment de sa clientèle et n'écoutant que les intérêts de la science, il faisait de fréquents voyages toutes les fois que les devoirs de sa charge le lui permettaient. Il visitait régulièrement tous les ans, une ou plusieurs des écoles de médecine les plus célèbres. C'est ainsi que successivement il parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne et que ses biographes nous le montrent à Paris suivant avec le zèle d'un élève les cours de Duverney, de Winslow, de Méri, de Petit, de Morand; se mettant en rapport à Londres avec les hommes les plus renommés dans les sciences médicales; consultant à Louvain ses amis et ses confrères Verheyen, Pieters, Soomers qui lui donnent publiquement les témoignages de la plus grande estime; obtenant, en Allemagne l'amitié de Heister, de Ruysch, et de Haller; se mêlant enfin à Leide, aux auditeurs d'Albinus et de Boerhaave, dont il devint l'ami à la suite d'une entrevue touchante par sa simplicité, et où se montre à découvert le caractère de ces deux hommes remarquables. Nous ne croyons pas déplaire à nos lecteurs en la rapportant ici.

Un jour donc un étranger se présente chez Boerhaave;

on l'introduit auprès des élèves. La conversation s'engage et le nouveau-venu s'informe si quelques ouvrages sur la chirurgie ont paru récemment: « Nous étudions avec » ardeur, lui répondirent les élèves, les traités d'anatomie » de Palfyn; ils ont tellement charmé notre maître, qu'il » les lit pour la troisième fois. » — Eh? bien, répondit » l'étranger, allez dire à Boerhaave que Jean Palfyn l'at- » tend ici! » Boerhaave n'est pas plus tôt instruit qu'il accourt, presse tendrement Palfyn dans ses bras et lui dit avec une franche cordialité: « Il y a longtemps que » je désirais vous voir; vos ouvrages me plaisent beaucoup » et j'approuve vos opinions. Vous prendrez votre logement » ici et vous resterez désormais auprès de moi. » Et en effet, Boerhaave tenta de longs mais de vains efforts pour l'attacher à l'université de Leide.

Palfyn ne revenait jamais de ses excursions scientifiques, sans avoir recueilli de nouveaux trésors. Il s'empressait aussitôt de les mettre à profit et enfin, son grand ouvrage, celui qui constitue l'un de ses plus beaux titres à la célébrité, son Traité d'anatomie chirurgicale, premier livre connu dans ce genre, se trouva assez complet pour qu'il se décidât à le faire paraître.

Cet ouvrage fut imprimé à Leide en 1710, in-octavo, avec ce titre: *Heelkonstige ontleding des menschenlyk lichaems*. Dans cette grande production de son génie, Palfyn se montra véritablement créateur en ce sens que, contrairement à ce qui avait été pratiqué avant lui, il ne se contenta pas de donner une description exacte de toutes les parties du corps humain à l'état normal, mais qu'il indiqua aussi les modifications, les altérations que la maladie peut produire dans les divers organes et qu'il décrivit les procédés opératoires connus de son temps pour en obtenir la guérison.

L'*Anatomie chirurgicale* eut un succès immense, qui se soutint pendant plus d'un demi-siècle. La preuve la plus évidente que l'auteur avait devancé son époque, c'est que son livre fut longtemps considéré, par les hommes les plus éminents, comme le traité le plus complet dans ce genre. Il fut, comme nous venons de le dire, publié pour la première fois à Leide, en 1710, réimprimé à plusieurs reprises en Hollande et entr'autres en 1733 à Amsterdam, in-4°. Il fut traduit en français, par l'auteur conjointement avec Devaux, et imprimé à Paris en 1728, 2 volumes in-8°. Cette première édition française étant épuisée, une seconde fut publiée par Boudon, à Paris, en 1734, puis une troisième, également à Paris, en 1753, par les soins d'Antoine Petit. Jean Larber, professeur de médecine à Venise, le traduisit en italien et le publia dans cette ville en 1758, 3 volumes in-8°; enfin une traduction allemande parut en 1760.

Rien ne manquait donc à la faveur avec laquelle l'ouvrage de Palfyn fut accueilli non seulement dans sa patrie et en Hollande, mais en France, en Italie, en Allemagne, pays où à cette époque, les études médicales avaient atteint un très-haut degré de perfection. Eh bien! le croirait-on? malgré ces faits qui attestent d'une manière incontestable le mérite de l'auteur, et qui témoignent si puissamment de l'éclat que son livre fit rejaillir sur lui, dans ces derniers temps, son œuvre a été jugée avec une sévérité inconcevable par des hommes qui n'avaient pourtant rien à perdre à l'apprécier sans prévention.

Portal, dans son histoire de la chirurgie, dit: « La » critique que les savants biographes de nos jours ont » faite de l'ouvrage de Palfyn, prouve qu'il ne doit » pas être placé parmi les bons livres d'anatomie. »

M. Velpeau, dans l'avant-propos de son Traité d'anatomie chirurgicale, page XIII, édition de Paris 1825, émet une opinion bien plus sévère encore et évidemment calquée sur celle de Portal : « Le traité d'anatomie chirurgicale, » dit-il, publié par Palfyn au commencement du dernier » siècle, n'est qu'un mauvais ouvrage décoré d'un vain » titre. »

Quel que soit le respect dont le nom de Portal doive être environné, quel que soit l'estime que nous professions pour un savant du mérite de M. Velpeau, il est impossible que nous laissions subsister l'impression défavorable que l'opinion de ces deux auteurs pourrait exercer sur la réputation d'un homme de génie que nous avons appris à vénérer et que nous considérons, à bon droit, comme une de nos célébrités nationales. Le patriotisme et surtout, il faut le dire, l'intérêt de la vérité, nous imposent l'obligation d'en appeler de leur jugement et de rétablir dans tout son éclat le renom de notre illustre compatriote.

Pour ce qui est de M. Velpeau, il est déjà singulièrement revenu du jugement qu'il avait porté en 1825 contre Palfyn. Avec cette loyauté qui caractérise le vrai mérite, il a complètement modifié son opinion à son égard. Dans l'introduction de la troisième édition de l'ouvrage mentionné plus haut, à la page VIII, édition de Bruxelles, 1834, on trouve ce passage : « Palfyn *a la gloire* d'avoir » introduit dans la science le titre d'anatomie chirurgicale : » il est seulement fâcheux que ce médecin n'ait pas mieux » compris la chose. Quoique son livre ne soit en réalité » qu'un traité d'anatomie ordinaire, il contient toutefois » des chapitres entiers consacrés à la pathologie chirur- » gicale et aux opérations. C'est l'annonce d'un besoin qui » commence à se faire sentir. » Palfyn n'est donc plus

pour M. Velpeau l'auteur d'un mauvais livre décoré d'un vain titre, mais un glorieux novateur doué d'assez de pénétration pour pressentir les besoins de la science et d'assez de génie pour créer une branche nouvelle de l'anatomie.

Revenons à M. Portal : l'ouvrage de cet auteur où Palfyn est traité avec si peu de ménagement, parut de 1770 à 1773, au moment où les idées de l'école de Voltaire avaient envahi la France et les classes les plus élevées de la société, parmi lesquelles le scepticisme et l'irréligion étaient, pour ainsi dire, passés à l'état de mode. On se rappelle combien les sectateurs de la philosophie de l'époque étaient intolérants pour ceux qui n'adoptaient pas leurs principes, et avec quelle injustice ils refusaient le moindre mérite à ceux qui osaient se poser comme leurs antagonistes. Il est donc facile de pressentir comment, sous l'influence des idées dominantes, a dû être jugé un homme comme Palfyn, qui avait conservé dans toute leur pureté les idées religieuses qu'il avait en quelque sorte sucées avec le lait de sa pieuse mère, et qui, dans la simplicité de son cœur, eut l'idée singulière de dédier son premier ouvrage, sa *Nouvelle Ostéologie:* « A l'architecte » tout-puissant du ciel, de la terre et de ses habitants, » qui est le principe et la fin de toute chose, le suprême » médecin de l'âme et du corps et à qui seul revient » toute louange, toute honneur et toute gloire. » *Aen den almoogenden Architect van hemel en aerde en alle de inwoonders; die is het begin en t'eynde van alle saeken, den oppersten medecin meester van ziel en lichaem; aen wien alleen toekomt allen lof, eer en glorie.* Avec quelle amère ironie l'auteur d'un tel ouvrage n'a-t-il pas dû être apprécié alors! Cette dédicace était un brevet d'incapacité aux yeux des encyclopédistes et Palfyn devait être relégué

par eux dans la foule des auteurs illuminés, des écrivains sans consistance et sans valeur.

Nous ne prétendons pas que M. Portal ait aveuglément obéi aux tendances de son époque; mais son inexplicable sévérité ne nous donne-t-elle pas le droit de demander si, en se constituant le juge de Palfyn, il a pu se placer assez audessus de l'esprit de son temps pour l'apprécier à sa valeur et sans prévention? N'avons-nous pas des motifs suffisants pour nous défier de son opinion, d'autant plus que cette opinion est diamétralement opposée à celle des hommes les plus célèbres qui l'ont précédé dans la carrière des sciences médicales? Et n'est-ce pas pour nous un devoir d'évoquer tous les souvenirs de l'histoire, de tirer des archives de la science tant d'honorables témoignages prodigués à notre illustre compatriote, pour réhabiliter sa mémoire?

En opposition au jugement de M. Portal, nous invoquerons l'opinion des Geoffroy, des Winslow, des Carron, des Duverney, des J. L. Petit, des Boerhaave, des Albinus, des Peters, des Soomers et des Verheyen; et certes, en voyant les noms de ces hommes qui, à l'époque où vécut Palfyn, occupaient les hautes régions de la science, personne au monde ne leur contestera ni le mérite, ni la capacité nécessaires pour juger un ouvrage si maltraité après eux. On ne pourra pas non plus attribuer à la faveur, à la camaraderie, le concert d'éloges qui accueillit la publication de l'Anatomie chirurgicale, surtout quand on voudra bien se rappeler que Palfyn était étranger pour le plus grand nombre de ceux qui le jugèrent avec tant de bienveillance: d'ailleurs sa pauvreté et son extrême simplicité ne peuvent laisser planer sur lui le moindre soupçon d'intrigue ou d'ambition. Ce fut par son profond savoir, par ses connaissances étendues, par le mérite de

ses écrits, qu'il parvint à acquérir l'estime, la sympathie et l'amitié des savants ses contemporains.

Comme il s'agit ici de détruire d'une manière complète, sans replique et sans retour, l'opinion injuste qui a été émise contre Palfyn, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas nous borner à de simples assertions et nous allons reproduire le texte même des déclarations des juges les plus compétents, qui se sont prononcés sur Palfyn.

Duverney écrivait en 1724: « Je soussigné conseiller » médecin du roi, de l'académie royale des sciences et pro- » fesseur en anatomie et en chirurgie au jardin royal des » plantes, certifie avoir examiné un livre intitulé: *Anatomie* » *du corps humain avec des remarques utiles aux chirur-* » *giens, dans la pratique de leurs opérations,* composé » par maître Jean Palfyn, chirurgien-juré, anatomiste et » prélecteur en chirurgie et en ostéologie de la ville de » Gand. Je ne saurais qu'approuver le dessein que le » dit sieur Palfyn s'est proposé de joindre à un traité » d'anatomie des remarques fondées sur les lumières de » cette science et propres à diriger les chirurgiens dans » la pratique de leur art. C'est le moyen de faire naître » aux jeunes gens le désir de savoir à fond la structure » des parties, dont la connaissance est si nécessaire pour » opérer avec certitude et discernement. L'auteur étant » fort instruit de l'une et de l'autre, était très capable » de remplir ce projet si utile à tous ceux qui exercent » cette profession et je lui donne mon approbation avec » d'autant plus de plaisir, que j'ai été depuis longtemps » témoin de son application à tout ce qui concerne son » art, qu'il a toujours cultivé avec soin tant en France » que dans sa patrie. C'est la justice que je lui rends » volontiers. A Paris ce 20 juillet 1724. — Duverney.

Voici l'opinion de Jean-Louis Petit. « J'ai lu un manus-

» crit que Mr Palfyn, chirurgien-juré et lecteur en ana-
» tomie et en chirurgie de la ville de Gand a bien voulu
» me communiquer, qui contient un traité d'anatomie
» traduit du flamand en français, accompagné de notes
» chirurgicales et de figures convenables, dans lequel j'ai
» trouvé que les vérités concernant l'anatomie et la chirur-
» gie, dispersés dans les meilleurs livres, jointes aux
» découvertes de l'auteur, forment un tout si parfait,
» qu'il servira de guide fidèle dans la pratique des opéra-
» tions chirurgicales et que de plus il évitera aux jeunes
» chirurgiens non seulement la peine de lire les ouvrages
» d'un grand nombre d'auteurs, mais aussi celle d'y
» démêler le vrai du faux. C'est le jugement que je crois
» devoir faire de cet excellent traité, après l'avoir examiné
» avec attention. — A Paris, ce 18 mai 1723. — J. L.
» Petit.

Albinus, à son tour, n'est pas moins explicite dans la lettre suivante : « Maître Jean Palfyn, chirurgien-juré,
» anatomiste et lecteur public en ostéologie et en chirurgie
» de la ville de Gand, m'a mis entre les mains un manuscrit
» intitulé : *Anatomie chirurgicale*, etc. et m'a prié, après
» l'avoir lu, d'en dire mon sentiment. Lecture faite de cet
» ouvrage à la réquisition de l'auteur, j'y ai trouvé l'expo-
» sition d'une anatomie autant succincte que nécessaire
» aux chirurgiens ; que le siège des maladies chirurgicales
» y est marqué avec précision ; que la manière de traiter
» ces maladies y est judicieusement déduite ; et qu'ainsi
» l'anatomie y est artistement associée à la chirurgie : et
» comme cet auteur est le premier qui a méthodiquement
» traité un sujet si important, j'estime qu'il a rendu aux
» chirurgiens un service très-considérable ; et ce livre par
» conséquent me paraît très-digne d'être donné au public.
» En foi de quoi j'ai mis le sceau de mes armes et ma

» signature à la présente approbation. Fait à Leide, le
» 20e jour d'août 1716. — Bernhard Albinus. »

La pièce qui suit a encore une plus grande importance, comme émanant d'un des corps savants les plus célèbres de l'époque. C'est l'approbation de messieurs les docteurs de la faculté de médecine en l'université de Paris :

« Nous soussignés docteurs-régents en la faculté de
» médecine de Paris, commis par la dite faculté pour
» l'examen d'un livre intitulé : *Anatomie chirurgicale etc.*
» par maître J. Palfyn, chirurgien-juré et anatomiste de
» la ville de Gand, traduction du flamand en français :
» certifions, qu'après avoir lu ce livre, nous en croyons
» l'impression utile à ceux qui veulent apprendre l'anato-
» mie par rapport à la chirurgie. Le sieur Palfyn ayant
» joint à ce traité, à l'imitation de notre célèbre Riolan,
» plusieurs excellentes observations pathologiques à la des-
» cription des parties. A Paris, ce 12 Juin 1723. — Geof-
» froy. Winslow. »

« Die sabbati, decimo-nono Junii 1723, in comitiis
» ordinariis facultatis saluberrimæ Parisiensis, exposuit
» decanus, magistros Stephanum Franciscum Geoffroy et
» Benignum Winslow appellatos a facultate ad librum
» D. Palfyn examinandum, tulisse *suffragia honorifica*
» huncque utilem et ad exemplum magistri honorandi
» Riolan dispositum, prædicare. Lectis testimonialibus
» litteris censuerunt omnes typis mandandum et commen-
» dandum philiatris, sicque conclusit decanus. — Phi-
» lippus Caron. »

Qu'on veuille bien remarquer que cette approbation de la faculté de Paris est une garantie plus que suffisante du mérite transcendant de l'œuvre de Palfyn : l'université était extrêmement difficile quand il s'agissait de donner, d'une manière solennelle, une opinion favorable ; car,

comme dit Boudon, dans l'avertissement de l'éditiôn qu'il publia : « On sçait qu'aussi éclairée qu'elle est sur l'anato-
» mie et la chirurgie, elle n'accorde son approbation qu'à
» de bons ouvrages dans ces deux genres. »

Au dix-huitième siècle, l'université de Louvain jouissait d'une juste célébrité; elle était souvent consultée sur des questions scientifiques et ses décisions avaient un grand crédit. Palfyn l'avait également requise de prononcer son avis sur la valeur de son livre; telle fut la décision des docteurs de son collége de médecine :

« Nous prieurs et docteurs du collége de la faculté de
» médecine en l'université de Louvain, avons examiné un
» livre qui a pour titre : *Anatomie chirurgicale*, etc. com-
» posé par maître Jean Palfyn, chirurgien-juré, anato-
» miste et lecteur public en ostéologie et en chirurgie de
» la ville de Gand, dans lequel nous avons non seulement
» remarqué une description de toutes les parties du corps
» humain exactement conforme aux opinions reçues des
» plus habiles anatomistes, mais encore une élégante ex-
» plication des principales maladies chirurgicales et les
» moyens les plus convenables à leur guérison, ingénieu-
» sement jointes aux détails de la structure des organes
» qu'elles attaquent immédiatement; matière que nous ne
» savons pas jusqu'ici avoir été traitée par aucun auteur
» avec autant de méthode et de précision. Nous estimons,
» par conséquent que cet ouvrage, travaillé avec beaucoup
» de soin, sera non seulement très avantageux aux élèves
» en chirurgie, mais encore à tous ceux qui veulent avoir
» une parfaite connaissance des arts utiles à la santé des
» hommes : aussi le jugeons-nous, pour le bien public,
» très digne d'être imprimé; en foi de quoi nous avons
» signé la présente approbation, le 31 jour d'août 1716.
» — L. Peeters. J. Soomers. »

On le voit donc, les savants les plus haut-placés, les deux corps enseignants les plus célèbres de l'époque rendirent une éclatante justice à l'œuvre de notre compatriote; mais ce n'est pas tout encore : au-dessus de ces savants si vénérés, au-dessus de ces universités qui jetaient tant d'éclat, planait de toute la puissance de son génie un homme dont la réputation immense remplissait l'Europe entière, cet homme, c'était Herman Boerhaave; or, voici ce qu'il pensait de l'œuvre de Palfyn :

« A la réquisition de M. Jean Palfyn, *très célèbre* lecteur » en anatomie et en chirurgie de la ville de Gand, j'ai » lu un livre de sa composition dans lequel il a su allier » avec beaucoup d'esprit et d'intelligence, l'anatomie avec » la chirurgie. Ce qui me fait espérer que l'édition de cet » ouvrage sera d'une très-grande utilité à tous ceux qui » veulent savoir à fond et exercer avec habileté ces deux » arts si nécessaires; surtout la nature des maladies chi- » rurgicales; leur siège, leur prognostic et leur curation » s'y trouvent expliqués conformément à l'exacte structure » des organes : cette matière toute importante qu'elle est, » n'ayant été par aucun auteur, avant lui, si méthodique- » ment et si clairement traitée. C'est le jugement que je » porte *de cet excellent livre*. A Leide, le 15 juillet 1716. » H. Boerhaave. »

Que devient maintenant l'opinion de M. Portal, opposée à celle de tant de juges impartiaux, compétents et qui avaient au moins sur lui l'avantage d'être contemporains de Palfyn? Il n'y a rien à dire en faveur de cet historiographe distingué, si ce n'est que pour juger Palfyn, il s'est placé à un faux point de vue, en oubliant de se transporter à cinquante ans en-deça de son époque. Cette précaution était cependant rigoureusement requise pour pouvoir apprécier avec justice un homme qui a apporté

une si large part au perfectionnement des sciences qu'il cultivait, sciences constamment en progrès et auxquelles chaque année vient ajouter de nouvelles richesses et d'importantes découvertes. Nous sommes, pour notre part, convaincu que c'est là la seule cause pour laquelle il a traité avec si peu d'égard l'ouvrage que Boerhaave qualifiait du titre d'excellent livre, et l'auteur à qui ce même Boerhaave a donné en quelque sorte le baptême du génie, en le proclamant très-célèbre.

Les ouvrages que nous venons de passer en revue, ne sont pas les seules productions de Palfyn. Le savant anatomiste qui avait saisi avec tant d'intelligence et expliqué avec une si grande clarté les relations de l'anatomie avec la chirurgie, a aussi développé avec une supérioité remarquable les avantages que la pratique devait retirer de la connaissance de ces rapports. Dans le cours public de chirurgie qu'il donnait à Gand, il s'attachait surtout à faire aux opérations chirurgicales une application ingénieuse des principes énoncés dans ses livres théoriques.

Il avait également rédigé ce cours et il en fit la publication la même année que parut la première édition de l'Anatomie chirurgicale. Ce fut Chrétien Vermey qui l'imprima à Leide en 1710, in-quarto, 500 pages, avec figures. L'ouvrage était intitulé : « Traité des principales opérations chirurgicales. » *Nauwkeurige verhandeling van de voornaemste handwerken der heelkonst.* Ce livre fut aussi fort bien accueilli : il fut plusieurs fois réimprimé, entr'autres à Amsterdam en 1733. Traduit en allemand, il parut à Leipzig et à Francfort en deux volumes in-octavo.

Un savant du mérite de Palfyn ne pouvait pas manquer de faire faire des progrès à un art auquel il apportait une si constante application; aussi, le *Traité des opérations* où il consigna les améliorations et les perfectionnements

qu'il introduisit dans cette branche de l'art de guérir, est-il un monument qui occupera toujours une place honorable dans l'histoire de la chirurgie.

En parcourant cette œuvre remarquable, on est frappé de la netteté, de la clarté et de la concision avec lesquelles les préceptes y sont formulés. S'il n'entre pas dans notre plan de donner ici un résumé de ce livre, nous ne pouvons cependant résister au désir d'en analyser les parties les plus saillantes.

Les chapitres où Palfyn parle des sutures, sont vraiment traités de main de maître : sa description de l'opération du bec de lièvre et de la gastroraphie ne laisse, même aujourd'hui, rien à désirer. C'est dans cette partie de l'ouvrage qu'il proscrit la suture du pelletier dans les blessures des intestins. Les raisons qu'il avance pour justifier son opinion, méritent d'être rapportées : voici donc la traduction presque littérale de ce passage : « Si l'intestin est blessé et quand la blessure est petite, on doit en abandonner la guérison à la nature ; mais si elle est grande, on la mettra à découvert et l'on se gardera bien de la réunir au moyen de la couture qu'emploient les pelletiers dans leur industrie. Nos prédécesseurs ont, à la vérité, conseillé cette méthode pour empêcher les matières excrémentitielles de se répandre au dehors ; mais ils s'en seraient abstenus, s'ils avaient mieux examiné la manière dont la réunion de ces plaies s'opère. En effet, il est incontestable que les lèvres de la plaie des intestins ne se réunissent jamais entre elles, mais qu'elles se soudent au péritoine ou aux bords de la plaie du ventre ou à une autre partie voisine. Il est donc inutile et surtout fort dangereux de traverser par de nombreux points de suture les membranes des intestins ; cela ne fait qu'irriter les fibres, produit des inflammations, et provoque souvent la mort par le rétré-

cissement du canal alimentaire. Les patients succombent au hoquet et aux vomissements. Les blessures des intestins et surtout de leur portion grêle guérissent rarement, aussi, dans ce cas, me bornerai-je à établir un seul point de suture au milieu de la plaie. » Il s'élève avec force contre la perforation des intestins tuméfiés ou météorisés que l'on pratiquait anciennement pour en obtenir la réduction : « La dilatation de la plaie, dit-il, est le moyen le plus sûr et le meilleur lorsque les autres ressources ont été vainement employées ; mais dans aucun cas on ne peut recourir à la perforation. »

La science n'avait rien de mieux à faire que d'adopter des préceptes appuyés sur de si bonnes raisons ; aussi furent-ils suivis par les chirurgiens les plus renommés, tels que Heister, Ledran, Samuel Cooper, etc.

Palfyn décrit avec beaucoup de talent l'opération des diver ses hernies étranglées et il donne, à cette occasion, la figure et l'explication d'un instrument nouveau dont il se servait, et dont M. Founier-Pescay et ses autres biographes lui attribuent l'invention. Cet instrument a quelque analogie avec le lithotome. C'est un bistouri concave caché dans les cannelures d'une sonde courbe et boutonnée ; un ressort placé près du manche ouvre ou ferme à volonté le bistouri.

Palfyn détermine aussi le lieu d'élection de la ponction du ventre (paracenthèse) dans les hydropisies. Il employait pour cette opération le trois-quart ordinaire de préférence à la lancette dont les anciens se servaient. Il plongeait l'instrument au milieu d'une ligne tirée de l'ombilic à l'épine supérieure et antérieure de l'os des îles. Les principes qu'il donne sur le lieu où il croyait devoir opérer sont si bien basés sur les notions de la science, que les chirurgiens en général, à l'exemple de Heister, de Garengeot, de Monro, de Richter, ne s'en sont plus écartés.

tiques qui lui appartiennent ou qu'il avait tirées des annales de l'académie royale de chirurgie de Paris et qu'il rapporte comme confirmation des principes qu'il avance.

Un débat fort animé sur la nature de la cataracte divisait les savants en deux camps : les anciens pensaient que cette maladie de l'œil était produite par une membrane qui, se formant dans l'humeur vitrée, interceptait les rayons lumineux et produisait la cécité. En 1690, Rémi Lasnier avait reconnu le premier que cette affection résultait de l'obscurcissement du cristallin. Quoique Mauriceau inclinât à l'adopter, cette opinion fut néanmoins abandonnée jusqu'à l'époque où Michel Brisseau, natif de Tournai et médecin du roi de France, la soumit de nouveau au contrôle de l'expérience et démontra que le cristallin n'est pas l'organe immédiat de la vision et que son opacité constitue la cataracte. Antoine Maître Jean, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, Heister, professeur à Helmstat et Méry confirmèrent cette assertion par de nouvelles recherches et se firent des partisans. Quelle que fut néanmoins la précision des expériences faites par ces savants, l'innovation qu'ils voulurent introduire, rencontra une vive opposition; la plupart des chirurgiens se rangèrent du parti des anciens, et à la tête de cette phalange se placèrent Guérin et Woolhouse, oculiste de Jacques II d'Angleterre.

Palfyn prit aussi part à cette grande contestation. Il eut à ce sujet une correspondance avec Woolhouse et, malgré les efforts de cet ophthalmologiste, adopta les idées nouvelles et les répandit dans notre pays en faisant une traduction flamande du traité des maladies des yeux d'Antoine Maître Jean. Elle parut à Leide, en 1714, chez Chrétien Vermey, in-quarto. Le célèbre professeur de Gand enrichit de beaucoup d'observations qui lui sont

propres, cette traduction qui, à cette époque, formait le traité le plus complet d'ophthalmologie.

Palfyn ne resta donc étranger à aucun des progrès que le commencement du dix-huitième siècle apporta à la science qui fesait sa spécialité. Il était encore dans sa destinée de marquer sa trace dans son art par une découverte qui le place au nombre des bienfaiteurs de l'humanité : il inventa le forceps, instrument de salut pour tant de mères qui périraient infailliblement avec leur enfant, sans son précieux secours.

Nous sommes obligé d'entrer ici dans quelques détails historiques, pour démontrer combien est peu fondée l'opinion de certains écrivains qui cherchent à contester à notre compatriote sa belle et grande invention.

On sait que ce n'est que depuis Mme De la Vallière, que les hommes furent admis à donner leurs soins aux femmes en couche, dans les cas ordinaires, avant cette époque les sages-femmes seules avaient le privilège de porter assistance aux mères pendant l'enfantement. Les chirurgiens n'étaient appelés que lorsque l'accouchement était laborieux ou contre nature, et leur rôle se bornait à donner des conseils à l'accoucheuse, excepté dans les cas où la tête de l'enfant était enclavée au passage ou lorsque, par l'épuisement de la mère, le travail était arrêté; alors ils agissaient, mais telle était l'impuissance de l'art, qu'ils ne réussissaient que rarement à sauver la mère ou l'enfant, le plus souvent ils hâtaient la mort de l'un et de l'autre par des manœuvres violentes, quelques fois par des opérations cruelles. Les victimes étaient donc nombreuses.

Palfyn qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait décrit avec tant de précision dans un ouvrage spécial, les organes de la génération chez la femme, qui, de plus,

avait si bien fait connaître, dans le chapitre XXIV de l'Anatomie chirurgicale, les modifications que la matrice subit pendant les phases de la grossesse, s'émut de cet état de choses. Guidé par ses connaissances anatomiques, il s'appliqua à trouver un procédé pour extraire la tête de l'enfant qui restait engagée dans le détroit supérieur du bassin, et inventa un instrument, auquel il donna le nom de *Mains*, et avec lequel il allait saisir la tête dans le sein de la mère, pour l'aider à en sortir.

Sur le premier cénotaphe élevé à sa mémoire et devant lequel nous sommes allé nous inspirer dernièrement, se trouve l'image des Mains coulée en bronze. D'après cette image, nous allons essayer la description de l'instrument : ce sont deux cuillers non fénétrées en acier, ayant neuf pouces de longueur sur vingt-deux lignes de largeur; chacune présente deux courbures, dans le sens de leur longueur : une de dehors en dedans, l'autre de bas en haut; la cuiller d'ailleurs est légèrement concave en dedans et fixée à un manche de bois très solide et aussi long à peu près que la cuiller elle même. Sur l'une de ces cuillers se trouve une bride en acier, mobile dans le sens de la longueur de l'instrument et recourbée en haut et en avant pour recevoir l'autre cuiller qui vient se croiser sur la première, de manière que l'instrument dans son ensemble présente la forme de tenettes.

Modifiées et perfectionnées dans la suite par Levret et Smellie, les Mains ou le tire-tête de Palfyn devinrent le forceps qui se trouve aujourd'hui entre les mains de tous les accoucheurs.

En 1726, se trouvant à Paris pour l'impression de la traduction de son Anatomie, Palfyn s'empressa avec beaucoup de désintéressement de présenter à l'académie des sciences son nouvel instrument : « Il reçut, dit Levret,

les louanges comme en étant l'inventeur. » Les Mains furent accueillies avec enthousiasme. Palfyn, n'écoutant que les inspirations de sa générosité, en fit confectionner plusieurs et en gratifia ses amis et les personnes qui avaient témoigné le désir d'en faire l'épreuve.

Mais à peine Palfyn avait-il fait connaître son instrument, que plusieurs voix s'élevèrent pour en reclamer la priorité : Chapman et Chamberlayne, en Angleterre, et Gilles Le Doux, accoucheur à Ypres, prétendirent avoir trouvé le tire-tête avant Palfyn. Or, le fait est que dans ce temps les chirurgiens les plus habiles avaient imaginé divers moyens pour se tirer d'embarras dans les accouchements difficiles, mais tous guidés par un coupable égoïsme et un sordide intérêt, gardaient pour eux le secret de leur invention. Ils prenaient les plus grandes précautions pour qu'on ne pût pas le surprendre et refusaient d'opérer avec leurs instruments en présence de personnes qui auraient pu en profiter. Leurs inventions, en supposant même qu'elles eussent quelque analogie avec celle de Palfyn, ce qui du reste est contestable, étaient donc perdues pour leur gloire, comme elles l'étaient pour la science et pour l'humanité.

Levret qui s'est fait l'écho de Portal à l'égard de Palfyn, et qui obéissait probablement aux mêmes influences, ne mentionne seulement pas les noms des deux chirurgiens anglais dans le passage de son livre où il traite de l'histoire du forceps; mais il paraît incliner à conférer à Gilles Le Doux l'honneur de l'invention, sans se donner la peine d'apporter la moindre preuve à l'appui de son opinion : « Il » (Palfyn) reçut, dit-il, les louanges comme en étant l'in- » venteur; mais Gilles Le Doux, chirurgien de la ville » d'Ypres, le réclama, disant l'avoir inventé. » Et voilà tout. Maintenant, nous le demandons, est-il possible que

Palfyn, dont la simplicité et le désintéressement étaient poussés à un point excessif peut-être, dont la loyauté et la probité ne furent jamais contestées par personne, est-il possible que Palfyn ait spolié un de ses collègues et qu'il se soit rendu coupable d'une pareille fraude à l'âge de soixante-douze ans, au déclin de sa vie, au moment enfin où tous ses biographes s'accordent à dire qu'il se voua tout entier aux pratiques de la religion, pour achever saintement une existence qui avait été sans reproche comme sans tache?

Et si l'on se refusait à se rendre à ces raisons, n'aurions-nous pas le droit de demander comment Le Doux prouva la priorité de son invention et quel fut le tribunal scientifique appelé à se prononcer entre lui et son compétiteur? L'académie royale des sciences, de Paris, si compétente en ces matières, rétracta-t-elle les louanges qu'elle avait données à Palfyn inventeur des Mains, pour les reporter sur Le Doux, inventeur du Forceps? Les annales de cette savante association font-ils seulement mention de la réclamation de Le Doux? D'ailleurs ce chirurgien était flamand: a-t-il élevé la voix dans sa patrie, pour révendiquer l'honneur que le monde savant fesait à Palfyn de cette belle invention? Il y avait cependant en Belgique des juges loyaux auxquels il pouvait s'adresser pour demander justice: l'université de Louvain ne se refusait pas à faire des enquêtes de cette espèce; et la corporation des chirurgiens de Gand, si l'assertion de Levret avait eu le moindre fondement, se serait bien gardée de faire à Le Doux, à un flamand, l'injure de couler en bronze l'image du tire-tête pour la placer, comme un titre impérissable à la reconnaissance publique, sur le monument qu'elle éleva à la mémoire de Palfyn.

Au surplus, Levret animé par un esprit de nationalité

bien excusable, sans doute, abandonne bientôt Gilles Le Doux pour réclamer en faveur des Français l'honneur d'avoir fourni l'idée première du tire-tête. « Examinant, » dit-il, cet instrument, je n'ai pu me refuser de penser » que l'idée de son invention avait été puisée dans la figure » des crochets mousses à large reprise : car on voit dans » Paré une forme de crochet en cuiller à peu près sem- » blable dans toutes les parties à la moitié de l'instrument » qu'a présenté Palfyn ; et Mauriceau donne la figure de » ce crochet, qui, dans cet auteur, est exactement la » moitié de cet instrument. »

Nous en appelons ici au jugement de toutes les personnes compétentes. Elles trouveront à la page 364 du tome I du *Traité des maladies des femmes grosses*, par Mauriceau, édition de Paris, 1721, sous la lettre C, la représentation *du crochet mousse propre à tirer la tête de l'enfant qui serait restée seule dans la matrice*. Ce crochet, quoiqu'en dise Levret, diffère beaucoup et en plusieurs points essentiels de la moitié de l'instrument inventé par Palfyn : d'abord *il est long de dix grands poulces ou environ, en y comprenant le manche ;* les Mains de Palfyn avaient une longueur de dix-huit pouces, y compris le manche, longueur calculée pour pouvoir atteindre profondément dans la matrice au-delà du détroit supérieur du bassin. En second lieu, le crochet d'Ambroise Paré était brusquement récourbé, tandis que la courbe des Mains était graduelle et mesurée de façon que leur partie convexe s'appliquât parfaitement à la paroi interne du bassin. Enfin, et c'est surtout ici que se rencontre la différence la plus notable, le crochet n'a pas, comme les Mains, cette inflexion de bas en haut, si habilement combinée d'après la direction de la cavité du bassin, et qui donne tant de facilité pour introduire les Mains et les

faire glisser avec aisance entre la tête et la matrice, sans entamer ni l'une ni l'autre.

N'est-il pas évident maintenant, que le crochet ne ressemble pas aux branches du tire-tête de Palfyn? Et le passage de Levret que nous venons de rapporter, ne prouvera-t-il pas à tout homme impartial combien on est sujet à se tromper, quand on écrit sous l'empire d'une idée préconçue?

Continuons cependant, et suivons Levret dans le dédale où il se fourvoie en s'efforçant de justifier son assertion. « Cette espèce de cuiller, dit-il, en parlant du crochet, » semble, par sa figure, nous désigner qu'elle a été » imaginée pour tirer la tête, à peu près comme on » extrait les corps étrangers avec une curette; et cela » paraît d'autant plus vrai, que Mauriceau la propose » pour tirer la tête séparée du corps, et restée seule » dans la matrice. Mais ceux qui ont voulu s'en servir » pour une tête enclavée, ne l'ayant pas trouvée sans » doute suffisante, parce qu'elle ne pouvait tout au plus, » en supposant la possibilité de son introduction, que la » pousser de côté et non la tirer : il était donc tout » simple de se servir de deux, pour que la seconde fît » un point d'appui à la première et celle-ci réciproque- » ment à celle-là, puisqu'une pièce seule ne tire pas; » encore cette invention n'est-elle à toute rigueur, qu'une » pièce pareille ajoutée à cette première pièce qui à elle » seule était insuffisante. »

Examinons ce passage, et nous serons bientôt convaincus de la différence qui existe dans l'emploi même du crochet comparé à celui du tire-tête. D'abord le crochet, dans ce cas, était tout simplement une espèce de levier qui trouvant son point de résistance sur la tête même de l'enfant, ne la tirait pas, mais la poussait au dehors. Cette expulsion

ne pouvait se faire sans que la tête ne fût entamée par suite des efforts exercés sur elle par l'instrument, aussi ne recourait-on à son emploi que quand l'enfant était mort et qu'il n'y avait plus à prendre le moindre souci à son égard. Puis Levret met en doute la possibilité d'introduire le crochet jusqu'à l'enclavement : cette impossibilité était bien réelle, puisqu'elle résultait de la forme même de l'instrument, qui n'était pas en harmonie avec la disposition des parties où il devait pénétrer. Enfin, après avoir en quelque sorte nié la possibilité d'introduire un seul crochet, il ajoute cette contradiction inexplicable : *Il était donc tout simple de se servir de deux, pour que la seconde fît un point d'appui à la première ....* Ainsi donc, les efforts de Levret pour faire admettre son opinion ne servent qu'à en démontrer toute l'inexactitude.

Au surplus, voyons opérer Palfyn et nous comprendrons beaucoup mieux encore combien sa découverte était neuve et ingénieuse. Il introduisait d'abord, d'un côté, la branche munie de la bride en acier : par suite de sa forme savamment combinée, s'insinuant avec facilité entre la tête et le détroit supérieur du bassin, elle s'appliquait par sa face concave sur la tête. Cette première manœuvre terminée, il introduisait du côté opposé l'autre branche, puis les deux manches de l'instrument venaient se croiser au dehors, de façon que la branche avec la bride était en bas; enfin la bride qui était mobile, était glissée jusqu'à l'endroit où les branches s'entre-croisaient et allait saisir dans sa courbure, dans son crochet, la branche supérieure. La tête de l'enfant était donc saisie entre les deux cuillers comme entre deux mains; alors le chirurgien saisissant un manche de chacune de ses mains, faisait de prudents mouvements de traction dirigés dans le sens des axes du bassin et tirant la tête au dehors,

délivrait la mère sans faire la moindre injure à la matrice, et amenait l'enfant au jour sans que la tête souffrît de violences.

Après ces détails, dans l'exposition desquels nous avons religieusement suivi les traditions de l'histoire de la science, qui pourrait désormais, avec quelque apparence de justice, contester à notre illustre compatriote la gloire de son invention?

Nous avons payé avec bonheur au savant le tribut d'admiration que nous lui devions; il nous reste à faire connaître l'homme doué de toutes les qualités qui commandent l'estime et le respect.

D'après son portrait, Palfyn était d'une stature moyenne et d'une complexion maigre mais vigoureuse. Son front élevé est sillonné dans tous les sens par de profondes rides, indices d'une contention habituelle de l'esprit; son regard pénétrant, l'expression de sa bouche, l'apparente rudesse de ses traits expliquent son opiniâtre application au travail et son aptitude à supporter les privations. Sa vénérable chevelure tombant en boucles nombreuses sur ses épaules, donne un caractère imposant à l'ensemble de sa physionomie, où règne une profonde mélancolie à travers laquelle néanmoins on devine une âme bienveillante et affectueuse, enfin un collet rabattu sans ornement, ni dentelles, et un juste-au-corps de drap, en attestant sa simplicité, complètent son portrait.

Attaché par conviction au culte de ses pères, Palfyn parsema ses écrits de passages qui témoignent de sa grande piété et de son respect pour les choses saintes. Il se plaisait à rapporter à la divinité son talent et ses succès. La reconnaissance était, en effet, un besoin pour cette âme noble et généreuse : à chaque pas, dans ses livres, il saisit jusqu'au moindre prétexte pour mentionner

avec gratitude tous ceux qui lui firent du bien; aucun nom n'est omis, depuis les savants avec lesquels il fraternisa jusqu'aux magistrats de la ville à qui il était redevable de son existence modeste, tous reçoivent l'expression de sa reconnaissance; l'école de médecine de Paris même, où il puisa son instruction, n'est pas oubliée. Lorsqu'en 1726, à l'âge de 76 ans, il publia la traduction de son Anatomie, il dit dans la préface de cet ouvrage : « Par » cette traduction, je veux m'acquitter d'une ancienne » dette envers la nation française; je veux lui faire part » du fruit de mes études aux écoles de Paris que j'ai » fréquentées longtemps et assiduement dans ma jeu- » nesse. » La ville où il vit le jour et que pourtant il avait quittée encore enfant, occupe une place dans son souvenir. Le 15 juin 1726, il adressa aux bourgmestres et échevins de Courtrai un bel exemplaire de son Traité d'anatomie. Cet ouvrage est religieusement conservé dans les archives de cette ville : « Le livre, dit-il dans sa lettre d'envoi, » que j'ai l'honneur d'offrir à vos seigneuries, est le fruit » de ma longue application à l'anatomie et à la chirurgie... » Je vous l'ai présenté comme un souvenir de l'auteur » qui est né à Courtrai, il y a soixante-seize ans. »

Sa modestie, comme nous l'avons fait voir, égalait son mérite; ses mœurs étaient irréprochables. Qu'on lise la préface de la *Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*, on y verra mieux que par toutes les anecdotes apocryphes qu'on débite sur son compte, la preuve de son extrême simplicité. Il ne met son livre au jour qu'après avoir tranquillisé sa conscience, en citant un passage de St Augustin, *De Civ. Dei*, et une sentence de Clément d'Alexandrie, qu'il prend comme épigraphe de son ouvrage.

La pauvreté avec laquelle il fut aux prises depuis l'in-

stant où il naquit, jusqu'à l'heure de sa mort, malgré toute l'activité d'une vie entièrement consacrée au travail et à l'étude, démontre jusqu'à quel point il poussa le désintéressement. Sa position comme professeur, quelque honorable qu'elle fut d'ailleurs, lui offrait bien peu de ressources. Il jouissait d'un traitement de deux cents florins; il n'y avait pas là de quoi subvenir aux premières nécessités de la vie: aussi Palfyn sollicita-t-il une augmentation de salaire. Les échevins de la ville de Gand lui accordèrent le double de son traitement, à condition qu'il obtiendrait l'agrément du grand-conseil de Bruxelles, qui agissait au nom de l'empereur d'Autriche Charles VI, devenu comte de Flandre. Palfyn adressa au conseil une requête qui fut bientôt revêtue de l'approbation des États et ordonnancée par le greffier. Le hasard nous a fait découvrir cette pièce dans la collection de notre savant ami, M. le docteur De Meyer, qui conserve cet autographe comme une précieuse relique et qui, avec son obligeance ordinaire, nous a permis d'en faire faire le fac-simile (1).

---

(1) Ce document a été détaché de la pétition adressée par Palfyn au magistrat de Gand. Elle porte le grand timbre impérial entouré des signatures: De Tancay, C. Peeters. L'approbation est inscrite sur la page même, avec la date du 6 octobre 1713, et en marge se trouve l'ordonnance signée: J. H. Le Roy. Voici du reste ce que cette pièce contient:

Aen den keyser ende coninck en synen raedt van staet gecommiteert tot het gouvernement deser Nederlanden. Verthoont met alle eerbiedinge Jan Palfyn gesworen mr chirurgyn, anatomicus ende lector van de ostelogie enz. binnen de stad Gent, hoe dat hy apointemente van schepenen van der Keure syn pensioen van twee hondert guldens 's jaers met noch twee ander hondert guldens 's jaers, maeckende t'saemen vier hondert guldens jaerelycx, is geaugmenteert op aggreatie van syne keyserlyke ende coninckklyke maj^t. als naerd. komt te blycken uyt de req^te alhier in

Si l'on considère le peu de ressources dont Palfyn pouvait disposer même pour les besoins les plus impérieux de sa vie, on doit s'étonner de tout ce qu'il a produit et publié. Il n'y a pas de doute qu'il n'ait employé à l'impression de ses ouvrages tout ce qui lui revenait de ses publications, car comment pourrait-on expliquer autrement les dépenses considérables auxquelles il était obligé de subvenir pour couvrir les frais de ses fréquentes excursions scientifiques, de l'impression de ses ouvrages et de la gravure des planches nombreuses et d'ailleurs fort soignées dont il a enrichi ses livres?

Palfyn avait une passion irrésistible, celle de la science; un besoin invincible, celui de se rendre utile en publiant le fruit de son travail; il n'aurait pas pu résister à ces nobles penchants; il fallait qu'il satisfît l'impulsion de son âme au prix de tous les sacrifices et des plus grandes privations; d'ailleurs absorbé, comme il l'était dans ses études, il ne prévoyait pas les nécessités de l'avenir.

La vieillesse avec ses infirmités, ses besoins, son isolement, le surprit. Il avait pour tout moyen d'existence une misérable pension viagère d'à peu près deux cents florins; aussi cinquante ans après sa mort, le médecin de Brabant qui le célébra dans ses vers, nous apprend-il que Palfyn dut se séparer de ses livres, qu'il dût vendre sa bibliothèque pour pouvoir subsister et que malgré cela,

---

originael gevoeght, orsaecke dat den verthoonder hem keert tot syne gemelde maj[t].

De selve seer ootmoedelyck biddende gelieve gedient te syn van de gemelde augmentatie van twee tot vier hondert guldens t'aggreeren, d'welck doende ens.

il mourut sur la paille et oublié de ses concitoyens :

O neen ... hy stierf op stroo! en onbeloont, vergeten,
Hy moest zyn boekzaal zelfs verkoopen wild' hy eten.

Nous ne pouvons nous défendre d'une impression douloureuse, en nous rappelant à quel degré de dénûment Palfyn, lui si doux, si désintéressé, si vertueux, arriva à la fin d'une carrière toute consacrée au bien de l'humanité; mais nous avons beau vouloir nous le dissimuler, c'est le train que vont les choses du monde. En vieillissant, Palfyn avait vu successivement disparaître ceux qu'il aimait et qui s'intéressaient à lui; il était resté seul: la vieillesse et la pauvreté éloignent les hommes.

Quatre ans avant sa mort, il s'isola complètement pour se retrancher dans sa vertu et se livrer tout entier à la religion, dans la pratique de laquelle il trouva la force de supporter ses maux. Emportant au tombeau le secret de ses privations et de sa souffrance, il succomba à l'âge de quatre-vingt ans, le 21 avril 1730 (1).

Il fut enterré à Gand, dans le cimetière de l'église de St-Jacques, du côté du marché au fil. C'était le lieu consacré à la sépulture des pauvres; Palfyn avait témoigné le désir d'y trouver un dernier asyle. On ne dit même pas si

(1) La date de sa mort a été longtemps douteuse; mais Mr Voisin cite, dans la notice qu'il publia sur Palfyn, des renseignements qui ne peuvent plus laisser la moindre incertitude à cet égard. L'état des comptes de la ville de Gand, de l'année 1731, présenté le 11 mars 1734 par le baron de Reylof, trésorier, porte à la page 133 le passage suivant : *Betaeld aen Jan Palfyn, geswoornen meester chirurgien, de somme van seesthien ponden,* 13 *schellingen,* 4 *grooten, over een jaer pensioen, ter causen van gegeven t'hebben de lesse van anatomie enz. .... verschenen den* 30 *augusty* 1730, *ende mits zyn overlyden op den* 21 *april* 1730, *comt alhier alleenelyk over de raete somme van thien ponden,* 16 *schel.* 2 *grooten.*

quelqu'un paya le tribut de l'amitié en accompagnant au champ de l'éternel repos les dépouilles mortelles de l'homme célèbre que l'avenir devait venger d'une manière si éclatante de l'indifférence, peut-être même de l'injustice de ses concitoyens.

Un demi-siècle avait passé sur sa tombe. Il n'en faut pas tant pour que les passions s'éteignent, pour que les haines se calment et que le souvenir même s'en efface. Chose étrange dans la destinée de Palfyn! une voix partie du dehors cherche à attaquer sa renommée; mais à peine s'est-elle fait entendre en Belgique, qu'aussitôt l'enthousiasme s'éveille autour de sa cendre refroidie : les membres du collège de médecine de Gand se coalisent, se mettent à contribution, et protestent énergiquement et noblement en faisant élever à sa mémoire un cénotaphe auquel ils attachent, avec une couronne civique, la figure du Forceps et ils y font inscrire ces mots :

D. O. M.

ET PIIS MANIBUS JOANNIS PALFYN SCRIPTIS ANATOMICIS ET CHIRURGICIS PER EUROPAM CLARI. OBIIT DIE 7 FEBRI. 1733 ÆTATIS SUÆ 78. POSUIT COLLEGIUM MEDICUM GANDAVENSE 1783.

Ce que nous avons dit plus haut, prouve que l'âge de Palfyn et la date de sa mort sont mal renseignés dans cette inscription tumulaire.

Le cénotaphe existe encore, il se trouve dans l'église de St-Jacques, contre le dernier pilier, à gauche en entrant, de la nef du milieu ; mais l'inscription en a été effacée. Nous le regrettons vivement, et si nous avions assez d'influence pour nous faire entendre des personnes chargées de veiller au maintien et à la restauration des monuments de notre pays, nous demanderions avec instance qu'on la rétablît

en rectifiant les dates; elle honore trop et Palfyn et ceux qui la composèrent pour la laisser se perdre.

L'inauguration de ce monument eut lieu le 11 Février 1783, et fournit l'occasion d'une fête touchante et solennelle. Tout ce que la ville de Gand renfermait d'hommes instruits se pressa autour du monument. Un éloge funèbre fut prononcé par Adrien Van Dueren, licencié en médecine, et Charles-Louis-Maximilien de Brabant, docteur en médecine, qui avait le plus activement contribué à relever la gloire de son illustre confrère, y fit entendre les accents de sa muse grave et sévère.

Cette tardive réparation, quelque éclatante qu'elle fût, parut insuffisante, et Palfyn, pauvre et méconnu à la fin de ses jours, devint l'objet d'une distinction peut-être unique dans l'histoire des sciences. Une année après l'érection de ce premier monument qui était simple et modeste, comme Palfyn lui-même l'avait été pendant sa vie, le collège de médecine, auquel se joignirent, cette fois, plusieurs protecteurs des arts, fit ériger dans la même église, contre le pilier opposé, un mausolée en marbre, digne par sa richesse et sa magnificence du mérite et du génie de Palfyn.

Depuis, la reconnaissance publique suivit ce noble exemple. Courtrai, sa ville natale, pour éterniser son souvenir, désigna par son nom l'une de ses rues, en attendant qu'elle lui érige une statue. Le gouvernement de la Belgique indépendante imprima le nom du grand anatomiste sur les flancs d'une de ces machines, merveilles de notre époque, qui sillonnent notre pays dans tous les sens; enfin l'Académie royale de médecine a fait graver son effigie dans son sceau, avec celles de Vésale, Van Helmont, Rega, Dodonée, Veheyen, Vander Spiegel; noble pléïade qui brille avec tant d'éclat au ciel de notre patrie!

Oh! s'il arrivait encore que quelque critique injuste et

jaloux voulût, à l'avenir, toucher à cette gloire nationale, fier d'appartenir à un pays qui sait honorer ainsi la mémoire de ceux qui l'ont illustré, nous rappellerions, pour toute réponse, les témoignages d'admiration qui lui sont décernés par la patrie reconnaissante, en montrant du doigt l'inscription qui se trouve sur le mausolée du grand homme : IMMORTALI PALFINI GENIO! *Au génie immortel de Palfyn!*

J. D. M.

—

PANTIN (GUILLAUME).

La renommée des médecins de Bruges durant le XVe et le XVIe siècles dut être bien établie, car les chroniques mentionnent à chaque instant, que les personnages marquants, les abbés et les riches, se faisaient transporter à Bruges, dès qu'une maladie sérieuse les accablait; aussi voit-on d'un autre côté que le magistrat de la ville n'épargna rien pour avoir toujours à la disposition de ses administrés les hommes les plus capables dans cette science. Dès le XVe siècle, Bruges possédait des médecins désignés sous le nom de — Archiâtres, — Poliâtres. — C'étaient des médecins-pensionnaires de la ville, qui s'occupaient uniquement des maladies internes. Ce titre donnait du relief aux médecins qui en étaient investis et fut recherché; la ville d'ailleurs pour se garantir la présence d'hommes instruits, alloua plusieurs fois des subsides à des jeunes gens qui montraient une vocation particulière pour cette science. Plusieurs de ces médecins-pensionnaires se sont

fait connaître par leurs écrits : parmi eux occupera toujours une place remarquable, Guillaume Pantin.

Ce médecin naquit à Thielt au commencement du XVIe siècle. Il étudia, d'après toutes les apparences, la médecine dans l'université de Louvain. Jusqu'à l'érection de cette université, les Belges durent chercher les connaissances médicales à l'étranger; tributaires d'abord des autres pays, ils finirent par attirer les étrangers chez eux, et les étrangers vinrent à leur tour étudier les progrès que les Belges avaient réussi à imprimer à cette science. Pantin fit un séjour considérable dans l'université de Louvain, et il y donna des leçons sur Celse, sans qu'il ait été cependant attaché à l'université en qualité de professeur. Ses connaissances étendues lui méritèrent la confiance des hommes de l'art, et son cours, quoique libre, eut assez de vogue pour qu'il pût le prolonger durant plusieurs années, sans titre officiel.

On ne connaît pas les motifs qui l'ont engagé à quitter l'université; il est probable que la renommée l'ayant signalé aux magistrats de Bruges, ceux-ci l'appelèrent dans leur ville, car on le trouve en effet quelque temps après médecin-pensionnaire à Bruges. Pantin était lié d'amitié avec le célèbre Vesale, avec Corneille Baesdorp, autre médecin de la ville, qui a conservé un nom honorable dans la science, et avec Jérémie Triverius.

Pantin continua ses études sérieuses jusqu'à la fin de sa vie. On raconte de lui une anecdote dont on a de la peine à comprendre le sens. Dans une de ces fréquentes attaques que la ville de Bruges subit vers la fin du XVIe siècle, on dit que Pantin sortit à la rencontre de l'ennemi sans autres armes que deux livres attachés sur la poitrine et le dos. Il voulait sauver peut-être ce qu'il possédait ou ce qu'il croyait posséder de plus précieux.

Sa gravité et l'éloquence de ses expressions l'avaient fait nommer le Caton moderne; on a de lui :

I. *Aurelii Cornelii Celsi de arte medicâ libri octo, multis in locis jam emendatiores longè quam umquam antea editi Basil. Joan. Oporinus.* 1552, *fol.*

II. Une pièce de vers à la tête du Jules César de Hubert Goltzius, qui n'est pas sans mérite.

C. C.

—

PANTIN (Pierre)

Fut un des plus doctes de son siècle. Il naquit à Thielt, en 1556. Il était petit-neveu du précédent. Ses parents étaient loin de vivre dans l'aisance; il rencontra donc beaucoup de difficultés pour faire ses études, mais sa vocation était décidée, sa constance inébranlable et ses précoces talents lui firent trouver des personnes qui s'intéressèrent à lui. Après avoir achevé ses cours d'humanités, il se rendit à Louvain et y fit sa réthorique sous André Schott qui devint ensuite jésuite; Pantin fit, sous la direction de ce fameux professeur, d'étonnants progrès dans la littérature grecque et latine et dans la philosophie. Pantin, comme disciple favori de Schott, le suivit à Douai, à Paris, et alla ensuite le retrouver en Espagne, où tous deux firent quelque séjour dans les universités d'Alcala et de Tolède. C'est dans cette dernière université que Schott obtint, en 1580, la chaire de langue grecque qui vaquait par suite de la mort d'Alvarez Gomez. Schott étant passé à la nouvelle académie de Saragosse, Pantin lui succéda dans

l'université de Tolède. Il fut en même temps lecteur et bibliothécaire de D. Garcias de Loaysa Giron, alors archidiâcre et depuis archevêque de Tolède. Le laborieux Pantin mit tous ses moments de loisir à profit et copia plusieurs manuscrits grecs que son patron avait hérités ou achetés des héritiers du cardinal Mendiza.

Philippe II le mit quelque temps après au nombre de ses chapelains et le choisit ensuite pour accompagner dans la même qualité, l'archiduc Albert, lorsque celui-ci vint dans les Pays-Bas. Pantin sut partout se rendre agréable et mérita les bonnes grâces de ses maîtres; aussi le comblèrent-ils de faveurs. Il fut d'abord pourvu d'un canonicat dans la cathédrale d'Ypres, et ensuite promu, vers 1596, au doyenné de Ste-Gudule, à Bruxelles. Quelque temps après, il fut nommé délégué apostolique pour les armées de sa majesté dans les Pays-Bas, et prévôt de Notre-Dame de Condé. Il eut aussi le rang de protonotaire apostolique et suivant Foppens, celui de licencié en théologie. En 1593, Pantin écrivit dans une de ses lettres à Juste-Lipse qu'il n'avait jamais couru les honneurs, ni désiré les richesses. « Il faut, dit Paquot dans une note, qu'il ait changé de sentiment. » Cette remarque est bien peu charitable et mériterait une qualification plus sévère. Pantin a reçu quelques récompenses et des distinctions qui honorent autant les donateurs que celui qui les a reçus; mais ses nombreux écrits, la relation dans laquelle il était avec la plupart des savants de son temps, les amis qu'ils a eus et qu'il a su conserver, et les honneurs enfin qu'ils ont rendus à sa mémoire, démontrent à l'évidence que son caractère était aussi noble, que les dignités qu'il possédait étaient brillantes, et qu'il n'était nullement, par ses sentiments, au-dessous des honneurs dont on l'avait comblé.

Pantin avait pour devise le mot de l'apôtre PANT'EN AGAPE

(*Omnia in charitate*). C'était sans doute là l'abrégé de sa vie et le but constant de toutes ses actions. Il mourut à Bruxelles, le jour de Noël 1611, dans la 56e année de son âge, comme il appert par son épitaphe qu'on voit devant le jubé de Ste-Gudule, vers la chapelle du saint Sacrement, et que Paquot a imprimé dans la notice sur notre savant. Paquot nous a conservé un autre épitaphe, que Pantin s'était fait à lui-même deux mois avant sa mort.

Pantin a publié les ouvrages suivants :

I. *De dignitatibus et officiis Regni ac domus regiæ Gothorum, commentarius.* Avec les conciles d'Espagne de D. Garcias de Loaysa. Item dans le 2e vol. de l'*Hispania illustrata.* (Francof. Claud. Marinus etc. 1603, fol.)

II. *Petri Pantini, Belgæ, in exoptatam D. Leocadiæ e belgica ad pristinos avitosque lares reversionem, varii generis versus. Antv. Christ. Plantin.* 1587. in-4° pp. 15.

III. *Homeliæ quatuor sanctorum patrum episcoporum scilicet Methodii martyris, S. Athanasii, Alexandri Amphilocii et S. Joannis Chrysostomi, nunc primum editæ, græce et latine ex interpretatione Petri Pantini. Antv. Joach. Trognæsius.* 1598. in-8°.

IV. *Conciones græcorum patrum, scilicet S. Joannis Chrysostomi, S. Antiochi, S. Joannis Damasceni, et S. Germani Constantinopolitani, nunc primum græce editæ et latine conversæ, Petro Pantino interprete cum ejusdem notis. Antv. Joachim. Trognæsius,* 1604, 8°.

V. *Basilii, Seleuciæ in Isauria episcopi de vita ac miraculis D. Theclæ, virginis, martyris Iconiensis, libri duo. Simeonis Metaphrastæ, Logothetæ, de eâdem martyre tractatus singularis. Petrus Pantinus, Tiletanus, decanus Bruxellensis, è tenebris nunc primum eruit, latine vertit, notisque illustravit. Antv. Joan. Moretus,* 1608, in-4°.

VI. *Themistii, Euphradæ, orationes aliquot non editæ, græcè et latinè : Petro Pantino interprete; cum notis et emendationibus Danielis Heinsii. Lugd. Batav. Joannes Patius*, 1614, in-8°. Ces pièces ne parurent qu'après la mort de Pantin.

VII. *Centuriæ* XXI *proverbiorum, ex optimis authoribus græcis collectorum a Michaële Apostolio Bizantino etc. Cum Petri Pantini versione, ejusque et doctorum notis : curante Andreâ Schotto, e Societate Jesu, qui et notas maximâ ex parte auxit. Lugd. Bat. Isaacus Elsevirius*, 1619, in-4°.

VIII. Sept lettres de Pantin, assez courtes, à Juste-Lipse, se trouvent dans le recueil de Pierre Burman, Leide, Samuel Luchtmans, 1727, tome I, p. 442—449. Elles roulent sur les nouvelles du temps.

IX. Pantin a aidé D. Garcias de Loaysa dans son édition des conciles d'Espagne.

Swertius attribue à Pantin : *Sacri hymni, et diversi generis versus*, mais cela est douteux. Pour donner une idée de ses poësies, nous joignons ici le commencement d'une ode assez longue qui se trouve parmi les *Hymni sacri* cités et qui est en effet de lui. Elle donne une bonne idée de ce poëte.

Nobili et Clar. V. D. Nicolao Oudarto, canonico Mechliniensi, jurisdictioni sacræ ibidem præfecto, Petrus Pantinus æternæ amicitiæ symbolum L. M. D.

Nil est suavi quod Charitum jugo
Commissa stringat pectora fortiùs,
Virtute, virtutisque amico
Pegasidum studio dearum.
Non quæ parentes vis movet insita
Ad cara amandum pignora : non pios
Quæ flamma fratres ac sorores,
Quæ thalamos sociat pudicos.

Hæc, quidquid usquam concipitur boni
Firmique nexûs, sancta Fides procul
Transcendit. O verè beata,
Diva animos religans catenâ,
Odarte, nostros! quam neque tristior
Fortuna rumpat: nec simul omnia,
Quæ fata Belgicam supremâ
Pernicie miseram fatigant:
Ex qua superbâ ditis Iberiæ
Versantem in aulâ, jam prope tertio
Lustro peracto, adscribis ultrò
Me numero cupidum tuorum:
Teque ipse gratus cordis in intimo
Sinu repono, etc.

C. C.

—

PAPIUS (Jacques) ou DE PAEP.

Jacques Papius naquit à Ypres, vers la fin du seizième siècle. Les biographes n'indiquent ni la date de sa naissance, ni celle de son décès; les seuls renseignements que nous possédions sur sa vie se bornent à ce que nous en apprennent Sanderus et Paquot. Le premier de ces écrivains dit qu'il fut prêtre et poëte fort distingué, et le place parmi les hommes remarquables originaires d'Ypres; le second ajoute à ces détails que Papius était professeur de poësie à Warneton pendant qu'Hypérius y faisait ses humanités.

Il paraît que Papius excellait surtout comme poëte tragique; quelques-unes de ses productions dramatiques

furent imprimées à Ypres; mais les exemplaires de ces pièces sont extrêmement rares. Il eut aussi beaucoup de succès dans l'élégie. L'historien De Meyer fit imprimer à Bruges, chez Hubertus Crocus, un recueil de ses poësies élégiaques. Sa muse était inspirée par les malheurs qui accablaient incessamment sa patrie, par suite de la guerre désastreuse que se faisaient Charles V et Francois I. Se mettant à la hauteur de la sainte mission du poëte, Papius enjoint, dans des tirades d'une puissante inspiration, à ces deux grands monarques de renoncer à leurs haines et de ramener, avec la paix, le bonheur dans le monde épuisé.

Comme ce poëte n'est guère connu et que j'ai été assez heureux pour avoir eu en communication un exemplaire de son recueil d'élégies, j'ai pensé qu'il ne serait pas hors de propos d'en réproduire ici quelques passages, afin de donner une idée de la manière et du mérite de l'auteur. Voici donc la première élégie intitulée : *De temporis calamitate.*

Sublimes reges, magni duo lumina mundi,
  Cernite quam vobis subdita regna dolent;
Cernite quos motus et quas respublica clades,
  Marte sub assiduo, sollicitata ferat.
Nusquàm tuta salus, late omnia et omnia longe
  Bellica tempestas, mortis et horror habet.
Sorte sub adversa, per rura, per oppida quæque
  Omnibus est vitæ dulcis adempta quies.
Armorum rabies, durique licentia belli
  Sollicitis affert omnibus orta dies.
Imbelles cives, fracti formidine et alta
  Mente vacillantes damna necemque timent.
Præsidio armorum muros et mœnia firmant
  Et sua communi tecta tuentur ope;

Agricolæque rudes campestria rura colentes
  Ruris opes linquunt et genitale solum.
Non mussare audent et non obsistere quando
  Barbarus agrorum diripit hostis opes.
Turbati trepidant, trepidique feruntur in urbem
  At neque sic tutos se satis esse putant.
Armorum rabie spoliantur civibus urbes
  Agricolis tristes dispoliantur agri.
Ægra gemit conjux charo viduata marito
  Dulcibus et mæret prolibus orba parens.
Bello juge malum rerum penuria crescit
  Dura fames bello pauperiesque venit.
Adde quod in populo magnam factura ruinam
  Pestis atrox bello gliscit et atra lues!

Puis voici comment, dans la troisième élégie, Papius apostrophe les deux princes qui se fesaient une guerre si acharnée; il y a dans ces quelques vers beaucoup d'élan poëtique et une indépendance de pensée qui n'est guères commune à l'époque du poëte et qui rappelle par sa vigueur les beaux temps de l'antiquité :

Quis furor, ô reges! fraterna in viscera ferrum
  Stringere et effrenas non cohibere manus!
Parcite fraternos (sic lex naturaque poscit)
  Sanguine fraterno commaculare manus,
Et male nutantem tristi sub turbine mundum
  Parcite bellorum sollicitare metu.
Ah! quota pars orbis nunc alterutrius ob iram
  (Forsitan aut culpam) damna necemque luit!

Il y avait aussi du courage à adresser les paroles suivantes extraites de la 6e élégie, à deux monarques tout-puissants qui n'étaient habitués qu'aux flatteries et pour qui

le langage sévère de la vérité devait être insupportable :

Scilicet est vobis rerum concessa facultas,
  Sed magis ad pacis quam grave Martis opus;
Ad commune bonum vobis est facta potestas
  Quæ feriat justo criminis ense reos.
Ve! populo! ve! nutanti discrimine regno
  Regis ubi assidue prurit ad arma manus!

Enfin je transcris ici presqu'entièrement la neuvième élégie, où Papius dépeint les horreurs que les Français commirent dans l'Artois, avec une verve puissante et une indignation profondément sentie :

Cur sine lege, tuæ, Rex ô! præclare, phalanges
  Te mala jam quævis non prohibente, patrant?
Furta patrant, spoliumque magis quam bella sequuntur
  Et magis ad prædam vulturis instar hiant.
Militiæ leges et sacramenta perosi
  Longius extendunt quam decet ire manus.
Exleges homines quibus est pro lege libido
  Crimina designant lege pianda gravi:
Vestales stuprant nymphas, tenerasque puellas
  Proh dolor! in sordes in veneremque trahunt!
Quicquid agit sine vindice, agit scelerata voluntas
  Quæ ratione sua judicioque caret.
Hubera non horrent matrum præscindere ferro
  Ut rabidâ Turcis sint feritate pares.
Fæcundos laniant perfosso abdomine ventres
  Et tener in molli viscere fætus obit;
Non utero parcunt, violant penetralia ventris
  Mollis ubi vitæ Sanguinis unda tepet.
Hic antiqua nurus, canis hic prædita rugis
  Sacra sui deflet damna pudoris anus!
Quod lex sacra vetat fieri, natura quod horret
  Effera gens audet, turba scelesta facit;

Nam leges sacras irrident, atque profanas
  Utpote qui curant sacra Deumque nihil!
E divorum aditis phialas, mantilia, vestes
  Et genus id reliquas depopulatur opes;
Non aris sua vela manent, tolluntur ab alto
  Ante Dei effigiem pendula dona tholo,
Chrismate tincta sacro sacra baptisteria frangunt
  Lustrales undas irreverenter habent,
Illa salutaris Christi patientis imago
  Calcatur presso Crux quoque sacra pede!
. . . . . .

Si dans les extraits que nous venons de donner, nous ne rencontrons pas cette admirable pureté de style et cette élégance de langage dont Sidronius Hosschius et Guillelmus Becanus parmi les modernes, semblent avoir possédé seuls le secret; néanmoins ces passages prouvent que Papius était doué d'une organisation éminemment poëtique; sa verve puissante et son inspiration toujours animée par de nobles sentiments font vivement regretter que ses tragédies soient perdues pour les savants. Nous croyons pouvoir engager, dans l'intérêt des lettres, les bibliophiles qui en possèdent les rares exemplaires, à les livrer à la réimpression; ce serait à la fois un grand service rendu à la littérature du seizième siècle et une œuvre de patriotisme, car nous sommes convaincu que, si l'on connaissait mieux les productions de Papius, nous aurions à ajouter un nom glorieux de plus à la liste des poëtes qui font rejaillir tant d'éclat sur notre patrie.

On a encore de De Paep :

D. Jacobi Papœ, sacerdotis hyperii, elegiarum lib. II quorum prior mendicabulum publicum tuetur, posterior vero melioribus consiliis, præsidiisque tollendum docet etc.

Symon Coquus excudebat Antv. 1534, de 32 p. On trouve à la fin : *Carmen J. De Meyere, in laudem urbis hyperii.*

J. D. M.

—

PATTYN (Charles-Philippe)

Naquit à Noordschote, village dans les environs d'Ypres, en 1687.

Licencié en droit, en 1709, nommé conseiller au grand conseil de Malines, par lettres patentes du 8 avril 1721, avocat fiscal près du même conseil en 1725, il publia, en 1726 son traité : *Mare liberum, ex jure naturæ gentium et civili assertum, vindicatum, redivivum. Mechliniæ, apud Laur. Van der Elst,* traduit ensuite en français et en flamand. Dans ce traité, Pattyn défend la compagnie des Indes Orientales établie à Ostende par l'empereur Charles VI. Il fut nommé député en 1728 au congrès de Soissons, pour défendre les droits de la même compagnie d'Ostende contre les prétentions égoïstes des états-généraux des provinces unies des Pays-Bas. En 1729, il devint membre du conseil privé, et en 1734, il fut nomme membre du conseil suprême, à Vienne. Il obtint, en 1735, le titre de vicomte et assista, en 1738, de la part de l'empereur Charles VI, à Anvers, au traité des Barrières, entre l'Angleterre et la Hollande, et à Lille au traité des limites, contracté avec la France ; enfin, par lettres patentes du 20 septembre 1741, il fut nommé président du conseil de Flandre à Gand et en même temps membre du conseil d'état.

Pattyn mourut à Gand, le 9 juillet 1773, à la Cour

du prince, dans le palais aujourd'hui presqu'entièrement détruit où Charles-Quint naquit le 24 février 1500 : c'était-là qu'il avait sa demeure. Il laissa après lui neuf enfants qu'il eut de son épouse dame Thérèse Du Bois, fille de François Du Bois et de Catherine De Vos, mariée à Gand, morte à Bruxelles 1737, et enterrée dans l'église de Caudenberg.

Pattyn est auteur d'un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque royale et qui est intitulé : *Rapport fait par le conseiller Pattyn à son Altesse sérénisisme l'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, au sujet de sa commission au congrès de Soissons* (1728).

Rapport du même à la même, au sujet de sa commission au congrès de Soissons, touchant les affaires en général et en particulier des dits Pays-Bas.

Ses ouvrages imprimés sont :

1° *Regnante feliciter Carolo VI, cœsare .... mare liberum etc.* (*autore C. P. Pattyn*). *Mechliniæ*, 1726, in-8°.

2° *Carel den VI, voorspoedigh regnerende, de vry zeebevaringhe uyt de wet der natuer, der volckeren enz. uyt het latyn van C. P. Pattyn. Brugghe*, 1727, in-8°.

3° *Le commerce maritime, fondé sur le droit de la nature et des gens. Trad. du latin de Pattyn. Augmenté de notes. Malines*, 1727, in-8°.

C. C.

—

PILLART (Matthieu).

S'il faut en juger d'après les fonctions éminentes qu'il a successivement occupées, Pillart jouissait d'une grande

considération non seulement dans sa patrie, mais dans tout le monde chrétien.

Il naquit à Warneton, dans la dernière moitié du quatorzième siècle, s'étant déterminé de bonne heure à entrer en religion; il devint moine de l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye des Dunes et obtint le grade de docteur en théologie.

Cependant il ne resta pas longtemps dans le monastère qu'il avait choisi comme le lieu de sa retraite; il fut choisi pour être abbé dans l'abbaye de Beaupré en Lorraine, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse et qu'il dût quitter, plus tard, pour aller prendre, comme abbé, la direction de l'abbaye de Morte-mer en Normandie.

Il déploya tant de talent dans les différentes charges qu'il occupa, qu'il fut appelé à Rome pour y remplir la fonction de général de son ordre. Il désirait néanmoins rentrer dans sa patrie, et le souverain pontife le nomma trente-sixième abbé de Clairvaux. Cela eut lieu en 1405.

En 1416, Pillart fut désigné par le clergé gallican, comme son délégué, son ambassadeur (*ambasiator ut loquitur chronicon*), auprès du concile de Constance.

Pillart mourut en 1428, le 5 août, et fut enterré dans le monastère de Clairvaux, près du chapitre.

Il composa deux ouvrages, le premier a pour titre: *Speculum exaltationis et depressionis ordinis Cistercensis.* Ce livre a été diversement jugé et a rencontré un fougueux adversaire dans l'auteur du livre intitulé: *De prospero et adverso statu ordinis.* Il paraît que le livre de Pillart est resté inédit; Foppens dit que, de son temps, il en existait plusieurs manuscrits: un à l'abbaye de Vielmont, un second à Clairvaux, un troisième à l'abbaye des Dunes.

Le second ouvrage de Pillart est aussi resté inédit, les abbayes que nous venons de citer en possédaient des

manuscrits. Tel est le titre de ce livre : *Redditus omnes a regibus diversis et principibus assignati pro ferendis oneribus et expensis necessariis tempore capituli generalis.* Cet ouvrage était important en ce que Pillart y avait ajouté les chartes des donations faites par les souverains et les princes pour subvenir aux frais du concile de Constance.

J. D. M.

—

PLANCIUS (Pierre).

Pierre Plancius naquit, en 1550, à Dranoutre, village du district d'Ypres, il obtint le droit de cité à Bailleul.

Mr Goethals donne, dans le 3e volume de ses *Lectures*, une belle biographie de cet homme célèbre; nous en donnons ici un résumé.

Plancius reçut les premiers éléments de son éducation à Hondschote et alla achever ses études en Allemagne et en Angleterre. Ses parents l'élevèrent dans la religion évangélique et le destinèrent même au ministère de ce culte. Quelle que fut l'ardeur de Plancius pour les études théologiques, il n'en approfondit pas moins les sciences mathématiques et géographiques, dans lesquelles il excellait.

Nous aurons donc à envisager Plancius sous un double point de vue : nous aurons à le suivre dans sa carrière de ministre du culte évangélique et à l'apprécier comme mathématicien et géographe.

En 1676, la réforme semblait vouloir se rétablir en Flandre. Plancius fut délégué pour y prêcher au peuple

ses dogmes et parcourut les campagnes de la Flandre occidentale en y répandant les doctrines nouvelles. Son zèle s'anima en proportion de la persécution qui s'attachait à ses corréligionnaires. Il quitta bientôt la Flandre, vint dans le Brabant braver la colère de don Juan, et prêcha successivement à Malines, à Bonheyden, à Bruxelles et à Louvain. Il parcourait ces endroits en missionnaire et débitait ses sermons en pleins champs et avec un tel succès, que son auditoire, à ce que disent les historiens, se composait souvent de plus de vingt mille personnes. Dès que Plancius s'apperçut que la réforme perdait du terrain en Artois, il quitta le Brabant pour se rendre de nouveau en Flandre afin d'y maintenir et défendre ses doctrines. Il était à Menin et à Cassel lors de la prise de ces deux villes par les mécontents et faillit y être fait prisonnier; il dût traverser la Lys à la nage, pour échapper. Sa bibliothèque fut publiquement brûlée à Ypres.

Rentré à Bruxelles, Plancius fut nommé, en 1578, ministre du temple calviniste qui y avait été établi; il occupa cette place avec une grande distinction jusqu'en 1585, époque de la reddition de la ville au prince de Parme. Plancius parvint à sortir de Bruxelles en se déguisant en soldat, et alla se fixer en Hollande, où un bel avenir l'attendait.

Dès son arrivée à Amsterdam, il fut nommé ministre du culte calviniste et se maintint dans cette fonction jusqu'à sa mort. Il se fit constamment remarquer par une ardeur religieuse peut-être exagérée et se montra d'une intolérance excessive lors des débats soulevés en Hollande par les Remontrants et les Gomaristes; ce fut un des Gomaristes les plus exaltés.

Quand il fut question de reviser la nouvelle traduction flamande de la bible, Plancius fut nommé par le synode

de Dordrecht pour faire partie de la commission chargée de cette mission; ce fait prouve à toute évidence la confiance qu'il avait su inspirer à ses corréligionnaires.

Quel que soit l'éclat avec lequel Plancius parcourut sa carrière de ministre réformé, il est encore bien plus remarquable comme géographe.

La ville d'Amsterdam, dans l'intérêt de son commerce, était restée fidèle à Philippe II et jouissait du privilège accordé par le roi de faire le commerce des denrées des Indes orientales. L'entrepôt en était à Lisbonne, la Hollande allait s'y approvisionner; mais lorsque la séparation des Provinces-Unies de la couronne d'Espagne était devenue un fait définitif et irrévocable, Philippe II interdit le commerce de Lisbonne à Amsterdam.

Les Hollandais, ce peuple toujours industrieux et persévérant, songeaient à faire directement le commerce avec les Indes orientales. Ils cherchaient surtout à s'affranchir du pavillon français, sous lequel ils avaient navigué jusqu'alors; mais il fallait, avant tout, créer des marins qui fussent familiarisés avec la connaissance géographique et nautique des parages qu'ils devaient parcourir. Plancius ouvrit à Amsterdam un cours de navigation; les marins accouraient à ses leçons pour s'y instruire et allaient au sortir de ses cours appliquer la théorie de leur professeur à la pratique nautique dans des voyages de long cours qui étaient, dans le principe, de véritables explorations. Puis rentrés à Amsterdam, ils communiquaient à leur maître leurs observations et leurs découvertes et lui donnèrent ainsi l'occasion de perfectionner l'art de la navigation. Plancius, muni des renseignements de ses élèves, parvint à perfectionner les premières cartes marines du duc de Visco et à composer un tableau des déclinaisons de la boussole, dans les diverses régions. Simon Stévin parle

avec beaucoup d'éloge de ce tableau dans le 2me volume, page 172, de ses œuvres.

En 1594, et ceci mérite surtout d'être remarqué, Plancius communiqua à l'amirauté et aux commerçants des données positives en apparence, sur une route nouvelle vers la Chine et les Indes orientales, par la mer glaciale. Cette pensée, qui a occupé si vivement les navigateurs modernes, ne fut pas couronnée d'une issue favorable et les magistrats d'Amsterdam durent mettre des entraves aux tentatives qui ruinaient ceux qui les entreprenaient.

Quoiqu'il en soit du résultat de cette dernière entreprise, Plancius mérite l'honneur d'être considéré comme le créateur de la marine hollandaise. Et ce n'est pas là son seul titre à la reconnaissance de la postérité : il contribua puissamment à réunir en une seule association toutes les sociétés rivales de commerce qui exploitaient les Indes et qui se nuisaient mutuellement. Ses efforts parvinrent à faire promulguer, en 1602, par les États, le décret qui créait, sous leur puissante protection, cette opulente compagnie des Indes orientales qui devint promptement la source de la prospérité et de la richesse des Provinces-Unies.

Les rapides succès de cette compagnie valut une grande réputation à Plancius, qui devint une autorité fort estimée dans les questions de géographie et de commerce. Il fut consulté plusieurs fois par de hauts personnages et entr'autres par l'ambassadeur de France Jeannin, qui parle de lui longuement et avantageusement dans ses rapports.

Ce fut Plancius qui composa le planisphère pour le voyage de Hinschoten; il paraît que le triangle austral lui était connu, avant que Bayer, à qui on en attribue la découverte, ne l'eut remarqué.

D'après la rapide esquisse que nous venons de donner,

on voit que Plancius est certainement un des hommes les plus remarquables de son époque, d'abord comme ministre zèlé de la réforme calviniste, dans les principes de laquelle il avait été élevé; mais surtout comme géographe et créateur de la marine hollandaise et comme un de ceux qui ont le plus contribué à la formation de la compagnie des Indes orientales.

J. D. M.

—

PLANTE (François).

François Plante naquit à Bruges à la fin du seizième ou au commencement du dix-septième siècle. Il fut élevé dans la religion calviniste et devint ministre de ce culte.

Il quitta de bonne heure sa ville natale pour aller habiter la Hollande où ses opinions religieuses rencontraient beaucoup plus de sympathie. Il avait un esprit cultivé et une grande aptitude pour la poësie.

Plante composa un poëme épique sur les hauts-faits de Maurice de Nassau, prince d'Orange, stadhouder de la république batave. Cet ouvrage fut publié sous le titre de : *Mauritiados libri XII*, à Leide, en 1647; il forme un volume in-folio remarquable par le luxe avec lequel il fut imprimé et par les magnifiques gravures dont il est orné.

J. D. M.

PLUMYOEN (Josse-Joseph).

Plumyoen vit le jour à Ypres, en 1692. Il donna dès l'âge le plus tendre des signes non équivoques de sa vocation à l'état ecclésiastique. Après avoir obtenu le grade de licencié en théologie, en droit civil et canonique, il obtint une place de chanoine gradué à la cathédrale d'Ypres. Son évêque le nomma successivement doyen de son chapitre, grand pénitencier et examinateur synodal.

Plumyoen montra toujours un goût très prononcé pour les antiquités et l'histoire ancienne. Il a laissé deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *Dissertationes selectæ in scripturam sacram, auctore Judoco Josepho Plumyoen, ecclesiæ cathedralis Yprensis canonico graduato et pœnitentiario. Ypris apud Petrum Jacobum De Rave*, 1735. Il dédia ce premier ouvrage à l'évêque d'Ypres, Guillaume Delvaux.

Son second ouvrage ne fut publié que dix années après le premier, il est intitulé : *Histoire des anciens empires de l'Asie jusqu'à la mort de Cyrus, précédée de l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la dispersion des peuples, servant d'introduction ;* par M. Plumyoen, chanoine gradué et doyen de l'église cathédrale d'Ypres. Ypres, chez Pierre-Jacques De Rave, M D CC XLV. Cet ouvrage est dédié au roi de France.

Le laborieux chanoine d'Ypres mourut le 10 janvier

1757. On lit sur sa pierre sépulcrale, à l'entrée latérale du chœur de St-Martin, à Ypres :

D. O. M.
ET MEMORIÆ
R^di ADM. AC AMP^mi DOMINI
D. JUDOCI JOSEPHI
PLUMYOEN
S. T. ET I. U. L.
HUJUS ECCLESIÆ
DECANI
ET CANONICI GRADUATI.
JUDICIS
ET EXAMINATORIS SYN^lis.
VIR FUIT
VIRTUTE EXEMPLARIS
ERUDITIONE CLARUS
QUI CUM VIVENS
CHORUM DILEXERIT
EUM VOLUIT POST MORTEM
HOC MONUMENTO DECORARI.
OBIIT X JAN. M D CC LVII
ÆTATIS LXIV.
R. I. P.

F. V.

—

POELARIUS (Philippe).

Philippe Poelarius vit le jour à Bruges dans la seconde moitié du seizième siècle. Il reçut une éducation brillante, fit ses études en jurisprudence, obtint le grade de docteur

en droit, *utriusque juris*, puis s'étant consacré à l'église, il devint chanoine et doyen de St-Sauveur à Harlebeke, où il vécut jusqu'à sa mort arrivée en 1620.

Il écrivit un ouvrage assez considérable qui est resté inédit et dont le manuscrit, d'après le témoignage de Foppens, était conservé dans la bibliothèque de l'université de Louvain.

Ce livre était intitulé : *Æthiologia sive characterismi de modo philosophandi veterum.*

J. D. M.

—

PONETUS (Pierre).

Pierre Ponetus était d'Ypres, il naquit au seizième siècle et se fit Carme dans sa ville natale.

Ponetus était surtout remarquable comme prédicateur, et défendait, avec une puissante éloquence, l'Église catholique contre les hérésies de Calvin. Non content de soutenir la réligion par sa parole, il publia, en 1565, à Anvers, un écrit qui est fort estimé par les théologiens et qui a pour titre : *Propugnaculum christiani dogmatis.*

Ponetus soutient, dans cet écrit, la présence réelle du corps et du sang de J. C. dans l'Eucharistie et y combat avec beaucoup d'énergie les opinions hérésiarques de Calvin et de sa secte.

J. D. M.

PONTANUS (Pierre).

Pierre Pontanus naquit à Bruges; les biographes n'indiquent ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort, mais Foppens qui le surnomme l'aveugle, affirme qu'en 1510, il s'était déjà fait un nom illustre à Paris, où il enseignait les belles-lettres avec beaucoup d'éclat.

Pontanus est connu dans la littérature par plusieurs productions remarquables qui prouvent qu'il se distingua comme grammairien et comme poëte; il paraît qu'il affectionnait beaucoup son fils ainé, Félix De Ponte, à qui il dédia deux de ses ouvrages, comme on peut le voir dans la liste de ses publications dont le détail suit :

1° *Petri De Ponte, cœci, Brugensis, prima et secunda grammaticæ artis Isagoge ad Felicem De Ponte suum primogenitum*. D'après Metaire, Annal. typogr. t. II. p. 261, cette grammaire fut publiée à Paris, en 1514, par les soins et aux frais de Denys Roscius.

2° *Scholia in Lucani Pharsaliam*, chez le même, en 1512.

3° *Carmen de abitu et reditu pacis*, imprimé à Paris, chez Badius.

4° *Apologia in eos qui divini sacrificii vocabulis et sensis abutuntur*, publié à Paris, par Jean Lambertus.

5° *Eruditio salutiferæ ac veræ confessionis*; cet ouvrage, édité in-quarto, chez Nicolas Pontanus, à Paris, est composé en prose et en vers et dédié à son fils Félix.

6° *Genovefeon libri IX*, poëme. Paris, 1512.

7° *Eclogæ X Hecatostichæ*. Paris, 1512.

8° Enfin des proverbes français et latins, qui parurent également à Paris, format in-quarto, sous le nom de *Paræmiæ*.

J. D. M.

—

PREINGUÉ (Jourdain).

On ne connait presque rien de la jeunesse de Preingué, il naquit à Menin le 28 janvier 1704.

Il commença son cours d'études dans le collège de sa ville natale, et y termina ses humanités. Les succès de collège sont loin d'être des garanties d'un avenir brillant, mais on aime à les annoter cependant dans les biographies parcequ'il arrive en effet souvent qu'un premier succès est suivi d'une carrière remarquable. Preingué fut bon étudiant, mais il se distingua encore davantage par ses sentiments de piété et la pureté de ses mœurs.

Aussi à peine eut-il terminé ses études de collège, que décidé à se retirer du monde, il prit la résolution de se vouer entièrement au service de Dieu. Cette vocation si précoce fut éprouvée, mais les preuves qu'il subit montrèrent que l'esprit de Dieu l'animait et quoiqu'il n'eût que seize ans, il fut reçu chez les Dominicains à Gand. Il voulait travailler dans la solitude, à son salut : et les Dominicains jouissaient alors d'une certaine réputation, à cause de plusieurs religieux qui s'y livraient avec succès aux études sérieuses de la théologie. Preingué chercha dans le cloître la liberté d'esprit nécessaire aux profondes

études qu'il se promettait de faire sur une science qui pour lui avait un attrait particulier. Après avoir émis les trois vœux de religion, en 1721, ses supérieurs l'envoyèrent à Louvain pour y étudier la philosophie et la théologie. Ses progrès furent rapides et étonnèrent ses supérieurs. Il acquit de bonne heure des connaissances théologiques très-étendues; comme la nature l'avait à la fois doué du don de la parole et d'un jugement exquis, il s'énonçait toujours avec facilité, élégance et précision. A l'âge de vingt-trois ans, il défendit avec une si grande habileté quelques thèses de théologie devant les membres d'une assemblée provinciale de son ordre, que ces religieux reconnurent unanimement qu'il était capable de remplir auprès de ses condisciples les fonctions de répétiteur. En effet, il parvint à former de bons élèves dont quelques-uns ont fait honneur à l'université de Louvain.

Ayant fini lui-même son cours de théologie, il reçut les ordres sacrés, en 1728. Ce fut à cette époque que le prieur de Groenendael, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, vint le prier d'aller habiter ce célèbre monastère pour y donner un cours de théologie aux jeunes chanoines. La réputation qu'il s'était acquise était certes le principal mobile du prieur de Groenendael; mais il pourrait aussi se faire que le dominicain Preingué ait été recherché par un religieux augustin, parce que les écrits de St-Augustin étaient la source la plus ordinaire où il puisait ses réflexions. Quoi qu'il en soit, Preingué enseigna six ans la théologie à Groenendael.

De retour à Louvain, il sollicita le grade de licencié de la faculté de théologie, et ses supérieurs, charmés des talents dont il venait de donner de nouvelles preuves, lui confièrent la charge de maître des études.

Dès que le révérend père général à Rome eut connais-

sance de la manière distinguée avec laquelle J. Preingué s'acquittait de toutes les fonctions dont on l'avait chargé, il s'empressa de lui donner des marques de sa bienveillance, en l'élevant à diverses dignités monacales; mais c'est ce que le jeune religieux recherchait le moins; il ambitionnait bien davantage le titre de docteur, qu'il mérita en 1738, à la suite de savantes disputes sur la théologie, qu'il soutint en présence de tout le sénat académique de Louvain.

A peine fut-il décoré du bonnet doctoral, que l'abbé de Saint-Pierre au Mont-Blandin, près de Gand, qui était de l'ordre de Saint-Benoît, le fit inviter à enseigner la théologie aux jeunes religieux de sa maison. C'est-là qu'il a composé son volumineux ouvrage sur la somme de St-Thomas; car il a habité cette abbaye pendant quatorze années.

Enfin, ses frères de Louvain le rappelèrent auprès d'eux pour lui confier la charge de prieur de leur monastère. Sans être d'une rigidité incommode, il eut l'art de faire régner une exacte discipline, de sorte qu'il était à la fois craint, aimé et respecté.

Il termina sa carrière à Louvain, le 14 janvier 1752, sans avoir fait de maladie.

Voici le titre de son cours de théologie: *Theologia speculativa et moralis,* Gand, 1744-1747, 12 tom., 13 vol., in-8°, ouvrage solide et méthodique. Le P. Pringué professe le probabiliorisme et se distingue par des conclusions empreintes de modération et de sagesse. Les deux derniers volumes contiennent un excellent résumé de tout l'ouvrage, en forme de questions.

C. C.

PYCKE (Léonard).

Né à Meulebeke, village de l'ancienne châtellenie de Courtrai, en 1781, il montra dès l'âge le plus tendre un goût prononcé pour le barreau. Il fit ses études au collège de Mol, dans la Campine, commença son cours de droit à Paris et l'acheva à Bruxelles. Son ardeur pour la science fut si grande, qu'il passa souvent ses nuits sans prendre de repos. Une mémoire vaste, une pénétration d'esprit rare, une voix sonore et une élocution sans gêne, telles étaient les dispositions qu'avait le jeune étudiant en droit à la fin de son cours d'étude.

Il s'établit, en 1808, comme avocat à Courtrai et bientôt, comme il le dit lui-même dans un mémoire, les heures du jour ne suffirent plus à l'examen des nombreuses affaires qui lui furent confiées. Le code civil français était en vigueur depuis peu d'années, M. Pycke en avait fait une étude toute spéciale, sans négliger le droit coutumier qui nous régissait auparavant et qui bien souvent dut être invoqué et appliqué durant cette époque de transition des lois; aussi, les autres jurisconsultes, les publicistes et les professeurs mêmes, consultèrent bien souvent le jeune avocat de Courtrai sur les questions difficiles qu'ils rencontraient dans l'application des lois, et ses réponses exactes contribuèrent à affermir sa réputation.

Après les événements politiques de 1814, M. Pycke fut choisi pour faire partie de plusieurs commissions de

la nouvelle organisation civile. Dès lors il lui fallut joindre à l'étude du droit civil celle de la science de l'administration publique, et l'homme savant et laborieux ne recula pas devant les nouvelles charges qu'on lui avait imposées; une partie de ses nuits laborieuses fut consacrée à cette étude importante. L'activité qu'il avait déployée dans la carrière administrative le fit nommer par le roi Guillaume, le 5 Juillet 1816, membre de la commission de rédaction d'un projet de réglement sur les régences des villes.

Appelé à la sous-intendance de l'arrondissement de Courtrai, pendant que M. Du Bus siégeait aux États-Généraux, il remplit gratuitement ces fonctions durant trois années, de 1816 à 1818, et fit partie des États de la province pendant trois sessions, jusqu'à ce qu'il fut élu membre de la seconde chambre des États-Généraux, le 5 Octobre 1818. Il avait rempli pendant six ans les fonctions de juge suppléant au tribunal civil.

Un arrêté du roi le nomma, le 4 Juin 1817, secrétaire de la chambre de commerce et des fabriques à Courtrai; fonctions qu'il remplit d'une manière si désintéressée, qu'il renonça à son traitement en faveur de la ville.

Ce désintéressement, il le montra durant toute sa carrière administrative, en refusant tout traitement pour la place d'avocat de tous les établissements charitables de l'arrondissement de Courtrai pendant dix ans, et surtout en acceptant la nomination de maire de la ville, puisqu'il dut renoncer de ce chef à ses fonctions d'avoué.

Sa nomination de maire, nom qu'on changea bientôt en celui de bourgmestre, remonte au 25 Juillet 1817, et fut comme le signal d'une suite de tracasseries. Il est d'ailleurs impossible de plaire également à tous les partis

lorsqu'on est placé à la tête d'une administration, surtout lorsque le chef est guidé par un esprit d'ordre et d'économie, tel que M. Pycke en montra durant tout le temps qu'il fut bourgmestre. C'est à lui que la ville de Courtrai est redevable du bon état de ses finances et du redressement des abus qui existaient avant son entrée en fonction.

A la chambre M. Pycke appartenait par ses opinions à l'opposition libérale et cela suffit pour encourir la haine du ministre Van Maanen, qui chercha un motif quelconque pour persécuter et pour faire fléchir de son côté le premier magistrat de Courtrai.

Une dénonciation anonyme, dans laquelle fut enveloppée une grande partie de la régence, fut faite au gouvernement et M. Pycke fut renvoyé devant le Tribunal correctionnel de Bruges, du chef de prévention d'un délit prévu par l'article 175 du code pénal. L'arrêt qui prononce ce renvoi porte, qu'il y a des charges suffisantes pour établir que le prévenu *Léonard Pycke a fourni des briques pour la reconstruction de la Halle et la construction de deux aubettes dans la ville de Courtrai*, et ce dans le temps qu'il était bourgmestre de la même ville, et *comme tel chargé d'en ordonnancer les payemens, ou de faire la liquidation des dites dépenses*.

Du chef de cette accusation, il fut emprisonné au mois de Juin 1822, et il choisit pour ses défenseurs, MM. De Vleeshauder et Beyens du barreau de Bruxelles, avec lesquels il était depuis longtemps lié d'amitié. On employa d'abord des moyens de cassation contre l'arrêt rendu par la chambre de mise en accusation et le prévenu de concert avec M. l'avocat Beyens et l'avoué Mandos, publia ses moyens de cassation en une brochure de vingt-sept pages in-4°. Ce mémoire, remarquable par sa lucidité et par sa logique serrée, démontre à l'évidence l'innocence

du prévenu. Il est adressé à MM. les Président et Conseillers de la cour supérieure de justice, à Bruxelles, première chambre, siégeant comme cour de cassation et ne porte pas de nom d'imprimeur. Les moyens de cassation furent cependant rejetés et l'inculpé parut devant la cour de Bruges, présidée par M. Vande Velde, au mois de Décembre 1822. L'acquittement suivit la défense et M. Pycke fut mis en liberté le 22 du même mois. Nous pourrions dire ici avec le prévenu: Il est difficile de croire, il est douloureux de penser que des circonstances aussi naturelles, des faits aussi simples, reconnus licites et innocents par l'autorité administrative, aient pu présenter ensuite les caractères d'un crime ou d'un délit, et servir de base à ces poursuites rigoureuses; mais on n'est plus étonné de toutes ces injustices, lorsqu'on connait les scandales judiciaires commis par le ministre de la justice d'alors.

M. Pycke continua à siéger à la chambre des États-généraux, jusqu'à ce qu'éclata, en 1830, la révolution belge. Il n'eut alors rien de si empressé que de se rendre à la Haye et ensuite à Bruxelles pour sauver le pays d'une anarchie complète. La révolution étant consommée et ne l'approuvant pas sous tous les rapports, il se retira de la carrière publique pour s'adonner tout entier à son goût de la culture des belles-lettres.

Ce jurisconsulte s'était déjà assigné une place parmi les savants du pays par la publication de plusieurs mémoires, marqués au bon coin de l'exactitude et qui lui ouvrirent les portes de l'académie royale de Bruxelles, dont il fut nommé membre de la classe des lettres, le 4 Février 1829.

La même académie lui décerna le deuxième prix, en 1822, pour un mémoire sur l'état de la législation et des

tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises, et sur les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de 20 ans, ont opéré dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle. Cet ouvrage fait partie des *Mémoires couronnés,* et a été tiré à part, en 1824, format in-4°, de 295 pages, chez De Mat, à Bruxelles. L'auteur se proposait d'en donner une nouvelle édition, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, « les exemplaires en sont épuisés, mais je m'occupe d'une nouvelle édition augmentée de nouveaux documents. »

L'académie de Bruxelles décerna, en 1827, la médaille d'or, au mémoire de M. Pycke, en réponse à la question: « En quels temps les corporations connues sous le nom de métiers, *Neeringen en ambachten,* se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, privilèges et attributions de ces corporations? Et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif (1). »

La même académie avait proposé une autre question: « Quels étaient les droits et les attributions des États dans les différentes provinces des ci-devant Pays-Bas autrichiens, d'après les constitutions et les droits publics de chaque province, jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France, en 1795? » M. Pycke avait écrit sa réponse sur cette question, lorsque l'académie jugea à propos d'annoncer que la question était retirée du concours. Ce travail peut cependant être considéré comme un des meilleurs sortis de la plume du jurisconsulte courtraisien.

---

(1) 80 pages in-4°. Imprimé chez Hayez, à Bruxelles, en 1827.

Retiré des affaires publiques, M. Pycke s'occupait durant nombre d'années d'un grand ouvrage sur le Code civil, et malgré l'affaiblissement de son corps et l'atrophie de son intelligence, usée par le travail, il passait encore une partie de ses nuits à l'étude, qu'il ne quittait que malgré lui, lorsque la fatigue l'y forçait. Il mourut à Courtrai, le 8 Février 1842, à l'âge de 61 ans, regretté de tous ceux qui l'avaient connu dans l'intimité de l'amitié. Une vive pénétration d'esprit, une conversation agréable, mêlée de saillies bien placées, rendaient sa société très intéressante. Sa conversation favorite roulait d'ordinaire sur des questions de droit; alors il devenait tout animé et intéressait les assistants par sa diction et sa logique claire et serrée.

F. V.

Q

QUICKE (Jean).

Naquit à Bruges, le 28 septembre 1744. Fils de Paul Quicke et de Jeanne Eeuwhoudts; il n'hérita de ses parents que le métier de cordonnier. Né poëte, il cultiva les muses flamandes tout en exerçant son humble état et l'on goûta tellement ses vers, qu'il fut reçu membre de plusieurs sociétés littéraires. Il remporta des prix dans différents concours et on l'investit de la place de greffier de la Chambre de rhétorique brugeoise, dite *Confrérie des Croisés*, dont la devise était : *Deugd baert vreugd.*

Il mourut dans sa ville natale, le 2 juin 1803. Le

graveur De Meulemeester dessina son portrait à la plume et l'augustin Baude, son ami, composa ces quatre vers placés sous le portrait :

Dat sig de konst vermoeyt met Quicke af te maelen,
Geen konstenaer verbeeld ons 't wesen van syn geest;
Hy leeft onsterffelyk in syn gedagten meest;
Daer in siet men syn beeld met glans en eere praelen.

Quicke composa beaucoup d'épithalames et des pièces de vers de circonstance; il publia à Bruges, en 1789, in-8°, *Het leven en lofbaere daeden van den weergaloosen en onvermoeyelyken digter Joos Van Vondel, verdeeld in dry gesangen; benevens eene redevoering over de natuerkunde en de werking der negen zanggodessen.*

F. V.

R

RÆVARDUS (Jacobus).

Jacques Raewaerd naquit à Lisseweghe, près de Bruges en 1534. Il appartenait à une famille jouissant de beaucoup d'estime et de considération et qui était favorisée par la fortune.

L'éducation de Jacques fut dirigée avec un soin extrême; dès qu'il fut en état de commencer ses études il fut envoyé à Bruges pour suivre le cours de langue latine que Jean Geldrius y donnait avec beaucoup de distinction. A l'âge de quinze ans, Raewaerd quitta son premier précepteur pour aller se perfectionner dans les langues

anciennes à l'université de Louvain; il y consacra trois années à faire ses études préparatoires du droit; enfin. quand il eut achevé son cours de philosophie, il se rendit à la célèbre école d'Orléans pour y étudier la jurisprudence.

Il se fit bientôt remarquer par son aptitude et son zèle infatigable et obtint, en moins de deux ans, le grade de docteur en droit. Son intention était de séjourner au moins encore pendant quelques années en France; mais la guerre ayant été déclarée entre l'empereur Charles-Quint et le roi de France, Raewaerd fut obligé de rentrer dans sa patrie.

S'étant fixé à Bruges il n'y resta pas longtemps sans emploi; il fut choisi comme échevin ou conseiller du magistrat de cette ville, honneur qui lui fut conféré à diverses reprises et qui témoigne de la considération dont il jouissait auprès de ses concitoyens.

En 1559 il fit un voyage en Angleterre, mais l'on ignore si ce fut par suite d'une mission dont il aurait été chargé ou pour y rencontrer les savants et se lier d'amitié avec eux. Ce fut à son retour de cette excursion qu'il publia ses deux livres: *De præjudiciis*.

Les charges publiques qui lui étaient confiées ne purent absorber toute son activité; il fit paraître successivement sur la jurisprudence un grand nombre d'ouvrages, qui lui valurent une rénommée bien méritée. Sa réputation se répandit même en France, puisque l'université de Douai lui offrit une chaire royale de droit.

Jacques Raewaerd saisit avec empressement cette occasion de se faire apprécier dans une spécialité pour laquelle il se sentait beaucoup d'inclination; il se rendit à Douai, en 1565, mais il se laissa aller à une ardeur tellement inconsidérée pour le travail, qu'il ruina sa santé. Il portait

en lui le germe d'une phthysie pulmonaire, l'excès de travail joint au changement de climat, développa promptement les forces de sa maladie, au point qu'il fut obligé d'abandonner Douai après dix-huit mois de séjour. Il revint à Bruges où il ne fit plus que languir et où il mourut enfin le premier juin 1668, à l'âge de 34 ans. Il fut enterré à Lisseweghe dans le tombeau qui appartenait à sa famille; mais il paraît qu'on ne lui éleva pas de monument; quoiqu'il en soit, Janus Lernutius, son ami, lui a consacré ces vers en guise d'épitaphe:

Si fas est Immortali mortalia flere
  Atque homini lacrymas persoluisse Deam,
Quùm videt extinctas Leges Romanaque jura
  Et tecum hinc raptam Flandria Justiciam.
Macte animis, Rævarde, tuis: nam post tua cernis
  Fata, Deam lacrymis reddere justa tibi.

Jacques Raewaerd était au surplus un homme profondément versé dans les antiquités grecques et romaines, un savant fort instruit dans les langues anciennes; mais sa spécialité était la jurisprudence; il était si éminent dans cette partie, que Juste-Lipse, appréciateur compétent le surnomme: le Papinien flamand.

Il était lié avec presque tous les hommes célèbres de son époque; mais il cultivait surtout l'amitié de Janus Lernutius, de Hubert Goltzius, des frères Laurins, de Cruquius, de Casembroot, de Vigilius et autres. Voici du reste la liste de ses ouvrages qui prouve combien il était laborieux, de quelle activité d'intelligence il était doué.

1° *Ad leges XII tabularum liber singularis, veram prisci juris antiquitatumque ad hunc usque diem incognitarum*

explicationem continens. Imprimé à Bruges, en 1563, chez Hubert Goltzius.

2° *Commentarius ad titulum pandectarum de diversis regulis juris antiqui*. Imprimé à Anvers, chez Christophe Plantin en 1568.

3° *Variorum, sivè de juris ambiguitatibus, libri quinque*. Chez Hubert Goltzius à Bruges, en 1564.

4° *Tribonianus, sive de veris usucapionum differentiis adversus Tribonianum liber singularis*. Anvers, chez Chr. Plantin 1561.

5° *Ad legem scriboniam liber singularis*. Bruges 1560.

6° *De præjudiciis, libri duo*. Bruges, chez Hubert Goltzius, 1560, in-duodecimo.

7° *Protribunalium liber singularis*. Bruges, chez Hubert Goltzius, 1565, in-duodecimo.

8° *De auctoritate prudentum, liber singularis*. Anvers, chez Chr. Plantin, 1566, in-duodecimo.

9° *Conjectaneorum libri tres*. A Francfort, chez Wechelius, en 1612.

Cet ouvrage ne fut imprimé qu'après sa mort et ne contient que trois livres des *Conjectanea*, Raewaerd avait composé quatre autres livres sur le même sujet, mais ils sont restés inédits et on en a perdu probablement les traces.

Nous n'avons indiqué dans le tableau qui précède que les premières éditions des ouvrages de notre savant compatriote; il en parut plusieurs éditions tant en Belgique qu'à l'étranger. Ses œuvres complètes parurent à Francfort chez Wechelius en 1622, deux gros volumes in-duodecimo, et à Lyon chez Ludovicus Prost, en 1623, in-octavo.

Tous ses écrits sont fort estimés, mais s'il faut en croire Paquot, ses *Conjectanea* et ses cinq livres *Variorum* sont les plus remarquables de ses œuvres : « On pourrait,

» dit-il, donner à ces traités le titre : *d'Amœnitates juris.*
» Les antiquaires les liront avec autant et plus de fruit
» et d'agrément que les jurisconsultes. »

J. D. M.

—

RAMAUT (Louis),

Statuaire, né à Ypres vers la fin du XVIIe siècle, a laissé plusieurs morceaux de sculpture très-estimés. On ignore qui fut son maître.

F. V.

—

RAPAERT (François).

François Rapaert naquit à Bruges vers le commencement du seizième siècle; il appartenait à une famille patricienne. Il fit ses humanités dans sa patrie ainsi que son cours de philosophie; mais ce fut à l'académie de Padoue qu'il reçut son éducation médicale. Il est au moins vraisemblable qu'il fut auditeur de Vésale, puisque l'époque où ce grand homme donna ses célèbres leçons en Italie coïncide avec celle où Rapaert y fit ses études; quoiqu'il en soit, il prit ses grades à l'université de Pise et y fut proclamé docteur en médecine en l'année 1550.

A peine rentré dans sa ville natale, les honneurs auxquels sa qualité de docteur pouvait le conduire, lui furent prodigués avec un empressement qui prouve que, dès le début de sa carrière médicale, il se fit remarquer par son mérite. Dès 1551, il fut nommé à la dignité de médecin pensionné de la ville et du Franc de Bruges, et quelque temps après, à celle d'archiâtre du prince de Chimay, gouverneur des Pays-Bas. Il était en relation avec plusieurs savants de son époque et entr'autres avec le fameux botaniste Clusius.

Rapaert acquit la réputation d'un praticien très-distingué, il avait beaucoup de succès dans ses traitements, et jouissait, à ce titre, d'une grande considération. Il n'a guères publié qu'un seul ouvrage, qui porte à la vérité un titre fort modeste, celui d'*Almanach perpétuel;* mais qui assigne néanmoins à son auteur une place honorable dans l'histoire de la médecine belge.

Nous devons entrer ici dans quelques détails historiques pour faire ressortir en quoi l'œuvre de notre compatriote mérite l'attention des savants, et jusqu'à quel point elle fut utile à la propagation des saines doctrines médicales.

Vers le commencement du seizième siècle, se manifesta une grande tendance à attaquer l'infaillibilité de Galien et les doctrines médicales des Arabes. Si Vésale réussit à renverser, par ses étonnantes publications, l'autorité du médecin de Pergame en ce qui concernait l'anatomie; la médecine proprement dite tomba dans un écueil bien plus déplorable encore que celui où elle était plongée depuis tant de siècles. Paracelse, en s'efforçant de soustraire la médecine à l'autorité des anciens, la jeta dans l'inextricable labyrinthe de l'astrologie, de l'alchimie et des folies cabalistiques.

Ce célèbre visionnaire, dont l'audace et l'effronterie n'eurent pas de secondes, brûla du haut de la chaire, où

il professait à Bâle, les ouvrages de Galien et d'Avicenne, parce que ces auteurs avaient ignoré la magie et la cabale. Il annonçait qu'il avait reçu de l'enfer des lettres de Galien, et qu'il avait rencontré dans le vestibule du séjour des damnés Avicenne, avec lequel il avait soutenu une thèse sur l'or potable, la pierre philosophale, la thériaque etc.

Tantôt il se faisait passer pour un théologien inspiré et écrivait de sang-froid que Dieu lui avait révélé plusieurs secrets; alors s'attribuant l'empire de la médecine, il sommait les docteurs de toutes les universités *de suivre les pas de leur monarque,* de celui pour qui la nature n'avait pas de secrets. Tantôt faisant preuve d'une grossière impiété ou plutôt d'une incontestable aliénation d'esprit, il consultait disait-il, le diable, quand Dieu ne voulait pas l'aider. Il prétendait guérir les affections incurables au moyen de certaines paroles, de certains prestiges, en un mot, par des charmes; il alla même jusqu'à soutenir qu'il pouvait, par la chimie, tout produire, même des êtres humains, et qu'il possédait la pierre de l'immortalité, qui ne l'empêcha toutefois pas de mourir à l'âge de quarante-sept ans.

Cet exalté parcourait les contrées les plus civilisées de l'Europe, se vantant partout de pouvoir guérir les maladies, quelle que fût leur nature et leur durée, et distribuant à pleines mains ses remèdes qu'il désignait par les noms les plus baroques. Il vint aussi dans notre pays, y fit, comme partout ailleurs, un grand nombre de partisans, qu'il fascinait par l'excentricité de sa conduite et la hardiesse de ses opinions; ainsi ses doctrines se propagèrent parmi les médecins flamands. Corneille Agrippa, Jean Michel, Jean Weyer, Liévin Lemnius, en furent les plus ardents apôtres, et par leur influence, la médecine devint un mélange absurde, où les notions de la vraie science étaient perdues dans une foule de

considérations astrologiques et alchimiques, et dans les ridicules pratiques de la magie, de la cabale et de la sorcellerie.

Les traditions du mysticisme se répandirent aussi parmi le peuple, toujours avide de nouveauté et qui se laisse surtout séduire par le merveilleux; elles s'y maintinrent longtemps par la coutume qui était généralement établie de faire composer par les médecins astrologues des calendriers indiquant non seulement les dates, les fêtes, les lunaisons; mais encore les prognostics du temps et la désignation des jours où, d'après la conjonction des astres et les influences célestes, il convenait de se laisser raser, de se faire saigner, de se purger, de prendre des bains.

Parmi ces livres généralement répandus dans toutes les classes de la population, se faisait remarquer, par sa vogue extraordinaire, l'almanach publié en 1550 par Pierre Van Bruhesen, médecin pensionné de Bruges. Les magistrats de cette ville accordèrent à ce livre une protection très grande et poussèrent si loin leur condescendance pour les opinions de l'auteur, qu'ils promulguèrent gravement une ordonnance par laquelle il était expressément enjoint à tous ceux à qui il appartenait, de se conformer selon les indications de l'almanach de maître Bruhesius, et qui défendait même aux barbiers de raser leurs clients aux jours que ce médecin indiquait comme dangereux pour cette opération.

Dans cet état de choses, loin de céder à l'engouement général pour ce que l'on nommait les doctrines spagiriques, François Rapaert se posa, dès le principe, comme un de leurs adversaires les plus impitoyables. Il blâma ouvertement l'ordonnance du magistrat de Bruges en faveur de l'almanach de Bruhesius, qui, disait-il, ne contenait que des idées dépourvues de toute espèce de raison et

à peine bonnes à amuser les vieilles femmes et à endormir les enfants. Puis il se mit à l'œuvre pour renverser les opinions de son adversaire en publiant, pour l'usage du peuple, un livre rempli de conseils dictés par la prudence et appuyés, du moins, sur les traditions de la vraie science. Il donna à ce livre un titre qui devait, en excitant la curiosité, en assurer le débit et par conséquent en propager plus surément les préceptes : *Den grooten ende eewigen Almanack, ydel van alle beuselingen : van laten, van bayen, van purgeren, seker leeringen inhoudende, waerby dat wel mocht heeten de geessele van almanacken, medecyningen, huysmedecynen, quacksalvers.* « Le grand et perpétuel almanach, libre de toute sottise relativement aux saignées, aux bains, aux purgatifs, et contenant certains préceptes qui lui valent à bon droit le nom de fléau des almanachs, des médicastres et des charlatans. »

M. le docteur De Meyer a rendu un vrai service à l'histoire de la médecine, en donnant récemment une réimpression de l'almanach de François Rapaert, précédée de la biographie de ce médecin distingué.

Nous avons parcouru ce livre populaire et nous y avons remarqué la force avec laquelle Rapaert s'élève contre la pernicieuse coutume qui existait généralement d'abuser des saignées, des purgatifs et des bains auxquels on avait recours, sans consulter les hommes de l'art et d'après les seules indications de l'almanach de Van Bruhesen. Dans un langage qui est à la portée de tout le monde, Rapaert, en s'appuyant constamment sur la science et la logique, démontre les dangers qui devaient résulter de cette manière imprudente de se médicamenter et stigmatise, à chaque pas, les sottises et les folies des médicastres, des astrologues, des alchimistes.

En se déclarant ouvertement l'antagoniste des idées reçues avec tant de faveur, Rapaert dut rencontrer de passionnés et de puissants adversaires, peut-être même des tracasseries de la part de ses concitoyens; il se contenta d'opposer à leurs manifestations malveillantes une pratique toujours heureuse et le calme qui sied à la raison et au bon droit. Rapaert d'ailleurs n'était pas seul dans l'arène, déjà Corneille Scute, médecin fort renommé de Bruges, avait écrit contre la médecine astrologique et spécialement contre l'almanach de Van Bruhesen.

Parmi les docteurs qui se déclarèrent avec le plus de virulence contre Rapaert, se fit remarquer le nommé Pierre Hasschaert, médecin de Lille; il publia un pamphlet qui portait pour titre: Bouclier astrologique contre le fléau de François Rapaert : *Clypeus astrologicus adversus flagellum Francisci Rapardi .... in quo deleguntur errores et nugæ ipsius Rapardi cum declaratione et approbatione utilitatis astrologiæ et confutatione argumentorum ejus.* Dans ce libelle, Rapaert n'était pas menagé, comme on peut bien se l'imaginer, aussi est-il douteux que, malgré tous ses efforts, il parvînt à ramener ses contemporains à des idées plus raisonnables.

Ce fut Van Helmont qui eut la gloire de saper les fondements de la médecine astrologique, des doctrines de Paracelse; mais Rapaert, au moins, mérite l'honneur d'être compté parmi ceux qui ont devancé le grand novateur dans sa carrière d'opposition; il devra toujours occuper, dans l'histoire de la médecine belge, une place honorable à côté de Lindthout, de Brucœus, de Paludanus, de Smet, et de Scutius.

On ne connaît guères d'autres détails sur la vie de François Rapaert; il se maria deux fois: d'abord en 1550, il épousa Élisabeth de Busschere, et en 1577, Marie Reyn-

ghers. Il eut de son premier mariage trois enfants, dont l'aîné, Pierre Rapaert, lui succéda dans sa carrière de médecin et dans ses fonctions publiques. Au surplus, François Rapaert fournit à la ville de Bruges, dans les personnes de son fils, de son petit-fils etc., une longue suite de praticiens distingués qui, par une espèce de droit héréditaire, furent en possession, pendant à-peu-près un siècle et demi, des places que lui-même avait occupées.

Il mourut à Bruges, le 9 Septembre 1587, et fut enterré dans l'église de Ste-Walburge, détruite aujourd'hui.

J. D. M.

—

RAVESTEYN (Josse VAN).

Il est connu des savants sous le nom de Tiletanus, à cause du lieu de sa naissance. Il naquit à Thielt de parents fortunés vers 1505. Il montra de bonne heure un goût particulier pour les belles-lettres et se distingua dès sa jeunesse par sa piété. Il étudia la philosophie à Louvain et remporta la quatrième place de son cours en 1525. Il enseigna ensuite lui-même cette science dans cette université. Ayant achevé son cours de théologie, il fut promu au doctorat en théologie, le 5 octobre 1546. Il eut pour maîtres les docteurs Nicolas Coppin, Ruard Tapper, Jean d'Aye et Jean Leonardi ou Jean Hasselius. En 1540, il succéda à Pierre Titelmans, en qualité de président du collège d'Houterlé. Le 13 juillet de la même année, Pierre Waes, abbé de Ste-Gertrude à Louvain et en même temps conservateur des privilèges de l'université, le nomma l'un

de ses subdélégués pour certaines causes personnelles relatives à cette charge. En 1546, il obtint une chaire ordinaire de théologie avec un canonicat de second rang à St-Pierre, à Louvain; mais il la quitta bientôt pour une autre chaire de la même faculté à laquelle était annexée une prébende de premier rang.

Charles-Quint l'envoya en 1551 au concile de Trente. Ravesteyn s'y rendit avec Ruard Tapper, Jean Hasselius, docteurs en théologie, et Vulmar Bernaerts, docteur en droit canonique : Ravesteyn s'y distingua par ses vertus, par l'étendue de ses connaissances et son zèle pour la foi catholique. Il retourna à Louvain, parce que la peste s'était déclarée à Trente et aussi à cause de la mort de Paul III. Deux ans après, il abandonna la direction du collège d'Houterlé. En 1556 l'empereur joignit aux revenus de sa prébende une pension de 240 florins. Le même prince ayant mandé Ravesteyn au colloque de Worms, en 1557, il s'y rendit avec ses collègues François Sonnens et Martin Rythovius, et y trouva trois autres théologiens des Pays-Bas, Jean Delphius, le P. Canisius et Barthélémy Latomus. On y délibéra sur les contestations religieuses avec Philippe Melanchton et plusieurs autres, députés par ceux de la confession d'Augsbourg, mais cette réunion n'eut aucun résultat. Dans l'intervalle, Pie IV ayant été élu pape, le concile de Trente reprit ses travaux. Ravesteyn fut appellé par Philippe II pour aller à Trente, afin d'assister à ce concile avec Martin Rithovius, évêque d'Ypres, Antoine Havet, premier évêque de Namur, Jean Hessels, Michel Bayus et Corneille Jansenius, qui devint après évêque de Gand. Ravesteyn s'excusa à cause de son âge et de ses infirmités : le roi agréa ces motifs, laissa Ravesteyn au sein de l'université et le promut à la dignité de grand-inquisiteur de la foi. Charles-Quint,

Philippe II, Marguerite de Parme et le pape même le consultèrent souvent dans des affaires des plus importantes. Il a eu plusieurs disciples qui, après lui, ont brillé par leurs talents et leurs vertus; nous ne nommerons que Pierre Simons, Guillaume Lindanus, qui devint évêque de Ruremonde et qui conserva toujours pour Ravesteyn les sentiments du plus grand respect et le considéra comme son père.

Environ une année après le colloque de Worms, il fut nommé à la prévôté de Walcourt, dans le comté de Namur, bénéfice qui vaquait par la mort de Nicolas des Villers. En 1559, il remplaça Ruard Tapper dans la charge de directeur des religieuses qui servaient dans l'hôpital de Louvain, place qu'il desservit avec le zèle d'un saint prêtre durant dix ans. Il mourut le 7 février 1570 (N. S. 1571), âgé d'environ 64 ans et fut enterré dans le grand hôpital où son tombeau fut placé avec une inscription qui se trouve dans Paquot et dans laquelle on mentionne surtout sa grande modestie.

Ravesteyn était l'un des régents de l'étroite faculté de théologie de Louvain. Il avait été élu recteur de l'université en 1545 et 1550, et avait autrefois obtenu un canonicat à St-Bavon à Gand. C'était un docteur savant, habile dans la controverse, zèlé défenseur de l'Église et surtout adversaire décidé des novateurs. Baius le regardait comme son plus ardent antagoniste. Il était d'une piété exemplaire, pleine de politesse envers tous et attaché aux devoirs de sa profession.

Les temps étaient durs, on avait à combattre l'irruption de l'hérésie à l'extérieur, et le schisme à l'intérieur. Ravesteyn fut ce qu'on avait droit d'attendre d'un docteur de Louvain, inébranlable dans sa foi, combattant vigou-

reusement l'erreur et très attaché au siège apostolique, centre de l'unité.

Ravesteyn composa plusieurs ouvrages. Nous avons de lui :

1° *Epistola ven. patri Laurentio Villavicentio, ord. Erem. S. Aug. sancti theol. doctori.* 20 Nov. 1564. Elle est dirigée contre les erreurs de Baius.

2° *Confessionis, sive doctrinæ, quæ nuper edita est a ministris, qui in ecclesiam Antv. irrepserunt, et augustanæ confessioni se assentiri profitentur, succincta confutatio etc. etc. Autore Judoco Ravesteyn, Tiletano etc. Lovanii* 1567.

Deuxième édition, ibid. 1567.

Ravesteyn dédia cet ouvrage au magistrat d'Anvers, qui lui fit présent d'une coupe en vermeil.

3° *Apologia catholica confutationis prophanæ illius et pestilentis confessionis (quam Antverpiensem appellant pseudo-ministri quidam) contra inanes cavillationes Matthæi Flacci illyrici. Lov.* 1568.

4° *Epistolæ tres Michaëli De Bay.*

5° *Apologiæ, seu defensionis decretorum SS. Concilii Tridentini de Sacramentis, adversus censuras et examen Martini Kemnitii etc. Pars prima. Lov.* 1568. *Pars secunda. Ibid.* 1570. La mort empêcha l'auteur de continuer cette défense.

Ravesteyn a laissé divers ouvrages en MS. que Paquot mentionne et dont il publie les titres.

Un Jean de Ravesteyn, natif de Thielt, devint chanoine et chantre de St-Pierre à Louvain, le 7 juin 1570. Il est probable qu'il appartenait à la famille de notre auteur.

C. C.

REMBERT (Saint).

Saint Rembert était originaire de la Flandre, il naquit dans la ville de Thourout, *in oppido Torholto*, au neuvième siècle.

Il s'éleva, par son zèle et son mérite, aux plus hautes dignités de l'église, et fut élu archevêque de Hambourg et de Brème.

Saint Rembert écrivit, conjointement avec un de ses condisciples, la vie de saint Anschare, évêque de Hambourg et de Brème, son prédécesseur. D'après ce que nous apprennent Mabillon, *Sæculo IV Benedictino*, et Bollandus, au tome I du mois de février, page 408, il composa un livre *De virginitate*, au surplus, on a de lui plusieurs épîtres.

Saint Rembert mourut en 888, d'après les uns au mois de juin, selon d'autres au mois de février. La première opinion paraît néanmoins devoir être préférée, puisque les Hambourgeois célébraient sa fête au troisième jour des ides de juin.

J. D. M.

REYNIER (Pierre),

Prieur de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, à Ypres, vivait au commencement du XVIIe siècle; il a publié une Histoire de la chapelle et du pélerinage de saint Antoine près de Bailleul. Il a encore laissé quelques opuscules. — De la confrérie de St-Roch, de St-Antoine et de St-Adrien vénérés dans l'église de St-Jacques à Ypres. — Oraison funèbre de Vincent Du Bur, abbé de St-Jean, en latin. — Vies des saints vénérés dans l'église de l'abbaye St-Jean et d'autres opuscules restés manuscrits.

F. V.

—

RICKE (Bernard De),

Vit le jour à Courtrai. Sa manière de faire comme peintre est très-grande. L'on peut juger de son talent par un tableau d'autel, placé dans l'église de St-Martin à Courtrai; il représente le portement de la croix. Devenu plus âgé, il changea de manière, croyant mieux réussir, et en effet ses derniers tableaux furent recherchés. Il s'établit à Anvers, où il fut reçu membre de l'académie en 1561. Il mourut dans cette dernière ville.

F. V.

ROBERTUS DE BRUGIS.

Robert de Bruges appartenait à la noble et illustre famille des Gruythuyse, seigneurs de Bruges; il naquit vers la fin du onzième siècle.

Lorsque saint Bernard parcourut la Flandre, Robert s'attacha à ses pas et fut tellement impressionné par les sermons de ce puissant apôtre, qu'il renonça à tous les avantages attachés à sa naissance et à sa fortune pour le suivre dans l'abbaye de Clairvaux.

Il y reçut, de la main même de Bernard, l'habit de moine de l'ordre des Citeaux, et se signala par son ardeur et sa sainteté, au point que son illustre abbé l'envoya en Flandre comme premier abbé de Notre Dame des Dunes près de Furnes.

Robert s'était acquis l'affection de saint Bernard, qui lui écrivit plusieurs lettres remplies des sentiments de la plus exquise tendresse. La 336me et la 337me épître de Bernard prouvent combien Robert avait captivé le cœur de son chef spirituel; mais ce qui démontre bien plus évidemment encore la grande opinion que le fondateur ou plutôt le réformateur de l'ordre des Citeaux avait de la vertu de Robert, c'est que saint Bernard, au moment de mourir, le désigna pour être son successeur comme abbé de Clairvaux et enjoignit à ses moines de l'élire comme étant le plus digne de le remplacer.

Robert était doué d'une intelligence supérieure et avait reçu une brillante éducation littéraire. Charles De Visch,

prieur des Dunes, affirme qu'il écrivit plusieurs opuscules remarquables qui ont été perdus. Valère-André prétend que l'on conservait, avec une espèce de vénération, à l'abbaye des Dunes, un sermon fort éloquent prononcé par Robert à l'occasion de l'anniversaire de St-Bernard. Il est cependant fort douteux que ce morceau oratoire soit de lui, tout porte à croire, au contraire, comme Dom Henriquez et Jacques Merlo-Horstius le soutiennent, qu'il appartenait à Geoffroid, troisième abbé de Clairvaux.

Robert fut à la tête de l'abbaye de Clairvaux pendant trois ans et demi, il mourut, d'après le ménologue de Citeaux, le 29 avril 1157, et fut enterré dans le monastère dont il était l'abbé. Voici, du reste, son épitaphe:

ROBERTUS NATUS DE BRUGIS HICQUE SECUNDUS
ABBAS, DE DUNIS PASTOR ET ANTE FUIT.
HANC VALLEM REXIT CUM DIMIDIO TRIBUS ANNIS
HIC JACET IN CLAUSTRO, MORTUUS IN DOMINO.

La mémoire de Robert a toujours été vénérée, comme celle d'un des plus dignes successeurs de saint Bernard. Chrisostôme Henriquez écrivit sa vie en latin et en espagnol, et le père Charles De Visch en publia une traduction en flamand.

J. D. M.

—

ROBINUS (Georgius).

Georges Robins naquit à Ypres, d'après le témoignage de Sanderus, qui ne donne, du reste, aucun renseignement

ni sur sa famille, ni sur sa naissance, ni sur son décès. Il se contente de dire que Robins est cité par Hardouin comme un sculpteur remarquable par l'élégance de ses productions et jouissant d'une grande et juste réputation. L'Italien Vassari mentionne aussi Robins dans le dernier volume de ses commentaires sur les peintres, les sculpteurs et les architectes célèbres.

J. D. M.

—

RODOLPHUS BRUGENSIS.

Rodolphe de Bruges naquit dans cette ville, vers quinze cent. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la vie de ce savant, qui était également versé dans les langues anciennes et dans les sciences exactes. Il est connu dans le monde littéraire par sa traduction du grec en latin du *Planisphærium* de Ptolomée, qui parut à Bâle, en 1536. Ce volume contient aussi l'ouvrage du poëte et astronome grec Aratus. Rodolphe a enrichi sa traduction d'une préface adressée à son précepteur Theodoricus Platonicus.

On ne connaît ni le jour, ni le lieu où il mourut.

J. D. M.

ROMÆUS (Nicolas).

Nicolas Romæus est originaire de Bruges, où il naquit le 20 octobre 1563. A en juger d'après l'éducation brillante qu'il reçut, il appartenait à une famille riche et opulente.

Il acheva ses humanités dans sa ville natale; mais il fit ses études en philosophie en partie à Paris et en partie en Allemagne. Lorsqu'il eut garni son esprit des connaissances philosophiques nécessaires, il se rendit à Bourges et à Poitiers pour y suivre les cours de jurisprudence.

Ce ne fut qu'à l'âge de 31 ans, en 1594, qu'il se détermina à entrer dans la société de Jésus, dans laquelle il se distingua tellement par son instruction et son savoir, qu'il fut revêtu de la dignité de professeur de théologie morale. Il enseigna, pendant quatorze ans et dans diverses localités cette branche importante des sciences sacrées.

Romæus était un fougueux et zèlé adversaire des doctrines de la réforme; il s'attachait surtout à refuter avec beaucoup d'ardeur les enseignements de Calvin. Sa critique contre les principes de ce novateur avait ceci de remarquable, qu'elle trouvait dans Calvin lui-même les plus puissantes réfutations des opinions consacrées par le calvinisme.

Il publia ses controverses dans un ouvrage intitulé: « Portrait de Jean Calvin dépeint sous cent couleurs et d'après nature. » *Joannis Calvini Noviodunensis nova effigies, centum coloribus expressa.* Le réformateur y est signalé comme menteur, blasphémateur, bourreau, calom-

niateur, sophiste et reçoit une foule d'autres qualifications aussi peu modérées. Ceux qui ont quelques notions d'histoire, ne s'étonneront du reste pas de ces attaques virulentes, en se rappelant jusqu'à quel excès de violence les esprits étaient poussés par suite des dissentions religieuses.

Ce premier ouvrage, conjointement avec un Traité sur la prédestination et sur la justification : *Digressio de prædestinatione et justificatione*, parut en un volume in-folio, en 1632, à Anvers, chez Verdussen.

Romæus mourut à Bruges, le 20 décembre 1632, à l'âge de soixante-neuf ans.

J. D. M.

—

ROMMEL (Jean).

Jean Rommel naquit à Bruges, d'après le témoignage de Foppens en 1550, et y mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, en 1640.

Jean Rommel fut un jurisconsulte fort distingué et s'acquit beaucoup de renom en remplissant avec une inexorable intégrité les fonctions de conseiller de la cour prévôtale de St-Donat à Bruges. Il est connu dans la république des lettres par deux ouvrages qui prouvent qu'il possédait de grandes connaissances en droit et une profonde érudition littéraire. Au surplus Jean Rommel, dans la dignité dont il était revêtu et au milieu des circonstances difficiles de son époque, montra toujours une grande force de caractère et sembla justifier la légende qu'il avait adoptée: *Impavidum ferient ruinæ.*

Il laissa: 1° Une dissertation sur l'article XIX de l'édit perpétuel promulgué en Belgique en 1611. — 2° Un ouvrage intitulé: *De contractibus et negotiis quæ summam CCC floren. excedunt scripto peragendis etc.* publié in-8°, à Bruges, en 1630.

J. D. M.

ROMMEL (Nicolas).

Nicolas Rommel seigneur d'Edewale naquit à Bruges. Il était, d'après Foppens, l'arrière petit-fils du précédent. Ce biographe ne donne pas la date de sa naissance; mais il précise le jour de sa mort qui eut lieu le 13 août 1669 et indique le lieu de sa sépulture qui se trouvait dans l'église paroissiale de Ste-Walburge à Bruges.

Nicolas Rommel fut un des jurisconsultes les plus recommandables de son temps et fut investi, à diverses époques, des fonctions les plus importantes. D'abord il remplit, pendant plusieurs années, la place de greffier de la cour prévotale de St-Donas, puis il fut appelé à siéger parmi les magistrats du Franc de Bruges en qualité de premier conseiller, d'avocat et de greffier.

Il composa un ouvrage d'un grand mérite intitulé: *Commentarii in comitatûs Flandriæ toto orbe celeberrimi patrias Franconatûs leges, seu consuetudines.* Foppens dit qu'il en publia seulement un résumé qui fut imprimé à Bruges, en 1664, format in-folio, chez Pierre Roose. Le manuscrit complet de l'ouvrage existait, du temps de Foppens,

dans plusieurs bibliothèques et entr'autres dans celle de Charles-François Custis.

Nicolas Rommel avait aussi le projet d'écrire la vie et l'éloge de tous les hommes célèbres par leurs actes ou leurs écrits qui virent le jour dans la jurisdiction de la ville de Bruges ou du Franc. Déjà il avait réuni tous les documents nécessaires à cet important ouvrage et il avait fait graver sur cuivre, pour illustrer son livre, les portraits de plus de cent personnages distingués, lorsque la mort vint le surprendre au milieu de ces travaux et en arrêter l'exécution. Foppens ajoute que, de son temps, il n'existait guère plus de ces planches.

J. D. M.

—

RUPERT,

Né dans le territoire d'Ypres, embrassa la règle de St-Bénoit dans l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége. Il passa de là dans l'abbaye de Saint-Laurent d'Oostbourg, près d'Utrecht, et n'épargna ni veilles, ni application pour s'avancer dans l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. Son savoir et sa piété lui acquirent une si grande réputation, que Frédéric, archevêque de Cologne, le tira de son cloître de Liége où il était retourné, pour le faire abbé de Deutz, vis-à-vis de Cologne, en 1113. Il mourut en 1135. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris, en 1638, en 2 vol. in-folio, et à Venise, 4 vol. in-fol., 1748 à 1752. On y trouve: 1° Des Commentaires sur la plupart des livres de l'Ecriture-Sainte, dans lesquels

il se propose de rapporter tout ce qu'ils renferment par rapport aux OEuvres des trois personnes de la Ste-Trinité. 2°. Un Traité des offices divins, où il traite des raisons mystiques. 3°. Un de la Trinité, et plusieurs autres. 4°. Des Lettres. 5°. Histoire de l'incendie de Deutz. 6°. La Vie de saint Héribert, etc. Ce qu'il a écrit touchant l'Histoire des évêques de Liége et des abbés de Saint-Laurent, a été inséré dans l'*Amplissima collectio* des Bénédictins de Saint-Maur, tomes 4 et 9.

C. C.

—

RYCX (Nicolas).

L'on croit avec quelque vraisemblance que ce peintre naquit à Bruges. Jeune encore, il voyagea en Orient. Il séjourna à Jérusalem et dans d'autres endroits de la Palestine, et fit dans le cours de ses voyages beaucoup d'études, dessina des caravanes, des costumes orientaux etc. De retour à Bruges, il y fut reçu dans la corporation des peintres, en 1667.

Voilà tout ce qu'on sait de Rycx, dont les ouvrages sont connus en Flandre. Il peignit dans la manière de Van der Kabel. Sa manière de faire est cependant plus claire et plus large. Ses figures, ses chevaux, ses chameaux sont dessinés avec esprit. En général ses tableaux sont très-bons.

F. V.

S

SARASA (Alphonse-Antoine DE),

Jésuite, naquit, en 1618, à Nieuport, de parents espagnols. Admis à quinze ans dans la société, le P. Sarasa fut aussitôt chargé de régenter les humanités au collége de Gand, et il s'acquitta de cet emploi, pendant sept ans, d'une manière brillante. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de la chaire, et s'y donna tout entier, ainsi qu'à la direction des âmes. Cependant l'étude des lettres et de la philosophie occupait ses loisirs. Élève du P. Grégoire de St-Vincent, pour les mathématiques, il défendit la solution que son maître avait donnée du fameux problème

de la quadrature du cercle. Il mourut au collège d'Anvers, le 5 juillet 1667, à l'âge de quarante-neuf ans.

On a de lui :

1° *Ars semper gaudendi, demonstrata ex solâ consideratione Divinæ Providentiæ, et per adventuales conciones exposita.* Anvers, 1664—67, deux part. in-4°.

Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Jéna, publié par Fischer, avec une préface de Jean-Pierre Reusch, qui contient le plan de l'ouvrage, est fort correcte. Leibnitz, Wolf etc. faisaient le plus grand cas de cet ouvrage, dans lequel l'auteur s'attache à prouver qu'on ne peut être heureux qu'en s'abandonnant entièrement à la Providence.

2° *Solutio problematis de quadraturâ circuli. Antv. ap. Meursios.*

Le P. Sarasa y explique le vrai sens de l'ouvrage composé sur cette matière par le célèbre Grégoire de St-Vincent.

C. C.

—

SAREYNS (Jean).

Sareyns, né à Nieuport au commencement du seizième siècle, est un de ces philologues distingués qui ont rélevé les lettres grecques et latines de l'oubli dans lequel elles étaient tombées. Il s'expatria avant les troubles qui désolèrent sa patrie et ouvrit un cours de littérature à Leyde. Il a publié : *Grammatices prima rudimenta* et *Syntaxeos græcæ et latinæ methodus.* Anvers, 1554, in-8°.

F. V.

SAVERY (Roland),

Naquit à Courtrai en 1576. Son père Jacques Savery, peintre très-ordinaire, lui enseigna les premiers principes du dessin et de la peinture. Roland avait un frère qui excellait dans la peinture à l'aquarelle, il suivit aussi ses leçons et le quitta bientôt pour ne s'adonner qu'au paysage; son genre favori était des rochers, des cascades qu'il ornait de quelques arbustes.

L'empereur Rodolphe le prit à son service et l'envoya en Tyrol, pour y dessiner les sites les plus pittoresques. L'artiste dessina toujours d'après nature, et après deux années il put offrir à son maître un gros volume de dessins faits à la plume ou lavés à l'aquarelle. Ces dessins lui servirent plus tard dans les grandes compositions qu'il exécuta pour la galérie de Prague et que Gilles Sadeler a reproduites au burin. Son plus beau paysage est un tableau de grande dimension, représentant saint Jérôme pénitent. Isaac Major, disciple de Sadeler, l'a gravé.

Après la mort de l'empereur Rodolphe, en 1612, Savery partit pour Utrecht, où il passa le reste de ses jours en compagnie de son neveu, Jean Savery, son élève. Il mourut à Utrecht en 1639. On lit au bas de son portrait, par Henri-Lambert Rogman: *Rolant Savery, schilder van Rodolphus en Matthias, roomsch keyzers.*

Savery avait la correction des pinceaux de Paul Bril et de Breugel, cependant quelques-uns de ses tableaux sont

d'un coloris un peu sec. Ses idées sont grandes et ses distributions bien conçues. Le bleu domine quelquefois. La plupart de ses tableaux se trouvent en Allemagne.

Houbraken parle avec éloge d'un tableau de Savery, représentant Orphée attirant par le son de sa lyre, des animaux.

Weyermans décrit aussi un de ses tableaux qui représente une forêt remplie de chevaux sauvages, dont le dessin est d'une facilité extraordinaire.

F. V.

—

SCHELEWAERT (Jacques).

Schelewaert, connu sous le nom de *Magister Jacobus de Dixmudâ,* du lieu de sa naissance, fut docteur en théologie près de l'université de Paris. Il y soutint vers le milieu du xve siècle, une thèse historique sur l'enlèvement de Judith par Baudouin Bras de fer. Il enseigna plus tard à l'université de Louvain et y obtint un canonicat à l'église de Saint-Pierre, en 1462. Il mourut curé de Saint Sauveur à Bruges, où se voit encore son épitaphe en cuivre, qui le représente en costume de docteur assis au milieu de ses disciples. L'inscription de la plaque porte: *Sepultura honorandi magistri nostri, magistri Jacobi Schelewaerts parisiensis sacre theologie doctoris ac hujus ecclesiæ curati qui obiit 13^a die mensis junii anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio. Anima ejus requiescat in pace.*

F. V.

SCHEPPERUS (Corneille-Duplicius),

Philologue et diplomate très-distingué, né à Nieuport. Son père, Jean De Schepper, amiral, l'envoya à Paris, où il remporta, au concours général, la première place en philosophie.

Il débuta dans la carrière publique par la place de secrétaire de Christiern II, roi de Danémarck, et suivit ce roi infortuné dans son exil; il assista même à la mort de la reine Isabelle, au château de Zwynaerde.

L'empereur Charles-Quint apprit à le connaître durant le séjour qu'il fit en Belgique, le prit à son service et le chargea de plusieurs ambassades, notamment près du roi Christiern, près de François I, roi de France, et près de Sigismond, roi de Pologne, et de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fut aussi envoyé vers l'empereur Soliman.

Charles-Quint l'ennoblit et lui donna une place dans son conseil privé pour le récompenser des hauts services rendus à la patrie.

Schepperus était versé dans presque toutes les langues; il cultivait la poësie, l'histoire, l'astronomie, et écrivait aussi facilement en vers qu'en prose.

Il a laissé: *Assertationum fidei libri VI*, Anvers, 1521, écrit contre quelques astrologues qui prétendaient qu'un grand cataclysme bouleverserait le monde en cette même année.

Une apologie de Christiern II, durant son séjour en

Belgique, écrite en latin, et une élégie sur la mort de la reine Isabelle.

Marchant dit que les héritiers de Schepperus conservaient un ouvrage MS. : *Hodœporicon Constantinopolitanum*.

Schepperus mourut à Anvers, le 22 Mars 1554, à l'âge de 52 ans; on l'enterra dans l'église d'Eike, dont il était seigneur et où il s'était fait bâtir un beau château. Swertius lui consacre cet épitaphe:

Grande dedit fidei documentum, grande laboris
Schepperus, profugam dum comitatur heram.
Grandius est animi doctrinâ nobilis, alto
Cum Cicerone tonans, digna Marone canens.

F. V.

—

SCHONDONCHUS (Ægidius).

Foppens ne donne guères de détails biographiques sur Égide Schondonc; tout ce qu'il nous en apprend, c'est qu'il était né à Bruges, et qu'il fut jésuite. Il paraît néanmoins qu'il était très-versé dans la littérature latine, puisqu'il traduisit du flamand en latin un ouvrage de son confrère François De Coster, intitulé: *Antwoord aen de sententie uitgesproken door het senaet van Leiden tegen Petrus Pan*. Schondonc publia, en 1599, à Anvers, chez Trognesius, en un volume in-octavo, sa traduction avec ce titre : *Sica tragica comiti Mauritio a Jesuitis* (*ut volunt Calvinistæ*) *Leydæ intentata*.

Il avait préparé des matériaux pour un ouvrage intitulé : *Admiranda hujus sœculi*, mais la mort le surprit, le 29 janvier 1617, et l'empêcha d'achever ce livre.

J. D. M.

—

SCHUTTELAERE (Jean-Baptiste DE)

Était de Furnes, où il paraît être né vers 1638. Le nom de ce compatriote est tout-à-fait oublié, ses concitoyens même n'en conservent sans doute plus aucun souvenir; s'il est qu'il ne fut pas un des hommes de premier rang, cependant les dictionnaires biographiques en mentionnent de bien moins dignes. Lorsque ses contemporains osent le comparer à Ovide et Virgile, il doit avoir quelque mérite : malheureusement tous ses ouvrages sont perdus et nous n'avons plus les éléments nécessaires pour former un jugement sur la valeur de ses écrits. Ils l'appellent encore — un torrent d'éloquence, le vengeur des belles-lettres, une digne expression de l'*Alma Mater*, versé dans l'histoire ecclésiastique et profane, le fouet de Machiavel et le fléau des faux politiques, en un mot, un digne successeur de Juste-Lipse. Il faut faire sans doute, dans ces éloges, la part de l'amitié, de l'esprit de corps et de l'enthousiasme du moment, mais après tout, il lui restera encore assez de mérite pour que ses concitoyens pussent être fiers de l'avoir vu naître dans leur ville.

De Schuttelaere fit son cours d'humanités à Douai, et

le reste de ses études à Louvain, où il demeura toujours dans la suite. Après avoir pris le grade de bachelier en théologie, il fut fait professeur de poësie au collège de la Ste-Trinité, le 2 octobre 1660. Environ neuf ans après, il obtint la chaire de la langue latine, qui vaquait au collège des Trois-Langues, par la démission de Chrétien Van Langendonck. De Schuttelaere remplit cet emploi avec distinction pendant plus de douze ans. Il possédait apparemment un bénéfice dans l'évêché de Liège, car on le trouve nommé clerc de ce diocèse. Depuis le 16 avril 1666, il avait un canonicat de Lille, auquel était attaché la charge d'écolâtre. La faculté des arts le nomma encore à une prébende du membre de St-Martin, dans la cathédrale d'Ypres : mais il eut à cette occasion un procès. Outre ces fonctions, il exerça pendant quelque temps celle de dictateur de la faculté des arts.

Il mourut à Louvain, le 4 mai 1683, et son corps fut inhumé à St-Michel. Par son testament, signé la veille de sa mort, il laissa tous ses biens au collège de la Ste-Trinité, pour l'entretien d'un ou de plusieurs étudiants pauvres, et il légua au collège des Trois-Langues les ouvrages qu'il avait composés. C'étaient :

Controversiæ historicæ de domo Austriacâ, et un livre qu'il avait traduit de l'espagnol en latin, pour la défense des droits de S. M. Catholique.

Quelqu'un de ses auditeurs lui fit l'épitaphe suivante, qui me paraît digne du XIIe siècle :

Hâc, procul à Furnâ, recubat Furnensis in urnâ,
Naso, stilo claro : nobiliore, maro.
Hâc jacet in tumbâ morum candore columba,
Carmine, seu prosâ, par cui nulla Rosa.

Le collège de la Ste-Trinité publia celle qui suit :

EPITAPHIUM, NON EPITAPHIUM.

Quæris, viator, litteras? Non sunt super;
Hic litteratus Schuttelarius jacet,
Cum quo sepultæ litteræ simul jacent.

Litteræ in hoc, Musæque jacent, Phœbusque sepulchro;
Quæris plura? Sub hoc marmore plura leges.

Musarum delicium, scholarum Apollo, Torrens eloquii, Medulla suadæ, politiorum litterarum vindex, Academiæ os et lingua, sacræ et prophanæ historiæ penu, Christianæ politices assertor, Machiavelli mastix, pseudo-politicorum flagellum; verbo, dignus Lipsio successor

Hic jacet.

LUX ACADEMIÆ EXSPIRAVIT.

C. C.

—

SCHRIECKIUS (ADRIEN).

Adrien Schrieckius est né à Bruges en 1559. Il reçut une brillante éducation et fut envoyé encore presqu'enfant à Paris pour y étudier la philosophie et le droit. Il y fréquenta les hommes les plus instruits tels que Memmius, Fornerius, les frères Pithæus et plusieurs autres.

De retour dans sa patrie, après avoir achevé ses études, Adrien eut bientôt l'occasion de se faire remarquer par les comtes Gérard de Horne et Nicolas de Montmorency qui lui confièrent des postes fort honorables à remplir,

entr'autres la préture de Calais, de Locres et d'autres endroits.

Il se fixa plus tard à Ypres, où il se consacra tout entier au commerce des lettres; il fut cependant promptement revêtu de la dignité de conseiller de la commune.

Schrieckius publia un ouvrage remarquable par sa nouveauté et sa singularité; son livre est écrit en flamand et porte pour titre: *Oorspronck der celtische en vlaemsche oudheyden, in* XXIII *boeken. Originum celticarum et belgicarum libri* XXIII. Le but de l'auteur est de prouver que la langue celtique (qu'il désigne aussi sous les noms de japhétique, teutonique, cymbrique et scythe) est beaucoup plus ancienne que le latin, le grec et le chaldéen; il cherche à démontrer que ces trois dernières langues dérivent de la celtique, et qu'enfin celle-ci ne diffère que comme dialecte de l'hébreux, qui est, prétend-il, la langue primitive.

Schrieckius dût nécessairement trouver des contradicteurs et des adversaires nombreux, il rencontra leurs arguments et s'efforça de les combattre dans un second ouvrage intitulé: *Monita secunda* ou *Europa rediviva,* en cinq livres. Enfin pour établir définitivement son système il composa encore un livre nommé: *Adversaria.*

Les œuvres de ce savant furent imprimés à ses frais à Ypres, chez François Bellerus.

Il mourut dans cette ville subitement emporté par une apoplexie foudroyante le 26 décembre 1621. Justus Ryckius, chanoine de la cathédrale de Gand, composa pour lui un long épitaphe dans lequel il exalte peut-être un peu trop les mérites de son ami.

J. D. M.

SCUTIUS (Cornelius).

Corneille Scute était originaire de Bruges. Il reçut son éducation dans la célèbre université de Louvain où il obtint le titre de docteur en médecine en 1541. La médecine, quoique formant sa spécialité, n'était cependant pas la seule science dans laquelle il se distingua, ses biographes lui accordent aussi beaucoup de mérite comme mathématicien.

Il acquit, dans sa ville natale, où il se voua à la pratique de l'art de guérir, beaucoup de réputation et, d'après le témoignage de Foppens, il fut chargé de donner des leçons publiques sur la Thérapeutique de Galien; ce fut à cette occasion qu'il fit imprimer, en 1546, à Anvers, un ouvrage portant pour titre: *Dissertatio de medecinâ,* qui probablement était un résumé de ses leçons.

Scute fut un des premiers qui se posèrent comme adversaires de la médecine astrologique et il publia contre l'almanach de Bruhesius, un ouvrage désigné sous le nom de: *Disputatio astrologica et medica contra Diarium Petri Bruhesii à Rithove.* Ce livre parut à Anvers, en 1547, à la fois en grec et en latin, ce qui prouve combien l'auteur était versé dans ces deux langues.

J. D. M.

SIMONS (Pierre).

Parmi les personnes remarquables que la petite ville de Thielt a vu naître dans son sein, il n'en est pas que ses concitoyens puissent nommer avec plus de fierté que Pierre Simons. Par ses mérites, il parvint à une des plus hautes dignités ecclésiastiques du pays; ses talents, ses connaissances lui méritèrent l'estime des princes et des savants; il fut consulté dans les questions épineuses qui s'agitèrent dans les temps malheureux où il vécut; sa modestie cependant était si grande, qu'il n'aurait jamais cru pouvoir, ni voulu écrire ou publier le fruit de ses études et le résultat de ses profondes méditations, si des personnages qu'il honorait comme ses maîtres, n'avaient usé de leur autorité pour l'y décider.

Pierre Simons naquit à Thielt en 1539. Le nom des Simons se trouve orthographié de plusieurs manières; on écrivait Symoens, Symons ou Simoens et les descendants de cette famille qui se sont placés à Thielt, écrivent actuellement Simons. C'est ainsi que signait aussi l'évêque d'Ypres, quoique l'inscription de son portrait que l'on voit dans le volume de ses œuvres, soit Simonis. La noble famille des Simonis compte en effet notre évêque au nombre des membres qui l'ont illustrée, ce qui prouverait que Simonis n'est qu'une variante de Simons.

On lit dans l'Armorial européen et notices héraldiques, par François Konza, M. P. directeur licencié héraldique

à Prague, l'extrait suivant qui se rapporte à ce que j'avance. La traduction en est pitoyable, j'en avertis, mais je copie la traduction telle que je la trouve :

« Description généalogique et héraldique tirée de la » très-ancienne lignée et noble maison du baron de » Simoni, dérivée de la Flandre.

» Cette ancienne lignée de Simoni s'est toujours signalée » avec grande estime et distinction en sa noble dignité » dans plusieurs circonstances.

» Son Éminence Mgr. de Simoni (Pierre), évêque » d'Ypres, étoit né à Thielt en Flandres, ainsi que son » frère Nicolas, provincial des Carmélites en Hollande, » dont les autres frères étaient en service dans le royaume » de France, qui se sont également signalés par une valeur » particulière, ce que l'on ne trouve pas seulement décrit » dans les recueils héraldiques, mais aussi dans les nobles » notices. »

Les registres de Thielt mentionnent en 1400 un Étienne Simons qui s'y marie. La tradition de la famille porte que cet Étienne est la souche de la branche des Simons qui subsiste à Thielt et dans les environs. Il était arrivé dans cette ville à la suite des armées qui, dans ces temps de troubles occupèrent successivement toutes nos localités; il était médecin militaire, mais il quitta son corps et se maria à Thielt. Il eut de son mariage sept enfants, parm lesquels se trouvait Pierre, dont le fils Étienne est le père de notre Pierre Simons. L'évêque d'Ypres eut quatre frères, Josse, Adrien, George et François, et deux sœurs, Marie et Catherine. Simons mentionne dans son testament Catherine et George, il est donc probable qu'à sa mort ce frère et cette sœur étaient les seuls encore en vie; François avait été marié et eut une fille nommée Cathérine, qui était religieuse à l'abbaye de Groeningue à Courtrai, et à qui son

oncle fit quelques legs, comme nous le verrons tantôt. Il est dit dans le testament de l'évêque d'Ypres, que son frère Georges s'était établi en Italie. Je ne connais pas d'autres détails sur les frères de Pierre Simons.

Quant à ce qui est dit dans la citation que j'ai faite de l'ouvrage de Konza, que l'évêque avait eu un frère nommé Nicolas qui fut provincial des Carmelites en Hollande, Simons n'a pas eu de frère de ce nom; il est donc probable que c'est une erreur, à moins que ce nom de Nicolas ne soit le nom de religion de ce frère. J'ignore aussi si l'évêque a eu des frères au service du roi de France; cela n'est pas probable ou du moins cela n'est nullement prouvé. Konza veut dire sans doute que ces Simonis étaient militaires. Cette famille ne paraît pas avoir eu de l'inclination pour cette carrière; on y compte des médecins et des prêtres, mais la tradition de cette famille ne semble pas avoir prédisposé ses membres à embrasser l'état militaire.

Les armes étant alors un état spécialement réservé aux nobles, Konza aura insisté sur cette circonstance, afin de faire préjuger la noblesse de la famille. Quoiqu'il en soit, cette branche des Simons n'a jamais eu des prétentions à la noblesse du sang; elle cite avec orgueil le digne évêque d'Ypres, elle nomme d'autres membres de sa famille qui l'ont honorée, mais elle n'a jamais fait attention qu'aux mérites personnels.

La maison où naquit Pierre Simons, se trouve au bout de la rue St-Jean, à Thielt; j'ai vu encore, en 1819, au-dessus de la porte, les armes de l'évêque d'Ypres. La maison paraissait avoir été une ferme.

On ne connait rien des années de sa jeunesse. Il fit ses études d'humanités à l'école de Bogaerde à Bruges. Les gouverneurs de cette école ayant eu occasion d'apprécier

ses heureuses dispositions, envoyèrent Pierre à Louvain, au collège le *Castrum* le 27 septembre 1556, où il s'appliqua à la philosophie qu'il y enseigna lui-même plus tard: il fut le premier de sa maison et le second de l'université dans la promotion générale.

Pierre Simons avait été envoyé à Louvain comme boursier de la fondation de Jacques Themseike, qui avait donné à l'école Bogaerde un revenu annuel de 100 florins, (Fr. 181-41 C.), à charge de soigner l'entretien de trois de ses élèves à l'université de Louvain, savoir : un en théologie, l'autre en médecine et le troisième en droit civil.

Simons après sa promotion retourna à Bruges, le 31 mars 1558, mais le succès qu'il avait obtenu dans ses études engagea les membres de la direction de cette institution à lui continuer les faveurs dont ils disposaient et il fut renvoyé à Louvain comme boursier au collège des théologiens, le 22 juilllet 1559.

C'est donc grâce aux faveurs qu'il reçut de l'école de Bogaerde, que Thielt doit le bonheur de compter parmi ses concitoyens un homme remarquable; aussi, parvenu à la fortune, Simons conserva-t-il le souvenir de ce qu'il devait à cette institution? Il y fonda une bourse d'un revenu de six livres; par son testament il la porta à un revenu de douze livres de gros en faveur d'un élève de l'école à entretenir dans le collège le *Castrum*, et l'élève pouvait jouir de cette même bourse dans le collège des théologiens, s'il continuait ses études dans cette science. Il exprime dans son testament le désir que cette bourse soit nommée: La bourse de l'évêque d'Ypres, non par vanité, dit-il, mais afin que par mon exemple les enfants soient excités à travailler à la gloire de Dieu et à s'appliquer avec ferveur à leurs études. Il lègua une autre petite

somme à cette école, afin qu'on donnât aux enfants quelque petite douceur le jour de son enterrement. Il se souvenait, on le voit, du temps qu'il était lui-même enfant et de ce qui peut donner un peu de bonheur à un enfant.

L'école de Bogaerde a produit plusieurs hommes renommés; le refectoire des enfants est orné d'un grand nombre de portraits de personnages qui ont commencé leurs études dans l'établissement, et qui, par les ressources qu'il possède, sont parvenus à de hautes dignités. L'on distingue parmi eux le portrait de Pierre Simons, bienfaiteur spécial de l'école. Ainsi, en prenant leur modeste repas, ces enfants, s'ils ont de l'émulation dans le cœur, trouvent sous leurs yeux des preuves évidentes qu'aucune carrière ne leur est fermée et que leurs efforts généreux auront leur récompense. On cultive ce sentiment dans le cœur des élèves, leur attention est souvent appelée sur l'avenir qu'ils sont en état de se procurer; et l'école compte presque toujours, parmi ceux qui en sont sortis, des hommes de mérite ou de talent.

A Louvain Simons fut un des disciples les plus renommés de Ravesteyn, qui s'était attaché à lui d'autant plus sincèrement que, indépendamment des qualités morales par lesquelles Simons méritait cette distinction, ils étaient tous deux nés dans la petite ville de Thielt. Ravesteyn aimait sa ville natale, il rappelait si souvent qu'il était de Thielt, *Tiletanus,* que dans l'histoire des lettres on ne le nomme souvent pas autrement que *Tiletanus;* Simons non plus ne laisse passer aucune occasion de joindre ce titre à son nom; il est digne de remarque que, d'autres encore, comme Pantin, joignent toujours leur qualité de *Tiletanus* à leur nom avant les autres titres qu'ils ont reçus. Ils ont tous montré un attachement particulier au lieu de leur naissance.

L'amitié d'un maître aussi savant fut extrêmement favorable au disciple et Simons sut profiter de cette bienveillance pour s'avancer dans les sciences. Ravesteyn, profondément versé dans la théologie, habile dans la controverse; pieux et plein de politesse, eut le bonheur de se voir renaître, pour ainsi dire, dans son disciple favori. Simons, ainsi que son maître, mérita l'estime de ses confrères; en marchant sur les traces de celui qu'il regardait comme son père, il obtint le respect de ceux avec qui il avait des rapports.

Lorsque Simons eut reçu le grade de licencié en théologie, son éloquence et sa prudence le firent choisir comme curé et chanoine de l'église collégiale de Heusden (1) près de Bois-le-duc, où il exerça pendant quelque temps son zèle pour le salut des âmes.

Corneille Jansenius, premier évêque de Gand, ayant connu et apprécié Simons, l'appela auprès de lui. Les temps étaient mauvais et l'évêque s'entoura de personnes doctes et pieuses, dont les avis et les conseils pussent lui être utiles, dans l'épineuse situation de son diocèse. Simons devint chanoine gradué et grand pénitencier, et le 2 Juin 1570, archiprêtre du diocèse.

Il parait qu'il s'adonnna beaucoup à la prédication de la parole de Dieu. Il est dit dans la *Chronique flamande, ou journal de tout ce qui est arrivé de remarquable dans la ville de Gand, par Ph. De Kempenare,* que, le 24 Mars 1570 Simons prêcha la passion en latin; le même

(1) Sanderus dit qu'il devint curé dans l'église collégiale d'Hilvarenbeek, *in ecclesiâ collegiatâ Hilvaribecanâ.* — Hellin, auteur de l'histoire chronologique des evêques de Gand, dit *Heusden.* Je ne saurais décider la chose; j'ai préféré la version de Hellin parcequ'en effet il est presque toujours d'une grande exactitude.

auteur annote qu'en juillet 1576 il prêchait avant et après midi, son zèle croissait en raison des efforts de l'hérésie; Kempenare mentionne encore ses sermons en 1578. Ce soin particulier de mentionner les sermons de Simons, prouve bien que ses contemporains estimaient hautement son éloquence; ses sermons sont pour eux des événements qu'ils annotent dans leurs écrits. Ces dates nous indiquent aussi que Simons demeura à Gand aumoins durant huit ans.

Il est donc évident que ceux qui font de Simons le successeur immédiat de Cornelius Jansenius dans la cure de St-Martin à Courtrai, se trompent. Jansenius fut promu à cette cure en 1542, où il se signala par le zèle éclairé et charitable d'un vrai pasteur. En 1562, il fut choisi pour être professeur de théologie, reçut le doctorat et fut aussitôt élevé à la présidence du grand collège. Ce n'est donc qu'à cette époque que Simons eut pu lui succéder, mais nous avons vu qu'il se trouvait alors dans le Brabant septentrional et qu'il y resta jusqu'à ce qu'il en fut rappelé par Jansenius.

L'évêque de Gand avait été uni d'amitié avec notre Simons avant sa promotion, et l'attachement qu'il lui portait s'accrut encore durant le temps que Simons fut de son conseil. Simons était l'homme qu'il fallait au prélat dévoué aux devoirs de l'épiscopat.

En qualité d'ami intime et de prédicateur éloquent, Simons fut choisi pour faire l'oraison funèbre de Jansenius, on la trouve dans ses œuvres complètes. Simons, afin de montrer davantage encore son respect pour son ami et vénéré évêque, soigna une nouvelle édition de ses œuvres. Dans une petite pièce de vers que l'on trouve dans Sanderus il exprime vivement ses sentiments d'amitié et de regret pour le digne prélat. Je vais copier ces vers afin de donner une idée de sa versification; les vers sont ceux d'un ami,

d'un homme pieux, mais Simons était plus profond théologien que poëte sublime:

Ah præsul venerande nimis sublate dolendo
Interitu! ah mortis tristia fata tuæ!
Sic miserum sine patre gregem et pastore relinquis?
Nec quibus obruimur te mala nostra trahunt?
Vade tamen revocante Deo, et celestibus olim
Quæ totâ optasti mente, fruare bonis.
Hoc age dumtaxat, ut qui te in honore sequetur,
Dissimilis non sit moribus ille tuis.

Simons ne se contenta pas de ces preuves d'attachement et de dévouement, il fit plus, il éleva dans l'église de Hulst un monument pour conserver en même temps le souvenir de la tendresse filiale de Jansenius envers son père et sa mère: ils y étaient représentés avec leur fils en habits pontificaux, aux pieds de notre Seigneur couronné d'épines. L'inscription qui y fut mise donnerait à supposer, ce qui d'ailleurs nous parait assez probable, que Simons, en soignant l'érection de ce monument, ne fit qu'exécuter la volonté de son ami et que le tout se fit aux frais de Jansenius.

PIETATIS ERGO
FILIUS HANC TABULAM
POSUIT PARENTIBUS
ETC.

Après la mort de Jansenius, la situation du diocèse de Gand empira d'une manière si cruelle que, en 1578, les gueux ayant suscité une révolte à Gand, les principaux de la ville furent emprisonnés, ainsique Martin Rythovius, évêque d'Ypres, Remi Drieux, évêque de Bruges, le duc

d'Arschoot et Don Fernand de la Barre, haut-bailli de Mouscron : Jacques Hessels, conseiller du conseil de Flandre fut pendu.

Simons fut forcé de s'exiler avec les autres chanoines du chapître. Depuis le 17 janvier 1578, tout exercice de jurisdiction ecclésiastique avait été interdit au vicaire-général Crabbeels, élu après la mort de Jansenius, pour administrateur du diocèse; et il était devenu évident que la vie des membres du chapître n'était plus en sûreté. Ils émigrèrent donc les uns à Tournai, les autres à Lille.

Simons était retourné à l'académie de Louvain et y resta jusqu'à ce que la ville de Courtrai réussit à se libérer du joug de l'hérésie et revint sous l'obéissance du roi Catholique. D'autres disent qu'il se retira à Cambrai et à Douai, mais cette circonstance est trop peu importante pour nous y arrêter.

Il fut alors appelé à l'importante et unique cure de St-Martin de Courtrai, par les commissaires du roi. Simons y déploya le zèle dont il avait déjà donné ailleurs des preuves et qui lui avaient mérité les dignités dont Jansenius l'avait honoré. Il y trouva l'occasion d'exercer son zèle; l'ignorance du peuple était déplorable, l'hérésie y avait semé de l'ivraie et les fureurs de la guerre avaient plus ou moins abruti toutes les populations de cette contrée. Il s'attira par son courage la haine des méchants, mais il gagna en proportion l'estime des vrais chrétiens; la ville eut le bonheur de le posséder près de cinq ans.

Le roi d'Espagne avait été informé du mérite de notre Simons et, décidé à contribuer de toute sa puissance au rétablissement de la religion catholique, il jeta les yeux sur le digne curé de Courtrai, pour le siège épiscopal d'Ypres. Martin Rythovius, premier évêque d'Ypres, était mort en exil, en 1583, et personne ne parut au

roi Catholique plus digne que Simons, de succéder à l'homme courageux qui avait confessé la foi dans la persécution et dans les prisons, et qui, malgré les périls qui l'environnaient, n'avait cessé de veiller sur ses ouailles.

La nomination faite par Philippe II fut confirmée par Grégoire XII, l'an 1584.

L'année suivante, à la fête des Rois, Simons fut sacré à Tournai, par Maximilien De Morillon, évêque de cette ville, assisté de Mathieu Moulaert et de Jean Six, évêques d'Arras et de St-Omer. Le même jour fut aussi sacré par les mêmes prélats, Clément Crabbeels, nommé à l'évêché de Bois-le-Duc, confrère et ami particulier de notre évêque d'Ypres.

Le 27 du même mois, Simons fit son entrée solennelle dans la ville d'Ypres et prit possession de son siège. Il y fut reçu avec des démonstrations de la joie la plus cordiale; cette ville, toujours foncièrement catholique, avait trop souffert pour ne pas languir après la paix et le calme que leur promettait le retour d'un pasteur : la reprise du culte catholique et l'ouverture de leurs églises étaient un gage du retour de ces jours heureux qu'ils avaient vu changer en jours de désolation lors de l'irruption de l'hérésie. La vigilance, la patience, la charité et les lumières du digne prélat ramenèrent son peuple à ses devoirs, et la voix paisible de la vertu calma ce que la chaleur des factions avait amené de désolation parmi son troupeau.

Simons s'appliqua avec le zèle le plus assidu à affermir l'institution d'un séminaire, commencée par son prédécesseur. Tout y était à peu près à refaire; il ne cessa de travailler à cette grande œuvre, dont le saint concile de Trente venait de décreter l'indispensable utilité et dont lui aussi sentit mieux que personne le besoin. Il en acheva les bâtiments, le dota d'après ses moyens et finit par

constituer cet établissement son héritier universel. C'était peu pour lui d'en avoir garanti l'existence matérielle, il s'attacha de tout son amour pour Dieu et de tout son zèle pour le salut de son troupeau, à s'assurer que son séminaire produirait des ouvriers évangéliques à la hauteur de leur sainte mission dans ces tristes temps. La vertu leur était nécessaire, la vie du pasteur devait être dans ces jours malheureux plus que jamais la meilleure leçon pour le peuple; mais parmi ces gens ignorants, l'erreur avait répandu des faussetés et des arguments captieux qu'il fallait combattre et réfuter; la science leur était donc indispensable. Simons était tout entier à ce devoir. Dans ses tournées, il fit ce que l'on devait attendre de sa science et de ses vertus; il se faisait honorer et aimer; et s'il convainquait son peuple qu'il était un véritable docteur, il laissa en même temps à son diocèse la conviction que la dernière de ses brebis trouverait en lui le cœur d'un père.

La belle église de St-Martin, sa cathédrale, avait été complètement dépouillée et ruinée. Ses autels étaient détruits, ses ornements enlevés. Son zèle pour la maison de Dieu s'anima à la vue de ce dénuement. Il fit construire un nouveau maître-autel, des stalles dans le chœur pour le chapître et une chaire de vérité.

Ces morceaux de sculpture démontrent que Simons avait un goût pur en fait d'art. Je crois cependant que le maître-autel n'est plus celui que Simons fit construire, mais les stalles subsistent encore; elles ont été sculptées par V. Taillebert en 1598 et ne furent achevées qu'après la mort de l'évêque.

Ces travaux l'occupèrent 21 ans. Il était d'une complexion forte et sa santé presque toujours bonne; il paraissait insensible au froid comme à la chaleur, et infatigable dans le travail. Souvent par son exemple il

entraîna ceux qui sans cela se seraient abandonnés à la paresse; on aurait eu honte de se dispenser d'un devoir que le prélat remplissait toujours avec tant d'aisance.

Simons avait une considération, un respect particulier pour ses curés; il avait le talent de les encourager dans l'accomplissement de leur tâche, de les soutenir dans leur zèle; la simplicité, la sincérité de son amour pour eux se montraient dans la cordialité de l'accueil qu'il leur fit toujours. Ces vertus semblent héréditaires dans cette famille; je n'avancerai rien qui ne soit connu de tout le diocèse en disant, qu'un des représentants actuels du nom de notre évêque d'Ypres, est son véritable portrait, et que Pierre Simons semble revivre dans celui que je ne dois pas nommer pour qu'on sache qui j'indique.

Après tant de travaux, la nature reclama ses droits et si le prélat avait resisté longtemps au poids dont il était chargé, le temps était arrivé qu'il dut avouer que ses forces étaient épuisées.

Il lui restait à disposer de ses biens; et alors surtout il se fit reconnaître tel qu'il était. Je vais traduire quelques lignes de son testament:

« Pour ce qui regarde mes héritiers, dit-il, mon intention » a toujours été et est encore, quelle que soit la fortune » que la Providence divine m'accordera, de n'avoir d'autres » héritiers que l'église ou les pauvres du Christ; en consé- » quence tout ce qui restera après que l'on aura rempli » les dispositions qui précèdent, reviendra au séminaire » d'Ypres.

» Je laisserai par mon codicille, à ma sœur qui m'a » servi fidèlement et avec zèle depuis longtemps et dans » divers lieux, ce qu'il lui faudra pour qu'elle ne souffre » pas de la pauvreté, *ne egestatem patiatur*, etc. »

Il lui laisse en conséquence un revenu de sept livres, huit

gros, provenant d'une rente que Simons avait achetée, et les arrièrages; il complète le tout de manière à lui laisser un revenu annuel d'à peu près seize livres flamands. Elle pourra se choisir un lit avec ce qui y appartient; on lui donnera quelque provision de beurre, de froment et de viande. Il lui lègue aussi une salière en argent qu'il avait lui-même reçue par testament. C'est comme le testament d'un patriarche. Il donna les ornements de l'autel de sa chapelle à sa nièce, religieuse au monastère de Groeningue à Courtrai.

« Si ceux de mon chapitre promettent d'ériger bientôt » une bibliothèque comme je l'ai toujours désiré, je leur » cèderai tous les livres que j'indiquerai dans une liste.»

Il cède à un de ses neveux un calice doré, à condition qu'il ne le vende pas, mais qu'il le laisse lui-même par testament à un membre de la famille à qui il puisse servir. « S'il » n'y en a pas, il pourra le lèguer à qui bon lui semble à » condition que le légataire priera pour moi, et qu'il le » lèguera à un autre après sa mort. Car, dit-il, quoique ce » calice ne soit pas bien précieux, si on regarde la matière, » il est vénérable parceque plusieurs personnages distingués » s'en sont servi. Avant qu'il m'appartint, monseigneur » Jansenius, évêque de Gand, en avait fait usage, et avant » lui mon professeur Hesselius, dont je cultive sincèrement » la mémoire. » Monseigneur Jean Simons, vicaire-général de notre diocèse, est en possession actuellement de ce calice; je me souviendrai toujours d'avoir eu le bonheur de célébrer mes premices avec ce calice.

Simons lègua ses propres manuscrits et tous ceux de sa bibliothèque au curé de St-Jacques d'Ypres, maitre Jacques Elbo, un de ses exécuteurs testamentaires, qui de concert avec Corneille Cocx, Rythove et Anthoine Hantsame, autres exécuteurs, choisirent le Jésuite David, un ami intime

de Simons, pour publier les œuvres complètes de notre prélat. Ils parurent en effet en 1609 in-folio, chez Jean Moretus, à Anvers.

Tous les ouvrages de Simons ont pour sujet la religion et sa défense. Le premier est intitulé : *De la Vérité.* — *De Veritate libri sex.* L'introduction de cet ouvrage contient quelques phrases que je dois rappeler afin de compléter le portrait que je viens de tracer de ce prélat. Quelque savant qu'il fût, quelle que fût l'étendue de ses connaissances en théologie, on n'avait jamais pu le décider à publier le fruit de ses méditations. « Quoique j'aie toujours eu l'habitude, dit-il, de louer les écrits des autres et d'encourager leurs auteurs à les faire imprimer, jamais je n'ai pu me décider à rien écrire ou publier moi-même. Fidèle, dit-il encore, à ma manière de voir, jusqu'à l'âge le plus avancé, j'ai dû céder cependant malgré moi aux instances importunes de mes amis, de prélats et de doctes personnages dont l'autorité était trop imposante, pour que je fusse en état de leur résister. Ils m'avaient prescrit d'écrire un traité de la Vérité : *Quod unicè et nominatim fui rogatus.* »

Il en rédigea d'abord une analyse et comme un croquis, espérant qu'on s'en contenterait ; mais l'examen qu'on en fit, engagea ses amis à insister d'autant plus vivement, que l'analyse leur parut plus digne de recevoir tous les développements que le sujet comportait. Simons céda donc, mais il mit pour condition à la composition de cet ouvrage, qu'on ne le publierait qu'après sa mort. L'humble prélat croyait que l'amitié les aveuglait sur le mérite de ses écrits ; « après ma mort, dit-il, les mêmes motifs n'existeront plus, et on ne les publiera pas ; que si, contre mon attente, il en revenait alors quelque gloire à leur auteur, je ne m'en soucierais plus. » *Si post fata venit gloria, non propero.*

Cet ouvrage *de la Vérité* est divisé en six livres. Le sujet du premier livre est l'éternelle vérité, Dieu. Au second, il parle de la vérité révélée. Au troisième sa discussion est plus philosophique, il traite de la vérité scientifique et il y montre que, quoique les sciences ne soient nullement nécessaires au salut, il y a cependant une alliance intime entre les sciences et la religion, et qu'elles brillent davantage dans la véritable religion. Cette partie est pleine d'actualité, comme on dit, et cette thèse est discutée par Simons d'une manière remarquable.

Le reste de l'ouvrage parle de ce qui nuit à la vérité.

Chacun de ces livres est bien fourni, l'étonnante variété de questions qu'il y discute en rend la lecture attrayante et la connaissance approfondie que possédait Simons des saints Pères, fait de cet ouvrage comme un abrégé de tout ce que les docteurs de l'Église ont écrit sur cette matière. Le style en est facile, coulant et souvent élégant. Il écrivait avec une grande aisance la langue latine.

Simons composa plusieurs autres ouvrages, que Jean David a publiés et réunis dans le même volume. Mais les plus remarquables, ceux où il a fait preuve d'une étonnante connaissance de l'Écriture sainte, sont :

1° Dissertation sur Jésus disputant avec les docteurs dans le temple.

2° Traité de l'entretien de Jésus sur le mont Thabor, avec Moïse et Élie.

Dans le premier il met dans la bouche de Jésus tout ce que l'Écriture sainte nous a révélé sur les qualités qu'aurait le Messie ; qui il serait ; ce qu'il ferait ; comment il vivrait et quel serait son règne.

L'ouvrage est écrit dans la forme dramatique, les docteurs questionnent Jésus et lui exposent quel Messie ils attendaient. Jésus leur ouvre l'Écriture et les confond

par les prophètes. Il les instruit et leur dévoile ce qui était obsur ; en lisant cet ouvrage, on reste en effet stupéfait comme les docteurs.

Dans le second ouvrage, l'auteur met en scène Moïse et Élie rendant témoignage de Jésus.

Il faut avoir lu ces ouvrages, pour avoir une idée de ce qu'il a fallu d'études pour réunir dans un cadre si restreint tout ce que Moïse et les prophètes ont prédit du Messie. Ces ouvrages forment un traité complet de preuves de la vérité de la religion. Ils mériteraient de se trouver entre les mains de tous les prêtres ; en nourrissant le cœur, ils éclairent l'intelligence ; ils peuvent servir de livre de lecture, de méditation et d'étude.

Le reste du volume dont nous venons de dire un mot contient des exhortations et des sermons.

Ses sermons flamands, qui n'ont jamais été imprimés, furent légués à une communauté religieuse d'Ypres. Il est bien probable qu'ils sont perdus.

Enfin le digne prélat mourut le 5 octobre 1584, âgé de 66 ans, après avoir occupé le siège épiscopal pendant 21 ans.

La sépulture de Simons se trouve encore dans la cathédrale d'Ypres, au chœur, du côté de l'épître, sous un beau monument sur lequel on lit cette épitaphe :

PETRUS SIMONIS TILETANUS,
II EPISCOPUS IPRENSIS,
PRÆDECESSORIS VESTIGIA GNAVITER SEQUENS
ECCLESIA HAC ANNIS XXI ADMINISTRATA
SEMINARIO SCRIPTO HÆREDE
IN DOMINO OBDORMIVIT
V. OCT. M. D. C. V.

C. C.

SMETIUS (Martinus).

Martin De Smet naquit au seizième siècle dans le village de Westwinkel, qui se trouvait dans la jurisdiction de Bruges. Quoique Foppens se taise sur la carrière qu'il embrassa, il est cependant probable qu'il fut prêtre; quoiqu'il en soit, De Smet consacra six années de sa vie à parcourir l'Italie en antiquaire érudit. Ses excursions étaient surtout dirigées dans le but de découvrir et de décrire ce qui restait des monuments de la Rome antique et de l'empire des Césars.

Il était parvenu à recueillir une foule d'inscriptions. Rentré dans sa patrie, avec sa précieuse collection, il avait coordonné ses matériaux avec l'aide et, en grande partie, aux frais de Marc Laurinus; le manuscrit du grand ouvrage qu'il projetait existait déjà presqu'en entier, lorsque malheureusement De Smet fut dévalisé en allant à Ostende par des soldats ou plutôt par des bandits qui, à cette époque désastreuse, parcouraient le pays et signalaient partout leur présence par la rapine et le pillage.

Le chef de la bande qui avait commis cet acte de vandalisme, se sauva en Angleterre avec le manuscrit et les autres documents qu'il avait volés et les mit en vente. Le hasard voulut que quelques curateurs de l'université de Leide se trouvassent à Londres et acquirent ce précieux trésor; plus tard ils le cédèrent à Juste-Lipse. Ce célèbre écrivain n'eut rien de si empressé que de publier l'ouvrage

de De Smet retrouvé comme par miracle; il y ajouta même un grand nombre d'inscriptions que De Smet n'avait pas vues ou qu'il avait omises. Ce livre fut imprimé en 1588, chez Plantin.

Il était dans la destinée de Martin De Smet de mourir victime de la guerre civile qui ravageait sa patrie. Il périt de la manière la plus déplorable : un jour, en allant à Termonde, il fut surpris par une escouade de soldats espagnols qui, à son accoutrement, le prirent pour un ministre protestant et, sans autre forme de procès, le pendirent à un arbre.

Foppens raconte le fait; mais il n'indique pas le jour où ce malheur arriva; au surplus, l'on peut, d'après cette anecdote, se faire une idée de la désolation dans laquelle notre pays était tombé par suite des désastres de la guerre de religion.

J. D. M.

—

SMOUTIUS (Joannes).

Molanus au 14 octobre, à l'article consacré à Usuardus rapporte qu'un clerc de Bruges avait décrit la vie et les miracles de St-Donat. Il prétendait que l'on trouvait à Bruges cet ouvrage, dédié par l'auteur *ad patrem dilectissimum RR.*; mais il ne mentionne ni le nom de l'écrivain, ni celui du révérend père qui reçut la dédicace du livre. De Meyer est plus explicite, car il rapporte dans le second livre de ses annales de Flandre, à l'année 1011, qu'un certain Jean Smoutius, prêtre et chapelain de

St-Donat à Bruges, écrivit un ouvrage intitulé: *De vita et miraculis Sti-Donatiani.*

J. D. M.

—

SPIRINCX (Alexandre).

Un de ces faits où l'action de la Providence divine semble s'immiscer visiblement en faveur de l'innocence d'un accusé, arriva à Thielt, l'année 1402. Il s'agissait d'un condamné à mort qui, au moment de son exécution somma son juge de paraître devant le tribunal de Dieu, en-dedans les huit jours. Le fait eut un immense éclat dans le temps et presque tous les historiens qui parlent de la ville de Thielt, le mentionnent. La tradition locale en a conservé toutes les circonstances. Le nom du condamné est inconnu; le juge se nommait Spirincx.

Alexandre Spirincx était natif de Thielt. Il était devenu conseiller de Marguerite de Flandre, fille de Louis de Male et de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, il était également haut-bailli de Thielt et souverain bailli de toute la Flandre. Spirincx était très-rigide et sévère dans ses jugements. Un meurtre avait été commis et un couteau ensanglanté fut trouvé dans la poche d'une personne qui s'était endormi sur l'herbe, non loin du lieu où l'on avait découvert le cadavre, — c'est ainsi que j'ai entendu expliquer le fait, — ce couteau devait être un indice fatal contre celui chez qui il fut découvert; il fut donc amené devant le magistrat qui, sans assez de prudence, paraît-il, et malgré ses protestations, le condamna

à être pendu. Il y avait en effet un préjugé contre lui, mais d'ailleurs comment croire qu'une personne qui s'est rendu coupable d'un meurtre, aille s'endormir près du lieu du crime, et qu'il conserve l'instrument portant des traces de son méfait. Le jour étant arrivé de son exécution, l'accusé protesta sans cesse de son innocence et attesta Dieu et ses saints qu'il n'était pas le coupable; mais le bourreau continua son œuvre et le condamné se trouvant déjà sur la fatale échelle, se tourna vers le bailli et le somma de paraître devant son Juge éternel, dans l'espace de huit jours, pour repondre de son jugement. Il paraît que l'on fit peu d'attention à cet appel extraordinaire, et qu'on le prit pour une protestation vaine et fausse contre son jugement.

Spirincx continua sa besogne journalière et s'en délassa aussi chaque jour au jeu de paume, assez commun dans ces temps. Le huitième jour, agité sans doute secrètement par l'appel si solennel du pendu, il voulut en rire et fit observer que le huitième jour était arrivé et qu'il avait le bonheur de vivre encore. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'au son de la cloche qui indiquait l'heure à laquelle le jugement avait été exécuté huit jours d'avance, Spirincx tombe et expire.

Spirincx fut enterré dans l'église de Thielt, mais à la suite de l'incendie de cette église, en 1645, la pierre sépulcrale de ce juge, avec l'inscription qui attestait le fait, fut détruite.

C'est-là une de ces traditions qui ont, sans doute, servi à inspirer dans ces temps plus de prudence aux juges, et la justice a pu y gagner.

C. C.

STOCHOVE (Vincent DE).

Vincent De Stochove naquit à Bruges dans le commencement du dix-septième siècle. Il appartenait à une famille remarquable par l'ancienneté de sa noblesse et était tenancier de la seigneurie de Ste-Cathérine près de Bruges.

A en juger d'après les ouvrages qu'il a laissés, Stochove avait reçu une brillante éducation et était doué d'un esprit supérieur, comme le prouvent du reste les fonctions importantes qu'il a remplies avec distinction.

Il était encore fort jeune lorsqu'il fut attaché, en 1631, à la suite de l'ambassadeur de France auprès de la sublime Porte. Cette carrière entrait tout-à-fait dans ses goûts, car il avait une grande activité et un vif désir de voir le monde; ses fonctions diplomatiques lui fournirent l'occasion de faire de fréquents voyages. Il parcourut donc l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Ce fut pendant l'une de ces excursions qu'il alla visiter Jérusalem et le mont Sinaï.

Stochove publia une rélation fort intéressante de ses voyages, l'ouvrage est écrit en français et a pour titre: *Voyage du Levant du sieur de Stochove*, il parut à Bruxelles, chez Hubert Velpius en 1642. Le public l'accueillit avec beaucoup de faveur car outre celle que nous venons de mentionner, il en parut successivement deux éditions françaises, à savoir en 1650 et en 1661; une traduction flamande en fut imprimée également à Bruxelles en 1681.

Stochove fit aussi paraître, en 1665, à Amsterdam in-

duodecimo, un ouvrage intitulé: *L'Othoman, ou abrégé des vies des empereurs turcs depuis Othoman I, jusqu'à Mahomet IV à présent règnant.*

Rentré dans sa ville natale, Stochove fut appelé plusieurs fois à la dignité de bourguemaître de la ville de Bruges. Il nous est impossible de renseigner la date précise de sa mort, puisque Foppens, dans l'ouvrage duquel nous avons pris les renseignements qui précèdent, ne nous indique ni le jour de sa naissance, ni celui de son trépas; il se borne à nous parler des dignités dont il fut revêtu et des livres qu'il publia.

J. D. M.

—

STRATIUS (Adrianus).

Je n'ai trouvé ni la date de la naissance ni celle de la mort d'Adrien Stratius. Foppens se contente de dire qu'il était jurisconsulte, qu'il fut nommé à la dignité de pensionnaire du Franc de Bruges, sa ville natale, et qu'il fut de plus bourguemaître de Damme.

Il paraît qu'il fit ses études en Allemagne, puisque, pendant sa jeunesse, il publia à Nuremberg, un recueil de poësies, adressées à ses amis; il avait ajouté à cet ouvrage les explications sur l'oraison dominicale et quelques prières probablement aussi en vers.

J. D. M.

SUEVEZELIUS (Philippus).

Philippe de Swevezeele est né à Bruges en 1569; il appartenait à une famille distinguée parmi la noblesse. Il s'associa à la compagnie de Jesus et se fit remarquer par son érudition et sa connaissance profonde de la langue grecque et latine.

Il traduisit du grec en latin, l'ouvrage de saint Anastase du mont Sinaï intitulé: *Explanatio in psalmum VI Davidis.* Cette traduction fut publiée dans le troisième volume des *Lectiones antiquæ* d'Henri Canisius.

Il publia aussi en flamand, mais sous le sceau de l'anonyme: *De waere weg der godvrugtigheyd.* — *Recta via ad pietatem,* Anvers 1605. Il mourut à Courtrai le 15 juillet 1613, à l'âge de 44 ans.

J. D. M.

—

SUSIUS (Nicolaus).

Nicolas Suys, jésuite, était natif de Bruges. Il passa la plus grande partie de sa vie à enseigner les belles-lettres et entr'autres la poësie et la rhétorique; ce fut au collège de Douai qu'il professa le plus longtemps.

Le père Suys fut enlevé aux belles-lettres qu'il cultivait avec ardeur, à un âge fort peu avancé; il succomba à Courtrai, le 8 juin 1619, après avoir fait la profession des quatre vœux.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1° *Vita R. P. Martini Antonii Delrio.* In-quarto, à Anvers, chez Jean Moretus. 1609.

2° *Opuscula litteraria.* A Anvers, chez Martin Nutius, 1620, in-duodecimo, pages 275. Ce recueil contient : *Lima Ciceroniana ad stylum accurate perpoliendum. De Pulcritudine B. Mariæ virginis. Elegiæ Marianæ.* Il y a vingt-sept élégies remarquables par la facilité du style.

3° *Anacreontici lusus.* Recueil de six pièces de poësies anacréontiques. Paquot reproduit la seconde et nous ne pouvons nous défendre de la donner aussi. On pourra d'après elle juger de la charmante simplicité qui règne dans les poësies de Suys :

COLUMBA.

Tenella quid columba,
Primâ Albior pruinâ
Nivisque flore primo,
Cui plumulæ serenum
Dorsi natant per æquor
Gemmâ politiores,
Pedesque concha tingit
Coralliumque rostrum.
  Tenella quid columba,
Per hispidos vagaris
Dumos, vespres ruris
Et saxeas Salebras?
  Redi, Redi, Columba
Nox rore virulento

Udas corruscat alas,
Secumque pestilentes
Ducit maligna morbos.
Redi, Redi, Columba.

4° *Drama comicum : Pendularia.*

Le père Nicolas Suys avait aussi composé un excellent commentaire sur Florus. Il avait de plus recueilli des matériaux pour plusieurs autres ouvrages; le plus important de tous était une Histoire romaine. Il se proposait de suivre toutes les vicissitudes que la ville éternelle avait traversées depuis sa fondation jusqu'au dix-septième siècle; mais il fut malheureusement surpris par la mort, au milieu de ses vastes projets littéraires.

A peu près vers l'époque où Nicolas Suys vécut, la compagnie de Jésus comptait parmi ses enfants un Jacques Susius qui était également natif de Bruges, et qui se distingua par la traduction en flamand de plusieurs ouvrages. On fait de lui une mention honorable dans la bibliothèque des écrivains de la société de Jésus. Jacques mourut à Louvain le 9 avril 1639.

J. D. M.

T

TALBOMIUS (Guillelmus).

Guillaume Taelboom est né à Bruges vers 1540. Il reçut sa première éducation de Louvain et remporta la quatrième place dans le concours général de l'année 1561. Il étudia à l'université de la même ville la théologie et y fut promu en grade de licencié.

Après avoir achevé ses études, il retourna dans sa ville natale où il fut pourvu de la cure de l'église de Ste-Anne et chargé de donner un cours de littérature sacrée. Il s'aquitta avec distinction de ces diverses fonctions jusqu'en 1680; alors il fut obligé d'abandonner son pays à la

suite d'une conférence qu'il eut avec des ministres calvinistes, sur la tradition universelle. Cette séance semble avoir été fort orageuse, et Taelboom encourut la disgrâce du magistrat de Bruges, qui penchait vers les idées hérésiarques et expulsa le défenseur du catholicisme de sa ville natale.

Cette persécution améliora le sort de Taelboom, il se réfugia à St-Omer, où il ne tarda pas à être élévé à la dignité de chanoine et d'archidiacre de la cathédrale, en remplacement de Jacques Pamelius qui venait de mourir.

Taelboom occupa cette place importante pendant dix-huit ans et décéda à l'âge de 69 ans, le 20 septembre 1608. Son corps fut transféré à Bruges, et enseveli dans le couvent des frères Guillelmites. Ses neveux lui consacrèrent une longue épitaphe qui, selon l'habitude, présente le résumé de sa vie. Foppens et Paquot la reproduisent.

Taelboom composa plusieurs ouvrages, dont nous donnons la liste:

1° *Oratio pro defensione catholicæ religionis habita Brugis anno* 1580. Imprimé in-duodecimo, à Louvain, chez Jean Masius, 1588. Dans ce même volume se trouvait aussi un autre de ses ouvrages: *Disputatio de verbo Dei non scripto cum sectæ Calvinianæ ministris.*

2° *Apologetica Catholicæ religionis; adjunctâ epistolâ ad reverendiss. D. Remigium Driutium, episcopum Brugensem.* Sanderus et Sweertius mentionnent cette production; mais ils n'indiquent ni le lieu, ni l'année où elle fut imprimée.

3° *Oratio funebris in obitum Jacobi Pamelii etc...* Imprimé in-quarto, à Anvers, chez Petrus Bellerus, en 1589. Cette oraison est adressée au frère du défunt, Guillaume de Pamele, président du conseil-privé à Bruxelles.

J. D. M.

TANTIUS (Franciscus).

François Tant est originaire de Bruges, où il naquit dans la seconde moitié du seizième siècle. Il entra fort jeune dans l'ordre des Frères mineurs; enseigna aux novices la philosophie et la théologie, et s'acquit, comme professeur, une assez grande réputation qui lui valut d'être envoyé successivement à Dunkerque et à Ypres, comme gardien des couvents de son ordre qui existaient dans ces villes.

Tant fut enlevé dans toute la force de l'âge et au moment où il commençait, pour la troisième fois, son cours de théologie. Sa mort qui fut vivement déplorée eut lieu en 1602.

Il a laissé un ouvrage manuscrit portant pour titre: *In magistrum sententiarum commentaria.*

J. D. M.

—

TEMPSECA (Gregorius a).

Grégoire De Themsecke naquit à Bruges, vers le milieu du quinzième siècle. Il appartenait à une famille noble, obtint le grade de docteur en droit, puis se voua au culte.

En 1500, il faisait partie du sénat suprême de Malines,

en qualité de conseiller ecclésiastique, et, plus tard, on le trouve membre du conseil à Bruxelles.

Sa naissance et les postes éminents qu'il occupait lui valurent un grand nombre de bénéfices : il était à la fois doyen de Ste-Gudule à Bruxelles, prévôt de St-Sauveur à Harlebeke, de St-Pierre à Calais et de St-Bavon à Harlem, enfin doyen de Notre-Dame à Courtrai ; il fut aussi nommé comme doyen de St-Donat à Bruges, mais il n'entra jamais en possession de ce bénéfice, car il rencontra une opposition qu'il ne put vaincre.

Ce cumul de fonctions qui n'obligeait pas même les titulaires à résider dans les lieux dont ils assumaient la direction spirituelle, donna lieu à beaucoup d'abus que le concile de Trente extirpa par des mesures sages et efficaces.

Grégoire De Temsecke parvint à un âge très-avancé, il mourut en 1536.

Son nom ne serait peut-être pas parvenu jusqu'à nous, s'il n'avait eu d'autres mérites pour passer à la postérité que les faveurs dont la fortune le combla ; mais il est connu dans la république des lettres comme historien : il composa un recueil de documents pour l'histoire de l'Artois. Meyer déclare, dans ses Annales, qu'il puisa beaucoup de renseignements dans l'ouvrage de Temsecke, et Ferreol Locrius, dans sa chronique, le mentionne à plusieurs reprises, et entr'autres aux années 1189, 1222, 1225 et 1252.

J. D. M.

THOMAS (Jean).

L'on connait fort peu de particularités sur la vie de ce peintre, qui naquit à Ypres en 1610. Il voyagea dans toute l'Italie avec son ami Diepenbeke, qu'il avait connu dans l'atelier de Rubens et en compagnie de qui il étudia les chefs-d'œuvre des grands maîtres italiens. Engagé par l'évêque de Metz à venir travailler dans son palais, les nouvelles productions de notre peintre lui acquirent un grand renom. L'empereur Léopold le nomma son premier peintre en 1662; place qui lui valut une forte pension. On ignore l'époque de sa mort.

F. V.

—

TIERENDORF (Jérémie).

Peintre yprois, né vers la fin du seizième siècle. Un de ses principaux tableaux, représentant le Sauveur du monde donnant les clefs à saint Pierre, se voit dans l'église de St-Pierre à Ypres. La vie de Tierendorf est fort peu connue, on raconte de lui l'anecdote suivante, arrivée en 1616. Un échevin d'Ypres, Simon Caveel, fit peindre son portrait par Tierendorf, qui habitait une maison de la rue

de Lille, près le marché aux vieux habits. Le portrait terminé, le peintre le porta chez Caveel, en ce moment en affaires avec trois ou quatre de ses amis. Toute la compagnie trouva le portrait d'une ressemblance frappante, mais lorsque l'artiste en demanda trente florins, Caveel, qui avait la réputation d'être avare, prétendit n'en payer que vingt, sous prétexte que le portrait n'était pas assez ressemblant. Tierendorf emporta son tableau et médita une vengeance digne d'un avare. Il peignit sur des bandes de toile des barreaux de fer, qu'il plaça devant le portrait, de manière que Caveel avait l'air d'être incarceré. Il écrivit au bas:

Als dezen heer zyn schuld betaelt
Hy werd uyt 't vangenhuys gehaeld.

On n'était pas éloigné du premier dimanche d'août, jour auquel a lieu la procession d'Ypres. Tierendorf exposa le tableau au haut de sa porte, le jour de la procession. Les Yprois reconnurent leur échevin emprisonné et il y eut foule pour admirer cette action énigmatique. Un farceur ajouta aux deux vers déjà cités ces quatre autres :

Aenziet Mynheer Simon Caveel
Hier afgebeeld naer 't leven gheel.
Hy staet zeer schoon, zeer net en frisch
Met 't hoofd in de gevangenis.

Caveel, qui avait suivi la procession avec les autres membres du magistrat, se mit dans une colère terrible à la vue de son portrait emprisonné. Le tableau fut

saisi par ordre des magistrats et le bourgmestre, Michel Bulteel, fit comparaître le peintre devant la régence.

La première question faite à Tierendorf fut: Pourquoi avez-vous eu l'audace d'exposer d'une manière dérisoire aux yeux du public le portrait d'un échevin de la ville avec une inscription qui ne laisse aucun doute sur l'évidence de la personne réprésentée? — J'ai peint ce portrait à la demande de monsieur Caveel, dit-il, il ne veut pas me payer mon salaire, parce qu'il prétend qu'il n'est pas ressemblant, comme il me l'a dit en présence de quelques-uns de ses amis, et puisqu'au dire de monsieur Caveel ma toile ne représente pas son portrait, j'ai cru pouvoir en faire ce que bon me semblait. Pour ce qui est des vers placés au bas de la toile, un inconnu les y a placés. Caveel ne trouva rien de mieux, pour se tirer d'affaire, que de payer la toile qu'il avait refusée.

F. V.

—

TOLLENARIUS (Joannes).

Jean De Tollenaere naquit à Bruges, le 2 août 1582. Il fit son cours de philosophie à Douai, et entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de 20 ans.

Après son noviciat, il fut chargé, comme cela se pratiquait ordinairement, d'enseigner les belles-lettres, puis passa à un enseignement plus sérieux, celui de la théologie morale. Il se montra profond scoliaste et s'acquit en conséquence beaucoup de réputation, et fut promptement

considéré comme un membre fort remarquable de la Compagnie de Jésus.

Aussi, dès qu'il eut traversé les années d'épreuve imposées par la règle, il fut admis à prononcer ce qu'on nommait la profession des quatre vœux, et s'éleva promptement aux dignités les plus considérables de son ordre. Il fut appelé à trois différentes reprises et successivement à diriger, comme supérieur, la maison professe d'Anvers, puis envoyé à Rome, comme procureur de sa province, enfin il fut revêtu du titre de provincial et y fut maintenu à peu près jusqu'à sa mort.

Ce fut De Tollenaere qui, pour célébrer dignement l'anniversaire séculaire de l'institution de son ordre, adopta et fit exécuter l'idée que le père Bollandus avait suggérée de faire un ouvrage dans lequel on exposerait l'origine, les progrès, les travaux, les malheurs et la gloire de la Société de Jésus. Les jésuites les plus remarquables par leur instruction et leur savoir, furent chargés d'écrire les diverses parties de ce grand travail, sous la direction de Bollandus qui, du reste, le redigea presqu'en entier. Cet ouvrage important fut achevé et imprimé en huit mois de temps. Nous n'avons donné cet éclaircissement que pour démontrer que le père De Tollenaere n'est pas, comme le prétendent quelques biographes, l'auteur de ce livre qui parut sous la dénomination de : *Imago primi sæculi Societatis Jesu.*

Le père De Tollenaere rendit les plus grands services à la Compagnie; son zèle ne se démentit jamais : prédicateur ardent, confesseur infatigable, il se rendait avec bonheur partout où son intervention pouvait être utile; il ne dédaignait pas de porter la lumière de la religion, la parole de Dieu, dans les localités les plus modestes, et ne redoutait

pas d'affronter la mort en portant les consolations de son ministère aux malades et aux pestiférés.

Sa conduite exemplaire et son ardeur lui valurent l'amitié du nonce apostolique, Fabius Chigi, et une honorable distinction du pape Urbain VIII, qui lui envoya, comme témoignage d'estime, une superbe médaille en argent avec son portrait.

De Tollenaere a laissé : 1° *Speculum vanitatis, sive ecclesiastes solutâ ligatâque oratione elucidatus,* imprimé à Anvers, chez Balt. Moretus, 1635, in-quarto.

2° Une ode à la louange du père Matthieu Casimir Sabiewski.

Le père Tollenaere mourut à Anvers le 11 avril 1643, à l'âge de 61 ans.

J. D. M.

—

TORRE (Jean VAN).

Jean Van Torre, Joannes Turrius était un jurisconsulte brugeois qui vécut au dix-septième siècle et qui est connu dans la littérature belge comme étant l'auteur d'une *Epistola super epitaphio vel ænigmate illo antiquo : Ælia, Lælia, Crispis....* imprimée à Dordrecht, chez Léonard Berewout, en 1618.

J. D. M.

U

UYT-TEN-HOVE (Jean).

Jean Uyt-ten-Hove naquit, au treizième siècle, dans le territoire du Franc de Bruges, probablement au village d'Herdenburg, près de l'Écluse, puisqu'il est également connu sous le nom de Joannes de Ardemburgo.

Il reçut son éducation à Paris, où il fréquenta les leçons de tous les hommes les plus distingués par la science, et obtint, dans l'université de cette ville, le grade de licencié en théologie. Rentré dans sa patrie, Jean Uyt-ten-Hove se fixa à Bruges, y prit l'habit de frère prêcheur et enseigna la théologie aux moines de son ordre.

Il mourut au couvent des Dominicains à Bruges, le 10 décembre 1296. Son tombeau était placé dans le chœur, à droite.

On ne connaît pas d'autres détails de sa vie, mais il paraît, d'après l'inscription qui fut gravée sur sa pierre tumulaire, qu'il jouissait, dans son ordre, d'une grande estime et qu'il y était considéré comme un exemple de vertu et un modèle de piété; voici cette épitaphe que Foppens nous a transmise:

O! mors sæva nimis! cur solem ponis in imis?
Johannis tam sublimis sociando viscera finis.
Tu lumen patriæ claudis, sternendo magistrum
Totius laudis, sanctum christique ministrum
Munditiæ florem, patientem legis honorem,
Fratrum fervorem, fidei morumque decorem.

Au surplus, Uyt-ten-Hove est mentionné avec distinction parmi les écrivains de l'ordre des frères prêcheurs, au tome I, page 448, et dans le *Belgium Dominicanum*, page 177.

Il a composé trois ouvrages de théologie, à savoir :

1° *Lectura super sententias.*

2° *Lectura postilla super omnes libros Bibliæ.*

3° *Lectura super totam Bibliam.*

J. D. M.

V

VAN BAERSDORP (Corneille).

Corneille Van Baersdorp naquit vers la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle. D'après le témoignage de Sweertius, de Valère-André, de Foppens et de Paquot, il appartenait à l'illustre et ancienne famille de Borssele. Les renseignements fournis par ce dernier biographe expliquent comment le nom originel de cette famille fut modifié par quelques-uns de ses membres. Le premier seigneur de Baersdorp fut Wolfard de Borssele, fils de Wolfard IX qui vécut en 1232; ses descendants quittèrent le nom de Borssele pour prendre celui de

Baersdorp, village dont ils étaient seigneurs et qui se trouvait dans la dépendance de Ter-Goes en Zélande. Au surplus, la preuve que Corneille Van Baersdorp appartenait à cette branche noble, se trouve dans la charte de Charles-Quint dont nous parlerons plus tard.

S'il faut s'en rapporter à l'opinion des écrivains que nous venons de citer, Corneille vit le jour dans le manoir de Baersdorp. En admettant même cette assertion, à défaut de preuves contraires, il n'en est pas moins certain qu'il appartient de droit aux hommes distingués de notre Flandre car il passa presque toute sa vie à Bruges où il avait sa résidence, où il publia ses écrits, où il exerça plusieurs fonctions publiques, enfin où il mourut et fut enterré.

Je n'ai guères trouvé de détails sur sa première jeunesse, ses biographes n'indiquent même pas les écoles où il fit ses études, ni l'université où il reçut son grade de docteur en médecine; il est pourtant probable qu'il fréquenta l'école de Paris, car, comme nous le verrons dans la suite, il fut fort lié avec Du Bois (Sylvius) célèbre professeur d'anatomie.

Quoiqu'il en soit, il était déjà avantageusement connu en 1538, par la publication d'un ouvrage considérable qui parut à Bruges, chez Hubert Crocus, en 1538, in-folio et ayant pour titre : *Methodus universæ artis medicæ, formulis expressa ex Galeni traditionibus, quâ scopi omnes curantibus necessarii demonstrantur, in quinque partes dissecta*. C'était un système universel de médecine déduit d'après les opinions de Galien, pour lequel Van Baersdorp professa toujours une grande estime.

Soit que cette production ait fait parvenir sa renommée jusqu'au trône impérial, soit que sa haute naissance lui ait valu le privilège d'être distingué par l'empereur, Corneille Van Baersdorp fut appelé à la dignité de chambellan et de médecin de Charles-Quint, à la personne duquel il

fut attaché et qu'il ne quitta presque pas, depuis 1530 jusqu'à l'époque de son abdication, peut-être même jusqu'à sa mort. Sa position à la cour lui valut l'amitié de plusieurs hauts personnages; entr'autres celle de Louis de Flandre, seigneur de Praet, gouverneur de la province de Flandre et chef des finances aux Pays-Bas, et de Guillaume Van Maele (Malinæus), comme lui, gentilhomme de la chambre de l'empereur.

Ce dernier lui portait un grand dévouement et le plus vif intérêt. Dans ses lettres adressées au seigneur Louis de Praet, il donne des détails fort circonstanciés sur Corneille Van Baersdorp; il n'y a presque pas de lettre où il ne soit question de lui et où l'auteur ne trouve l'occasion de s'apitoyer sur les tracasseries et les humiliations auxquelles son ami était en butte de la part d'un malade tout-puissant, d'une humeur aigrie par les souffrances physiques et morales, et qui probablement se vengeait sur son médecin de l'impuissance de la science, contre la maladie incurable qui le minait.

Certes, on ne doit pas attacher une grande importance à ces circonstances assez insignifiantes d'ailleurs; mais elles ne laissent pas que de présenter un certain intérêt comme esquisse de la vie intime du monarque le plus puissant de ce siècle: si la science ne gagne rien à ce que nous racontions rapidement quelques-unes de ces anecdotes, au moins les médecins de nos jours qui pratiquent dans les hautes régions de la société y trouveront-ils quelques raprochements à faire et, à coup sûr, des motifs de prendre leur sort en patience, en considérant que les hommes et le monde ne sont guères changés depuis lors.

Le service médical de la maison de l'empereur était singulièrement composé. A côté de Vésale, cet immense génie, et de Van Baersdorp, homme fort instruit d'ailleurs, se trouvait une foule de médicastres et de charlatans:

medicorum turba; qui, malgré leur ignorance, étaient officiellement attachés à la maison impériale. Pour peu que, parmi les fonctionnaires de la cour une maladie offrît quelque résistance au traitement de l'un des praticiens. tout le monde était consulté; il en résultait un conflit d'opinions, qui ne pouvait guères tourner à l'avantage du malade et qui n'était pas fait non plus pour le rassurer.

Aussi, Malinæus devenu souffrant, se plaignit-il de cet état de choses en se permettant une épigramme assez spirituelle contre son ami : « J'ai consulté, dit-il, tout le monde, » et personne encore n'a deviné ma maladie : Caballus dit » que c'est une néphrite, Vésale prétend que c'est un » abcès au rein, un autre que c'est une maladie de lan- » gueur et Corneille, pour ne pas se tromper, soutient » que j'ai toutes ces maladies à la fois. » Il est à remarquer que les affections des voies urinaires étaient générales à la cour : l'empereur en était atteint, et son médecin Van Baersdorp lui-même n'en était pas exempt.

C'était surtout contre un italien nommé Caballus, charlatan fieffé, mais charlatan en faveur, que Van Baersdorp avait à se débattre. L'empereur fatigué, un jour, d'être retenu pendant plusieurs mois au lit par suite de ses rhumatismes articulaires, fit appeler l'insinuant médicastre, à l'insu de son médecin; l'italien lui administra une certaine drogue qui manqua de le faire mourir de coliques. Van Baersdorp survint et il se passa alors entre ces deux personnages une scène des plus violentes, ils s'invectivèrent mutuellement, sans avoir égard, ni aux tortures de l'illustre malade, ni au respect qu'ils devaient à la majesté impériale, *præsente Cæsare.* Dans le fort de la dispute, l'italien récita, en se rengorgeant un aphorysme d'Hippocrate, avec tant d'ineptie, que Malinæus le gratifie, à ce propos de l'épithète de grand âne, *ô magnum*

Onagrum! Néanmoins, comme si tout, dans cette occurence, devait contribuer à humilier le malheureux Van Baersdorp, Charles V après une crise violente et un effet formidable, se trouva mieux et fut, dès le lendemain capable de se lever. Corneille alla se plaindre à son ami et Malinæus n'eut rien de mieux à faire que de l'exhorter à patienter et à dissimuler son dépit; puis ils s'enfermaient tous les deux et charmaient leur ennui en lisant Sénèque et en jouant de la mandoline: *Dulcedine testudinis nostræ.*

Cette scène quelque ridicule qu'elle soit, n'est rien en comparaison de la suivante. Un grand seigneur de la cour atteint d'une maladie dont les médecins désespéraient, eut recours à un saltimbanque, espèce de sorcier forain qui ne manqua pas de promettre la guérison. Admis près du malade, il se livra à des exorcismes et aux jongleries les plus extravagantes, évoquant, comme la Pythonise, les ombres et les forçant de répondre aux questions qu'il lui adressait au grand ébahissement des personnes présentes. Le grand seigneur se trouva mieux et le sorcier fut porté aux nues par le peuple qu'il fascinait par son audace et surtout par sa profonde hypocrisie; car il refusait toujours d'opérer ses prestiges, sans s'être confessé et sans avoir été préalablement à la sainte table; il ne s'en fallut guères qu'il ne fût mis au nombre des saints. Malinæus ajoute: « Van Baersdorp, moi et quelques-uns de nos fidèles, » nous rions à gorge deployée, *plenis buccis,* de ces sot- » tises. » Il est néanmoins évident, à voir le dépit avec lequel il narre cette anecdote, qu'ils ne riaient que du bout des lèvres. Van Baersdorp employa toute son influence pour faire cesser ces grossiers abus, mais il est fort douteux qu'il ait réussi.

Les contrariétés les plus grandes lui venaient de l'empereur lui-même : Charles-Quint était d'une indocilité

désespérante pour les indications du malheureux Van Baersdorp; il recherchait avec une inconcevable avidité tous les aliments qui lui étaient contraires : ni les souffrances, ni les accidents les plus redoutables ne pouvaient dompter cette gloutonnerie qui fesait le désespoir de tous ceux qui l'environnaient : *Venter et damnosa invisaque nobis edacitas, usque adeo ut in afflictissimâ etiam valetudine ipsisque cruciatibus, non temperet a noxiarum rerum esu potuque.* L'empereur avait entr'autres l'habitude de boire à jeun de la bierre qui avait été exposée pendant plusieurs heures au froid glacial de la nuit; chaque fois que cette boisson était prise, les douleurs devenaient si violentes, qu'elles lui arrachaient des cris et des gémissements. Dans ce moment, il reconnaissait l'irrégularité de son régime, mais à peine la crise était-elle passée, qu'il retombait dans les mêmes erreurs. Son exigeance à l'égard du poisson surtout n'avait pas de bornes; il voulait à corps et à cris des huîtres, des plies, des turbots, des soles, en un mot, tous les poissons de la mer, *totam amphitritem.* Le malheureux médecin ne savait alors où donner de la tête et fesait quelquefois intervenir la reine de Hongrie, qui ne réussissait souvent pas plus que lui à faire entendre raison au malade insensé.

La position de Van Baesdorp était d'autant plus insoutenable, qu'il ne rencontrait que de la malveillance et de la basse jalousie chez les courtisans. Ceux-ci s'indignaient, se recriaient et tempestaient contre la prétendue obséquiosité du médecin, *hinc indignatur, clamat, insanit nobilitas.* Corneille était devenu la fable de la cour; depuis les plus grands dignitaires jusqu'aux moindres laquais, *tum ab ipsis domesticis,* tous le poursuivaient de leurs mordantes plaisanteries, de leurs impitoyables lazzis: « l'empereur ne veut-il pas de viande? qu'on l'enlève bien

» vîte; prétend-il du poisson? qu'on se hâte d'en servir; » demande-t-il de la bierre? qu'on en verse aussitôt; re- » pousse-t-il le vin? qu'on le jette à l'instant. L'empereur » dit-il oui, l'intrus dit oui; l'empereur dit-il non, le parasite » renchérit sur lui: » *Cæsar fastidit carnes, removeantur; appetit pisces, apponantúr; sitit cerevisiam, non negetur; nauseat ad vinum, subducatur; medicus gnatho factus; quod ait Cæsar, ait et ipse, quod negat, negat.* Malinæus entendait tous ces propos sur le compte de son ami, et cherchait à le justifier en démontrant l'impossibilité de résister à la volonté d'un maître absolu dont les moindres caprices étaient des lois pour tout le monde.

Que l'on se figure combien des hommes doués d'un véritable mérite devaient souffrir de cet état de choses et l'on ne s'étonnera plus que Vésale ait fait deux maladies de langueur en dévorant l'ennui de cette cour où la main de fer de Charles V le maintenait malgré lui et après l'avoir violemment arraché à ses études chéries et aux ovations auxquelles l'enthousiasme des savants l'avait habitué.

Au surplus, toutes ces souffrances étaient subies sans la moindre compensation : l'existence à la cour était monotone, triste; tout réflètait l'affaissement de l'empereur. D'ailleurs, Charles V ne rachetait par aucun sentiment affectueux l'aigreur de son caractère à la fin de sa vie; il n'avait pas pour ceux qui lui étaient dévoués cette générosité qui est presque toujours l'apanage des grands; il récompensait ses serviteurs avec une parcimonie qui approchait de l'avarice et les blessait souvent par des injustices révoltantes. Van Baersdorp l'éprouva amèrement: il y avait une certaine hiérarchie dans les médecins de la maison impériale, le plus ancien en titre avait la qualité de *protomedicus* ou d'*archiâtre*, et quand

il mourait, l'usage avait établi que celui de ses collègues qui le suivait immédiatement en rang d'ancienneté, était appelé à le remplacer. Or, l'archiâtre Nasiessus étant mort, ce fut un étranger, un inconnu, un ignare qui fut revêtu de sa dignité, malgré les droits de Corneille et malgré la promesse positive que l'empereur avait faite à celui-ci de le nommer à la place du défunt.

D'après ce que Vésale nous apprend, il était impossible de se livrer à la cour impériale à des études sérieuses ; tous les instants étaient absorbés par des exigeances qui se reproduisaient sous toutes les formes et à tout propos ; il n'est donc pas étonnant que Van Baersdorp n'ait plus fait d'œuvre importante depuis qu'il était au service de l'empereur. Néanmoins toutes ses facultés étaient employées à l'étude du rhumatisme articulaire, maladie principale de son maître, et il trouva le loisir de faire un travail sur cette affection qui, sous le titre de : *Consilium de artritide,* fut publié dans le recueil de Henri Garet, imprimé à Francfort en 1592. Il est presque certain qu'il y consigna les recherches qu'il avait faites sur la vertu des eaux minérales, dont il s'occupa beaucoup, d'après le rapport de Malinæus.

Pendant que Van Baersdorp était à la cour, il fut sollicité par le fougueux Sylvius, professeur d'anatomie à Paris, de se coaliser avec lui pour perdre Vésale dans l'esprit de Charles V. L'astucieux et passionné Sylvius avait épuisé tous les moyens pour renverser son glorieux adversaire ; les épigrammes, les calomnies, les injures qu'il débitait sur lui, loin de ternir sa réputation, n'avaient servi qu'à faire ressortir l'inexorable animosité du vieillard jaloux de la gloire de celui qui avait été naguère son élève ; Vésale avait grandi dans l'opinion publique, à mesure que Sylvius avait perdu de son crédit par sa ridicule persécution. Celui-ci ne sachant plus à qui se vouer, imposa

silence à sa sordide avarice, et se décida à envoyer à Van Baersdorp un squelette d'enfant, cadeau extrêmement important à cette époque, à condition que le médecin de l'empereur employât toute son influence pour faire tomber l'illustre Vésale, en le signalant comme un homme dangéreux. Heureusement pour la réputation de Van Baersdorp, l'histoire ne dit pas qu'il se rendit complice de la haine aveugle de Sylvius.

Il paraît qu'à la fin de sa vie, Charles V rendit enfin justice au mérite de son médecin. M. le docteur De Meyer possède une des plus belles chartes qu'il soit possible de voir; dans ce document l'empereur se plaît à reconnaître que c'est aux soins de Corneille Van Baersdorp qu'il est redevable de sa vie; en reconnaissance de ses services, après avoir confirmé ses titres de noblesse et reconnu ses armoiries, il le nomme conseiller de l'empire et comte palatin, avec la faculté de faire des notaires, de légitimer et d'émanciper des bâtards, de relever ceux qui étaient tombés dans l'infamie, de créer des docteurs, des licenciés et des bacheliers, des maîtres en arts et des poëtes lauréats. Ce document qui a des proportions colossales, est daté de Bruxelles le 2 mai 1556, et porte la signature authentique de Charles V et celle d'Antoine Perrenot, cardinal de Grandvelle.

Après la mort de l'empereur, Corneille, plus heureux que Vésale, put retourner dans sa patrie où il continua d'être honoré de l'estime et de la considération dont il y avait toujours joui. Il existe, en effet, encore plusieurs preuves de la grande opinion que ses concitoyens même les plus haut-placés avaient de son mérite et de son intégrité. Jean De Witte, évêque de Cuba, l'avait nommé, en 1539, son exécuteur testamentaire, conjointement avec

Jean Claeysseune, et il fut élu, l'année de sa mort, protecteur de l'administration des hospices de Bruges.

Si Corneille Van Baersdorp, au point de vue de la science médicale, ne doit pas être considéré comme un de ces hommes de génie qui ont signalé leur trace par des découvertes importantes et par des travaux impérissables, il n'en est cependant pas moins digne d'être mentionné parmi les hommes qui se sont distingués dans la carrière de la médecine : l'ouvrage important qu'il publia et les hautes fonctions dont il fut revêtu, jeteront toujours sur son nom assez d'éclat pour le faire vivre dans la postérité.

Il avait épousé Anne, dame de Mouscron, et mourut à Bruges, le 24 novembre 1565 ; il fut enterré dans l'église cathédrale de St-Donat, où l'on voyait naguère cette inscription sur sa tombe :

Cy-gist Messire Cornille Van Baersdorp, chevalier, de son vivant conseiller et archimédecin de feu Empereur Charles V et de madame Léonore, Reyne de France, et de Marie, Reyne de Hongrie, qui mourut le 24 novembre 1565, et dame Anne de Mosscheron, sa compagne, laquelle trépassa le ....

J. D. M.

—

VAN DEN EECKHOUTE (Antoine).

Compagnon de voyage et beau-frère de De Deyster. Pendant le séjour qu'il fit en Italie, il peignit des fruits et des fleurs.

Deux ans après son retour à Bruges, sa ville natale,

Van den Eeckhoute acheta la charge d'avocat de la cour prévotale de Bruges. Malgré cet emploi, il continua à cultiver la peinture et l'on vit sortir de son pinceau plus de tableaux que jamais. Il quitta bientôt sa place d'avocat, sa famille et sa patrie, pour mener une vie errante et avantureuse. Il s'embarqua pour l'Italie et le hasard le fit débarquer à Lisbonne, où ses ouvrages furent recherchés et lui firent gagner beaucoup d'argent. Il paraît qu'il prolongea son séjour en Portugal, car après un séjour de deux ans, il y épousa une demoiselle de famille distinguée. Cette union lui suscita des envieux, qui l'assassinèrent d'un coup de pistolet, en 1695. Il ne laissa pas d'enfant, et sa sœur, femme de Louis De Deyster, hérita de sa fortune.

Van den Eeckhoute peignait dans le genre italien; ses fruits et ses fleurs sont presque toujours peints d'après ses études faites en Italie.

F. V.

—

VAN DER BEKE (George),

Surnommé Torrentius, naquit à Ypres en 1612. Il entra dans l'ordre des jésuites et professa les belles-lettres à Gand. Ce fut par le soins de Van der Beke que parut un ouvrage de luxe qui porte pour titre: *Triumphus serenissimo principi Ferdinando à senatu populoque Gandavensi ad annum 1635 magno splendore exhibitus.* Imprimé à Anvers, chez Meursius.

Van der Beke mourut à Delft en 1677.

F. V.

VAN DER LEEPE (Jean-Antoine),

Fils de Jean-Antoine, homme noble et conseiller à la chambre des comptes à Bruxelles et de Marie-Elisabeth Van Velthoven, qui quittèrent Bruxelles à cause des troubles qui y éclatèrent et vinrent résider à Bruges où leur fils Jean-Antoine naquit en 1664.

Les premiers soins du père furent de veiller à l'éducation de son fils, qu'on envoya étudier à Bruxelles. On raconte que le jeune étudiant allait souvent voir une béguine qui s'adonnait à la broderie d'après des dessins peints à la gouache. Notre jeune homme prit bientôt lui-même le goût de faire de pareilles peintures; il copiait des dessins et les enluminait selon la manière de peindre de cette dame.

Cependant il ne négligeait pas ses études; ses parents, pour exciter son émulation et récompenser ses progrès lui permirent d'étudier la peinture. Rentré chez son père, il lui déclara son goût prononcé pour les beaux-arts et continua à s'excercer à la miniature. Ce genre nuisait à sa santé à cause de la faiblesse de sa poitrine et il quitta la miniature pour la peinture à l'huile dans laquelle il réussissait parfaitement.

Van der Leepe peignait les paysages d'après nature; il naviguait sur mer pour étudier les tempêtes et lorsqu'il remarquait un nuage qui pouvait figurer dans ses compositions, il ne manquait pas de le dessiner de suite. De ces études partielles il composait un tableau de grande dimension, repré-

sentant une ville avec ses remparts, des rivières, des arbres bien feuillés et des plantes sur l'avant-plan. Ses ciels sont très transparents. Les figures de ses tableaux sont peints par un de ses amis, nommé Ramondt, qui occupait une place dans la magistrature de Bruges. Un de ses tableaux, une fuite en Egypte, fut acheté par l'église Ste-Anne à Bruges. Il demanda à ses parents la permission d'aller continuer ses études en Italie. Cette permission lui fut refusée sous prétexte qu'il était le seul descendant de la famille. On le maria donc à l'âge de 19 ans.

Toujours occupé de ses études, il composa beaucoup de tableaux. L'empereur le nomma contrôleur-général de ses fermes et ensuite capitaine-général de ses chasses. Un riche négociant français, nommé Le Cerf, voulant faire connaitre les œuvres de Van der Leepe en France, lui acheta quatre grands paysages, qu'il envoya à la cour de France. L'on assure que ces tableaux furent placés dans les maisons royales.

L'atelier de Van der Leepe servait de réunion aux personnes instruites. On y parlait sciences et beaux-arts. Il reçut un éclatant témoignage d'estime de la part de son souverain lorsque celui-ci nomma, en 1718, son fils pour succéder aux emplois de son père.

Van der Leepe succomba à une hydropisie, en 1719, et fut enterré dans le tombeau de sa famille, aux Carmes.

F. V.

VAN DER MEERSCH (Jean-André).

Je ne m'engage dans la biographie de cette grande figure historique qu'à en tracer un croquis au moyen des traits que je ramasserai à droite et à gauche dans les écrits de tous ceux qui ont cherché à apprécier ses talents et son mérite.

Après avoir relu les auteurs qui ont parlé de notre Van der Meersch, afin de me rafraichir le souvenir de la vie de cet homme remarquable, ce qui me frappe, c'est de voir que la mémoire de ce général ne soit pas plus populaire dans cette partie de la Belgique qui l'a vu naître. Comment se fait-il qu'un homme aussi remarquable ne jouisse pas d'un nom qui retentisse jusque dans les plus humbles chaumières de la Flandre; pourquoi la plupart de ses concitoyens ou compatriotes ignorent-ils ce qu'il a fait? Les circonstances l'expliquent en partie: les haut-faits de Van der Meersch se sont passés, pour la plupart, hors de Flandre; ensuite, à peine s'était-il illustré par sa bravoure, son talent militaire et ses victoires, que la révolution française nous envahit et détourna l'attention de la révolution brabançonne pour fixer tous les regards sur le frénétique courage des républicains français, sur les horreurs qu'ils commirent et surtout sur la haine qu'ils vouèrent à ce que la Flandre possédait de plus précieux, sa religion. La génération qui aurait dû continuer la tradition des actions de notre général fut étourdie par les horreurs de l'invasion

française, et forcément obligée de s'occuper de toutes autres idées. Mais ce qui contribua puissamment aussi à amener cet oubli d'un homme si digne d'être connu, c'est la haine que lui porta Van der Noot, les efforts qu'il fit pour le perdre et le doute qu'il parvint, en effet, à jeter par ses incessantes calomnies, sur la fidélité de Van der Meersch. Plus calmes, entourés de tous les documents propres à éclairer le jugement, nos historiens ont dévoilé l'erreur, l'injustice, et Van der Meersch gagne dans l'opinion; il finira par obtenir de la postérité, ce que ses contemporains auraient dû lui accorder, gloire, honneur et reconnaissance.

Jean-André Van der Meersch naquit à Menin, le 10 février 1734, de parents anoblis et qui jouissaient d'une honnête fortune. Les vocations se révèlent souvent dès la plus tendre enfance. Celle de Van der Meersch se montra de bonne heure. Encore enfant, il montra tant de hardiesse dans ses résolutions, tant de témérité dans sa conduite, que la bravoure lui semblait innée.

On raconte plusieurs anecdotes du temps de son enfance où il montra ce qu'il serait un jour, brave jusqu'à la témérité lorsqu'il ne s'agissait que de lui-même, prompt et plein de ressources dans l'attaque, généreux dans la victoire.

Il avait dix ans, lorsqu'il défend ses jeunes amis contre un chien enragé, au moyen de quelques tisons qu'il ramasse dans un feu qu'ils avaient allumés dans un verger. Il se trouvait en lieu de sûreté sur un arbre, mais il en était descendu à la vue du péril que couraient les autres.

Un soir, notre futur soldat apprit qu'une bande de malfaiteurs se proposait de piller la maison de campagne qu'il habitait avec sa mère et son frère au village de Dadizeele. Tout autre en aurait informé le bailli et se serait

ingénié à trouver les moyens de faire échouer l'entreprise. Van der Meersch vit l'occasion favorable pour faire acte de bravoure; il paye un paysan pour aller annoncer au château que Mr Van der Meersch priait sa femme et son second fils de se rendre sans retard en ville. Il voulait être seul et avait imaginé ce moyen de se débarrasser de ceux que sa témérité aurait pu inquiéter; lui-même promit d'aller passer la nuit chez le curé. Il se serait cru déshonoré s'il avait reculé devant quelques brigands; il se rend chez le garde-champêtre de Dadizeele, vieux débris de la vaillante armée de Fontenoy, à qui il explique son projet et finit par le faire accepter; le vieux soldat aurait fait conscience de ne pas prendre sa part des coups à recevoir et à distribuer. Vers onze heures, les brigands prirent possession du château et s'apprêtèrent à y faire bonne chère. Trois d'entr'eux rendent visite à la cave, les deux autres alimentent le feu. Van der Meersch et son compagnon se précipitent sur l'escalier de la cave et mettent nos voleurs en cage. Ensuite Jean-André adresse à un autre brigand un coup de pistolet en plein visage et le dernier est enfermé dans une salle où le garde-champêtre le renferme. Avec le secours qui leur survint, les brigands furent garottés. Le père Van der Meersch, surpris du retour mystérieux de sa femme, avait renvoyé le domestique à Dadizeele pour y apprendre le mot de l'énigme. M. le curé accompagna le domestique et avant d'arriver au château ils entendirent les coups de fusil, réveillèrent quelques paysans et vinrent heureusement au moment que leur présence était indispensable.

Il n'est pas nécessaire de multiplier ces anecdotes, mais elles donnent une idée du caractère de notre Jean-André.

Inutile à toute autre tache, Jean-André, en vrai mauvais sujet qu'il était, déserta le collège et alla oublier au

fond des bois le peu de latin qu'on avait réussi à lui faire apprendre.

Son père ne se méprit pas sur les qualités de ce fils. Il lui donna pour précepteur un vicaire de Menin, qui, jeune encore, avait combattu sous le drapeau autrichien, les ennemis de Marie-Thérèse. Il parait que lorsqu'il a fait ce métier, un homme est gaté pour toujours. Cet excellent prêtre, subjugué par la fougue de son disciple, finit par se rendre à son avis. Les voilà tous deux ne rêvant plus que poudre et canon. Le maître raconta ses campagnes, les revers et les victoires de leurs armées et le spectacle douloureux que présentait alors l'Europe coalisée contre une femme et un enfant au berceau; mais il s'apperçut bientôt qu'il avait mal fait en excitant l'imagination si vive déjà de Jean-André; il revint sur ses pas, et voulut le sermonner, le convaincre que la paix valait infiniment mieux; Van der Meersch était sourd à de pareils sermons. On finit par voir qu'on perdait son latin à ramener un pareil exalté.

Lors de la guerre de Hanovre, Van der Meersch brûle d'y courir; il s'était fortement exprimé contre les Prussiens et toute sa vie il a conservé ces mêmes sentiments.

La mort prématurée de ses parents le rendit libre. Il alla immédiatement s'engager comme volontaire, dans le régiment de la Marck, au service de Louis XV. Ce fut à Stromberg que sa compagnie rencontra la première fois l'ennemi. Elle avait reçu l'ordre d'occuper un cimétière, afin d'arrêter la marche d'un corps de réserve que le roi Fréderic II envoyait au secours de l'aile gauche. A peine arrivé à ce poste périlleux, la compagnie est décimée par une grêle d'obus; le capitaine, le lieutenant et les sous-officiers, tous en quelques minutes, laissèrent les soldats sans chefs. La compagnie voulut fuir, Jean-

André blessé à la tête et au bras, saisit l'épée du capitaine et on finit par repousser, sous le commandement du jeune flamand, trois assauts. Les Prussiens s'étaient acharnés contre ces braves, sans l'arrivée de la cavalerie française, ils y passaient tous, ils n'étaient déjà plus que huit. Jean-André reçut l'épaulette d'officier.

Peu de jours après, la bravoure qu'il déploya au combat de Ritberg, le fit encore monter en grade.

Le 11 juin 1759, il contribua puissamment à la prise de la ville et du château d'Arensberg, ensuite à la tête d'un bataillon d'infanterie, il défit l'ennemi à Lunscheid, se jeta et se maintint dans Attendorn et soumit le château de Furstemberg.

L'année suivante il eut une part glorieuse à la soumission d'Hesse-Cassel et de Gœttingen. En 1761, il battit les Prussiens à Bozenzeel et fut nommé lieutenant-colonel d'infanterie. On ne l'appelait plus que le *brave flamand,* magnifique sobriquet, dont la valeur a un peu diminuée dans notre appréciation depuis qu'on l'a prodigué à tous ceux qui, durant quelque temps, le désiraient.

Van der Meersch toujours impétueux et prompt dans ses attaques, entra dans Beellefield, y fit un grand nombre de prisonniers et força le camp de Hexter avec deux régiments d'élite. Le général français le décora de la croix de St-Louis, au camp de Baurbach.

Il dut bien mériter tous ses titres, puisqu'il les reçut au milieu de 50,000 français qui tous firent leur devoir.

La paix étant intervenue, Van der Meersch revint, après un service de moins de quatre ans, honoré par l'armée française, décoré de la croix et de quatorze blessures, dont cinq à la tête.

Van der Meersch fut bientôt rappelé à Paris pour diriger la nouvelle organisation de deux régiments d'infanterie.

Ses conseils furent adoptés; on allégea l'équipement des soldats, on simplifia les armes et on forma ainsi des corps assez semblables aux tirailleurs et aux chasseurs de nos jours. Van der Meersch sachant combien la promptitude des mouvements est précieuse sur le champ de bataille, commença ainsi une réforme que Napoléon perfectionna depuis.

La guerre était l'élément naturel de Van der Meersch; il ne respirait à l'aise que lorsqu'il sentait la poudre; aussi, à peine guéri de ses blessures, il désira aller combattre sous l'étendard de Washington, mais la diplomatie s'en mêla; par l'intervention de l'ambassadeur anglais, il reçut un refus. Cet échec et l'obstination avec laquelle on lui réfusa toute promotion ultérieure, le dégouta du service français. Il exprima sans détour sa mauvaise humeur. On voulut ensuite le calmer, mais il était trop tard. Le général Wurmser, qui avait su apprécier notre Van der Meersch, réussit à l'attacher à l'Autriche. Il donna donc sa démission de lieutenant-colonel français et passa, en 1778, avec le même grade dans les armées de Marie-Thérèse. Il oublia l'Amérique et les Anglais, pour tourner son épée contre les Prussiens. Il fut mis sous les ordres de Wurmser, et se montra là brave et heureux comme toujours. Une série d'actions d'éclat le rendit cher à ses camarades et redoutable à ses ennemis, mais la fatigue de deux campagnes ayant rouvert ses blessures et miné sa santé, il revint en Belgique avec le grade de colonel.

Van der Meersch songea alors à se reposer, il se maria avec Melle Titelyn, de Dadizeele, et alla habiter le château où il avait fait ses premières armes contre les brigands.

Van der Meersch y vivait retiré, respecté et estimé, lorsque la révolution brabançonne éclata.

Il n'entre nullement dans mes vues de donner ici une histoire de cette révolution. Cependant, pour faire comprendre ce que j'ai à dire, je dois au moins tracer en gros une esquisse de l'état de cette révolution, au moment où Van der Meersch entre en scène.

Le Brabant s'était prononcé d'abord, la Flandre hésitait à agir; un homme sans aucune vue large dans la tête, temporiseur de sa nature et facile à duper parce qu'il avait une grande idée de lui-même, Van der Noot enfin, avait fini par faire accroire au peuple que la Prusse viendrait au secours des Brabançons; en attendant leur arrivée, Van der Noot jouissait d'une immense popularité et d'un pouvoir absolu. L'avocat s'accommodait parfaitement de cet état de choses et ne fut nullement pressé de changer le plan qu'il s'était tracé pour la réussite de la révolution et qui l'aurait fait avorter, si des hommes d'actions ne s'en étaient mêlés. Vonck voyait plus clair dans cette situation, et convaincu qu'il fallait une levée de boucliers, il chercha d'abord un homme pour le mettre à la tête des hommes que lui et ses amis avaient réunis. Il se souvint d'un officier flamand du nom de Van der Meersch, dont on avait souvent loué les talents, l'audace et le sang-froid. C'était l'homme qu'il cherchait. Le curé de Menin lui servit d'intermédiaire pour l'enrôler sous le drapeau patriotique.

Le curé était l'ami particulier de notre général; en compagnie de Brouwer et du curé de Schoorisse, il se transporte chez Van der Meersch, afin de le décider à accepter l'offre de Vonck.

La carriole entra dans la cour vers trois heures de relevée. Van der Meersch fendait du bois, sa femme épluchait des fèves, un garçon de huit ans jetait des pierres dans un poirier et une petite fille de cinq ans distribuait

sa tartine à des poules. Sur le second plan la servante lavait du linge, et deux domestiques battaient du grain sous un hangar. Ce joli tableau ferait un charmant pendant à celui des sénateurs romains envoyés à Cincinnatus pour échanger dans sa main la charrue contre l'épée.

Accablé par les nouvelles de l'état de division des chefs de la révolution, le curé qui sentait que le seul espoir de la réussite des patriotes, était l'acceptation de Van der Meersch, entra chez le colonel l'air triste et préoccupé; il exposa avec conviction et éloquence l'objet de sa mission et fit tant que Van der Meersch s'écria enfin : *Si l'on veut de moi, je suis prêt.* Mais avant de s'expliquer publiquement, il voulut voir l'armée dont on lui parlait. En effet, dans la matinée du 1 octobre, Van der Meersch embrassa sa famille et partit de Dadizeele, le fusil sur l'épaule et suivi de son chien de chasse. Il se rendit ainsi à travers les champs à Anvers, d'Anvers il parvint heureusement à Bréda, quartier-général des agitateurs.

Ce que l'on avait nommé l'armée patriotique était tout bonnement un ramassis de déserteurs, d'aventuriers à peine vêtus et de volontaires belges sans armes et sans discipline.

Van der Meersch sentit chanceler sa résolution à cette vue, mais habitué à inspirer à ses soldats ses sentiments il espéra qu'il réussirait à discipliner cette masse. Aussi dès qu'il s'était montré, il était comme lié. S'il se retirait il donnait le coup de grâce à la révolution.

Quelqu'ébranlé que fut donc sa confiance il dut accepter le commandement en chef de cette armée; les abbés de St-Bernard et de Tongerloo lui souscrivirent une obligation de cent mille florins, afin de mettre sa famille à l'abri des suites d'une confiscation de biens, dans le cas où l'entreprise échouerait.

Ces précautions montrent assez qu'il n'avait pas une foi

entière dans son entreprise. Il avait déjà appris à connaitre les chefs et surtout Van der Noot. Rassuré cependant sur le sort de sa famille, Van der Meersch envoya à l'empereur sa démission de colonel en retraite.

Van der Noot, plein d'une ridicule vanité, devint jaloux et fit ce qu'il put pour compromettre définitivement la cause du pays, dans le but de nuire à Van der Meersch. Mais malgré Van der Noot, qui mettait encore toujours toute son espérance dans une intervention armée de la Hollande et de la Prusse, l'invasion du Brabant fut décidée et s'effectua dans la nuit du 24 au 25.

Les commencements de cette expédition furent entravés de toute façon; les armes que l'on devait trouver ne furent à peu près que du rébut, inutiles et hors d'usage; les braves qui formaient son armée s'effrayèrent si bien par suite d'un coup de fusil tiré par hasard, que tous se débandèrent et qu'il eut toute la peine du monde à les ramener au lieu où ils allaient faire étape. Puis gagnez des batailles avec des héros de cette trempe, sans canons, sans fusils, sans chevaux et avec des chefs sans aucune idée de la guerre, et convaincus que les Autrichiens s'enfuiraient à la vue de la cocarde patriotique. Le débâcle de la Meuse nous a édifiés sur ce point, la vue d'une blouse n'effraya nullement les Hollandais; il faut quelque chose de plus en guerre que des mots sonores.

Cependant les fuyards d'Alphen et d'Hoogstraten se battirent après vaillamment à Turnhout et dans les cent rencontres qu'ils eurent avec les Autrichiens, car enfin ils étaient pour la plupart belges et Van der Meersch les commandait, tel chef, tels soldats. A son entrée à Turnhout la colonne d'invasion fut plus forte qu'à la sortie de la Hollande. Malheureusement un tiers de la petite armée n'avait ni fusils et demandait envain de la poudre

et des balles. On distribua quelques piques. Les piques ont aussi joué un rôle dans notre révolution.

Le lendemain à midi (26), Van der Meersch continua sa marche vers Gheel, mais à peine eut-il fait une lieue hors de Turnhout, qu'il reçut l'avis que Schrœder venait à sa rencontre avec des forces imposantes et de l'artillerie.

Combattre Schrœder en rase campagne, c'était vouer l'armée patriotique à une destruction inévitable. Aussi, Van der Meersch se réplia-t-il en toute hâte sur Turnhout. Là du moins les chances devenaient quelque peu égales et il n'avait pas à redouter pour ses soldats novices, abrités par les maisons et par des retranchements, la cavalerie et les manœuvres de son adversaire.

Schrœder se méprit sur l'intention de Van der Meersch et attribua à la crainte, ce qui était en effet de la prudence et de la stratégie. Le général autrichien pénétra donc à Turnhout, mais il y fut défait en détail, ses batteries furent successivement prises et tournées contre lui; sa cavalerie dans les rues étroites de la ville fut décimée, écrasée et vers midi il dut battre en retraite et fut vivement poursuivi.

Cette victoire inespérée, due tout-à-fait à l'habileté du chef, fut fatale à l'armée autrichienne. Joseph II le sentit bien, car en apprenant l'issue du combat, il écrivit au général d'Alton: « C'est voir dans un jour très-faux, que » de croire qu'il fallait attaquer ces gens-là comme des » Turcs ou des Prussiens ... s'ils ne voulaient entendre » raison, il ne fallait que se camper dans les environs » et les y bloquer. » Et ailleurs :

« Faites citer, au son du tambour, le colonel Van der » Meersch. — Vous le ferez pendre en effigie, en attendant » qu'on ait le plaisir de l'exécuter en personne. »

Cette victoire fut l'étincelle qui provoqua l'embrasement général des provinces.

Faute de munitions, faute d'armes, Van der Meersch fut forcé de rester à Turnhout. Il en sortit pour se porter sur Diest. A Everbode il apprit que la garnison de Diest avait été renforcée et que le comte d'Arberg marchait à sa rencontre à la tête de 7,000 hommes et avec un matériel de siège. Il ne put plus avoir l'idée de se retirer dans Turnhout, ville ouverte, sans une grande imprudence. Il se retira à Bar-le-Duc, village mixte, afin d'amuser les Autrichiens et de favoriser le soulèvement de la Flandre.

Cette combinaison réussit parfaitement. Gand tomba au pouvoir des insurgés; le 20, tout le comté fut en armes. L'armée du nord prit aussitôt l'offensive et occupa Diest. Ce succès ranima le courage des patriotes et attira de nombreuses recrues sous leurs drapeaux. Quelque temps après, Van der Meersch s'empara de Tirlemont, mais le Brabant ne remuait pas, et notre général presque cerné par les Autrichiens, allait se voir contraint de retrograder, lorsque, par un bonheur inespéré, il intercepta la correspondance du général d'Alton avec l'empereur. D'Alton accusait Trauttmansdorff de tout ce qui était arrivé. La division était au camp ennemi, il en profita pour obtenir un armistice qui lui permettrait de compléter l'armement de son armée. Il obtint en effet un armistice de dix jours. L'armée patriotique était sauvée.

Voilà pourtant l'acte que l'on reproche au vainqueur de Turnhout comme une trahison. Les avocats auraient voulu que Van der Meersch attaquat et *battît* les Autrichiens. C'était facile à décréter.

Pendant l'armistice, les Autrichiens désertèrent par compagnies entières, d'un autre côté le peuple commençait à s'agiter et Bruxelles se déclara. La cour s'enfuit, les Au-

trichiens évacuèrent le Brabant. C'était à quoi Van der Meersch s'attendait, son espérance se réalisa. Et chose étonnante, cet armistice qui mit les Autrichiens aux abois, en ce qu'il donnait le temps aux Flandres de se prononcer et à ceux de Bruxelles d'agir ouvertement, déplut presqu'autant à Van der Noot et à Van Eupen, qu'il avait exaspéré d'Alton.

Cependant Van der Noot ne dédaigna pas de venir cueillir en Belgique des honneurs publics que Van der Meersch aurait dû recevoir. Les manœuvres du général avaient amené la retraite de l'ennemi; la ville de Bruxelles et le Brabant ayant été évacués, Van der Noot et consorts qui s'étaient prudemment tenus à Breda, firent solennellement leur entrée à Bruxelles. Le cortège était vraiment royal et l'histoire de ce triomphe restera comme une preuve de plus que l'intrigue réussit bien mieux que le mérite. Au général le mérite, à l'avocat les honneurs; pauvre peuple! qui s'abandonne avec tant de facilité à des exagérations ridicules!

Van der Meersch, qui était à Louvain, fit poursuivre l'ennemi et se transporta à Namur.

Il voulut hiverner dans cette ville, mais Van der Noot et le comité lui ordonnèrent d'aller assiéger Luxembourg: en vain remontra-t-il que l'on n'avait aucun des moyens indispensables: *Tenez*, lui dit-on, *Luxembourg bloquée dans le lointain*. Le seul but était peut-être de le compromettre. Afin de ne pas se poser en opposition ouverte avec les états, il entra en campagne: elle réussit mal, elle ne pouvait réussir; l'échec encouragea l'ennemi.

A la nouvelle de cette retraite, grande fut la colère des chefs de la révolution, de ce qu'il n'avait pas triomphé. A la défaite de Nasogue, Van der Meersch, abandonné par les siens, était resté seul sur le champ de bataille,

avec son domestique, en présence de l'ennemi; ainsi donc à moins de décréter d'abord le retour du temps des prouesses d'Horace Coclès, on devait bien avouer que seul contre tous, il ne lui restait qu'à mourir, ce à quoi on aurait sans doute applaudi, en exprimant maints regrets; ou à se retirer, ce qu'il fit. Après cela il fut réduit à une position bien douloureuse pour un général.

Du matin au soir il fut harcelé par les officiers de plaintes et de réclamations en faveur de leurs soldats. On n'était pas exigeant; les volontaires ne demandaient que des chaussures, des vêtements et les objets nécessaires pour se garantir du froid, et Van der Meersch n'arracha qu'avec peine et après bien des importunités, quelques promesses. Qu'avait-on besoin d'une armée! les meneurs crurent que la diplomatie suffisait, et ils commencèrent contre l'armée un système de persécution que l'on doit attribuer au plus inepte aveuglement, et qui ferait croire à la trahison.

Dès ce moment aussi, Van der Meersch ne rencontra plus que des désagréments, des déboires; il avait trop bien mérité de la patrie, pour que Van der Noot n'en conçut pas du dépit, et il avait trop de franchise pour ne pas s'exprimer sur Van der Noot comme il le jugeait. Dans une discussion qu'il eut avec l'avocat plénipotentiaire, il osa lui dire : « Tu n'es qu'un imposteur, » qui trompes et trahis la nation. » Ce mot imprudent hâta sa perte.

Van der Meersch s'était prononcé en faveur du parti démocratique représenté par Vonck. « C'était bien la » peine, dit-il, de chasser un maître, pour nous donner » soixante tyrans. » Il inclinait aussi vers un arrangement qui aurait pacifié la Belgique et assuré son indépendance sous un souverain constitutionnel, pris dans la maison

d'Autriche. Il vit bien que c'était l'unique moyen de clore honorablement la révolution. Il chercha à faire triompher cette opinion et combattit l'influence égoïste de quelques ambitieux qui menaient le pays à sa ruine. Mais ses adversaires ne travaillaient pas moins activement et réussirent mieux parce qu'ils ne virent que le but et qu'ils se soucièrent peu de la moralité des moyens. Van der Meersch fut outrageusement insulté dans des pamphlets écrits par les amis de Van Eupen et par Van Eupen et Van der Noot eux-mêmes dans leurs circulaires; les officiers se formèrent en comité, pour conjurer l'orage; mais bientôt, débordés par des adversaires audacieux et sans frein, ils se virent contraints de faire un appel à tous leurs compatriotes, et d'employer la force contre les agents provocateurs envoyés au milieu d'eux. Toute l'armée partageait leurs sentiments, excepté le régiment d'Anvers; on acheta des défections; et, au mois d'avril, lorsqu'ils se crurent assez forts, les dictateurs jetèrent le masque; au lieu des secours que demandait le général, ils firent marcher contre lui toutes les troupes qu'ils avaient pu séduire.

De l'aveu de tous les officiers, il ne tenait qu'à Van der Meersch d'écraser ses adversaires et de délivrer le pays de ses tyrans; peut-être aurait-il dû le faire: il aima mieux s'en remettre à leur loyauté. Le 8 avril, il arriva à Bruxelles, pour demander des juges; le congrès le fit arrêter et transporter dans la citadelle d'Anvers, où il resta pendant sept mois, exposé aux injures et aux mauvais traitements de ses ennemis. Il voulut se plaindre, ses lettres restèrent sans réponse; enfin, le bruit s'en répandit dans les Flandres; aussitôt des députés de Gand et de Courtrai se rendirent à Anvers et réclamèrent contre les odieuses cruautés du congrès envers un homme qui avait rendu de si grands services,

et envers Mme Van der Meersch elle-même. On ne tint aucun compte de leurs observations.

Cependant les plus ardents persécuteurs de Van der Meersch se prenaient parfois à regretter eux-mêmes cet homme qui avait su vaincre presque sans soldats et sans armes, lorsqu'ils voyaient leur armée se fondre peu à peu dans les mains de Schœnfeld, et les Autrichiens gagner chaque jour du terrain. La défaite du 23 mai augmenta ces regrets. Van der Noot seul, qui ne doutait de rien, n'y vit qu'un accident facile à réparer. Il courut à l'armée, au lieu de discuter les propositions envoyées par le congrès de Reichenbach, attaqua l'ennemi, et dès la première décharge, s'enfuit lâchement. Il se vengea de sa défaite sur Van der Meersch et ses amis.

Mais la fin de cette misérable farce approchait; les cruautés et les actes de folie du congrès avaient ouvert les yeux des citoyens honnêtes, l'armée patriotique était démoralisée. Le 10 novembre, Van der Meersch fut transféré à Louvain; le 27, au milieu de la nuit, le commandant de cette place l'enleva de vive force et le fit transporter secrètement à Tournai. Là du moins, le vainqueur de Turnhout fut bien accueilli; il passa en France, à l'approche des Autrichiens. L'année suivante, il rentra dans ses foyers; mais la fatigue et le chagrin avaient miné sa forte constitution; il ne survécut que d'un an à ses illusions détruites (1792).

Van der Meersch a été un soldat qui n'a dû ses titres qu'à sa bravoure; parvenu à la tête de l'armée, il sut toujours lui inspirer son courage; sous sa main, les recrues se formèrent aisément au métier, on avait foi dans lui; calme au milieu du danger, son sangfroid était une garantie pour ses militaires; autant il était impétueux dans l'attaque, autant il était généreux et sensible après le combat. Sans

la rencontre de l'intrigant Van der Noot, il eut été le Washington de la Belgique.

C. C.

—

VAN DER STRAETEN (Jean).

Jean Van der Straeten est né à Bruges vers la fin du seizième siècle. Il prit en 1601 l'habit de frère mineur dans le couvent d'Ypres et fut successivement gardien de son ordre à Gand et à Bruges.

Il fit un pélerinage en Terre-Sainte, visita Jérusalem, le mont Sinaï et tous les lieux signalés par le passage du Christ. De retour dans son couvent de Bruges, le père Van der Straeten publia en flamand la rélation de son voyage, qui fut imprimé in-quarto, chez Guillaume De Neve, en 1620.

Foppens ne donne pas la date de sa mort.

J. D. M.

—

VAN HEEDE (Vigor et Guillaume).

L'on présume que ces deux frères peintres naquirent à Furnes, vers 1660. Peu de leurs ouvrages se trouvent en Belgique.

Ils voyagèrent en France, en Allemagne et en Italie.

où Guillaume séjourna longtemps, même après le retour de Vigor à Furnes. L'assiduité de Guillaume au travail fit diminuer la valeur de ses ouvrages, qui devinrent trop nombreux, mais ils le placèrent cependant au premier rang des peintres de son époque. Ses tableaux furent recherchés à Rome, à Naples et à Vénise, et lui acquirent une si grande réputation que l'empereur l'appela à Vienne pour orner ses palais. Il a peint beaucoup de décorations pour les palais des princes à Vienne et pour les résidences des princes allemands. Un seul des tableaux des Van Heede est connu en Flandre; il représente le martyre d'un saint, avec cette inscription: *Vigor Van Heede, zoon van Jan gestorven den* 8 *april* 1708 *en Guillaume Van Heede zynen broeder, gestorven den* 1 *december* 1728. Ce tableau se conserve à Ste-Walburge à Furnes; il est peint dans le genre de Lairesse, la couleur en est chaude et le clair-obscur d'une parfaite entente.

Chose digne de remarque, les deux peintres qui ont résidé à Furnes n'ont pas laissé de traces de leurs œuvres dans les villes et les villages de la Flandre. Les étrangers ont-ils peut-être su mieux apprécier leurs talents que leurs compatriotes?

F. V.

—

VAN MANDER (Karel).

Le nom de celui, dont nous allons esquisser le portrait, est très-populaire dans la Flandre; sa vie y passe pour le type de celle d'un peintre. D'après l'opinion commune

un peintre est, ou doit être comme Van Mander, jovial, mauvais sujet, bon vivant, farceur, mais généreux; c'est au peintre qu'on applique surtout le proverbe flamand:

Hoe meerder geest
Hoe meerder beest.

et il est hors de doute que plusieurs des talents naissants, ont cru indispensable de l'imiter dans cette vie dissipée pour se donner des airs d'artiste; la mode a changé cependant, il suffit pour le moment de porter les cheveux longs; c'est moins coûteux et plus moral, mais non plus efficace.

Van Mander développa par des études sérieuses les dons de la nature, et s'il se permit des espièglerie, des farces sans conséquence, il s'appliqua sous la direction de maitres renommés, à l'art de la peinture, et fit le voyage de Rome pour se perfectionner d'après les chefs-d'œuvre des grands maîtres.

L'idée qu'on a de notre peintre rend la tâche du biographe assez difficile. Il est parmi les faits que l'on conserve par tradition telle anecdote que l'on se permet de raconter de vive voix, mais que l'on trouve quelque peu délicat à coucher sur papier; on ne peut l'omettre et on ne sait comment s'y prendre pour ne pas blesser la délicatesse de notre atticisme exagéré. Pour vous en faire juger, je vais en donner un exemple. On raconte qu'un jour Van Mander, encore tout jeune, eut la fantaisie de peindre des arabesques sur le bord de l'habit tout blanc et tout neuf d'un de ses compagnons de jeu. On sait que les peintres ont en horreur les fonds unis. L'enfant, vaincu par l'offre de quelques fruits, y consent et Van

Mander se met en devoir de produire un nouveau chef-d'œuvre; heureux et content de la réussite de son travail, il va quitter son petit ami, lorsque celui-ci, ayant réfléchi que sa mère ne serait peut-être pas aussi satisfaite que ne paraissait l'être l'artiste, se mit à pleurer. Van Mander avait le cœur sensible; il ne put résister à la douleur dont il était la cause et proposa à l'enfant de faire en sorte que sa mère ne le punît pas; cette promesse était trop séduisante pour ne pas être acceptée. Alors Van Mander, qui n'était jamais à bout de ses ressources, peignit sur une partie du corps dont les mères, moins délicates, faisaient alors souvent le théâtre d'une punition correctionnelle, une figure monocle, horrible, joufflue et la bouche béante. L'enfant rassuré sur les suites de ce caprice du peintre qui avait transformé la couleur de sa jupe, retourne chez lui. A la vue de son fils, la mère stupéfaite demande l'explication de la métamorphose de l'habit en question; l'enfant s'excuse comme il peut, mais toute son éloquence ne le sauva pas: il est saisi et sa mère sans plus de façon va lui appliquer une bonne douzaine de coups qui lui apprendront à ne plus permettre que l'on barriole ses habits de détestables couleurs. Mais, horreur! malédiction! elle a vu le diable, et abandonnant l'enfant à son mauvais sort, elle se sauve en se signant. Tout le voisinage accourt, les commères commentent le fait et bientôt toute la commune est informée qu'il est né un enfant à deux faces, espèce de Janus, dont les figures se trouvent un peu autrement posées que dans l'original, mais qui a en effet deux visages, un sur le devant et un autre placé ailleurs.

On doit sentir que de pareilles anecdotes sont peu propres à entrer dans une biographie sérieuse, comme on la désire aujourd'hui, et si je me passe celle-ci, c'est qu'il

fallait absolument un exemple pour corroborer mon dire; mais dorénavant je serai plus sévère dans mon choix.

Van Mander naquit au mois de mai 1548, à Meulebeke. grand bourg traversé par le Mandère, dont la famille de notre peintre semble avoir emprunté son nom. L'orthographe de son nom comme celui de presque tous les noms de son temps, varie souvent. Dans les petites pièces de poësie que Van Mander a placées au-devant de son *Livre des peintres*, il est nommé tantôt Van Mander, Van der Mander et Vermandere, tantôt même Vermandel. Un registre contenant les noms des confrères du saint Rosaire est conservé dans l'église de Meulebeke; on y rencontre les mêmes variantes, mais il est remarquable que la servante de Karel s'y trouve inscrite sous le nom de: *Mayken Ostens famula Caroli Vermandere.* Sa femme sous le nom de Louise Buse, et Karel y est encore nommé Vermandere. Le nom de sa femme était inconnu jusqu'ici. Une famille du nom de Vermandere subsiste encore dans les environs de cette commune et prétend, non sans quelque probabilité, qu'elle est une branche de celle à laquelle appartenait notre peintre.

Son père Corneille Van Mander était bailli et receveur du seigneur de la verge de Thielt. C'était un homme de cœur, grave et intelligent, riche et fort honoré, qui vivait sur ses terres, avec sa femme Jeanne Van der Beek; il était encore Franchote de Bruges, puisqu'il possédait un fief seigneurial avec huit arrières-fiefs. Cette seigneurie avait une maison bien entourée d'eau et de bâtiments larges et spacieux pour les bestiaux et les récoltes des terres qui environnaient ces propriétés; c'était l'apport de sa femme. Cette seigneurie était située dans la commune de Coolscamp.

Karel fut tenu sur les fonts baptismaux par Charles

De Beir. Il appartenait à une famille noble et comptait parmi ses ancêtres Gauthier Van Mander, évêque de Tournay, mort en 1171. Jean Van Mander, chevalier, bisayeul de Corneille, était frère d'un autre Gauthier Van Mander, prévôt de Notre-Dame à Bruges, qui fut envoyé par Philippe-le-Bon, en qualité d'ambassadeur, en Angleterre pour conclure le mariage entre Henri prince de Galles et une fille de Jean de Bourgogne. On voyait jadis dans l'église de Notre-Dame son épitaphe sur un monument sépulcral en cuivre. Les armoiries de cette famille étaient de sable à cigne blanc, les ailes relevées, et le cou entouré d'une couronne. La famille les avait reçues de Philippe-le-Bon, du temps de la guerre contre les Écossais et les Anglais.

Dans son *Livre des peintres*, Karel mentionne encore un oncle, nommé Claude Van Mander, homme marié, qui habitait le château bleu, près de Bruges. Son neveu Jean Van Mander était pensionnaire de la ville de Gand. Je possède un carreau de vitre peint, qui provient de Rumbeke, où l'on voit les armes de cette famille et le nom de AERNOUT VAN DE MANDELE. 1558.

Karel avait un frère ainé, qui s'appelait Corneille, un jeune frère nommé Adam et deux sœurs. Corneille se montra dès son enfance paisible et rangé; l'artiste à venir était au contraire d'un esprit vif, se distinguant par des mots piquants et inventant chaque jour quelque trait d'espièglerie, sans aller toutefois jusqu'à la méchanceté. Il manifesta de bonne heure une intelligence prompte, une grande pénétration et la vocation la moins douteuse pour la poésie et la peinture. Au grand désespoir des servantes, toute muraille, tout banc, toute table devait lui servir de tablettes et ses croquis étaient souvent des caricatures qui achevaient de rendre le mauvais sujet

odieux aux domestiques. Ses farces cependant les amusaient toujours lorsqu'ils n'en étaient pas les victimes.

On résolut de lui faire commencer son cours d'études, dans l'espoir que des occupations sérieuses lui feraient oublier ses crayons. Karel fut donc placé avec son frère Corneille à Thielt, pour y apprendre dans l'école de cette ville, la grammaire et la syntaxe latines. Il fit des progrès remarquables, mais n'oublia ni ses esquisses, ni ses rimes.

Il fut placé ensuite à Gand, chez un maître de français, où un de ses oncles, qui habitait cette ville, prit notre jeune artiste sous sa protection et sous sa direction. Cet oncle avait beaucoup voyagé et ses pérégrinations avaient formé son esprit et multiplié ses connaissances : il imprima en conséquence une bonne direction à l'éducation de son spirituel neveu.

A mesure que l'enfant devenait plus grand, on vit aussi s'accroître son goût invincible pour la peinture et la poésie; il avait continué pendant plusieurs années ses études sur la langue française, lorsque vaincu par la constance de son fils, le père consentit enfin à ce qu'il suivît son goût pour la peinture, et dès ce moment on ne négligea plus rien pour en former un bon peintre. Il fut placé d'abord chez Luc De Heere, qui joignait à la réputation de bon peintre celle de poète habile. L'éloge du tableau capital de Van Eyck, à Gand, suspendu dans l'église en face de ce chef-d'œuvre, est fait par De Heere; il a laissé d'autres ouvrages qui ont un peu abaissé son renom. Mais Karel se trouva heureux, car il avait en lui un maître qui lui parlait autant de poésie que de peinture. Van Mander conserva toute sa vie le plus grand respect pour son premier maître, et il ne laissa passer aucune occasion de le louer.

On ne connait pas les motifs qui engagèrent ses parents à le retirer, mais quelque temps après il fut placé chez un peintre nommé Pierre Vlerick, à Courtrai. Il resta auprès de ce maître un peu plus d'une année, tantôt à Tournai, tantôt à Courtrai, car ce peintre n'ayant pas assez de commandes d'ouvrage, changea de domicile, mais n'améliora nullement sa position.

Van Mander revint à Meulebeke, en 1569, il avait à peine vingt ans. Sa rentrée dans la commune natale fut un véritable triomphe, il fut fêté, choyé; la joie et le bonheur semblaient rentrer avec lui dans la commune. Les sociétés de rhetorique s'ouvrirent pour lui et, de toutes parts, des appels lui furent adressés par des réunions de poètes. Aussi Van Mander s'adonna tout entier à la poésie. Moralités, mystères, comédies, chansons, refrains, sonnets, une masse de ses productions datent de cette époque. Il triompha souvent dans les combats rhétoricales et se procura ainsi une provision d'objets d'étain, pour son futur ménage, car c'était alors l'habitude de donner comme prix aux vainqueurs, des cuillers, des louches, des assiettes ou des pots d'étain. Ces bonnes gens pensaient que leurs concurrents, quoique poètes, n'en étaient pas moins hommes et avaient, comme le reste des mortels, besoin de meubles et d'ustensiles.

Van Mander ne se borna pas à ces pièces, il se décida à faire faire un pas aux représentations scéniques. Il s'était déjà essayé dans des pièces de moindre importance qu'il faisait jouer à ses frères, à ses sœurs, et aux voisins. Dans ces sortes de représentations, il préparait tout, il était décorateur, auteur, directeur et acteur; et dans ces rôles divers il montra du talent et du génie.

L'art dramatique était alors dans son enfance et on ne connaissait point ces salles de spectacle de nos jours,

le peuple choisissait des granges; les pièces se jouaient en plein air sur des tréteaux. Karel voulait que les siennes exprimassent une couleur locale et s'ingénia à rendre l'illusion aussi complète que possible. Ses pièces avaient fait du bruit. Ayant à sa disposition son propre pinceau, il ne s'effraya pas de la masse de peintures à faire, il ne savait ce que c'était que de reculer lorsqu'il avait conçu une chose.

Van Mander annonça enfin que, à un jour indiqué, on représenterait le déluge. La grande nouvelle fut bientôt connue et de tout côté on se prépara à accourir pour assister au spectacle; le concours devait être grand, car on savait que l'œuvre serait digne de l'artiste. Karel avait fait d'immenses préparatifs et son enthousiasme était si grand, qu'il était parvenu à le communiquer à son flegmatique et prudent frère ainé Corneille, et il l'avait si bien ensorcelé, que notre marchand de toiles, car telle était l'industrie de Corneille, avança tous les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses: sur quoi leur mère lui dit: *Vous êtes plus fou encore que Karel, car sans votre argent, il ne donnerait pas ces représentations.*

Le peuple les aimait avec passion, aussi jeunes et vieux accoururent lorsque Van Mander eut annoncé une pièce où l'on verrait le déluge. L'enthousiasme fut immense et au jour indiqué la salle regorgeait de curieux accourus des quatre coins de l'univers, l'attente était extrême.

Noé parut d'abord prêchant ses contemporains et les menaçant de la colère de Dieu; on représenta ensuite les vices du peuple, l'atelier de Noé etc. Les bêtes entrent à la fin dans l'arche et Noé les suit. Le moment suprême arrive, un orage gronde, la pluie tombe, et l'arche commence à voguer; l'admiration fut au comble à ce spectacle, mais d'autres scènes devaient augmenter cet étonnement. Van

Mander avait tendu au niveau de l'eau, une toile, qui représentait énergiquement la destruction des impies; une masse de cadavres flottaient à la surface de l'eau, aussi les sanglots éclatèrent de toutes parts. Cependant la pluie tombait toujours: puisqu'il fallait bien en finir, les cataractes du ciel semblèrent s'ouvrir et des torrents d'eau furent versés sur le théâtre et sur les spectateurs; mouillés d'en haut, ils avaient fait bonne contenance dans l'espoir que ce ne serait qu'une averse qui finirait, mais la pluie ne cessa pas. Karel était aimé, et chacun lui avait offert sa maison, et tous les greniers des maisons à l'entour de la salle de spectacle avaient des reservoirs d'eau; les gamins étaient infatigables et renouvelèrent sans cesse la provision. La persistance de la pluie finit par étonner autant Karel que son auditoire, et avant d'avoir pu faire fermer la source, l'eau était monté et montait si vite que l'on eut à craindre sérieusement une seconde édition du déluge.

Beaucoup de pièces suivirent celle-là, toutes écrites par Van Mander: l'histoire de Nabuchodonosor, le jugement de Salomon et divers autres récits bibliques lui en fournirent les sujets. Le plus brillant de tous ces drames montra aux spectateurs la reine de Saba, visitant le roi des juifs; on le mit en scène durant la pentecôte; des chameaux, plusieurs bêtes non moins rares et cinquante acteurs y parurent. Le concours du peuple fut immense, on venait par troupes de Bruges, de Gand et des autres villes voisines.

Je prends en partie, la suite de sa vie dans un ouvrage de M. Michiels, sur l'histoire de la peinture, qui lui-même traduit d'autres biographes.

Karel mena cette agréable vie pendant cinq années, durant lesquelles il finit par reprendre son pinceau et par travailler pour les églises, les hôtels-de-ville et les amateurs. En

1574, ses parents, qu'il obsédait de prières, lui permirent de visiter Rome. Son oncle de Gand, qui avait fait autrefois ce voyage, lui prodigua les renseignements utiles et les bons conseils. Son père lui donna une bourse bien remplie et sa mère le pourvut d'habillements. Il partit donc, ivre de joie et d'espoir, dans toute sa force, dans toute son ardeur, et l'univers se déploya comme un beau songe devant ses yeux.

Il fit en route la connaissance de plusieurs jeunes gens issus de familles nobles, mais fut contraint de les abandonner, car ils voulaient toujours courir, sans se livrer à l'étude. Lui s'arrêtait pour examiner ou dessiner les choses curieuses, principalement dans les villes italiennes. Il se présenta chez les peintres célèbres du temps et admira les prodiges de l'époque antérieure avec une émotion bien légitime. Ces œuvres excellentes n'avaient rien perdu de leur éclat, de leur fraîcheur; elles prêtaient aux cathédrales, aux palais des grands une magie divine. A Rome le travail occupa ses journées entières: il prit note de tout ce qui frappait son attention et retraça, la plume à la main, les fêtes brillantes du jubilé de 1575. Plus tard, ses remarques lui servirent à publier une description de voyage. Il esquissa une foule de morceaux antiques, peignit beaucoup et se distingua par de vastes paysages, qu'il exécuta à fresque dans les maisons de certains cardinaux.

Malheureusement l'art était alors en décadence; il tombait plus bas tous les jours, le mauvais goût et la recherche le précipitaient loin de ces hautes régions où planent les sveltes fées de l'idéal. Un manque absolu de naturel dans la forme et dans l'expression, la vigueur hyperbolique des muscles, les postures étranges des corps, le jeu affecté

de la lumière prenaient peu à peu la place du beau et du vrai; la foule ne s'enthousiasmait que pour un vain éclat, pour une splendeur illusoire. Notre jeune artiste, séduit par la nouveauté, à cause même de sa fougue, se laissa entraîner sur cette pente glissante, comme le montagnard sur les versants neigeux des Alpes. Son compatriote Barthélemi Spranger, né à Anvers, était en ce moment le peintre officiel de Pie V et vivait au milieu des honneurs. Il protégea le débutant, lui communiqua l'épidémie de son faux goût, et altéra en lui les principes demeurés purs; le style de Spranger n'avait pas la franche énergie des grands maîtres. L'exemple de Spranger était très dangereux, car ses défauts l'avaient mené au succès. Non-seulement le pape l'avait fixé près de lui, logé au Belvédère, mais il était peintre de la cour impériale; Rodolphe II lui avait conféré ce titre, l'avait anobli et gratifié d'une triple chaîne d'or, pour lui prouver son admiration. Spranger, objet de l'estime universelle, témoignait de l'intérêt à Van Mander, et cela paraissait être un bonheur. Il lui obtint le droit de porter l'épée, droit que l'on regardait comme une haute distinction sur les terres de l'Église. Ce service acheva d'éblouir le jeune homme et le goût de son maître eut pour toujours une dangereuse influence sur le style de Karel

Au bout de trois ans, il quitta la ville éternelle afin de regagner la Belgique. En passant à Bâle, il peignit, dans le grand cimetière, Jacob et ses fils abandonnant la Terre sainte: il y employa le style de Spranger, qu'il rejoignit bientôt à Vienne. Karel s'achemina enfin vers le lieu de sa naissance, ivre de joie et chargé de dessins qu'il croyait précieux. Sa famille l'attendait avec impatience; son frère Adam, ayant su qu'il était peu éloigné, alla au-devant de lui pour lui faire accueil avec tous le

domestiques de son père et tous ses camarades : son entrée à Meulebeke eut l'air d'une ovation.

Depuis ce jour, Karel goûta, pendant plusieurs années un bonheur digne d'envie, au sein du calme champêtre. Il dessinait, rimait, écrivait et cherchait la reine future de son cœur parmi les jeunes personnes du voisinage. Mais les troubles croissants vinrent rompre ce charme et détruire la paix de sa famille. Les Pays-Bas s'étaient révoltés contre Philippe II ; des bandes de soldats étrangers et wallons désolaient la Flandre proprement dite. Elles inondèrent les villes, les bourgs, les hameaux situés près de Meulebeke : dans ce dernier lieu, les paysans qui s'étaient armés, les repoussèrent vaillamment : le père de Karel défendit lui-même ses biens à la tête de ses serviteurs et de ses fermiers ; ce sol jadis béni devint la proie du désordre, du malheur et de l'anxiété, qui accompagnent les guerres civiles.

Les dangers, les catastrophes se multiplièrent de telle sorte que les habitants notables du pays ouvert, et dans ce nombre les parents du jeune artiste, prirent la résolution de transporter leurs meubles précieux, leurs costumes de fête, leurs fonds et leurs diamants à Bruges, Courtray et autres grandes cités : ils menaient ensuite eux-mêmes une vie inquiète, fuyant au moindre péril, tâchant de sauver leurs jours. En de pareilles circonstances, Van Mander négligea la plume et le pinceau : il veillait sur le sort de sa famille pour la préserver du malheur ou pour l'y soustraire. Il ne perdit pas toutefois sa vivacité naturelle, et, au milieu du trouble, il composa maintes chansons : l'une d'elles célébrait les jeunes filles d'alentour, qui avaient abandonné la maison paternelle et s'étaient réfugiées dans les villes, par crainte des soldats. « J'en

connais cependant une, disait-il, plus gracieuse que les plus charmantes, qui est restée au logis. »

C'était une belle personne de dix-huit ans, pauvre et obscure, mais si bonne et si douce que l'amour profond de Van Mander pour elle lui donna le courage de l'épouser, sans craindre la tempête qui dévastait la Flandre. Il l'établit à Courtray, où sa sœur aînée vivait en ménage, et, depuis lors, il fut toujours sur les chemins entre cette ville et Meulebeke, afin d'assister des êtres également chers à son cœur.

Un jour, c'était la veille des Rois, il conduisait trois chariots vers le premier lieu : les chariots étaient pleins de blé, d'ustensiles de toute sorte, qu'il voulait y mettre en sûreté pour ses parents. La contrée fourmillait de soldats : deux régiments, l'un de Wallons, l'autre d'Allemands, occupaient les environs ; ils commettaient les plus grands crimes avec impunité ; le peuple succombait sous le poids du malheur.

Van Mander sortait à peine du bourg, qu'une horde de Wallons pillards entra chez son père. Celui-ci était alors dangereusement malade et son fils Adam, qui venait d'accomplir sa dix-huitième année, vit bien qu'il ne pourrait défendre à lui seul la maison. Il s'élança donc, avec une grande présence d'esprit, sur une épée qu'il tenait en réserve et se mêla aux soudards, qui le crurent un des leurs, attendu qu'il parlait fort couramment leur langue. Il se mit à faire un tintamarre sans pareil : il brisait en même temps les caisses où se trouvaient les choses les plus précieuses et se chargeait d'un opulent butin. Il se tourna ensuite du côté de sa mère et la contraignit, en apparence, avec d'effroyables menaces à lui donner tout son argent ; elle feignit d'abord de résister,

quoique l'adresse de son fils lui causât une vive joie, et ce dernier fut assez habile pour déterminer ses prétendus camarades à lui abandonner cette vieille femme, disant qu'il lui ferait bien rendre gorge.

Pendant ce temps, Karel n'était pas en meilleure situation; il courait même de plus grands dangers. A une petite distance du village, les Wallons l'avaient également surpris. Quoiqu'il leur adressât la parole dans leur langue, ils le dépouillèrent complètement et lui enlevèrent jusqu'à ses habits : ensuite ils lui mirent une corde au cou, le menèrent sous un arbre et se préparèrent à le pendre. Durant cet intervalle néanmoins ils traitaient avec lui de sa rançon. Un Italien, qui passait par là sur son cheval, s'arrêta pour considérer ce tableau dramatique. Van Mander, l'ayant aperçu, implora son secours en italien : le voyageur, étonné d'entendre un homme, qui lui semblait un campagnard, faire usage de sa langue maternelle, lui demanda où il l'avait apprise. « A Rome! » s'écria le patient. « Qu'y faisiez-vous donc? » répliqua l'étranger. « De la peinture, » reprit Van Mander. L'Italien le regarda fixement, puis soudain, comme frappé de délire, s'écria : « Laissez aller mon ami! ôtez-lui du cou votre maudite corde! Rendez-lui ses vêtements! » Et aussitôt, du plat de son épée, il se mit à distribuer des coups aux Wallons, qui, étant à pied, ne pouvaient guère le combattre et ne l'essayèrent même pas. Ils lui obéirent donc, puis se retirèrent. L'étranger eut bien voulu faire rendre à Karel ses voitures et leur charge, mais content déjà de sa victoire, il laissa les maraudeurs s'éloigner sans inquiétude et ne remit point en question le salut du peintre.

Lorsqu'ils furent partis, une scène de reconnaissance eut lieu entre la victime et son libérateur. Celui-ci avait été au service d'un cardinal très-riche, pour lequel Van

Mander exécutait des tableaux, de sorte qu'allant et venant dans la maison, il donnait de petits présents à son sauveur futur et l'avait si bien disposé, qu'il conservait de lui un agréable souvenir. L'Italien, joyeux de sa bonne action, voulut le mener au camp, afin de l'y traiter en ami et de lui rendre par la bonne chère, ses forces et sa gaieté; mais Van Mander s'excusa de son mieux, alléguant la maladie de son père et l'état de sa femme, qui venait de mettre au monde un premier enfant. L'homme du Midi n'insista point: il le reconduisit seulement jusqu'à Meulebeke pour prévenir une seconde attaque.

Dans la maison de ses parents, l'artiste ne trouva que les quatre murs, n'entendit que plaintes et lamentations. Adam, son frère, l'ayant tiré à l'écart, le mena sans délai vers une fosse entourée de hautes broussailles, où il avait caché sa sœur Jeannette, pour la soustraire au libertinage des soldats. Avec son aide, il l'eut bientôt délivrée. Il lui montra ensuite le butin qu'il avait fait sur leurs propres richesses, en dupant les Wallons. Ils choisirent parmi ces objets si finement sauvés, de quoi couvrir leur père, dont les pillards avaient dérobé le lit et les habillements. Comme l'ennemi n'avait laissé dans le bourg ni charette, ni cheval, ils le portèrent, durant trois lieues, jusqu'à Courtrai. Les frères de la Pitié, qui lui avaient de grandes obligations, lui ouvrirent leur cloître et lui prodiguèrent des soins affectueux. Les autres personnes furent logées par des amis, en sorte qu'ils retrouvèrent un moment de paix et de sécurité.

Dans la ville, le peintre fut chargé d'un tableau d'autel, qui lui rapporta une somme convenable; sa femme accoucha la même année, d'un second enfant, et il eût vécu heureux, malgré sa position médiocre, si la peste, cette horrible compagne de la guerre, n'était venue l'expulser

loin de son asyle. Chaque jour le fléau multipliait les victimes : la sœur de Charles, fixée à Courtrai, périt avec tous les siens : une prompte fuite devenait nécessaire pour sauver ses jours, ceux de sa compagne et de ses enfants, car le terrible mal pouvait les saisir d'un moment à l'autre. Ils rassemblèrent quelques effets, un peu d'argent, quittèrent la ville agonisante et prirent le chemin de Bruges : sa femme portait leur nouveau-né dans de chaudes couvertures. Mais ils n'allèrent pas loin sans rencontrer de nouveaux soldats, qui leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, même leurs habits et les langes du pauvre enfant. Ils restèrent donc presque nus au milieu de la campagne ; la mère seule avait encore la moindre partie de son costume et cherchait en pleurant à protéger contre le froid son débile nourrisson. Le peintre, ayant ramassé une vieille couverture jetée par les pillards, la roula autour de son corps. Heureusement sa femme trouva dans la poche de sa mauvaise robe une pièce d'or, que les brigands y avaient laissée faute d'attention. Il reprit aussitôt sa bonne humeur, comme dans les jours les plus fortunés. Il consola sa femme, lui dit qu'il allait peindre à Bruges pour gagner de quoi les vêtir et les nourrir : il finit par lui ôter des bras son enfant, puis il se mit à danser devant elle, chantant de toutes ses forces une chanson joyeuse, si bien qu'elle ne put s'empêcher de rire au milieu de ses larmes. Il atteignit la ville sans subir d'autres épreuves.

A Bruges, Karel trouva dans le peintre Paul Weyts une ancienne connaissance, qui lui fournit du travail. Il pourvut bientôt à son entretien et à celui de sa famille. Il n'était pas cependant au bout de ses douleurs : la peste envahit son second refuge comme le premier ; la mort lui apparut de nouveau sous la forme la plus hideuse. Les troupes espagnoles inspiraient d'ailleurs à la ville une

anxiété continuelle. Van Mander s'aperçut enfin que tout espoir de mener une vie tranquille dans un pays ravagé par la guerre, la soldatesque et les fléaux du ciel était une illusion.

En 1583, une année avant la mort de Guillaume, il s'embarqua et parvint sans accident à Harlem. Il y peignit des tableaux d'église et de chevalet, il enseigna même son art et forma un grand nombre d'élèves. Durant ses heures de loisir, il mit au jour une foule de vers: il traduisit en outre l'Iliade, les Géorgiques, les Bucoliques, les Métamorphoses d'Ovide et commença son Livre des peintres. Il le finit à Siebenbergen, château qui s'élève entre Harlem et Alkmaar, où il habita un an pour exécuter des travaux commandés. Là, ses anciens penchants dramatiques se reveillèrent. Il fit jouer par ses disciples une allégorie concernant les arts et invita à la fête les personnes du voisinage qui s'y adonnaient ou les aimaient. Un feu d'artifice embellissait la pièce. Le théâtre avait été orné sous sa direction, de couronnes, de guirlandes et de trophées, que composaient tous les ornements dont se servent les peintres.

La présence en Hollande de notre Karel ne fut pas sans influence sur l'art. C'est en grande partie à Van Mander que l'école de Harlem, qui a produit tant de maîtres, doit son origine. C'est lui, avec Corneille Korneliszen et Henri Goltzius, qui ouvrit une académie de dessin et de peinture, et là il prodigua tout ce qu'il possédait de connaissances théoriques et pratiques de l'art de la peinture; mais ce pays, ramené au protestantisme, était dans l'impossibilité de comprendre la haute peinture telle que la concevait Karel. Ce culte a des vues trop étroites pour qu'il puisse comprendre l'art religieux et le grand style sacré.

Karel dirigea cette académie pendant 20 ans, depuis 1583 jusqu'en 1603.

Dans cet intervalle, il produisit un nombre considérable de tableaux aussi remarquables par la correction du dessin que par le goût de la composition. Il traitait tous les genres. Il puisait tantôt ses sujets dans l'Écriture sainte, tantôt dans l'histoire profane. Il peignait aussi des scènes villageoises et se faisait l'émule de Pierre Breughel et le précurseur de Teniers. Le nord de l'Allemagne disputait à prix d'or ses tableaux de fleurs aux amateurs hollandais.

Il fit aussi un grand nombre de dessins pour les graveurs. J. De Gheyn grava entre autres dessins de Karel :

1° La passion de Jésus-Christ, suite de 14 feuilles in-8°.

2° La conversion de saint Paul, in-folio.

3° Les douze fils d'Israël, en demi-figures, in-4°. On trouve une rare vigueur d'expression dans les têtes.

4° Persée délivrant Andromède et l'enlèvement d'Europe. in-4°.

5° Une pièce emblématique en deux feuilles, sur la folie de ceux qui consument leurs biens dans les plaisirs. In-folio.

6° Deux pièces allégoriques : *Væ tibi terra, cujus rex est puer* etc. et *Beata terra cujus rex nobilis est.*

7° Allégorie sur la vie humaine accompagnée des vertus.

8° Des Cyclopes frappant avec leurs marteaux et modelant une tête humaine.

9° Fuite en Égypte, avec un cortège d'anges dont deux portent du foin dans un panier.

10° Les douze apôtres.

11° Les poètes causant.

Saenredam grava d'après Van Mander entr'autres :

1° L'annonciation de la naissance du Seigneur faite aux bergers. Trois feuilles en largeur.

2° Paul et Barnabé à Listre. In-folio.

3° Rencontre d'Éliézer et de Rebecca. In-folio.

4° Hérodiade dansant. On voit dans le lointain la décollation de St-Jean-Baptiste.

Nous avons de Zacharie Dolendo, d'après Karel :

1° La confusion des langues.

2° Scènes bibliques. III Esd. chap. 3 et 4, 4 pièces.

De Jode sculpta d'après le même :

1° Le fils prodigue.

2° L'homme qui souffle le feu.

J'ai trouvé encore d'après Van Mander :

1° Une vieille, précédée d'un petit garçon et suivi d'un homme, éclaire une fille debout qui boit. In-4°.

2° Susanne au bain. Sans nom de graveur.

3° Suite de 20 pièces, représentant les divinités de l'Olympe. Gravé par Nic. Brauw.

4° Quatre pièces allégoriques : 1° la connaissance de soi-même. 2° La fausse gloire. 3° La femme se quérellant avec son mari et 4° tout excès est blâmable. Par Brauw.

5° Le oui et le non se disputant le monde.

6° Regrets et suites de la prodigalité.

7° Allégorie sur l'avarice.

8° Portrait à mi-corps d'un prince maure, par A. Halweg. In-4°.

Cette liste est loin d'être complète.

Van Mander travailla aussi pour les fabriques de tapis et de serviettes. On trouve encore de lui des frontispices de livres. Rubens, plus tard, ne dédaigna pas de faire de ces sortes de dessins.

Parmi ses tableaux, on connaît son Adam et Ève; sa sainte Catherine, peinte pour l'église de St-Martin, à Courtrai. L'auteur de la vie de notre peintre, à la fin du second volume de son *Histoire des peintres* (Amst. 1764), en donne une liste très longue. A Meulebeke on a décou-

vert dans le grénier de la maison communale le portrait de ce peintre, peint sans doute par lui-même. On y conserve aussi la naissance du Sauveur. Un vicaire de cette commune, qui recherche avec soin tout ce qui regarde Van Mander, a découvert un tableau de Karel peint sur un panneau; il servait de porte à une étable à cochons. Il représente saint Amand, mais se trouve très-endommagé.

M. Carpentier, à Meulebeke, possède de lui une Adoration des Mages qui provient d'une cheminée de la maison de Van Mander.

Il n'y a guères que quelques années que M. T....., greffier de la cour ..... à B. a acheté dans cette commune plusieurs tableaux qui ornaient les cheminées et les chambres en lambris de l'ancienne demeure du père de Karel. Il paraît qu'ils se trouvent à présent à Cologne. Il est bien à regretter que le propriétaire de cette maison ait permis que l'on ôtât les vénérables restes d'une chambre ornée par un concitoyen si célèbre; c'était un monument que la commune aurait dû conserver et soigner, et l'amateur éclairé qui fit l'acquisition de ces tableaux aurait dû, lui le premier, suggérer cette bonne idée aux propriétaires et à la commune.

Comme écrivain, Van Mander a été jugé diversement; les uns le placent comme poète au-dessus et d'autres au-dessous de Coornhert. Mr Van Duyse, dans un intéressant travail sur notre Karel, inséré au 6me volume du *Belgisch Museum* a épuisé cette matière; Van Duyse était le plus capable de décider cette question; après lui on n'y reviendra plus.

La plus connue des publications de notre compatriote est sans contestation son livre des peintres, ou la biographie des peintres de l'antiquité, des peintres italiens et de ceux de l'école flamande et hollandaise. Ce livre fournit

les lumières les plus précieuses sur les artistes qui fleurirent dans nos provinces; nous lui devons à peu près tout ce que nous savons sur les peintres qui ont vécu de 1366 à 1604.

La première édition en parut en 1601 à Alkmaar. En 1604, il alla demeurer à Amsterdam. Il y fut attaqué d'une maladie grave; son courage ne put surmonter le mal, il fut forcé d'appeler un médecin, et dès-lors sa position devint désespérée; le disciple d'Esculape l'eut bientôt expédié au moyen d'un régime débilitant.

Son inclination pour les principes des réformés fut sans doute une des causes qui attirèrent notre peintre en Hollande, mais il parait qu'il aima mieux leur côté politique que le côté religieux; il se laissa séduire par l'un plutôt qu'il ne se laissa convaincre par l'autre.

Van Mander mourut le 11 septembre 1606, dans les bras de son ami Razet, entouré de ses frères et de ses amis, âgé de 58 ans.

Ses idées d'économie domestique n'étaient pas très-développées; il vivait largement, sans souci, travaillant beaucoup et dépensant en conséquence: il était accablé de demandes de tableaux, et se promettait, parait-il, une longue suite d'années d'existence, qu'il se proposait d'utiliser dans l'intérêt de l'avenir de sa famille. La mort dérangea ses calculs, et il ne laissa à sa femme que la réputation de son mari et la pauvreté en perspective. Elle put se bercer peut-être pendant quelque temps d'illusion à la vue de l'intérêt qu'on lui montrait, mais cet espoir dut la quitter bientôt.

Après sa mort, Van Mander fut couronné de lauriers; trois cents amis et amateurs le suivirent, le jour de son enterrement; une foule de panégyristes déplorèrent sa perte. Presque tous les écrivains le célébrèrent dans leurs vers.

Van Mander a traduit les 12 premiers livres de l'Iliade. A° 1611; les bucoliques et les géorgiques de Virgile. Harlem, 1597, in-8°.

Il publia aussi: *Uutlegghingh up den metamorphosis Pub. Ovidii Nasonis*, Haarlem, 1604. On a de lui un poème en 5000 vers sur la peinture, sous le titre de: *Den Grondt der edel vry schilderconst;* et plusieurs autres poésies dont on peut trouver les titres dans Paquot et Van Duyse.

Van Mander laissa sept enfants en vie, l'un d'eux, qui portait le même nom que son père, hérita de son habilité dans la peinture et fut invité par le roi de Danemarc à aller travailler à la cour. Il peignait surtout le portrait et semble y avoir bien réussi.

Vondel écrivit sous le portrait de Karel les vers suivants:

SIC ITUR AD ASTRA.

Men ziet den geest van ouden Karel zweven
  In deze prent, maar levender in 't werk
Van 'tschilderboek, waar in de schilders leven
  Na hunnen tyd; zyn pen, in 't worstelperk
Der schilderkonst, de leerbre jeugd leert stryen
  En worstelen, op 't voorbeeld van Natuur.
En haar ontvouwt den zin der schilderyen
  Van Nazoosdicht, dat Jovis blixemvuur
Braveert met zyn gestalte wisselingen,
  Zoo goddelyk en konstiglyk verknogt.
Als Mander haar ontknoopte, en op dat zingen
  D'orakels van dien held te voorschyn brogt.
Wat eischt dit beelt? geen gout, nog geen juweelen,
Een schilders kroon van d'edelste pinceelen.
1657.

C. C.

VAN POUCKE (Charles).

Charles Van Poucke naquit à Dixmude le 17 juillet 1740, de Charles et de Marie De Marck. Dès son enfance il montra des dispositions pour la sculpture, dans laquelle il a excellé à un si haut dégré. Il s'amusait à façonner des figures de cire et d'argile et ses parents voulant satisfaire à ses goûts, l'envoyèrent à Bruges, chez son oncle Jean Van Poucke, pour y suivre les cours de l'académie. Plus tard il travailla chez le sculpteur Henri Pulincx, à Gand.

M. Goethals, qui vient de publier la biographie de Van Poucke, dans son *Histoire des sciences et des arts*, dit, qu'en 1763, à l'âge de 23 ans, il partit pour Paris, où le sculpteur Pigal s'efforçait de porter dans la sculpture un goût plus epuré et l'imitation raisonnée de l'antique; mais il ne resta dans cette ville que le temps nécessaire au perfectionnement de ses études. L'Italie était le but de son voyage et Rome l'objet de ses amours.

Très jeune encore, il avait fait connaisance avec deux compatriotes, Suvée et Muynck; cette liaison cimentée par l'estime réciproque et une rare sympathie d'affection et de goûts, nourrie à Paris, se fortifia à Rome; tous trois jurèrent de ne s'oublier ni dans la prospérité, ni dans le malheur. Un seul moins heureux parut avoir besoin que l'amitié des deux autres vint à

son secours; l'amitié fut fidèle: Charles Van Poucke, surtout, ne cessa de donner à André Muynck les témoignages les plus sincères d'un attachement désintéressé. Une autre liaison contractée à Rome même avec le peintre Valke, natif d'Ypres, ne fut pas moins intime et honorable pour les deux artistes. Van Poucke, plus heureux que son ami, l'accueillit auprès de lui et le secourut de tous ses moyens.

Sa première production, le coup d'essai de son ciseau, est conservée à Rome dans l'hospice de Saint-Julien-des-Flamands, un de ces asiles que la charité de nos ancêtres avait multipliés dans la capitale du monde catholique, et où la franche et cordiale hospitalité du peintre Muynck recevait si volontiers, à défaut de pèlerins, les Belges que l'amour des arts faisait affluer dans cette ville classique. Cette production est un groupe en marbre de Carrare, représentant, d'après une tradition ascétique, la Ste-Vierge qui donne l'habit de pèlerin à St-Julien. Ce groupe ingénieusement conçu et correctement exécuté, occupe le fond de la chapelle, et le jour ménagé dans la voûte y répand une harmonie pittoresque. Cet ouvrage, que le graveur Lonsing, de Bruxelles, lié d'une amitié particulière avec l'auteur, s'empressa de traduire par son burin, justifia de grandes espérances.

Il fit encore un bas-relief pour son compatriote L. E. Van Outryve, qui le destina pour l'église de l'hôpital Saint-Norbert à Rome. Quelques portraits heureusement travaillés et plus heureux encore de ressemblance, concoururent à lui donner de la célébrité.

Après un séjour de deux ans dans cette ville, il fut appelé à Naples par Ferdinand IV, qui, très-jeune encore, venait d'épouser Marie-Caroline archiduchesse

d'Autriche; il y fit les bustes du roi, de la reine et de leurs trois enfants. Il les finit avec tant de bonheur, au gré de ses patrons, que l'impératrice Marie-Thérèse le chargea de les faire une seconde fois pour elle.

Van Poucke voulant porter lui-même ses ouvrages à l'illustre impératrice, partit pour Vienne en 1776. Marie-Thérèse l'accueillit avec cette bienveillance qui lui était naturelle, elle l'aurait immédiatement admis au nombre des artistes de la cour, si on ne lui avait fait remarquer que rien ne dénotait dans ces bustes que leur auteur sortirait de la tourbe des artistes ordinaires. Cependant l'accueil qui venait de lui être fait pouvait lui faire espérer une bonne récompense; en effet, conformément à son noble caractère, Marie-Thérèse le récompensa en roi: outre la somme de 800 ducats, prix de son travail, elle lui remit, en témoignage de sa haute satisfaction, une bague enrichie d'un brillant précieux et une tabatière en or pesant neuf onces. Lorsqu'il revint à la cour pour prendre congé, il fut présenté à l'impératrice avec Joseph Fernande, artiste et son ami. Cette magnanime souveraine donna à l'un et à l'autre, une médaille en or portant son portrait et cinquante ducats pour frais de voyage; elle assura en particulier Van Poucke de la protection du prince Charles de Lorraine, gouverneur de Belgique.

Van Poucke obtint facilement la confiance et l'estime de ce bon prince. Ce fut alors que, déjà précédé de son nom et muni de récommandations puissantes, il vint se fixer à Gand, où il trouva dans la munificence d'un clergé instruit et ami des arts, les grands moyens de développer toute la force de son talent.

Cependant il brûlait du désir de revoir ses parents: le 26 septembre 1776, il reçut un brillant accueil à

Bruges, qui se fesait une gloire de l'avoir formé, et il se tint quelque temps à Dixmude.

La ville de Gand, sa patrie adoptive, s'empressa de lui commander divers ouvrages. L'église de Saint-Bavon, superbe monument d'architecture elle-même et déjà si riche en monuments de sculpture et de peinture, réclama son ciseau. Les statues colossales de St-Pierre et de St-Paul lui échurent.

Mais il lui était de toute impossibilité de s'en acquitter immédiatement; car, pendant son séjour à Rome il s'était engagé à faire divers ouvrages qu'il devait exécuter dans cette ville. L'évêque le chargea de choisir en même temps le marbre dont il aurait besoin pour ces statues.

Ce fut à l'époque de son second voyage à Rome, qu'il vit le grand Canova, et l'étude des chefs-d'œuvre de cet artiste ajouta peut-être au talent de Van Pouke une nuance qui n'est pas sans mérite.

Il recueillit une infinité d'objets de sculpture, de peinture et des ouvrages d'art; il fit lui-même beaucoup de dessins. Il avait cru se préparer ainsi, pour un âge plus avancé, les jouissances qui perpétuent les illusions de la jeunesse. Vain espoir! Toutes ces richesses renfermées dans vingt-quatre caisses étaient confiées à un frèle navire et ce bâtiment périt en route devant Barcelone. Il employa le temps qu'il devait passer avant de rencontrer un autre navire, à réunir une autre collection, moins riche il est vrai que la première. Van Poucke avait accompagné cette seconde expédition: il arriva à Ostende en septembre 1778.

De retour à Gand, en septembre de l'année 1778, il se mit au travail et s'empressa de faire les statues commandées. Bien qu'elles fassent de l'effet dans leurs niches en marbre noir, il est cependant évident pour

tout connaisseur, que l'artiste y a trop prodigué le marbre. Il avait eu l'occasion de voir de meilleurs modèles; mais faisant le plus souvent la plupart de ses ouvrages à son image, ils sont massifs et sans grâce. Peu de temps après, en 1782, il créa pour la même église, le mausolée de l'évêque Van Eersel, comparable selon quelques-uns à ce que le sculpteur Canova a fait de plus poétique et de plus gracieux. Si l'ordonnance peut mériter les suffrages unanimes, l'exécution des deux statues laisse beaucoup à désirer. Celle de la foi n'est pas de lui; elle est due à Janssens de Bruxelles. Ce monument est certes loin d'être déplacé à côté des ouvrages de Jérôme Du Quesnoy et de Verschaffelt, mais il faut avouer, en l'honneur du premier, qu'il ne commande et ne partage pas la même admiration. L'église de Saint-Bavon doit encore à Van Poucke plusieurs autres embellissements; les deux chapelles latérales de la grande nef sont exécutées d'après sa pensée et ses dessins, dans la manière des sanctuaires d'Italie. Il exécuta aussi gratuitement le petit mausolée de Palfin.

L'église de l'abbaye de Baudeloo, à Gand, convertie en bibliothèque publique, celle de St-Jacques dans la même ville, reçurent aussi des productions de son ciseau. Saint-Sauveur, de Bruges, lui commanda, vers 1780, les têtes des quatre évangelistes qui ornent la chaire de vérité. Cette église possède encore de ce sculpteur, la statue de la religion qui orne le mausolée de l'évêque Caïmo. L'étranger vint également réclamer le concours de son talent pour l'embellissement de ses temples et de ses palais. Un mausolée de Van Poucke orne l'église de Saint-Paul à Londres. Le dernier œuvre qu'il exécuta fut la statue de l'Espérance, qui orne l'autel du St-Sacrément, à St-Martin, à Ypres.

Lors de la renaissance des arts, après la tourmente de la révolution, l'école-centrale du département de l'Escaut lui confia une chaire; l'institut de France et l'académie de St-Luc à Rome se l'adjoignirent en qualité de correspondant et de professeur.

Directeur de l'academie de dessin, à Gand, dont il voyait avec plaisir les rapides succès, il concourut aussi, de toute son influence, à l'érection de la société des beaux-arts, en 1808. Il y accepta la charge de président honoraire, et voulant être plus directement utile, quoique d'un âge avancé, il prit en même temps les fonctions de directeur de la classe de sculpture. C'est pour l'homme de mérite un plaisir d'être utile, le succès est la récompense qu'il ambitionne: il ne voit que les arts.

Van Poucke mourut à Gand, le 12 novembre 1809, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie, qui fit souvent alterner les espérances et les alarmes, et pendant laquelle il eut plus d'une fois l'occasion de manifester les sentiments religieux qu'il a constamment professés. Ses obsèques se firent à la cathédrale de Saint-Bavon, couverte de deuil, en présence de ses chefs-d'œuvre. C'était un homme intègre et juste. Des épreuves subies dans sa jeunesse lui avaient fait connaître le prix de l'argent, et il en garda toute sa vie le désir d'amasser; sa femme contribuait de son côté à alimenter cette passion. Après sa mort, comme on voulait déplacer des bustes en plâtre, leur poids fit soupçonner que Van Poucke y avait caché de l'argent, et, en effet, on découvrit dans plusieurs des sommes considérables. Sévère seulement envers lui-même, indulgent envers les autres, ami de l'ordre, attaché jusqu'au scrupule à remplir avec exactitude ses devoirs comme homme religieux et comme citoyen, il eut de grands talents et fut modeste; il multiplia ses

bienfaits et fut discret. Des regrets sincères ont honoré ses derniers moments.

F. V.

—

VAN ROUVROY (Pierre),

Licencié en théologie et curé de Neuve-Église, près d'Ypres, a publié, en 1640, chez Bellet, à Ypres, deux petits ouvrages en vers flamands, l'un intitulé : *Tobias lever voor de onkuyssche weerelt*, l'autre : *Tobias galle voor de blinde weerelt*, qui peuvent être comparés aux ouvrages de père Poirters. Quelques vers latins, placés à la tête du premier opuscule, prouvent que l'auteur n'était pas moins versé dans la langue des Virgile et des Ovide, que dans celle de ses pères.

F. V.

—

VAN SCHORE (Jean),

Né à Stuvekenskerke. Van Schore devint chanoine régulier de l'ordre de Prémontré à l'abbaye de Vicogne et ensuite abbé de St-Folian et de St-Nicolas à Furnes. Sanderus dit qu'il a écrit en latin une Chronique de l'église

de Vicogne. Il mourut en 1554 et on plaça sur son tombeau cet épitaphe :

SEPULTURA VENERABILIS VIRI
D. JOANNIS DE SCHORE,
QUONDAM ABBATIS HUJUS ECCLESIÆ,
QUI NON MINORI DOCTRINA,
QUAM VIRTUTIS STUDIO
PRÆFUIT ANNIS QUATUOR
EXTREMUMQUE DIEM CLAUSIT VI NOV.
ANNO SALUTIS HUMANÆ M. D. LIV.

F. V.

—

VASÆUS (Joannes).

Jean Vasæus naquit à Bruges, vers la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle.

Cet écrivain distingué nous a donné lui-même quelques détails sur sa vie dans la préface de sa première œuvre. Nous les réproduisons ici en résumé :

Vasæus fit preuve d'une précocité d'intelligence très-étonnante; à l'âge de dix-huit ans, il possédait déjà si bien les langues anciennes, qu'il fut employé par ses protecteurs comme professeur des humanités; il s'acquittait fort bien de cette tâche, mais il s'en fatigua bientôt et se rendit à Louvain où il s'appliqua avec activité à l'étude de l'hébreux et à celle de la jurisprudence.

Nicolas Clenaerd qui était un de ses amis les plus influents, l'engagea à suivre en Espagne Ferdinand Colomb, le fils de celui qui découvrit le Nouveau-Monde. Vasæus y passa

trois années, tantôt à la cour d'Isabelle-Auguste, tantôt auprès d'autres grands personnages; enfin il reprit, à Salamanque, ses études de jurisprudence desquelles il avait été distrait pendant quelque temps.

Après avoir donné un cours public de rhétorique en Espagne, il fut appelé en Portugal par le cardinal Henri de Bragance, et consacra douze années de sa vie à donner l'enseignement des belles-lettres; il s'acquit tant de renommée dans sa carrière, que le sénat académique de Salamanque le nomma professeur à sa célèbre université.

Vasæus mourut à Salamanque en 1562, au commencement du mois d'octobre. Il fut enterré dans l'église des Maturins de Notre-Dame de la Merci. Voici l'inscription qu'on lisait sur sa tombe :

Conditur hoc tumulo Flandrâ de gente Vasæus,
Salmanticensis gloria gymnasii.
Ergo jacent musæ; ingenium, facundia linguæ
Et cum sincerâ religione fides.

Il a laissé deux ouvrages : *Chronicon Hispaniæ*, qui fut publié, après sa mort, à Cologne, en 1577, in-folio, chez Wichelius, et *Index rerum atque verborum ex Cheliadibus Adagiorum Erasmi*, qui fut imprimé à Coïmbre, chez Jean Barerus, in-quarto.

J. D. M.

VELDIUS (Jacobus).

Jacques Van de Velde naquit à Bruges, vers le milieu du seizième siècle. Il était ermite de l'ordre de St-Augustin et docteur en théologie de l'université de Louvain, grade qu'il obtint en 1571. Il fut élu prieur et provincial de son ordre et brillait par son éloquence et par son savoir.

En 1578, Van de Velde fut obligé de quitter son couvent avec tous ses moines, et de s'expatrier. Cette exclusion était le résultat de la guerre de religion, mais avant d'obéir aux ordres du magistrat, qui était composé alors exclusivement de réformés, le prieur des Augustins exigea et obtint une déclaration par écrit attestant que, lui et ses frères en religion n'étaient exilés que parce que les circonstances exigeaient qu'ils s'éloignassent d'une ville où les idées nouvelles dominaient momentanément sans partage.

Toute la communauté suivit son prieur à St-Omer, et fut recueillie à l'abbaye de St-Bertin. Van de Velde s'y rendit utile en donnant un cours sur les saintes Écritures, dans lesquelles il était profondement versé; il remplit cette mission jusqu'à sa mort, qui arriva en 1583.

Van de Velde a laissé :

1° *Tabulæ in Evangelia et epistolas quadragesimales*, in-8°. A Louvain, 1565, et à Vénise, 1566.

2° *Enarratio paraphrastica epistolarum quadragesimalium*. In-octavo, à Louvain, 1573.

3° *Enarratio paraphrastica evangeliorum quadragesimalium*. In-octavo, Anvers, chez Plantin, 1570.

4° *In passionem Domini*. In-octavo, Anvers, 1570.

5° *Commentaria in Danielem prophetam*. In-octavo, Anvers, chez Bellerus, 1576.

6° *De waere tegenwoordigheyd van het lichaem Christi in 't heylig sacrament des Autaers*. In-octavo, Anvers, 1580.

7° On conservait de lui, dans le couvent de son ordre, à Louvain : *Commentaria in Thernos Jeremiæ*.

J. D. M.

—

VERBIEST (Ferdinand).

Lorsque les Anglais eurent réussi à forcer les Chinois d'entrer en relation commerciale avec eux, le monde entier tourna les yeux vers cette conquête, et conçut l'espoir de voir rentrer bientôt cet immense empire dans le cercle de la civilisation européenne; c'est que, malgré le matérialisme de notre société, l'Europe conserve encore une foi vive dans les principes qui l'ont formée, elle s'étonne qu'un pays, qui n'est qu'à trois mois de navigation du centre de la civilisation, ait pu lui résister si longtemps.

Ce mouvement spontané et général est sans doute prophétique, il nous révèle l'avenir, et nous permet d'espérer que les temps sont arrivés où la croix sera définitivement plantée sur cette terre infidèle et où tout un peuple se soumettra aux lois de l'Évangile. Quelle conquête! Il est assez difficile de dire quelle sera l'influence que l'Angleterre exercera sur l'avenir; s'il fallait raisonner

ici d'après les lois de la probabilité humaine, il faudrait conclure que les Anglais nuiront plutôt qu'ils ne seront utiles à l'accomplissement des vœux de la chrétienté; ils travaillent, les uns à introduire l'opium en Chine, et les autres la Bible. Les Chinois s'opposent à l'entrée de l'opium, et ces mesures pourraient bien atteindre l'Évangile; ce ne serait pas la première fois que les intérêts du commerce auraient ruiné une Église naissante: témoin le Japon; mais, nous le savons, la prévoyance humaine est bien pitoyable lorsqu'elle prétend conclure de ses lois à l'ordre de la providence de Dieu: lui, il se sert de ses ennemis et des obstacles comme d'amis et de moyens pour atteindre son but. Quoiqu'il en soit, on peut prédire sans crainte de se tromper, que les Français déploreront un jour amèrement de ne pas avoir eu à cette époque un gouvernement catholique. Un fait nouveau se prépare en Chine, et la France appelée à le diriger laissera probablement échapper le moment favorable. Il ne nous reste donc d'espoir que dans le dévouement des missionnaires, et ceux-là ne nous manqueront pas. Dès que la victoire des Anglais fut connue, ils s'apprêtèrent à aller retrouver les traces de leurs devanciers, et ceci ne sera pas très-difficile, car ces traces sont profondes et ont été rougies par le sang d'un grand nombre de martyrs.

La mort arrêta saint François Xavier lorsqu'il eut décidé de porter l'Évangile dans cet immense empire; il le vit, mais il dut se contenter de former des vœux pour le salut de cette nation si renommée et si longtemps exclue de l'Église.

Il est des auteurs qui assurent que saint Thomas d'abord planta la foi en Chine; quoi qu'il en soit, il est certain que, lorsque les Portugais y entrèrent en 1517, toute trace de christianisme, s'il y avait jamais paru, était

effacée. Diverses tentatives infructueuses éclairèrent les missionnaires sur les moyens à employer pour s'insinuer dans les bonnes grâces de ce peuple égoïste et orgueilleux. Ils se convainquirent qu'il ne donnerait sa confiance à des étrangers que lorsqu'ils l'auraient forcé d'avouer la supériorité de leurs talents et de leurs connaissances; la pureté des mœurs, le zèle et le désintéressement devaient faire le reste, et le firent. Trois hommes remplis de l'esprit de Xavier avaient résolu de tenter la conversion de ce peuple; ils s'introduisirent avec les marchands portugais qui avaient obtenu la permission d'aller deux fois par an aux foires de Canton. Le P. Ricci, très-bon mathématicien, s'établit en 1584 dans cette ville avec deux autres missionnaires; il publia aussitôt une mappemonde où il avait placé le premier méridien dans la Chine, pour se conformer au sentiment des astronomes chinois: ces publications lui procurèrent des amis et des admirateurs. Deux ans après, il fit un second établissement à Nankin, où le nombre de ses admirateurs s'accrut considérablement par la manière dont il expliqua la figure de la terre, la cause des éclipses, etc. En 1600, il se rendit à Pékin. Ayant été conduit devant l'empereur, il lui offrit une horloge, une montre et d'autres curiosités de l'Europe. Le prince, enchanté de ces présents, permit au P. Ricci de résider dans la capitale. Il y fonda un établissement qui, au moyen des sciences européennes, et surtout des mathématiques, devint dans la suite le soutien des missions de la Chine. Ricci mourut au milieu d'une Église naissante peu nombreuse encore, mais fervente. Le P. Schall lui succéda: mais une révolution politique qui changea la dynastie de cet empire menaça de perdre le fruit de tant de zèle et de prudence; ce changement, au contraire, contribua aux progrès des missionnaires: le nouvel empe-

reur Xun-Chi conçut la plus grande estime pour le père Schall, le nomma président du tribunal des mathématiques, et favorisa en sa considération les chrétiens, qui devinrent si nombreux que Schall députa vers Rome le P. Martini pour chercher des ouvriers évangéliques. Il en trouva un bon nombre, et parmi eux le P. Verbiest, né à Pitthem, le 9 octobre 1623.

La Providence, qui avait choisi le P. Verbiest pour les travaux d'une des plus importantes missions du monde, lui donna les qualités naturelles qu'exige une telle vocation: une constitution robuste et un grand génie joint à une âme noble et intrépide.

Avant d'entreprendre son voyage pour la Chine, il passa les premières années de sa vie dans la prière et l'étude, et se distingua surtout dans la science des mathématiques, sous la direction du père André Taquet. Il parcourut l'Italie, visita Rome, passa en Espagne et fut reçu docteur en théologie à Séville en 1655.

A son entrée en Chine le P. Verbiest s'était choisi le nom chinois Nan-Hoai-Jin. Je dois à l'obligeance du célèbre professeur de langue chinoise, M. Stanislas Julien, l'interprétation de ce nom. Il doit être divisé en deux. La première syllabe *Nan* (*vulgo* le midi) est ici purement phonétique, elle répond à la dernière syllabe du mot Ferdi*nand*, et servit de petit nom au missionnaire. Chez les Chinois, le petit nom ou nom d'enfant (*Ming*), qui est ordinairement monosyllabique, précède toujours le titre qu'on a reçu, ou qu'on se donne à soi-même. Les syllabes *Hoai-Jin* signifient *corde fovens humanitatem*. Comme si l'on disait: Mr *Nan* (Ferdinand) *doué d'humanité*.

Le P. Verbiest fut destiné à la province de Chensi, et il en parcourut les montagnes pour soigner la chrétienté

de ces lieux, heureux de son sort et ne pensant qu'à étendre le royaume du Christ. Deux mois après son arrivée, le P. Schall, accablé par l'âge et les infirmités, se l'associa pour l'aider dans l'emploi de président du tribunal des mathématiques. Le P. Verbiest se faisant tout à tous, montra autant de zèle dans ses études astronomiques qu'il avait eu de ferveur durant le cours de ses prédications évangéliques.

Le P. Rougemont, dans sa correspondance, parle avec éloge du P. Verbiest, et rapporte la haute estime que lui accordait le P. Schall, à cause de sa prudence, de ses grandes vertus, de sa profonde érudition et de son zèle à propager la religion du Christ. En effet, la mission promettait des fruits immenses, mais la mort de l'empereur Xun-Chi, à l'âge de vingt-quatre ans, mit la religion à deux doigts de sa perte; elle eut tout à craindre des régents qui gouvernèrent le pays durant la minorité de Cam-Hi. Ces hommes, ennemis mortels de la religion, n'attendirent qu'une occasion pour l'accabler et la détruire, cette occasion se présenta bientôt, et il s'ensuivit une persécution générale.

Ce fut un astronome mahométan qui en fut l'instrument. Il publia un mémoire et présenta une dénonciation où il accusa les missionnaires de fausse doctrine, d'ignorance en fait d'astronomie et de conspiration contre l'État. Cette dénonciation eut le succès que le perfide lettré en espérait, et les missionnaires furent ignominieusement emprisonnés.

Rien n'était plus touchant que de voir le P. Schall, ce vénérable vieillard, âgé de 75 ans, peu auparavant l'oracle de la cour et l'ami de l'empereur, à genoux comme un criminel, abattu sous le poids de ses années et de ses infirmités, et réduit à ne pouvoir parler, par suite

d'une paralysie qui lui avait ôté l'usage de la langue.

Le P. Verbiest prit sa défense dans l'espoir d'attirer sur sa tête tout l'orage, et répondit d'une manière si généreuse, que les juges eux-mêmes ne purent s'empêcher d'applaudir à son héroïque charité, et que le calomniateur allait être confondu, si la résolution n'eut pas été prise d'exterminer le christianisme. Ce même jour on les chargea de neuf chaînes, à l'exception du P. Adam, qui n'avait pas encore été privé de ses dignités. On les reconduisit plusieurs fois, dans cet horrible appareil, devant le tribunal. Ce fut dans une de ces comparutions que le P. Dominique Coronatus, de l'ordre de Saint-Dominique, rencontra le P. Adam et le P. Verbiest à l'entrée du tribunal. A peine le dominicain eut-il reconnu les jésuites chargés de fers, qu'il se jeta par terre et qu'il embrassa avec la plus profonde expression de vénération les chaînes qu'ils portèrent si diguement pour confesser le nom de Jésus. Enfin le 4 janvier 1665, ils furent déclarés coupables, et la religion chrétienne fut proscrite comme fausse et pernicieuse.

C'est le tribunal des rites qui déclare le crime, mais c'est à un tribunal criminel à désigner le genre de supplice. La sentence est ensuite présentée à l'empereur qui d'ordinaire en adoucit la rigueur.

A ce tribunal criminel les questions recommencèrent. Ce fut un spectacle digne d'admiration que de voir le P. Verbiest pérorant sous le bruit de ses chaînes, pour défendre son ami et pour démontrer la sainteté de la loi chrétienne. Mais les raisons les plus convaincantes ne sont guères écoutées par des juges que la haine et les passions animent. Ils condamnèrent, le 15 avril 1665, le P. Adam à être étranglé, ce qui est parmi les Chinois un genre de mort moins infâme.

Il y en eut plusieurs, dit le P. Rougemont, qui prétendirent que le P. Verbiest n'était pas moins coupable que le P. Adam et qu'il méritait d'être condamné à la même peine, et il le fut. On revint ensuite à d'autres sentiments et on le condamna à être fouetté et mené en exil dans la Tartarie avec tous les missionnaires. Les autres pères furent en effet exilés; mais, par une disposition marquée de la Providence, on en retint quatre à Pékin, et de ce nombre fut le P. Verbiest.

Les pères reçurent leur maison et leur temple pour prison et y restèrent pendant quatre ans. Dieu, à la fin, se servit de celui-là même qui avait été la cause de cette inique sentence et de l'exil des missionnaires, pour relever la gloire de la religion.

Yang-Quang-Sien, l'instrument de cette persécution, s'était revêtu des dépouilles du P. Schall et lui avait succédé dans la présidence du tribunal des mathématiques; il fut en cette qualité chargé de la confection du calendrier. Les Chinois divisent leur année en mois lunaires. L'année commence par la nouvelle lune la plus proche de février, et, des douze signes du zodiaque, celui des poissons est le premier. Mais les lunaisons ne cadrent pas toujours avec ces signes, on a donc souvent besoin de lunaisons intercalaires.

Comme les tables astronomiques des Chinois sont très-imparfaites, il s'était glissé des erreurs si considérables dans les calendriers de Yang-Quang-Sien, que les Chinois se virent dans la nécessité de recourir aux missionnaires. Il faut observer ici que la publication des calendriers est une affaire capitale. Rien ne se publie avec plus de solennité. L'empereur lui-même distribue les premiers à toute sa cour. Les princes du sang, les Ko-La-O le reçoivent à genoux, et ce qui paraîtrait incroyable si le P. Verbiest

ne l'attestait dans une de ses lettres, c'est que parmi tant de millions d'hommes, à peine se trouve-t-il une seule famille qui n'achète tous les ans le nouveau calendrier.

L'empereur Cam-Hi, qui était alors très-jeune et dans la septième année de son règne, ayant connu les doutes qu'on avait sur la justesse du calendrier, envoya aux jésuites restés à Pékin quatre Ko-La-O, ou ministres de l'empire, pour demander s'il ne s'était pas glissé quelques erreurs dans le calendrier de l'année présente et dans celui qui paraissait déjà pour l'année suivante. Le P. Verbiest répondit que les calendriers étaient remplis d'erreurs, et il fit remarquer surtout qu'on avait donné à l'année suivante treize mois, tandis qu'il n'en fallait que douze.

Les mandarins, instruits d'une erreur si grossière et de plusieurs autres fautes du calendrier, allèrent aussitôt en rendre compte à l'empereur. Cam-Hi en fut si frappé, que, dès le lendemain, il se fit amener les missionnaires au palais.

A l'heure marquée, Verbiest et ses deux confrères y parurent, et ils furent conduits dans la grande salle, où tous les mandarins du tribunal astronomique étaient assemblés, et ce fut en leur présence que le P. Verbiest découvrit les erreurs du calendrier.

Le jeune empereur, qui n'avait jamais vu les missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans ses appartements, avec tous les mandarins du tribunal astronomique. Ce prince fit placer le P. Verbiest vis-à-vis de lui, et prenant un air gracieux : « Est-il vrai, lui dit-il, » que vous puissiez nous faire connaître évidemment si le » calendrier s'accorde avec le ciel ? » Verbiest répondit que la démonstration n'en était pas difficile ; que les instruments de l'observatoire avaient pour but d'épargner les embarras des longues méthodes aux personnes occupées

des affaires de l'État, et de leur montrer en un instant l'harmonie des calculs avec l'état du ciel. « Si votre Majesté, continua le missionnaire, désire en avoir l'expérience, qu'il lui plaise de faire placer dans une des cours du palais un style, une chaise et une table, je calculerai sur-le-champ la proportion de l'ombre à toute heure proposée. Par la longueur de l'ombre, il me sera aisé de déterminer la hauteur du soleil, et de conclure de sa hauteur quelle est sa place dans le zodiaque. Ensuite on jugera sans peine si c'est la véritable place qui se trouve marquée pour chaque jour dans le calendrier. » Cette proposition plut à l'empereur, mais foudroya les mandarins. Cam-Hi, ayant observé leur embarras, demanda aux mandarins s'ils entendaient cette manière de calculer, et s'ils étaient capables de former des pronostics sur la longueur de l'ombre. Cette demande de l'empereur constate bien le point où en était la science astronomique en Chine.

Le mahométan Yang-Quang-Sien répondit avec beaucoup de hardiesse qu'il comprenait cette méthode et qu'elle était une règle sûre pour distinguer la vérité; il ajouta qu'il ne convenait nullement à la grandeur de l'empire chinois que Sa Majesté se servit des sciences ou des hommes de l'Europe; et se prévalant de la patience avec laquelle il était écouté, il s'emporta sans ménagement contre le christianisme.

L'empereur changea de contenance, et lui dit: « Je » vous ai déjà déclaré que le passé doit être oublié et qu'il » faut penser uniquement à régler l'astronomie. Comment » êtes-vous assez hardi pour tenir ce langage en ma pré- » sence? Ne m'avez-vous pas sollicité vous-même, par » divers placets, de faire chercher d'habiles astronomes » dans toutes les parties de l'empire? On en cherche

» depuis quatre ans, sans en avoir pu trouver; Ferdinand
» Verbiest, qui entend parfaitement les mathématiques,
» était ici, et vous ne m'avez jamais parlé de son savoir;
» je vois que vous ne consultez que vos préventions et que
» vous n'en usez pas de bonne foi. » Ensuite Sa Majesté, reprenant un air riant, fit plusieurs questions au missionnaire sur l'astronomie, et donna l'ordre aux Ko-La-O et à d'autres mandarins de déterminer la longueur du style pour le calcul de l'ombre.

Comme il s'agissait de commencer l'opération dans le palais même, l'astronome mahométan prit le parti d'avouer qu'il ne connaissait pas la méthode du P. Verbiest. L'empereur en fut informé, et dans le ressentiment causé par tant d'impudence, il aurait fait punir sur-le-champ cet imposteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment jusqu'après l'expérience des missionnaires, pour le convaincre même aux yeux de ses protecteurs. Il ordonna au missionnaire de faire son opération à part, pendant le reste du jour, et aux Ko-La-O il dit de se rendre le lendemain à l'observatoire, pour remarquer la longueur de l'ombre, à l'heure précise de midi.

Les calculs du P. Verbiest furent trouvés exacts, à l'extrême étonnement des mandarins chargés de les vérifier. Les opérations recommencèrent le lendemain avec un égal succès. L'empereur, à qui on en avait expliqué tous les détails, ordonna que l'expérience fut renouvelée pour la troisième fois. Verbiest la fit avec tant de succès que ses ennemis mêmes ne purent se dispenser de lui rendre justice et de louer la méthode européenne.

L'astronome mahométan n'avait d'autre connaissance du ciel que celle qu'il avait puisée dans quelques vieilles tables arabes. Il les suivait sur divers points; mais depuis plus d'un an, il travaillait à la correction du calendrier,

par commission des régents de l'empire, et c'était d'après ses principes qu'il avait composé ce calendrier en deux volumes pour l'année suivante, qui avait été présenté à l'empereur. Le P. Verbiest reçut officiellement ordre de l'examiner. Il n'était pas difficile d'y découvrir un grand nombre de fautes. Outre le défaut d'ordre, et quantité d'erreurs dans le calcul, Verbiest le trouva rempli de contradictions manifestes. C'était un mélange d'idées chinoises et arabes, de sorte qu'on pouvait le nommer indifféremment calendrier de la Chine ou de l'Arabie. Le missionnaire, ayant fait un recueil des fautes les plus grossières de chaque mois, par rapport aux mouvements des planètes, les écrivit au bas d'un placet, qu'il fit présenter à l'empereur. Aussitôt, comme s'il eût été question du salut de l'empire, ce prince convoqua l'assemblée générale de tous les princes, des mandarins de la première classe et des principaux officiers de tous les ordres et de tous les tribunaux de l'empire. Il y envoya le placet du P. Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenait de prendre dans une telle conjoncture.

Les régents que le père de l'empereur avait nommés avant sa mort lui étaient odieux depuis longtemps; ils avaient condamné l'astronomie de l'Europe et protégé les astronomes chinois. Sa Majesté, de l'avis de quelques-uns de ses principaux confidents, voulait prendre cette occasion pour annuler tous les actes des régents, et c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée. On y lut le placet du P. Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les seigneurs et les principaux membres du conseil déclarèrent unanimement que la correction du calendrier était une affaire importante et que l'astronomie étant une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était néces-

saire d'examiner publiquement, avec les instruments de l'observatoire, les fautes que l'astronome européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'empereur, Verbiest et l'astronome mahométan reçurent l'ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil et des planètes, et de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le missionnaire obéit volontiers et présenta ses explications aux mandarins du tribunal des rites.

Malgré les intrigues des ennemis du P. Verbiest, sa science triompha et son triomphe fut complet. Toutes ces épreuves ne supposaient sans doute que des notions exactes des principes de l'astronomie, mais j'ai cru devoir les rapporter, d'abord, parce qu'elles montrent l'état de la science dans cet empire, et ensuite parce que l'exactitude de ces expériences et la fidélité des calculs du P. Verbiest eurent pour la mission les conséquences les plus heureuses.

On se formerait très-difficilement une idée de l'influence que toute cette affaire exerça sur cette nation vaine et orgueilleuse, dit le P. Verbiest (1). Malgré eux, les Chinois ne pouvaient s'empêcher de dire : Si l'astronomie de ces européens, qu'ils n'étudient que pour se délasser l'esprit et que, d'après leurs aveux, ils ne mettent qu'à la seconde place, répond si exactement à la raison et au ciel, comment donc la religion qu'ils professent avec tant de zèle, et qu'ils sont venus prêcher de l'autre bout du monde, ne serait-elle pas conforme à la raison?

L'astronomie est de toutes les sciences celle qui plaît le plus aux Chinois, cette science et les autres parties des

(1) *Astronomia perpetua*, p. 20.

mathématiques les plus curieuses, comme l'optique, la mécanique avec ses expériences et ses secrets forment les belles-lettres en Chine, et y fleurissent. Ces sciences entrent dans les palais de l'empereur, et sont souvent assises auprès de son trône, tandis que les plus grands seigneurs de l'empire en sont éloignés ou à genoux. On voit, dans ce pays, la religion chrétienne, revêtue des habits de l'astronomie, trouver un accès auprès des gouverneurs, et les obliger à protéger nos missionnaires et nos temples. »

Le P. Verbiest, après avoir convaincu l'empereur et les mandarins des erreurs de Yang-Quang-Sien, fut établi président du tribunal des mathématiques, avec ordre de réformer le calendrier et toute l'astronomie de la Chine. Cette place fut ensuite occupée par un jésuite jusqu'au P. Hellerstein, mort en 1774.

Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du calendrier le mois intercalaire qui, suivant le calcul même des astronomes chinois, appartenait à l'année suivante.

L'empereur, ayant favorablement reçu cette requête, fit examiner l'affaire au conseil, mais tous les conseillers s'y opposèrent, à cause du changement général qu'il eût fallu faire par tout l'empire, dans les actes publics, et du déshonneur qui en réjaillirait sur la Chine, forcée d'avouer publiquement une erreur aussi grossière. Les mandarins présentèrent plusieurs requêtes contre celle du P. Verbiest, mais sans succès. Enfin on rassembla tous les membres du tribunal des mathématiques, au nombre de cent soixante, dans l'espoir de fléchir le père Verbiest: un des chefs même fut député vers lui pour le conjurer de trouver quelque moyen de dissimuler cette erreur; mais Verbiest resta inébranlable, et répondit

qu'il lui était impossible de concilier le ciel avec leur calendrier, et que le retranchement lui paraissait indispensable. L'empereur l'ordonna par un édit public.

Le P. Verbiest se servit de la confiance que l'empereur lui montra, pour obtenir le retour de tous les missionnaires exilés à Canton et le libre exercice de la religion par tout l'empire. Une occasion pour faire cette démarche s'était d'ailleurs présentée naturellement. L'empereur avait pris les rênes de son empire, et, désirant annuler les décrets de ses tuteurs, il avait publié un édit portant que tous ceux qui avaient souffert pendant sa minorité, n'avaient qu'à s'adresser à lui. Alors le P. Verbiest lui présenta une requête où il marquait que, par une criante injustice, on avait abusé de son autorité pour proscrire la loi du vrai Dieu, et bannir de l'empire ceux qui la prêchaient.

Cette requête fut d'abord rejetée, mais le P. Verbiest ayant demandé d'autres juges, l'empereur condescendit à sa demande. On mit sept jours à l'examiner dans une assemblée générale de mandarins, après quoi il fut déclaré que la loi chrétienne n'enseignait rien de contraire aux mœurs ou aux devoirs des sujets. Le P. Schall fut justifié publiquement. On réhabilita sa mémoire, on lui éleva un superbe mausolée, et les missionnaires exilés furent rappelés avec la permission de retourner dans leurs églises.

Le décret de ce rétablissement est du mois de mars 1671. Dès cette année, plus de vingt mille Chinois se convertirent sans obstacle. Un oncle maternel de l'empereur et un des huit généraux perpétuels furent baptisés.

Le P. Verbiest, qui était l'âme de tous ces travaux entrepris pour la gloire de Dieu et l'avancement de la religion, entrait de plus en plus dans les bonnes grâces de l'empereur. Ce jeune prince avait un goût décidé pour les sciences. Pendant plus de cinq mois il appela journelle-

ment le P. Verbiest dans l'intérieur de son palais, et l'y retint presque toute la journée, pour recevoir des leçons de mathématiques et surtout d'astronomie. D'abord l'empereur lui montra tous les livres de mathématiques et d'astronomie écrits en chinois par les pères jésuites, et qui montaient à plus de cent vingt volumes, et voulut qu'on les lui expliquât. « Dès le point du jour, dit le P. Verbiest, j'allai au palais; je fus aussitôt admis dans les appartements particuliers de Cam-Hi, et je ne les quittai souvent qu'à trois ou quatre heures de l'après-midi. Seul avec l'empereur, je lus et j'expliquai. Il me retint souvent à dîner et me fit servir les plats les plus exquis dans une vaisselle d'or. Pour apprécier combien les signes de bienveillance, que l'empereur me donnait, étaient extraordinaires, un Européen a besoin de remarquer qu'en Chine l'empereur est révéré comme une divinité, qu'il est rarement visible, surtout pour des étrangers. Ceux-là mêmes qui des pays les plus éloignés se rendent à sa cour comme ambassadeurs, s'estiment heureux s'ils sont admis une seule fois à une audience privée et encore ne peuvent-ils voir l'empereur que d'une salle éloignée. Les Ko-La-O et les parents les plus proches de l'empereur ne paraissent devant lui qu'en silence et avec la plus grande vénération, et, s'ils ont besoin de lui parler, ils se mettent à genoux. »

L'empereur, ayant su que les livres d'Euclide contiennent les principaux éléments des mathématiques, voulut que le père lui en expliquât les six premiers livres traduits en chinois par le P. Matthieu Ricci, et il les étudia avec une constance admirable.

Quoique Cam-Hi comprît parfaitement le chinois, il voulut qu'Euclide fût traduit en tartare. Cette langue était très-commune dans les tribunaux; pour faciliter encore ses relations avec notre missionnaire, il accorda

au P. Verbiest un de ses serviteurs afin de lui enseigner la langue tartare. Verbiest devint en peu de temps si habile dans cette langue, qu'il en composa une grammaire qui fut imprimée à Paris. Laurent Hervas et Panduro, dans son *Escuela Espanola de sordosmudos*, parle avec éloge des manuscrits du P. Verbiest sur la langue tartare, qu'il avait en sa possession.

L'empereur se servit encore du P. Verbiest pour recevoir des leçons de toutes les autres branches de la philosophie, et le père en cultivant l'esprit du monarque, songeait encore davantage à former son cœur à la vertu et à lui faire goûter la science du salut. Il commença par le désabuser entièrement des fables et des superstitions païennes, et peu à peu menageant les moments favorables et secondant l'avidité qu'il avait de tout savoir, il l'instruisit des vérités qui sont l'objet de la foi chrétienne, il lui en expliqua les mystères les plus sublimes et lui en fit connaître la sainteté.

Le prince en fut si épris, qu'un jour on lui entendit dire, qu'insensiblement le christianisme détruirait toutes les sectes. Mais il ne se déclarait pas, et se contentait de protéger une religion dont il admirait la pureté et l'excellence. Il eut une véritable affection pour les missionnaires, fondée non-seulement sur la grande capacité du P. Verbiest, qu'on regardait comme le plus habile homme de l'empire, mais sur la certitude qu'il avait acquise de l'innocence des mœurs et de la vie dure qu'ils menaient dans leur intérieur : car, par des voies sûres et secrètes, il savait ce qui s'y passait et connaissait jusqu'à leurs austérités et leurs mortifications particulières. Ce fut, en second lieu, la conviction qu'il avait que leur zèle pour son service était désintéressé, et qu'ils n'avaient d'autre

but que d'accréditer la religion, de l'enseigner à ses sujets et de l'étendre dans tout son empire.

Durant les expériences que le P. Verbiest avait faites en présence des mandarins, on s'était convaincu que l'imperfection des machines était trop grande pour pouvoir les conserver; mais de ce que le père en avait démontré les vices, ils supposèrent qu'il saurait en fondre de nouvelles. Il n'y avait pas moyen, dans la position où se trouvait notre missionnaire, de se refuser aux exigences de l'empereur : il entreprit donc la confection des instruments pour l'observatoire; mais ayant quitté l'Europe avant l'époque où les Cassini, les Halley et les Picard firent faire tant de progrès à la science, il ne put leur donner la perfection des machines connues déjà à cette époque en Europe.

L'achèvement de cet immense travail mérita de nouvelles dignités au P. Verbiest, ou plutôt, on lui imposa des charges nouvelles, qui durent lui paraître d'autant plus accablantes, qu'elles l'empêchèrent plus longtemps de travailler à réparer les injures que, durant la persécution, le troupeau qui lui était confié, avait reçues.

Avant tout, il dut procéder à une réorganisation complète du tribunal des mathématiques, et pour assurer à l'empire l'exactitude dans ses calendriers, l'empereur lui ordonna de dresser des tables des mouvements célestes et des éclipses pour deux mille ans.

Ayant achevé ce grand ouvrage, Verbiest en fit trente-deux volumes de cartes, avec leurs explications, et les offrit à l'empereur à l'occasion d'une assemblée générale des mandarins, des princes et des vice-rois, réunis pour complimenter l'empereur qui venait de désigner son successeur à l'empire. Pour récompenser le travail du missionnaire, l'empereur le promut à la dignité de président

suprême du principal tribunal parmi ceux que l'on appelle tribunaux du premier ordre.

En vain le père lui remontra-t-il que la profession religieuse qu'il avait embrassée, ne lui permettait pas d'accepter cet honneur, il ne fut point écouté, et de crainte d'offenser l'empereur et de nuire au progrès de la religion, il se soumit et reçut un décret d'anoblissement.

De semblables titres d'honneur remontent jusqu'aux ancêtres de celui qui les reçoit, tous ses parents s'en glorifient. Ils les font écrire en divers lieux de leurs maisons et jusque sur les lanternes qu'ils font porter devant eux, lorsqu'ils marchent durant la nuit, ce qui leur attire de grands respects.

Comme le P. Verbiest était européen, il n'avait pas de parents à la Chine qui pussent partager cet honneur avec lui; mais, par un bonheur singulier pour la religion, tous les missionnaires, jésuites et autres, passaient pour ses frères, et étaient considérés comme tels par les mandarins. Ce fut cette qualité qui plus tard facilita à monseigneur d'Héliopolis son entrée en Chine, et la plupart des religieux faisaient mettre ce titre sur la porte de leurs maisons.

L'empereur fit expédier en même temps de pareils titres d'anoblissement aux aïeux, au père et à la mère du P. Verbiest, pour les récompenser des vertus de leur fils et petit-fils. Chez nous, un autre principe a présidé à l'anoblissement des familles : on récompense un homme à cause de ses mérites, et sa lignée descendante participe du titre du père, afin qu'elle imite ses vertus et qu'elle se rende digne du nom qu'elle a reçu en naissant; en Chine, les vertus sont récompensées dans celui qui les pratique et dans ceux qui, par l'éducation et les soins qu'ils ont eus pour lui, sont supposés l'avoir formé à cette pratique.

Ces marques de la bienveillance de l'empereur contribuèrent infiniment au succès de la mission de la Chine, mais les jésuites ne les obtinrent que par une vie d'abnégation et de sacrifices, et ils s'y étaient décidés. Voulant être tout à tous, ils avaient compris, avec leur tact ordinaire, que c'est par les sciences et surtout par l'astronomie qu'il faut ramener ce peuple vers Jésus, comme avaient été ramenés autrefois les trois mages; aussi s'appliquèrent-ils avec tant de zèle à ces sciences, que plusieurs de ces hommes apostoliques se trouvent mentionnés dans les fastes des sciences avec la plus grande distinction, tandis que dans l'histoire des missions ces mêmes hommes sont cités par leurs travaux apostoliques.

Le P. Verbiest, et c'est ce que l'empereur avouait souvent, était infatigable : tour à tour les sciences et la religion étaient l'objet de ses études, et à peine eut-il publié son grand ouvrage des tables astronomiques, qu'il fit paraître, au milieu de l'hiver de 1677, son traité sur ce qu'un chrétien doit savoir, et que Couplet nomme L'ORDRE DE PROPOSER LES MYSTÈRES DE LA FOI. Il fit plusieurs autres ouvrages sur la religion. Dans la grande collection des chefs-d'œuvre de la langue chinoise, intitulée Sse-Kon-Thsionen-Chou, ordonnée par l'empereur Khian-Long et qui devait avoir 160,000 volumes, on trouve réimprimé un des ouvrages religieux du P. Verbiest. Il a pour titre : KIAO-YAO-SU-LUN (*Abrégé des vérités fondamentales de la religion*); il n'est pas écrit pour les lettrés, le style en est plus simple; il paraît que l'auteur a voulu se mettre à la portée de tout le monde. Cam-Hi, l'ayant lu, le railla sur son style; mais il est d'une analyse et d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. C'est sans doute aussi vers ce temps que le P. Verbiest devint vice-provincial de son ordre; car il succéda

au P. Antoine de Govea, et celui-ci mourut en 1677. Je n'ai cependant rien trouvé de positif jusqu'ici sur cette date, peu importante en elle-même, mais celle que j'assigne est très-probable. Ses occupations trop multipliées ne lui ont pas sans doute permis de continuer ces fonctions, car, dans une lettre du 15 janvier 1683, il parle du P. Dominique Gabiani comme vice-provincial de la Chine.

La vie des missionnaires en Chine fut des plus pénibles : se faisant tout à tous, ils eurent beaucoup à faire; et pour obtenir la bienveillance et l'estime de ceux qu'ils voulurent gagner à Jésus-Christ, ils durent les étonner par leurs connaissances et leurs vertus et se les attacher par leurs services. Ceux que les Chinois exigèrent souvent des jésuites ne furent pas des moindres sacrifices auxquels les obligea leur position.

Dans un de ses ouvrages, le P. Verbiest avait dit que par le perpendicule, l'on pouvait mesurer et régler la verticalité d'une bombe lancée par un canon. Verbiest avait même prouvé par le fait l'exactitude de ses calculs pendant le temps que, par la volonté absolue de l'empereur, il avait dû se charger du soin des canons. Enfin, en 1674, des provinces s'étant révoltées, Verbiest reçut un nouvel ordre d'examiner l'artillerie et de voir si, parmi les canons hors d'usage, il n'y en avait pas qui pussent être raccommodés. Le père fit tant, que cent cinquante canons purent entrer en campagne; mais comme plusieurs de ces pièces étaient trop lourdes pour servir dans les provinces montagneuses, le président et les membres du tribunal des ouvrages publics présentèrent à l'empereur un mémoire par lequel ils le suppliaient d'ordonner au P. Verbiest de fondre des canons nouveaux pour la conservation de l'État, et d'instruire des ouvriers dans cet art. Le père s'excusa d'abord sur le peu de connaissance

qu'il avait des machines de guerre, et sur ses engagements dans la vie religieuse, qui l'avaient entièrement éloigné de tout ce qui concerne la milice séculière, et ne lui permettaient que d'offrir des vœux au Seigneur pour attirer sa bénédiction sur les armes de l'empereur.

La réponse du père fut mal reçue, et comme il s'agissait du salut de l'empire, un refus aurait pu faire supposer qu'il faisait des vœux en secret pour le succès des ennemis de l'empereur.

Environné d'ennemis de la religion qu'il était venu porter en Chine, et qui ne cherchaient qu'un prétexte pour le perdre et anéantir la naissante Église, le père ne crut pas pouvoir exposer la religion. Il fondit des canons, en dirigea l'épreuve qu'ils durent subir, et eut même l'honneur de recevoir l'empereur qui vint inspecter ses ateliers et récompenser ses succès.

Les rebelles, attaqués par les petits canons du père Verbiest, dans les retraites qu'ils croyaient inaccessibles, se soumirent, et l'empereur remporta des victoires qui firent respecter son nom, et affermirent son trône. On conçoit aisément combien un pareil service dut augmenter le crédit du père; aussi l'empereur ne cessa de lui en témoigner sa reconnaissance, par une estime singulière pour sa personne et une protection constante de la religion chrétienne. Le P. Verbiest fut cependant amèrement attaqué en Europe. Des libelles furent publiés contre lui en Espagne, en Italie, et on ne l'épargna guère en France même. Verbiest se contenta de montrer que ses services avaient obtenu aux missionnaires la liberté de prêcher l'Évangile dans toute l'étendue de l'empire, et il fut amplement dédommagé de ces invectives par un bref que lui adressa Innocent XI, dans lequel il le loue d'avoir employé si sagement les sciences profanes pour le salut

des Chinois. Il l'exhortait ensuite à continuer ses soins afin d'avancer par son zèle et son savoir, les avantages de la religion, lui promettant tous les secours du saint-siège et de son autorité pontificale.

Le P. Verbiest continua donc à donner des soins constants à la culture des sciences, et à y initier les Chinois en vue de procurer tous les avantages possibles à la religion: aussi l'empereur reconnut-il toute l'importance des secours que Verbiest rendait à lui et à la nation chinoise, et la confiance qu'il lui accorda augmenta de jour en jour. Il l'entretenait souvent avec une familiarité peu ordinaire dans un empereur chinois. Il l'attirait presque tous les jours auprès de lui, et ne put même se décider à s'en séparer lorsqu'il entreprit les voyages que les empereurs alors faisaient souvent vers les parties les plus éloignées de leur empire. Verbiest a décrit deux de ces voyages dans la Tartarie occidentale et orientale.

Plusieurs raisons portaient l'empereur à entreprendre ces voyages. Il voulait pendant la paix tenir son armée dans l'activité et soumise à la discipline. Il faisait trois voyages par an dans différentes saisons, et exerçait ses troupes à la chasse des bêtes féroces. En effet, ces sortes de chasses avaient plutôt l'air d'une expédition militaire que d'une partie de divertissement. L'empereur, dans un de ces voyages, mena à sa suite 100,000 chevaux et plus de 60,000 hommes, tous armés, divisés par compagnies, et marchant en ordre de bataille après leurs enseignes. Pendant ces chasses ils investissaient des montagnes et des forêts entières, comme on l'eût fait des villes à assiéger. La description de ces voyages contient des particularités sur la géographie, l'histoire naturelle et les mœurs de ces peuples. Durant ces voyages les regulos tartares vinrent de trois cents et même de cinq cents milles pour

rendre leurs hommages à l'empereur. « Un jour, dit le P. Verbiest, nous rencontrâmes un regulo fort âgé, qui revenait de chez l'empereur; lorsqu'il nous eut aperçus, il s'arrêta avec toute sa suite et fit demander par son interprète qui de nous s'appelait Nan-Hoai-Jin; c'était mon nom, et lorsqu'on lui eut dit que c'était moi, il m'aborda avec beaucoup de politesse et me dit, qu'il y avait longtemps qu'il savait mon nom et qu'il désirait me connaître. » L'accueil favorable que ce prince fit aux pères de la mission était de nature à faire concevoir une espérance fondée que, si le P. Verbiest avait eu à sa disposition un nombre suffisant de missionnaires, la religion aurait trouvé une entrée facile chez ce peuple; c'est à cette occasion que le P. Verbiest émet l'avis que si on a le dessein de pénétrer un jour dans la Tartarie occidentale, le plus sûr serait de commencer d'abord par les autres Tartares plus éloignés, qui ne sont pas soumis aux Chinois; que de là on passerait aux Tartares occidentaux en avançant peu à peu vers la Chine.

La faveur du P. Verbiest continua par l'attention qu'il eut toujours de remplir les désirs de l'empereur en tout. Chaque année il lui offrit un cadran solaire toujours diversement construit. Il lui présenta un jour un cadran modifié d'après les principes de la réfraction de la lumière (*horologium anclasticum*): un grand et large vase en porcelaine, blanche comme la neige, était déstiné à recevoir l'ombre projetée par le style: au fond du vase il avait tracé en olivâtre les lignes horaires et les parallèles zodiacaux; les lignes étaient formées de manière à présenter les contours d'un poisson. Ainsi arrangé, tout l'appareil ne présentait que des lignes insignifiantes; mais aussitôt que l'on remplissait le vase d'eau, le poisson semblait se soulever, et portait, par la réfraction, sur son dos

les indications précises du mois, du jour et de l'heure.

Le P. Verbiest décrit dans le même ouvrage (1) une chambre noire qu'il construisit au palais impérial. Il prépara une lentille de la distance locale la plus grande qu'il put, et la plaça dans le mur d'un appartement attenant à la rue la plus fréquentée de Pékin. Un prisme conique appliqué par son sommet à la lentille empêchait la dispersion des rayons; mail il ne dit pas s'il eut l'idée de redresser les images. La chambre noire fut très-souvent visitée par l'empereur, mais plus souvent encore par ses femmes, condamnées, comme l'on sait, à ne jamais sortir.

Un autre travail du P. Verbiest mérite encore d'être mentionné, c'était un appareil destiné à représenter les phénomènes astronomiques et météorologiques les plus curieux; les éclipses, l'arc-en-ciel, les couronnes, les halos, les parhélies. Le père avait souvent donné à l'empereur l'explication de ces phénomènes, cependant les mandarins continuèrent d'y voir mille choses ridicules, des pronostics de bonheur ou de malheur, et s'en prévalaient pour modifier d'après leurs vues ce que l'empereur voulait entreprendre. Le père voulut donc confirmer ses assertions par l'expérience. Une cloche intérieurement blanche, portée sur un axe cylindrique d'un poli parfait, avait sa base inclinée parallèlement au plan de l'équateur. L'appareil n'admettait de lumière que celle du soleil, laquelle passant par une petite ouverture, se trouvait refractée par un prisme triangulaire et, après sa décomposition ainsi faite, réfléchie par l'axe vers la concavité de la cloche, l'inclinaison ou la circonvolution du prisme y déterminait la représentation au vif de l'arc-en-ciel, des couronnes, des

(1) *Astronomia Europæa*. Dillingæ, in-4°.

halos. Il est probable que l'interposition d'un petit disque mobile produisait les éclipses, mais il ne le dit pas; il ne décrit pas non plus la manière dont cet instrument pouvait produire le parhélie.

Il travaillait encore à une infinité d'ouvrages tous utiles au public ou propres à exciter la curiosité de l'empereur: en sorte qu'en ce dernier point on peut dire qu'il a épuisé tout ce que les arts et les sciences nous ont jusqu'ici découvert de plus rare et de plus ingénieux. J'omets la description d'un thermomètre, d'un hygromètre, ainsi que de plusieurs autres appareils se rapportant à la statique, à l'hydraulique, à l'optique, etc. L'Europe possédait déjà ces choses à un degré de perfectionnement égal, peut-être même supérieur.

Je ne dois pas oublier ses essais et ses prévisions sur les machines à vapeur. Dans l'ouvrage du P. Verbiest sur l'astronomie européenne, qui fut publié en 1687, en Suède, il parle longuement d'une expérience sur l'application de la vapeur à la navigation et aux voitures. Il plaça une chaudière, dans laquelle se forme la vapeur, sur un char; la vapeur était lancée sur une roue portant quatre ailes: le mouvement ainsi déterminé se communiquait par des engrenages jusqu'aux roues du chariot. L'appareil courait avec une rapidité soutenue, aussi longtemps que la vapeur pouvait se produire; le chariot, par le moyen d'un timon, recevait différentes directions. Le père fit l'application du même procédé à un petit navire, et avec un plein succès. Ce que le P. Verbiest y ajoute, semble indiquer qu'il concevait, en partie au moins, quel était le rôle réservé à ce moteur, et il mériterait sans doute que son nom fût donné à un de nos remorqueurs, pour perpétuer le souvenir des essais de ce père.

Dato hoc principio motûs, multa alia .... excogitari facile

est! La force motrice de la vapeur étant reconnue, il est facile d'en faire mille autres applications.

Nous avons vu les travaux du savant, il est temps de décrire les travaux du missionnaire. Le P. Verbiest ne se soutenait dans tous ces travaux que par ce zèle ardent dont il brûlait pour la conversion des infidèles. Il gémissait souvent à cause du petit nombre d'ouvriers qui se trouvaient encore en Chine, pour prêcher l'Évangile à un peuple qui se montrait avide de l'entendre.

La mort enlevait les anciens missionnaires et il ne pouvait les remplacer. Le plus vaste champ s'ouvrait à la prédication de l'Évangile dans la Tartarie, dans le royaume de Corée, dans diverses provinces de la Chine même où la foi n'avait pu encore pénétrer, et de tous ces endroits on lui demanda des ouvriers. Il voyait qu'à l'exemple de l'empereur, les vice-rois et les mandarins comblaient d'amitiés ceux qu'ils savaient être du nombre de ses frères. Leurs églises et leurs maisons étaient respectées et les portes de ce vaste empire, qui avaient toujours été si soigneusement fermées aux nations étrangères, étaient ouvertes à des hommes qui avaient si bien gagné la bienveillance du prince : enfin il était persuadé de cette vérité, dont l'apôtre des Indes, saint François Xavier, était lui-même convaincu, que si la Chine recevait la religion chrétienne, toutes les nations voisines, entraînées par son exemple, briseraient bientôt leurs idoles et n'auraient aucune peine à recevoir le joug de la foi. Les Japonais répétaient cela souvent au grand apôtre, lorsqu'il leur annonçait les vérités de la religion.

C'est aussi ce qui porta le P. Verbiest à écrire en Europe ces lettres si touchantes, si édifiantes et si remplies de l'esprit apostolique, par lesquelles il invitait ses frères à venir partager ses travaux et à ne pas laisser échapper les

conjonctures favorables dans lesquelles se trouvaient les Chinois pour recevoir la semence évangélique. Je veux transcrire une ou deux de ces pages brûlantes, elles feront mieux connaître, que ce que je viens de dire moi-même, l'homme saint, le digne missionnaire. Dans sa lettre du 15 août 1678, adressée aux jésuites d'Europe, il se plaint de ce qu'il n'est plus en état d'envoyer en Europe des députés pour solliciter du secours. « Hélas! dit-il, à mesure que la faveur et la bonne volonté des princes et des grands seigneurs augmente, nous voyons diminuer le nombre de nos pères. Oh! qu'il serait facile de procurer la liberté des enfants de Dieu, à des milliers de Chinois, rachetés aussi bien que les Européens, par le sang précieux de Notre-Seigneur! Il y a encore dans cet empire cinq provinces entières, dont chacune est aussi grande que quelques royaumes de l'Europe, où nous n'avons point prêché l'Évangile faute d'ouvriers.... Je sais qu'il y a dans la plupart de nos colléges un grand nombre d'ouvriers doués de tous les talents nécessaires pour cette mission ... et qui cherchent avec ardeur un nouveau champ pour exercer leur zèle. Je les conjure, au nom de Dieu, de jeter les yeux sur tant de provinces ... qui leur tendent les bras ... » Il explique ensuite quelles sont les qualités que doivent posséder ceux qui s'y destinent. « ... Il leur faut de la science, beaucoup de science, mais je dois avouer que tout cela n'est rien, en comparaison des vertus solides sans lesquelles la science nuit ordinairement .... Mais qui sont ceux que nous invitons à venir avec nous à la conquête de la Chine? ce sont ces généreux soldats de Jésus-Christ, les enfants de saint Ignace et les frères de tant de martyrs qui auraient plus de joie à se voir dans les prisons du Japon ou, comme leurs frères, attachés à des poteaux au milieu des tourbillons de flammes, qu'à

être comblés des bienfaits et des libéralités de l'empereur. »

L'espérance de mourir un jour pour Jésus-Christ lui faisait aimer son état, et l'on a trouvé dans ses papiers des désirs ardents du martyre; il le souffrait même en quelque sorte, parce qu'il le demandait à Dieu avec ces gémissements du cœur qui font souffrir un martyre continuel à ceux qui ne le peuvent obtenir. « Mettez-moi, Seigneur, dit-il dans son recueil, en la place de ceux qui ont voulu et qui ont pu répandre leur sang pour vous. Je n'ai ni leur innocence, ni leurs vertus, ni leur courage; mais vous pouvez m'appliquer leurs mérites, et, ce qui est infiniment plus, me revêtir de tous les vôtres. C'est sous le voile de votre miséricorde infinie que j'ose vous offrir ma vie en sacrifice. J'ai eu le bonheur, mon Dieu, de confesser votre saint nom parmi le peuple, à la cour, au milieu des tribunaux, sous le poids des chaînes et dans l'obscurité des prisons; mais que me sert cette confession, si je ne la signe de tout mon sang? »

C'est encore le même esprit qui l'anime lorsque, écrivant de sa prison à son provincial, il le conjure, ainsi que tous les pères de la société, de vouloir unir leurs prières aux siennes et de remercier la Providence divine, de ce qu'elle l'a bien voulu élire pour souffrir, tandis que les hommes les plus saints ont désiré cette grâce sans l'obtenir .... « Combien le bruit des neuf chaînes, avec lesquelles on m'a traîné plus de trente fois devant les divers tribunaux, m'a été plus agréable que l'explosion des canons par laquelle on m'honorait à mon passage par plus de trente villes, lorsque je fus appelé à la cour! Et j'écris ceci d'autant plus volontiers, que je sais que le courage des nôtres s'enflamme à la vue des prisons et des tortures, et que pour cela seul les provinces où l'on a ces tourments à espérer, sont celles qui sont les plus recherchées....

Oh! que ne m'a-t-il été permis de paraître devant vous, avec une palme entière rougie dans le martyre, au lieu de n'avoir à vous montrer que quelques feuilles, quelques fleurs qui se faneront bientôt! que ne m'a-t-il été permis de vous apparaître attaché à une croix du Japon, ou ayant un sabre plongé dans le cœur! Dieu me préserve de n'être, en m'exprimant ainsi, qu'un arbre stérile, etc. »

Ce fut une de ces lettres qui engagea l'évêque de Munster et Paderborn, Ferdinand, à doter richement une maison, afin de fournir des missionnaires à la Chine. Dans sa lettre de 1682, adressée au P. Verbiest, l'évêque explique comment il a conçu son projet: « Vos lettres, dit-il, des derniers confins de l'Asie, envoyées en Europe, nous sont aussi parvenues, et la lecture nous en a tellement ému, que nous croyions entendre et voir l'apôtre des Indes, saint François Xavier lui-même. Il est impossible de ne pas être enflammé du désir de vous aider, lorsqu'on vous entend exposer si pathétiquement la perte de tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Quant à nous, afin de participer à votre couronne, nous offrons à Dieu et au rédempteur Jésus-Christ et à sa mère conçue sans tâche, à saint François Xavier et à vous, vénérable P. Ferdinand, vingt-cinq mille couronnes, dont l'intérêt annuel servira à l'entretien de huit hommes apostoliques, dans le royaume de la Chine et du Japon... Adieu, homme apostolique, vivez et gagnez des enfants innombrables à Jésus. »

Ce fut une autre de ses lettres, dans laquelle le père Verbiest représentait les besoins de la Chine, qui toucha Louis XIV. Le roi crut qu'en exécutant ses vues pour la perfection des sciences, il pourrait en même temps procurer à la Chine un nombre d'excellents ouvriers.

Il donna donc des ordres en conséquence au ministre

Colbert, qui fit appeler le P. Fontenai, professeur de mathématiques au collège de Louis le Grand. La mort de Colbert interrompit le projet. Mais M. de Louvois, son successeur, demanda des missionnaires aux supérieurs des jésuites, et parmi le nombre de ceux qui s'offrirent, le choix tomba sur les PP. de Fontenai, Tachard, Gerbillon, Bouvet, le Comte et de Visdelou.

Le P. de la Chaise leur donna une lettre pour le père Verbiest, auquel il recommanda les envoyés français. Cette honorable lettre se trouve dans le *Voyage de Siam* du R. P. Tachard, tome premier, chapitre second.

Les pères jésuites français s'embarquèrent à Brest, au mois de mars 1685. Le P. Tachard, d'après le désir du roi de Siam, revint en France, mais les cinq autres suivirent leur destination. Ils arrivèrent, le 23 juillet 1687, à Nimpo, port de mer dans la partie la plus orientale de la Chine. Les mandarins reçurent les missionnaires avec une grande civilité, et leur demandèrent le sujet de leur voyage. Le P. Fontenai l'exposa et ajouta que le P. Verbiest lui avait écrit pour l'inviter. Ce nom, habilement placé dans la conversation, eut une décisive influence sur l'accueil que reçurent les jésuites. Mais la politesse des mandarins attira à ces fonctionnaires de fortes réprimandes de la part du vice-roi, ennemi déclaré du christianisme, et qui se hâta de prendre des mesures pour renvoyer les missionnaires. Mais les pères français mandèrent immédiatement leur arrivée au père Verbiest qui en informa l'empereur, et le 2 de novembre ils apprirent qu'ils étaient appelés à Pékin, par cet ordre plein de bonté: « Que tous viennent à ma cour: ceux qui savent les mathématiques demeureront auprès de moi, les autres iront où bon leur semblera. » Ils arrivèrent à Pékin, le 7 février 1688, et ils trouvèrent tous les

pères plongés dans la plus grande douleur à cause de la perte qu'ils venaient de faire du R. P. Verbiest. Les jésuites français s'étaient flattés de se former aux vertus apostoliques par les lumières et les conseils de ce grand homme, qui avait confessé le nom de Jésus-Christ à la cour et au milieu des tribunaux, sous le poids des chaînes et dans les prisons.

Les travaux continuels et excessifs du P. Verbiest avaient fortement affaibli son tempérament tout robuste qu'il était, et l'avaient jeté dans une maladie de langueur qui dégénéra en une espèce de phthisie. Les médecins de l'empereur le soulagèrent quelque temps par ces cordiaux admirables que la Chine fournit, mais ils ne purent surmonter la violence de la fièvre. Après avoir reçu les derniers sacrements avec une ferveur et une piété qui pénétrèrent les assistants de dévotion et de tristesse, il rendit son âme au Seigneur, le 28 janvier 1688.

Lorsqu'il était à l'extrémité, le P. Verbiest laissa un écrit pour être présenté à l'empereur; il y disait entre autres : « Sire, je meurs content, puisque j'ai employé » presque tous les moments de ma vie au service de Votre » Majesté, mais je la prie très-humblement de se souvenir » après ma mort, qu'en tout ce que j'ai fait, je n'ai eu » d'autre vue que de procurer, en la personne du plus » grand roi de l'Orient, un protecteur à la plus sainte » religion de l'univers. »

Il fut généralement regretté de l'empereur; des grands et du peuple, qui avaient conçu la plus haute idée de sa vertu et de sa capacité; des missionnaires qui lui devaient le rétablissement de la religion chrétienne et enfin des fidèles, dont il maintenait la ferveur et dont il protégeait la faiblesse, soit en leur envoyant des ouvriers évangéli-

ques, soit en étouffant les persécutions dans leur naissance, soit en prévenant celles dont ils étaient menacés.

Honoré de la faveur du prince et dans la haute position où Verbiest se trouvait placé par son mérite, il charmait tout le monde par sa douceur, sa modestie, son recueillement et sa profonde humilité; plus on l'applaudissait et plus il avait de bas sentiments de lui-même; n'estimant l'affection de l'empereur et des grands qu'autant qu'elle pouvait être utile à la propagation de la foi.

Dans toutes ses actions il ne comptait que sur la protection divine, et plein de confiance en cette protection, aucun obstacle ne l'arrêtait dès qu'il s'agissait de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion.

On lui a souvent entendu dire qu'il n'aurait jamais accepté la charge qu'il remplissait, s'il n'avait espéré, qu'au cas qu'il s'élevât quelque nouvelle tempête contre l'Église, il en serait la première victime, et que les idolâtres qui le regardaient comme le chef des chrétiens, lui feraient porter tout le poids de la persécution. Sa charité ne connaissait point de bornes, quand il s'agissait de pourvoir aux besoins des autres, tandis qu'il était extrêmement dur à lui-même et qu'il se refusait jusqu'au nécessaire. Enfin il s'était fait une loi de ne paraître en public et à la cour, que revêtu d'un cilice, ou ceint d'une chaîne de fer armée de pointes, et par ce moyen, l'habit propre de sa dignité ne servait qu'à cacher la mortification de Jésus-Christ qu'il portait sur sa chair.

L'empereur fut très-sensible à la perte qu'il faisait du P. Verbiest: il l'honora d'un éloge qu'il composa lui-même et qu'il envoya par deux seigneurs distingués pour être lu devant le cercueil. L'éloge était ainsi conçu:

« Lorsque je considère sérieusement en moi-même que » le P. Verbiest a quitté de son propre mouvement

» l'Europe pour venir dans mon empire, et qu'il a passé
» une grande partie de sa vie à mon service, je dois lui
» rendre ce témoignage, que durant tout le temps qu'il
» a pris soin des mathématiques, jamais ses prédictions
» ne se sont trouvées fausses, elles ont toujours été con-
» formes au mouvement du ciel. Outre cela, bien loin
» de négliger l'exécution de mes ordres, il a paru en
» toutes choses exact, diligent, fidèle et constant dans
» le travail jusqu'à la fin de son ouvrage et toujours égal
» à lui-même.

» Dès que j'ai appris sa maladie, je lui ai envoyé mon
» médecin : mais quand j'ai su que le sommeil de la mort
» l'avait enfin séparé de nous, mon cœur a été blessé
» d'une vive douleur. J'envoie deux cents onces d'argent
» et plusieurs pièces de soie pour contribuer à ses obsèques,
» et je veux que cet édit soit un témoignage public de
» l'affection sincère que je lui porte. »

L'exemple du prince fut suivi par plusieurs grands de la cour, qui écrivirent, sur des pièces de satin, les éloges du père.

Le 11 mars, qui était le jour destiné aux obsèques, l'empereur envoya plusieurs personnages illustres pour honorer, par leur présence, au nom du prince, la sépulture de l'illustre défunt. Ces hommes étant arrivés sur les sept heures du matin, on se rendit dans la salle où se trouvait le corps du père enfermé dans son cercueil. Les cercueils de la Chine sont grands et d'un bois épais de trois ou quatre pouces, vernissés et dorés par dehors, et fermés avec un soin extraordinaire pour empêcher l'air d'y entrer. On porta le cercueil dans la rue et on le posa sur un brancard au milieu d'une espèce de dôme, richement couvert et soutenu par quatre colonnes. Les colonnes étaient revêtues d'ornements de soie blanche (c'est, en

Chine, la couleur du deuil), et, d'une colonne à une autre, pendaient plusieurs festons de diverses couleurs, d'un très-bel effet. Le brancard était attaché sur deux mâts d'un pied de diamètre et d'une longueur proportionnée à la grosseur, que 60 ou 80 hommes rangés des deux côtés devaient porter sur les épaules. Le père supérieur, accompagné de tous les jésuites de Pékin, se mit à genoux devant le corps, au milieu de la rue : on fit trois profondes inclinations jusqu'à terre, pendant que les chrétiens qui étaient présents à cette triste cérémonie fondaient en larmes et jetaient des cris capables d'attendrir les plus insensibles. Ensuite tout se disposa pour la marche qui devait se faire dans deux grandes rues tirées au cordeau, larges environ de cent pieds et longues d'une lieue, pour aller gagner la porte de l'ouest, éloignée de six cents pas du lieu de la sépulture qui fut accordée au P. Ricci, par l'empereur Van-Liei. La marche commença dans cet ordre :

On voyait d'abord un tableau, de vingt-cinq pieds de haut sur quatre de large, orné de festons de soie, dont le fond était d'un taffetas rouge, sur lequel le nom et la dignité du P. Verbiest étaient écrits en chinois, en gros caractères d'or. Ce tableau que plusieurs hommes soutenaient en l'air, était précédé par une troupe de joueurs d'instruments et suivi d'une autre troupe qui portait des étendards, des festons et des banderoles. La croix paraissait ensuite dans une grande niche ornée de colonnes et de divers ouvrages de soie. Plusieurs chrétiens suivaient, les uns avec des étendards et les autres le cierge à la main; ils marchaient deux à deux, avec une modestie que les infidèles admiraient. On voyait après, dans une niche, l'image de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus, tenant le globe du monde dans la main. Les chrétiens qui sui-

vaient avaient aussi à la main des cierges ou des étendards comme ceux qui précédaient.

Un tableau de l'archange Michel venait ensuite, accompagné de la même manière et suivi du portrait du père Verbiest, qu'on portait entouré de tous les symboles qui convenaient aux charges dont l'empereur l'avait honoré. Les jésuites parurent immédiatement après en habits blancs de deuil, et de distance à distance ils marquèrent la tristesse dont ils étaient pénétrés par des sanglots réitérés, selon la coutume du pays. Le corps du P. Verbiest suivait, accompagné des mandarins que l'empereur avait nommés pour honorer la mémoire de ce célèbre missionnaire. Ils étaient tous à cheval. Le premier était le beau-père de l'empereur, le second son premier capitaine des gardes, le troisième un de ses gentilhommes, et d'autres moins qualifiés. Toute cette marche, qui se fit avec un bel ordre et une grande modestie, était fermée par cinquante cavaliers. Les rues étaient bordées des deux côtés d'un peuple nombreux qui gardait un profond silence.

La sépulture des jésuites est hors de la ville, dans un jardin qu'un des derniers empereurs chinois donna aux premiers missionnaires de la compagnie. Ce jardin est fermé de murailles et on y a bâti une chapelle et quelques petits corps de logis.

Quand ils furent arrivés à la porte, ils se mirent tous à genoux devant le corps, au milieu du chemin, et ils firent trois fois les inclinations accoutumées. Les pleurs des assistants recommencèrent, quand on porta le corps auprès du lieu où il devait être inhumé : on y avait préparé un autel sur lequel était la croix et des cierges. Le père supérieur, revêtu du surplis, récita les prières et fit les encensements ordinaires marqués dans le rituel; alors les jésuites se prosternèrent encore trois fois devant le

cercueil, qu'on détacha du brancard, pour le mettre en terre. Ce fut à cet instant que les cris des assistants redoublèrent, et avec tant de violence, qu'il n'était pas possible de retenir ses larmes.

Toutes les cérémonies étant finies, les missionnaires écoutèrent à genoux ce que le beau-père de l'empereur avait à leur dire de la part de l'empereur. Il parla ainsi : « Le P. Verbiest a rendu de grands services à l'État, » Sa Majesté qui en est très-persuadée, m'a envoyé au- » jourd'hui, avec ces seigneurs, pour en rendre un témoi- » gnage public, afin que tout le monde sache l'affection » singulière qu'elle a toujours eue pour sa personne et la » douleur qu'elle a de sa mort. » Le père supérieur répondit à ces éloges, et l'on se sépara.

La fosse était une espèce de caveau profond de six pieds, long de sept et large de cinq ; il était pavé et revêtu de briques de tous côtés, en forme de murailles. Le cercueil fut placé au milieu, comme sur deux tréteaux de briques hauts d'environ un pied. On éleva ensuite les murailles du caveau jusqu'à la hauteur de six ou sept pieds, et on les termina en voûte, avec une croix au-dessus. Enfin, à quelques pieds de distance du tombeau, on plaça une pièce de marbre blanc de six pieds de haut, en comprenant la base et le chapiteau, sur laquelle étaient écrits, en chinois et en latin, le nom, l'âge et le pays du défunt, l'année de sa mort et le temps qu'il avait vécu en Chine.

Quelques jours après, le tribunal des rites présenta une requête à l'empereur, par laquelle il demanda et obtint la permission de décerner de nouveaux honneurs au P. Verbiest. Il destina 700 écus d'or à lui élever un mausolée, et outre cela, il conclut à faire graver sur une table de marbre, l'éloge que l'empereur avait composé,

et à députer les mandarins pour lui rendre les derniers devoirs au nom de l'empire.

C. C.

—

VERSLYPE (Jean-Baptiste),

Né à Courtrai en 1653, obtint à la fin de ses études théologiques, le grade de licencié en théologie. On le trouve successivement curé et doyen à Courtrai et enfin chanoine de la cathédrale de Bruges, où il mourut en 1735.

Il a prêché avec grande réputation et a publié de son vivant ses sermons en vingt volumes in-12°.

F. V.

—

VLERICK (Pierre).

Courtrai vit naître Pierre Vlerick en 1539. Son père, remarquant en lui beaucoup de dispositions pour le dessin, le mit en apprentissage chez Guillaume Snellaert, peintre en bâtiments. Il ne resta pas longtemps près de son premier maître, qu'il quitta pour passer chez Karel van Ipre, alors très renommé pour la correction de son dessin et pour sa bonne manière de peindre. Il quitta bientôt ce nouveau maître, dont le caractère bizarre ne lui convenait

guères : son père le força à aller chercher fortune ailleurs. Le jeune Vlerick se rendit à Malines, où il fut employé à peindre des décors. De là il alla habiter Anvers, où il commença à peindre à l'huile, en copiant un tableau qui représentait le serpent d'airain. Il travailla quelque temps sous la direction de Jacques Flore, jusqu'à ce qu'il partit pour l'Italie. Arrivé à Vénise, il fit la connaissance de Tintoret, qui le prit en affection à tel point, qu'il lui donna sa fille en mariage. Vlerick, malgré les instances de son illustre beau-père, quitta Vénise pour aller visiter d'autres villes et pour se rendre à Rome. Il dessina à la plume des vues du Tibre. Il visita aussi Naples et Ponzales. Après avoir peint plusieurs tableaux en Italie, il reprit la route de sa patrie en passant par l'Allemagne. Les peintres flamands étaient stupéfaits des grands progrès de Vlerick, qui ne démentit jamais durant toute sa vie la manière de faire de Tintoret.

Vlerick alla habiter Tournai vers 1568, où il eut beaucoup à souffrir et où il fut même emprisonné. Deux de ses filles moururent de la peste, et il succomba lui-même à ce fléau en 1581. Van Mander, qui avait été pendant un an le disciple de Vlerick, dit que son maître avait autant de modestie que de talent et qu'il lui disait souvent : « Si vous ne devenez meilleur peintre que moi, je vous conseille de quitter cet état. » Vlerick a encore formé un autre élève, Louis Heme, aussi Courtraisien, qui, comme son maître excellait dans la peinture et dans la perspective.

F. V.

VREDIUS (Olivarius).

Olivier De Wrée naquit à Bruges, le 28 septembre 1596; il était fils de Jean de Wrée, originaire du pays de Clèves et d'Anne Van Praet.

Cet historien célèbre qui était en même temps poète avait reçu son éducation première chez les jésuites à Bruges, il fit son cours de philosophie à Douai, dans le collège de la société de Jésus.

Dans sa jeunesse il se sentit du penchant pour la vie monastique. Sa liaison avec Pierre-Lambert Adornes, qui avait la même inclination, ne fit qu'accroître le désir qu'avait De Wrée de renoncer au monde; par une décision peut-être un peu prématurée, il se détermina à entrer dans la compagnie de Jésus, conjointement avec son ami. Ils commencèrent ensemble leur noviciat, encouragés l'un et l'autre par la bienveillance des pères qui avaient dirigé leur éducation.

Mais, dans le silence et le recueillement du cloître, ils ne tardèrent pas à s'appercevoir qu'ils s'étaient trompés sur leur vocation; ils comprirent qu'ils n'étaient pas faits pour le sacerdoce et quittèrent le couvent.

Olivier reprit avec ardeur ses études de jurisprudence et fut promu à Douai au grade de licencié en droit.

De retour dans sa ville natale, il se consacra aux belles-lettres. Il cultivait plus spécialement la poésie flamande. Les littérateurs flamands et hollandais estiment beaucoup

les productions poétiques de De Wrée; ils prétendent que de tous les auteurs de ce temps, Olivier est celui qui approche le plus de la manière et du style de Jacques Cats, le chantre populaire des Flandres, le poète chéri de tous ceux qui connaissent la langue flamande.

De Wrée s'était entouré d'un cercle d'amis qui s'adonnaient avec bonheur au culte des muses; c'étaient Lambert Vossius, Anselme de Boodt et Jean Lernutius. Ces savants se voyaient souvent, se consultaient sur leurs travaux, se jugeaient avec une juste, mais bienveillante sévérité et ne consentaient à laisser imprimer leurs productions qu'après les avoir fait passer au creuset d'une critique minutieuse, qui devait nécessairement offrir une garantie de succès. Olivier passa presque toute sa jeunesse à faire des poësies; plus tard, à l'âge de vingt-huit ou de trente ans, il s'appliqua à des études plus graves peut-être, mais non moins attrayantes, et publia ses ouvrages historiques, ses plus brillants titres à la reconnaissance de la postérité.

Pendant la première période de sa vie, Olivier De Wrée fit paraître les ouvrages suivants :

De vermaerde hoorlog-stukken van den wonderdadigen velt-heer Carel de Longueval, ridder van 't Gulde Vlies, grave van Bucquoy, baron de Vaux etc. etc. Poème in-12° oblong. Bruges, 1625, pp. 64.

Mengeldichten: Fyge snoeper; Bacchus Cortryck. Bruges, 1621, in-duodecimo oblong, pp. 30.

Venus ban, poème. Bruges, in-12° oblong, 1625.

Olivier De Wrée fut appelé, quoique jeune encore, à faire partie du magistrat de sa ville natale, d'abord comme échevin ou conseiller, puis comme trésorier de la commune, enfin, en 1643, comme bourguemaître. Il se fit estimer comme magistrat par l'intégrité de sa conduite, par son

activité et surtout par la fermeté et le courage dont il fit preuve dans plusieurs occurences. Les temps où il dirigeait la commune étaient bien difficiles : la Flandre pendant plus d'un siècle, en proie à la guerre civile, qu'elle avait traversée avec des chances diverses, s'était à peine relevée de son épuisement sous l'administration trop courte d'Albert et d'Isabelle. A la mort de ce prince, tout fut de nouveau mis en question; notre malheureux pays était incessamment harcelé par des hordes ennemies qui n'éprouvaient guères de résistance de la part d'un gouvernement complètement désorganisé, dont tous les ressorts étaient brisés et qui n'avait pas même d'armée pour s'opposer aux pillages et aux envahissements.

Telle était la situation du pays, lorsque le 1 juin 1631, le prince d'Orange parut inopinément dans les environs de Bruges, dont il voulait s'emparer par surprise. La consternation des Brugeois fut extrême, mais Olivier De Wrée, aidé de l'influence et du courage de Michel Rousart, son collègue, et de quelques autres personnes dévouées au bien du pays, parvint à ranimer les esprits abattus, harangua le peuple, le fit courir aux armes et, à force d'activité, organisa en quelques heures une force assez imposante pour défendre la ville surprise et faire renoncer le prince d'Orange à ses projets. A cette occasion De Wrée se ressouvint qu'il était poète et fit cette épigramme qui est en même temps une chronogramme indiquant l'année de l'évènement.

AVRIACUS BRUGAM VENIT VIDIT, ABIIT.

Olivier voua les vingt dernières années de sa vie aux études historiques. Il sacrifia toute sa fortune à se faire une magnifique bibliothèque et une collection très-nom-

breuse de médailles et d'antiquités; puis, ayant rassemblé une multitude de matériaux, il se mit à les coordonner, à les compulser et à en extraire, avec l'aide de son ami Lambert Vossius, tout ce qui pouvait servir à son grand projet, celui d'éclairer l'histoire de son pays. Ses recherches, par leur nombre et leur importance, doivent étonner les esprits les plus actifs et les plus laborieux.

Soit que les troubles qui agitaient la Flandre ne lui permissent pas de publier ses ouvrages chez un imprimeur, soit qu'il ait poussé l'enthousiasme pour l'histoire au point de voir paraître sous ses yeux ses curieuses publications, il institua à grands frais, dans sa propre maison, un atelier complet d'imprimerie et un cabinet de gravure, où il employait journellement un grand nombre de personnes à l'impression de ses livres et à la gravure des documents qui devaient servir à les illustrer.

C'est ainsi que parurent successivement les ouvrages suivants: *Sigilla comitum Flandriæ et inscriptiones diplomatum etc.*, un volume in-folio, Bruges, 1639; puis une traduction flamande par l'auteur, ibid. 1640; enfin une traduction française par L. V. R., ibid. 1641.

Genealogia comitum Flandriæ a Balduino ferreo usque ad Philippum IV Hisp. regem. 2 volumes in-folio, Bruges, 1642, traduit en français ibid. 1642.

Il est à peine croyable, mais il est pourtant certain que ces ouvrages ne furent pas accueillis avec faveur. Peut-être De Wrée avait-il blessé les imprimeurs dans leurs intérêts ou leur amour-propre et ceux-ci se concertèrent-ils pour empêcher le débit de livres que l'auteur lui-même avait imprimés, sans leur intervention. Quoiqu'il en soit, on prétend que, pendant la vie de De Wrée, fort peu d'exemplaires furent mis en circulation. Après sa mort, ces ouvrages qui lui avaient coûté

tant de sacrifices, furent vendus au poids et à vil prix. Du moins aujourd'hui les deux ouvrages d'Olivier De Wrée, dont il vient d'être fait mention, sont appréciés par les savants comme ils méritent de l'être, ils sont généralement placés parmi les livres de premier ordre dans leur genre. On y rencontre, avec une foule de preuves authentiques, la reproduction fidèle de presque tous les sceaux qui ont quelque importance pour notre histoire.

Quel que fût le désappointement que De Wrée éprouvât en voyant le peu de succès de ces publications, il continua cependant avec courage ses recherches et ses études, et publia, huit ans plus tard, l'ouvrage considérable intitulé: *Historiæ comitum Flandriæ libri prodromi duo.* Le premier livre: *Flandria ethnica* démontre quel était l'office et la dignité de comte chez les Romains, les Goths, les Francs. Le second sous le nom de *Flandria Christiana* donne l'histoire de la Flandre pendant la période si intéressante de l'établissement du christianisme et comprend le règne de seize rois francs, depuis Clovis jusqu'à Pépin. Ce livre qui ne contient pas moins de 1100 pages in-folio, fut imprimé à Bruges en 1650. C'est un véritable trésor d'érudition; une grande partie en est destinée à prouver que l'ancienne Flandre était le premier royaume des Francs: *Veterem Flandriam esse primam Franciam,* dont il prétend retrouver les vestiges dans le Franc de Bruges.

Pour appuyer son système, De Wrée déploie une érudition presque effrayante: une multitude de citations, une foule de renseignements, puisés tous à des sources authentiques, sont groupés autour de son idée principale, de manière à la rendre vraisemblable pour les esprits même les plus prudents. De Wrée est, à la vérité, tombé

dans le défaut de tous les historiens à système, il abuse peut-être de son érudition, et n'est pas assez sévère dans l'application qu'il fait de certaines citations, de certains documents que tous il interprète en sa faveur. Quoiqu'il en soit cependant, il me semble que l'on n'a pas assez approfondi son système, et qu'on n'y a pas fait toute l'attention qu'il mérite. On ferait un livre à la fois curieux et utile, si, dégageant l'œuvre de De Wrée de tout ce qui n'a qu'un rapport indirect avec son opinion, on soumettait celle-ci à une critique raisonnée pour l'adopter ou bien en faire ressortir le peu de fondement.

D'après ce que nous venons de dire des publications historiques de notre savant compatriote, on peut se convaincre que le plan de De Wrée était vraiment immense: il commence, en effet, par faire connaitre tous les sceaux des comtes de Flandre et un nombre considérable de chartes qui en étaient revêtues; il en déduit leur généalogie avec une exactitude et une précision incontestables.

Quand il a posé ce fondement nécessaire de toute histoire, il revient en quelque sorte sur ses pas, reprend chaque époque, en décrit les événements en éliminant des traditions de ses devanciers les inexactitudes qu'elles renfermaient, et rétablit ainsi l'histoire dans son véritable jour, d'après les données fournies par les monuments authentiques.

Mais l'historien, dans son enthousiasme par sa vaste conception, ne s'était pas apperçu que la vie d'un homme ne pouvait pas suffire à la mettre à exécution; il avait à peine publié l'ouvrage auquel il donna le titre de livres préliminaires, *libri prodromi,* (ils n'étaient réellement que l'introduction de sa grande histoire,) qu'il mourut le 21 mars 1652, âgé de 55 ans, en laissant sa belle collection qui fut malheureusement dispersée.

Si Olivier De Wrée avait pu exécuter sa grande entreprise, certes aucun historien n'aurait pu lui disputer la supériorité. Quoique surpris par la mort au milieu de ses travaux, il a laissé assez de preuves de son génie, pour être placé parmi nos historiographes de premier ordre, et pour mériter que sa patrie l'honore à l'égal des savants qui ont le plus contribué à l'illustrer.

De Wrée fut enterré dans l'église de Notre-Dame, derrière la chaire de vérité. On voit encore aujourd'hui dans cette collégiale, le monument que la piété de son fils érigea à sa mémoire: c'est un cénotaphe surmonté de son buste, et travaillé dans un bon style. Il est placé contre le quatrième pilier de la seconde nef à droite en entrant; on y lit cette inscription :

D. Oliverius Wredius, Brugensis J. C. hic ex adverso situs est: quem Urbi suæ clarum reddidit senatoria dignitas et consularis, Orbi, excellens ingenium, rara eruditio, operosæ lucubrationes, vita christianè acta, viduarum ac pupillorum tutela, promptum in omnes obsequium. Illi, viator, beatudinem inter immortales adprecare: cui inter mortales nominis immortalitas jam parta est. Obiit XII kal. aprilis anno M D C LII ætatis LV. Eodem tumulo jacet conjux viro digna Joanna Marissael. Optimis parentibus, filius Oliverius et Joannes-Baptista Bonaert gener mœsti P. P.

J. D. M.

VUELSTEKIUS (Dionysius).

Dénis Vuelsteeke naquit à Ypres, vers la fin du seizième siècle.

Je n'ai rien trouvé sur sa vie. Foppens dit qu'il était jurisconsulte renommé et poëte fort remarquable, il publia à Middelbourg, en 1612, un volume d'épigrammes.

J. D. M.

VULCANIUS (Bonaventura).

Bonaventure De Smet naquit à Bruges le 30 juin 1538. Joannes Meursius, dans son livre intitulé: *Athenæ Batavæ*, est de tous les biographes celui qui a donné le plus de détails sur sa vie.

Bonaventure était fils de Pierre Vulcanius, pensionnaire de la ville de Bruges, homme doué d'un esprit cultivé et d'une éloquence remarquable qui lui valurent l'estime et l'amitié d'Érasme, comme l'attestent plusieurs passages des lettres de ce dernier.

Bonaventure fut pour son père l'objet d'une constante et intelligente sollicitude; son éducation fut confiée aux précepteurs les plus recommandables, parmi lesquels Foppens cite Jean Olivarius de Gand; le jeune Vulcanius

profita si bien de l'instruction qui lui était donnée, qu'à l'âge de seize ans, il avait surpassé tous ses condisciples par ses connaissances littéraires : il possédait déjà alors parfaitement le grec et le latin.

Quand il eut achevé ses humanités, il fut envoyé à l'université de Louvain, où il passa deux ans, à se préparer par de fortes études à la carrière qu'il embrasserait définitivement ; il avait été recommandé au célèbre Nannius, qui fut pour lui plutôt un ami qu'un professeur. Il n'est donc pas étonnant que, sous un tel patronage et doué comme il l'était, Vulcanius fît des progrès rapides.

Son père hésitait s'il lui laisserait faire ses cours de droit ou s'il le destinerait à la médecine, lorsque survint une circonstance qui décida de son avenir : l'historien Jean Paccius, arrivé récemment à Louvain, y cherchait un jeune homme qui joignît à la parfaite connaissance de la langue grecque et latine, une instruction d'ailleurs solide et qui voulût l'accompagner en Espagne pour être attaché comme secrétaire et collaborateur au cardinal François de Mendoza évêque de Burgos. On lui désigna le jeune Vulcanius comme possédant au suprême degré les qualités qu'il recherchait. Des ouvertures furent faites au père; celui-ci saisit l'occasion de faire visiter l'Espagne à son fils, avec d'autant plus d'empressement qu'il sentait que les rapports de Bonaventure avec le célèbre cardinal seraient extrêmement avantageux pour son instruction, outre qu'ils lui vaudraient une puissante protection.

Vulcanius quitta Louvain en 1559, traversa la France et arriva à Burgos. Le cardinal l'accueillit avec la plus grande bienveillance, lui donna asile dans son palais et le nomma son bibliothécaire avec un traitement honorifique.

François De Mendoza s'occupait alors avec une grande activité de la composition de son livre : *De naturali nostra*

per dignam Eucharistiæ sumptionem cum Christo unione. Vulcanius promptement initié dans le secret de ses travaux, fut fort utile à son protecteur pour lequel il copia et traduisit en latin plusieurs passages des pères grecs, dont les ouvrages n'avaient encore été ni publiés, ni convenablement traduits, entre autres ceux de saint Cyrille et de son contemporain saint Isidore de Peluse.

Ce fut sous la direction et la surveillance de François De Mendoza que Vulcanius fit la première traduction latine connue des dix-sept livres de saint Cyrille : *De adoratione in spiritu et veritate.* Il traduisit également du grec en latin les sept oraisons de Nicolas Cabasilas évêque de Thessalonique : *De vita in Christo.* Ce travail fut soumis à l'examen d'un théologien espagnol, qui détruisit l'original et la traduction. Etait-ce parceque le livre renfermait quelques idées d'une orthodoxie équivoque? Cela me parait assez vraisemblable, car Cabasilas, qui vivait au XIVe siècle, écrivit plusieurs ouvrages en faveur du schisme grec contre les latins, entr'autres un traité sur la cause de la division des deux églises, et un livre sur la suprématie du pape. Il ne serait donc pas impossible que le traité que Vulcanius traduisit, contînt des principes capable, d'exciter la défiance à une époque où la réforme gagnait chaque jour de nouveaux prosélites. Je n'ai cité cette circonstance que parcequ'elle semble indiquer le moment précis où les convictions religieuses de Vulcanius commencèrent à être ébranlées et où son esprit se laissa entraîner vers les idées nouvelles qu'il finit par adopter, plus tard, en embrassant le calvinisme.

Il ne laissa néanmoins, dans le principe, paraître aucun indice qui trahît la tendance de ses idées, puisqu'il ne cessa de jouir de la confiance et de l'amitié du cardinal De Mendoza, dont il redigea les lettres, d'abord en latin et

ensuite en espagnol, et, qu'après la mort de celui-ci, il fut admis dans l'intimité de son frère Ferdinand De Mendoza, archidiacre de Tolède.

Vulcanius séjourna onze ans en Espagne et fut obligé de rentrer dans sa patrie, après la mort de Ferdinand De Mendoza, parcequ'il apprit que son père était gravement malade; quel que fût l'empressement qu'il mît à traverser la France horriblement déchirée par ses dissensions civiles, il arriva trop tard et n'eut pas la consolation de revoir son père. A cette douleur vint se joindre une plus poignante encore; celle de voir l'état déplorable auquel sa patrie était réduite par suite de la guerre de religion. Il ne put rester témoin des désastres qui l'environnaient de toute part, et se décida à s'expatrier après avoir règlé toutes ses affaires.

Dès ce moment il renonça au culte de l'église orthodoxe et se jeta avec enthousiasme dans la réforme. Il se rendit à Cologne, et s'y occupa activement de ses études de prédilection. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il traduisit et publia le livre de saint Cyrille: *Adversus anthropomorphitas*, il y ajouta l'ouvrage du même saint: *De adoratione in spiritu et veritate*, qu'il avait autrefois traduit. A cette époque d'agitation et de trouble aucun asile n'offrait de sureté, Vulcanius ne tarda pas à l'éprouver: Cologne devint le théâtre d'événements qui l'obligèrent à s'éloigner et à se refugier à Bâle. Là il employa encore utilement ses jours d'exil: il découvrit un manuscrit fort ancien des dialogues de Cyrille à Hermie et le traduisit entièrement. Il compara aussi conjointement avec Martian Capella, les textes connus de l'ouvrage de saint Isidore intitulé: *Libri originum*, avec la version d'un vieux manuscrit, y découvrit d'innombrables erreurs et les redressa.

Génève était alors le centre des doctrines calvinistes, Vulcanius s'y rendit et y prolongea assez longtemps son séjour. Il ne se borna pas à y rechercher et à acquérir les notions qui fixèrent définitivement ses opinions religieuses; mais il s'appliqua aussi à la philologie, collationna, corrigea l'histoire d'Alexandre le Grand d'Arrien et en publia une nouvelle interprétation. De retour à Bâle, il apprit la mort de sa mère et se décida à rentrer dans sa patrie qui jouissait momentanément de quelque repos. A peine arrivé, la réputation et la célébrité qu'il avait acquises, lui valurent le titre de premier recteur de l'école publique qui venait d'être érigée à Anvers; mais il paraît qu'il ne resta pas longtemps investi de cette dignité.

Nous le voyons, en effet en 1578, faire partie d'une ambassade que les états de Belgique envoyèrent dans la Frise; à son passage par Leide, Vulcanius fut l'objet d'une démarche qui prouve à l'évidence combien son nom était répandu et ses travaux appréciés. Les curateurs de l'université vinrent lui déférer solennellement le titre de professeur de la langue grecque. Ce fut seulement trois ans après qu'il s'adonna à l'enseignement avec un talent remarquable et un zèle qui ne connut pas de bornes. Il professa pendant trente-deux ans, fit d'excellents élèves et ne cessa, tant que ses facultés le permirent, de rendre de grands services à la littérature en publiant des écrits fort érudits et très-estimés. Il mourut en 1615, à l'âge de 77 ans.

Il possédait une magnifique bibliothèque, où il avait rassemblé surtout un grand nombre de manuscrits grecs et latins; il la légua toute entière à l'université dont il voulut être le bienfaiteur, après en avoir rehaussé l'éclat par ses brillantes leçons. Le catalogue de la bibliothèque de l'université de Leide contient, à la page 343, l'expression de

la reconnaissance publique. Daniël Heinsius écrivit à propos de Vulcanius une épigrammme contre la Flandre, dans laquelle perce un peu de mauvaise humeur calviniste :

Brugarum soboles, patriis e finibus exul,
Adduxi Argicolas in mea fata Deas.
Eripui Graias mecum tibi, Flandria, Musas;
Subduxi Grudiis, et tibi, Leida, dedi.
Sic dedimus pœnas tibi, Flandria; sic ferar exul,
Ut simul exilium sit tua pœna meum.

Vulcanius rendit aux lettres les plus grands services; sa vie entière fut consacrée à corriger, à interpréter, à traduire les auteurs grecs et latins qui étaient restés jusqu'alors, sinon inconnus, au moins inexpliqués; voici, au surplus, la liste des ouvrages qu'il publia :

1° *Cornelii Frontonis, Nonnii Marcelli, Agraetii, Ælii Donati, Aruntii Celsi, Fl. Sopitarii Charisti, Ascanii, Servii, Festi, Varronis, Scauri et Agellii, veterum grammaticorum libelli de proprietate et differentiis latini sermonis.* Tous ces ouvrages furent commentés, éclairés par les remarques de Vulcanius, et réunis dans un volume in-folio, imprimé en 1577, à Bâle, par Pierre Perna.

2° *Ariani de Rebus gestis Alexandri Magni libri VII,* et *Historia Judaïca.* Édition grecque avec l'interprétation latine en regard, publiée par Henri Stephanus, à Leide, en 1597. Gronovius en fit une nouvelle édition à Leide, en 1704.

3° *Agathiæ Scholastici de Imperio et de rebus gestis Justiniani imp. lib. V.* Texte grec et interprétation latine, avec des notes; in-4°, Leide, 1597, chez Raphelingius. Réimprimé par l'imprimérie royale de Paris, en 1660, pour être compris dans le recueil : *Historiæ Bizantinæ.*

4° *Constantinus Porphyrogenneta de Thematibus : de agminibus militaribus per Orientem distributis*. Grec et latin, avec des notes. In-8°, 1588, à Leide, chez Raphelingius.

5° *Nili, archiepiscopi Tessalonicensis de primatu pontificis Romani, lib. II.*

6° *Nili de purgatorio*. Grec et latin, in-8°, Leide, 1595.

7° *Theophylacti Simonetæ quæstiones physicæ et epistolæ*. Item *Cassii Latrosophistæ quæstiones medicæ*. Imprimées avec des commentaires et des notes à Leide, in-duodecimo, 1597.

8° *Aristoteles de mundo ad Alexandrum* (probablement le Théophraste). Grec et latin, avec de nombreux commentaires. Vulcanius ajouta à ce volume : *Encomium maris Gregorii Chiprii archiepiscopi Constantinopolitani* et *Pauli Silentiarii Iambica*. In-8°, Leide, 1591.

9° *Beati Cyrilli de adoratione in spiritu et veritate. Dialogi XVII.*

10° *Ejusdem contra Anthropomorphitas*. Grec et latin, avec des notes, in-quarto, Leide, 15 . .

11° *Callimachi hymni et epigrammata; Moschi et Bionis Idyllia*. Traduction en vers latins, enrichie de notes; in-12°, Leide, 1584.

12° *Polixenus, sive glossarium latino-græcum et græco-latinum;* ouvrage enrichi de notes de Vulcanius et d'autres anciens philologues. In-folio, Leide, chez François Raphelingus, 1600.

13° *Jornandes de Getharum seu Gothorum origine et rebus gestis. Cum notis Lombardicis et aliis Gothicæ antiquitatis monumentis*. In-octavo, Leide, 1597. Cet ouvrage existe aussi dans le recueil de l'Histoire Bysantine.

14° *Apuleii opera omnia*. Édition corrigée après avoir

été comparée avec le texte d'un manuscrit ancien. In-12°, Leide, 1597.

15° *Beati Isidori Hispalensis episcopi originum libri XX et Martiani Capellæ de Nuptiis philologiæ et Mercurii libri IX.* Avec corrections et remarques. In-8°, à Bâle, chez Pierre Perna, 1597.

Outre ces nombreuses publications, on conserve encore en manuscrit dans la bibliothèque de Leide les productions suivantes de Vulcanius :

1° *Emanuelis Chrysoloræ epistolæ.*

2° *Tractatus de comparatione veteris et novæ Romæ.* Traduction du grec en latin.

3° *Cyrillus de SS. Trinitate,* et l'ouvrage du même intitulé : *Glaphyra,* traduction en latin.

4° *Tatiani harmonia IV evangeliorum.* Avec une interprétation en flamand.

5° *Proverbia gnomica, ex Hispanica lingua latinis trimetris et dimetris ad imitationem Mimi Publiani versa.*

6° *Odæ tres Anacreonticæ græcæ in Natalem Domini.*

7° *Julius Pollux.* Avec des notes.

8° Un recueil de poésies grecques et latines, auquel Vulcanius a réuni les pièces de vers et les épitres qui lui furent adressées par plusieurs hommes éminents de son époque.

9° Un manuscrit in-folio contenant le recueil des lettres que Vulcanius écrivit à divers personnages.

10° Des préfaces pour l'iliade d'Homère, la Cyropédie de Xénophon et pour les ouvrages d'Hésiode.

On voit, d'après cette liste, que Vulcanius avait une infatigable activité pour le travail; il est à remarquer que ses nombreux ouvrages furent composés pendant une existence remplie d'ailleurs par des occupations qui devaient absorber beaucoup de temps et traversée, surtout

dans la première moitié, par toutes les vicissitudes auxquelles les orthodoxes comme les dissidents étaient assujettis pendant cette époque déplorable de guerre civile. Plusieurs des écrits de Vulcanius furent condamnés à Rome à cause des principes d'hérésie qu'ils renfermaient.

J. D. M.

W

WINCKE (Charles).

Plus connu sous le nom latinisé de Winckius, fut prieur des dominicains à Ypres. Il écrivait avec grande facilité et élégance des vers latins. Il a édité les cantiques de l'église en flamand; Gand, chez Manilius, 1573, in-8°, sous le titre de: *Hymni Quorum usus est in ecclesiastico Dei cultu, prosis et orationibus, positi in latino idiomate atque etiam teutonico, utroque textu sibi mutuo respondente.* Cet ouvrage est dédié à la régence de Dunkerke. L'ouvrage fut mis en vers flamands par Ghileyn De Coninck, rhétoricien de Poperinghe, d'après la traduction littérale

de Wincke, qui a encore laissé en manuscrit le *Geusismus Flandriæ Occidentalis*, ou histoire des troubles de la West-Flandre, depuis 1563 jusqu'en 1575. La société d'Émulation de Bruges a publié cet ouvrage en 1841. L'auteur fut forcé de s'expatrier pour se soustraire à la rage des sectaires. Il se retira en France et mourut à Paris, en 1583, dans un âge fort avancé, puisqu'il dit dans une lettre adressée au sectaire Daniel, en 1566, qu'il était, il y avait alors trente ans, son compagnon d'étude sous l'habile professeur Pierre Megang.

F. V.

Y

YMMELOOT (Jacques).

Jacques Ymmeloot naquit à Ypres, le 27 octobre 1574. Il appartenait à une famille noble et était seigneur de Steenbrugge. Il reçut une éducation soignée qui fut surtout dirigée vers l'étude des belles-lettres. Il possédait parfaitement les langues latine, flamande et française.

Ymmeloot est connu dans la république des lettres par trois publications remarquables, qui prouvent qu'il avait beaucoup de penchant pour la poësie et qu'il avait vraiment du mérite dans cette spécialité. Ce sont:

1° La France et la Flandre réformées, ou Traité

enseignant la vraie méthode d'une nouvelle poësie française et thioise, harmonieuse et délectable.

2° Triple mélange poëtique, latine, française et thioise.

3° *Kort gheding tusschen d'oorloghe ende vrede onder de namen van Bellona ende Astrea, vertooght aen Aelbert, Aertshertoghe van Oostenryck.*

Ces ouvrages furent publiés en 1626, chez Bellet, à Ypres, in-4° oblong.

J. D. M.

—

YPER (Charles Van).

Le peintre connu sous le nom de Karel Van Yper naquit à Ypres, en 1510, et passa presque toute sa vie dans sa ville natale.

Karel Van Yper, artiste fort distingué, excellait également dans la peinture, la statuaire et l'architecture. On ignore qui fut son professeur, mais il est certain qu'il alla se perfectionner dans son art à l'école des grands maitres de l'Italie.

Van Mander, dans son ouvrage intitulé: *Nederlandsche schilders,* page 253, donne une notice assez étendue sur Karel Van Yper, dont voici le résumé.

Il fit à Ypres les plans de plusieurs maisons remarquables par leur élégance, composa et exécuta en marbre plusieurs tables de communion et fit des fresques dans plusieurs monastères des environs d'Ypres. Tournai possédait un groupe en marbre blanc et noir représentant la conversion de saint Paul dû à son ciseau; il y avait de lui

dans la même ville un tableau peint sur bois et à l'huile, représentant la résurrection. L'église d'Hoogelede était ornée d'un grand tableau dont il était l'auteur et dans lequel à l'exemple de Michel-Ange, il avait peint les horreurs du dernier jugement. Sa manière avait beaucoup d'analogie avec celle du Tintoret, ce qui ferait croire qu'il fut son élève.

Karel Van Yper fit beaucoup de dessins pour les peintres sur verre et entr'autres il y avait dans l'église de St-Jean à Gand, des vitraux faits d'après ses cartons. Ils représentaient la nativité et étaient considérés comme des chefs-d'œuvre du genre.

Au surplus, Van Yper passait dans toute la Flandre pour un artiste du plus grand mérite et y jouissait d'une estime et d'une réputation bien méritées. Il forma plusieurs élèves dont les plus éminents étaient Pierre Vlerick et Nicolas Snellaert.

Il avait un caractère ombrageux et fantasque. On prétend qu'il avait épousé, en Italie, une femme qu'il abandonna ensuite. Cette action, dit-on, fit naître dans son cœur un violent remords qui explique son humeur atrabilaire. Quoiqu'il en soit, il mourut de façon à faire croire que, vers la fin de sa vie, son esprit s'était complètement dérangé. Voici le fait tel que Van Mander le rapporte.

Un jour, Karel Van Yper s'était rendu à Courtrai; les peintres de cette ville lui firent l'accueil le plus bienveillant et le convièrent à un festin. Les esprits étant égayés par de nombreuses libations, la conversation tourna à la plaisanterie, on se permit quelques épigrammes réciproques et entr'autres on se moqua de Van Yper, parcequ'il n'avait pas d'enfants, quoique sa femme fût jeune et belle. Dès ce moment, Karel devint taciturne et morose; ni les égards de ses hôtes, ni leurs témoignages d'amitié ne purent dissiper l'impression fâcheuse que cette plai-

santerie avait produite sur son esprit. On parcourut la ville pour le distraire; arrivé près des bords de la Lys, Van Yper rompit enfin le silence qu'il avait obstinément gardé et dit ces paroles: « Je voudrais être au fond de cette rivière. » Ses amis s'efforcèrent de lui inspirer des idées moins sombres et semblaient y être parvenus. Vers le soir, on se remit à table; l'un des convives ayant demandé à Van Yper s'il voulait du vin rouge ou du vin blanc, celui-ci saisit son couteau et, se le plongeant dans la poitrine, s'écria en montrant le sang qui jaillissait sur la table: « Vous » voyez bien que c'est du rouge qu'il me faut; un homme » qui n'a pas d'enfants, n'est pas digne de vivre. »

La consternation fut extrême. Si les magistrats parvenaient à connaitre ce crime, le suicide serait condamné à avoir le corps suspendu au gibet, toute la corporation des peintres aurait été deshonorée par cette sentence. Cependant Van Yper ne mourut pas sur le coup, le couteau avait glissé sur une côte sans pénétrer profondément dans la poitrine. Dans l'espoir de le sauver et pour le soustraire aux poursuites de la justice, ses collègues le mirent dans une nacelle, et se laissant aller au courant de la Lys, le transportèrent la nuit même dans l'abbaye de Groeningue.

Tous les soins furent prodigués à ce malheureux; mais, dans le transport de son délire, il arracha à plusieurs reprises, l'appareil qu'on avait appliqué sur sa blessure, et aigrit tellement le mal, qu'après quelques jours de souffrances, il succomba en 1563 ou 1564. Les derniers moments de sa vie furent troublés par des visions effrayantes; au milieu de la terreur qu'elles lui inspiraient, il demandait des crayons et du papier, puis d'une main tremblante et à la grande frayeur des amis qui le soignaient, il traçait les images des fantômes et des démons qui, disait-il, le poursuivaient.

J. D. M.

Z

ZANNEQUIN (Nicolas).

On a dit en maintes circonstances que notre histoire était encore à refaire. Cela paraît de plus en plus vrai, lorsqu'on voit éclaircir successivement des épisodes et des faits de notre histoire qu'on avait envisagés jusqu'à présent sous un tout autre point de vue. Artevelde a été réintégré dans l'honneur que lui avaient ravi les écrivains français, et de brasseur de bierre, d'esprit farouche et mutin, il est devenu membre d'une famille noble, capitaine aussi distingué par son intrépidité que par sa ruse. Un autre personnage trop méconnu, trop maltraité par les Français,

c'est Nicolas Zannequin, capitaine intrépide et entreprenant, qui ne le cède en rien aux Van Artevelde. Les écrivains français, toujours prêts à abaisser ceux qui ont osé s'opposer à leurs entreprises, font passer Zannequin pour un homme de basse extraction, que le magistrat de Furnes avait banni de son territoire pour insubordination et pour querelles. Malheureusement cette opinion conçue contre notre illustre compatriote a trouvé de l'écho parmi nos écrivains nationaux et Zannequin n'a pas reçu l'honneur et la justice dûs à son courage et à son patriotisme.

Adrien De But qui a vécu un peu plus d'un siècle après Zannequin, dit qu'il avait été exilé du pays de Furnes, mais il n'allègue aucun motif de cet exil. Meyer, toujours si opposé aux Français, toujours si porté pour relever la gloire de son pays, dit, qu'il avait été envoyé en exil pour sédition, mais il ajoute qu'il parle de Zannequin d'après un auteur français, qu'il ne nomme pas.

L'on se demande tout de suite contre qui et à quelle occasion Zannequin s'est-il révolté?

Quelques écrivains sont allés si loin, jusqu'à en faire un meurtrier, un homme qui vivait en discorde avec tous ses concitoyens. Fort heureusement que toutes ces accusations ne reposent sur aucun fait. Nous préférons ajouter foi au récit de l'auteur du *Chronicon comitum Flandrensium*, qui paraît avoir écrit de Zannequin en contemporain. Voici ce qu'il en dit : « En ce temps-là vivait à Bruges un homme de grande réputation, nommé Nicolas Zannekin, qui, lors du premier tumulte, était capitaine du territoire de Furnes et de toute la partie occidentale de la Flandre; il était originaire de Furnes (1) et fut exilé

(1) Meyer le fait naître à Lamperneese.

de sa terre natale par la puissance de ses ennemis, après que la paix fut conclue avec le comte. »

Ce passage dit plus que tous les autres auteurs n'en ont dit. Zannequin avait été à la tête des Furnois lors d'une première insurrection; ses concitoyens l'avaient honoré de leur confiance en le nommant leur capitaine; exilé par la vengeance de ses ennemis, il se retire à Bruges, où il vit entouré d'une grande réputation. Tout cela indique-t-il un homme du commun, un meurtrier?

Non, Zannequin ne fut jamais tel que presque tous les écrivains, surtout les Français, l'ont dépeint; issu d'une famille noble, dont les rejetons ont existé jusqu'au siècle passé et ont occupé des places distinguées dans la magistrature de la ville et du métier de Furnes, il ne le céda en noblesse et en courage aux Artevelde, ni en valeur et en intrépidité aux De Coninck et aux Breydel. Les faits historiques qui se rattachent à la vie de notre héros, prouveront que toute sa carrière fut vouée à sécouer le joug étranger et à faire éclore pour son pays la liberté et l'indépendance pour laquelle tant de sang avait été repandu dans les plaines de Courtrai.

La bataille des Épérons n'avait cependant pu rompre cette barrière insurmontable qui séparait la Flandre de la France. La suzeraineté existait plus que jamais et les exactions des Français, faisant tout leur possible pour exploiter les Flamands, n'allaient pas en diminuant sous le règne de Louis de Nevers, comte trop peu connu de ses sujets par les absences trop multipliées qu'il fesait en séjournant dans ses propriétés situées en France.

Le troisième voyage du comte à Rhetel et à Nevers, fut comme le signal d'une nouvelle insurrection des Flamands, qui cette fois se prirent à démolir les maisons des nobles, qui tenaient avec le comte. Lambin Bovin

et Siger Jansseune s'étaient mis à la tête des révoltés du Franc. Le dernier prit à son service, de l'assentiment des Brugeois, Nicolas Zannequin, qui, comme nous l'avons dit d'après une ancienne chronique, n'en était pas à son début en fait d'insurrection. Furnes et Nieuport ouvrirent leurs portes à Zannequin sans coup férir. Tous les chroniqueurs sont unanimes à dire qu'il fut reçu comme un ange du Seigneur; ses concitoyens avaient plus de confiance en lui qu'en leur propre comte. Comment encore une fois concilier cette confiance et cet amour des Furnois pour Zannequin avec la réputation de brigand qu'on a voulu lui donner?

Les capitaines flamands partagèrent leurs troupes en trois bandes pour se diriger vers Dunkerque, sur laquelle Robert de Flandre marchait afin d'arrêter les progrès de l'insurrection. Jansseune commandait les Francots, Zannekin était à la tête des Furnois et ceux de Nieuport, commandés par un des leurs, formèrent l'arrière-garde de cette petite armée qui allait chercher l'ennemi.

Robert jugea prudent de se retirer et les Flamands, conduits par Jansseune, se réplièrent sur Bergues, Courtrai, Roulers et Thourout. Zannequin avait pris la route de Cassel, se dirigeant sur Poperingue et Ypres. Cette dernière ville tint bon pour le comte, et les assiégeants se mirent à piller les châteaux des environs.

Le comte de Flandre se hâta de retourner dans ses états; Ypres et Courtrai lui ouvrirent leurs portes. Ceux de Bruges envoyèrent des députés à Courtrai devers le comte, qui les fit emprisonner. Leurs concitoyens voulant venger cet affront, prirent Courtrai de vive force, l'incendièrent et s'emparèrent de la personne du comte qu'ils conduisirent à Bruges. Entretemps, Zannequin, à la tête de ses Furnois, se rendit maître d'Ypres, qu'il fortifia.

Le comte de Flandre fut mis en liberté, mais la rébellion de ses sujets continua toujours et l'obligea à avoir recours au roi de France, son suzerain.

Une armée française se dirigea sur Cassel, où les Flamands s'étaient retranchés. L'armée flamande, comme de coutume, divisée en trois corps, était en partie campée hors de la ville, l'autre se tenait derrière les remparts et insultait au grand nombre des Français en faisant un coq de paille avec cette inscription:

Quand ce coq chanté aura
Le roi Cassel conquestera.

Zannequin commandait les Furnois, et ceux de Nieuport, de Poperingue et de Cassel.

Le roi de France, craignant de perdre beaucoup de monde en engageant la bataille sur la montagne au haut de laquelle la ville de Cassel est sise, se contenta de piller et de brûler tous les environs. Zannequin, dans l'impatience de combattre, convoqua les chefs de ses troupes et leur dit: « Ne sommes-nous pas ces intrépides compagnons, qui avons soumis toute la Flandre? qui n'avons jamais eu l'habitude de craindre qui que ce soit? Voyez donc accomplis nos désirs : nous avons souhaité de nous mesurer avec le roi de France; le voilà devant nous : pourquoi remettre la victoire au lendemain? pourquoi ne pas attaquer l'ennemi lorsqu'il s'y attend le moins? » Un cri unanime : « Marchons contre le roi! » s'éleva de toute part. L'on prit les armes et sans que les Français s'en fussent douté, les Flamands les entouraient, tuant tout ce qu'ils rencontraient. Une terreur panique s'empara des Français, tous fuyaient, le roi allait lui-même tomber au pouvoir des Flamands, sans l'arrivée de Robert de Flandres,

qui revenait d'une excursion à la tête de sa compagnie. Le roi et le comte de Hainaut rallièrent les troupes et soutinrent le choc des Flamands. Après un combat opiniâtre de plus de deux heures, Zannequin, entouré de toute part par les Français et ne pouvant plus résister à la multitude toujours croissante de ceux, qui, revenus de leur première frayeur, revenaient à la charge, succomba à des blessures sans nombre reçues dans le fort de l'action.

Né à Sparte ou à Athènes, Zannequin eut trouvé des chantres et des écrivains pour célébrer sa gloire. Ses concitoyens se ressouviennent à peine de son nom!

F. V.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

M

(SUITE.)

Mueleman (Adrien), p. 1.
Mulierius (Nicolas), p. 3.

N

Nansius (François), p. 5.
Navigheer (Jean), p. 6.
Neyts (Jacques-Toussaint Cary, dit), p. 7.
Nicolaius (Jacques), p. 11.
Niepius (Melchior), p. 12.
Nollet (Dominique), p. 13.

O

Olivier le Diable, p. 15.
Oost (Jacques Van) le vieux, p. 29.
Oost (Jacques Van) le jeune, p. 34.
Otho (Jean), p. 36.

P

Palfyn (Jean), p. 38.
Pantin (Guillaume), p. 79.
Pantin (Pierre), p. 81.
Papius (Jacques) ou De Paep, p. 85.

Pattyn (Charles-Philip.), p. 90.
Pillart (Matthieu), p. 91.
Plancius (Pierre), p. 93.
Plante (François), p. 97.
Plumyoen (Josse-Jos.), p. 98.
Poelarius (Philippe), p. 99.
Ponetus (Pierre), p. 100.
Pontanus (Pierre), p. 101.
Preingué (Jourdain), p. 102.
Pycke (Léonard), p. 105.

Q

Quicke (Jean), p. 111.

R

Rævardus (Jacobus), p. 113.
Ramaut (Louis), p. 117.
Rapaert (François), p. 117.
Ravesteyn (Josse Van), p. 123.
Rembert (Saint), p. 127.
Reynier (Pierre), p. 128.
Ricke (Bernard De), p. 128.
Robertus de Brugis, p. 129.
Robinus (Georgius), p. 130.
Rodolphus Brugensis, p. 131.
Romæus (Nicolas), p. 132.
Rommel (Jean), p. 133.
Rommel (Nicolas), p. 134.
Rupert, p. 135.
Rycx (Nicolas), p. 136.

S

Sarasa (Alp.-Ant. De), p. 137.
Sareyns (Jean), p. 138.
Savery (Roland), p. 139.
Schelewaert (Jacq.), p. 140.
Schepperus (Corneille-Duplicius), p. 141.
Schondonchus (Æg.), p. 142.
Schuttelaere (Jean-Baptiste De), p. 143.
Schrieckius (Adrien), p. 145.
Scutius (Cornelius), p. 147.
Simons (Pierre), p. 148.
Smetius (Martinus), p. 164.
Smoutius (Joannes), p. 165.
Spirincx (Alexandre), p. 166.
Stochove (Vinc. De), p. 168.
Stratius (Adrianus), p. 169.
Suevezelius (Philip.), p. 170.
Susius (Nicolaus), p. 170.

T

Talbomius (Guillelm.), p. 172.
Tantius (Franciscus), p. 175.
Tempseca (Gregor. a), p. 175.
Thomas (Jean), p. 177.
Tierendorf (Jérémie), p. 177.
Tollenarius (Joannes), p. 179.
Torre (Jean Van), p. 181.

U

Uyt-ten-Hove (Jean), p. 182.

V

Van Baersdorp (Corn.), p. 184.

Van den Eeckhoute (Antoine), p. 193.
Van der Beke (George), p. 194.
Van der Leepe (Jean-Antoine), p. 195.
Van der Meersch (Jean-André), p. 197.
Van der Straeten (Jean), p. 212.
Van Heede (Vigor et Guillaume), p. 212.
Van Mander (Karel), p. 213.
Van Poucke (Charles), p. 235.
Van Rouvroy (Pierre), p. 241.
Van Schore (Jean), p. 241.
Vasæus (Joannes), p. 242.
Veldius (Jacobus), p. 244.
Verbiest (Ferdinand), p. 245.
Verslype (Jean-Bapt.), p. 281.
Vlerick (Pierre), p. 281.
Vredius (Oliverius), p. 283.
Vuelstekius (Dionys.), p. 290.
Vulcanius (Bonav.), p. 290.

W

Wincke (Charles), p. 299.

Y

Ymmeloot (Jacques), p. 301.
Yper (Charles Van), p. 302.

Z

Zannequin (Nicolas), p. 305.